This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491745

Digitized by Google

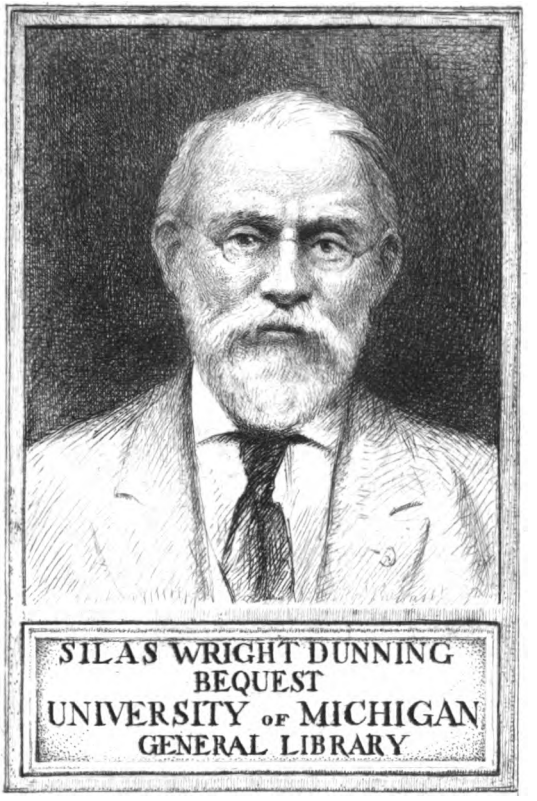

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.E912

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

FONDÉE EN 1807

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

VIII• SÉRIE

TOME PREMIER

ANNÉE 1923

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

11-18-50
21207

TABLE DES MATIÈRES

Séance générale du 29 avril 1923. Discours de M. Paul Labbé, président de la Société 1
— Extrait du procès-verbal 7
— Rapport de M. Joseph L'Hopital, président de la Section des Lettres, sur « Le Monde des Théâtres pendant la Révolution », par Jacques Hérissay 11
— Le « Problème du logement de l'ouvrier agricole », par M. Pierre de Viel-Castel, président de la Société de Crédit immobilier de l'Eure 27
— Communication de M. Léon Coutil, ancien président de la Société, sur « L'abbaye de Pentale à Saint-Samson de la Roque » 42
Excursion de la Société au château d'Harcourt, à l'abbaye du Bec, à Conteville et à La Pommeraye, le 22 septembre 1923. 44
Concours départemental agricole tenu a Louviers les 27, 28 et 29 septembre 1923. . . . . .
— Compte-rendu du Concours. Le banquet. Discours de MM. Lefèvre et Maurice Hervey, sénateur de l'Eure . . . 54
— Distribution des récompenses. Discours de MM. Josse, député, Milliard, Paul Labbé, président de la Société . . 61
— Palmarès des récompenses. 69
— Le congrès d'horticulture 75
Remise de la croix de la Légion d'honneur a M. Albert Doucerain, Secrétaire perpétuel de la Société, le 13 octobre 1923, a Evreux 78
— Discours de MM. Joseph L'Hopital, président de la Section des Lettres, et Pottier, secrétaire de la Section de Bernay. 78
— Allocution de M. Albert Doucerain. 82
— Extraits de la Presse 85
Séance générale du 27 janvier 1924. . . . . .
— Extrait du procès-verbal 87
— Rapport général sur la situation et les travaux de la Société en 1923, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel 91

Digitized by Google

Prix Lucien Fouché. Concours archéologique de 1923. *L'Eure archéologique ;* par M. le chanoine Fossey, curé doyen de Beuzeville. 113
« L'Œuvre de M. Joussain », Compte rendu par M. François Mentré, professeur de philosophie au Collège Saint-François de Sales, membre de la Société. 211
Section de Pont-Audemer. Le Cinquantenaire des poètes d'Anglemont et Glatigny à Pont-Audemer (23 décembre 1923). 216
Nicolas Poussin, 1594-1665. (Etudes iconographiques), par Léon Coutil, ancien président de la Société 224
Compte-rendu des obsèques de M. Paul Labbé, Président de la Société. 301
— Allocution de M. l'abbé Philippe, curé doyen de Thiberville 302
— Discours de M. Join-Lambert, député de l'Eure, vice-président de la Société 303
— Discours de M. Leretour, maire de Thiberville 305
— Discours de M. Leblanc, président de la Chambre de Commerce d'Evreux 307
— Discours de M. Schneider, président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Bernay. 308
— Discours de M. Morin, vice-président de l'Association des anciens élèves du Collège de Lisieux 310
— Discours de M. Pierre Prétreux, directeur de la *Revue Normande* 311
Nécrologie 313
Liste générale des membres de la Société. 316
Programme du concours de littérature pour 1925 (Prix Lucien Fouché) 334

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE L'EURE

SÉANCE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 1923

DISCOURS

DE M. PAUL LABBÉ

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Le témoignage de flatteuse sympathie que vient de me donner votre compagnie me touche infiniment.

Eloigné depuis longtemps de vos réunions par ces mille circonstances de la vie qui dominent notre volonté, je devais me croire un peu oublié. Mais vous avez jugé excellemment que ce détachement apparent n'était pas de l'indifférence et que je suivais avec intérêt vos travaux. Et vous venez avec une particulière bienveillance de me donner la plus haute marque de généreuse confiance en m'élevant à la présidence de la Société libre d'Agriculture de l'Eure. J'en ressens une légitime fierté et vous en exprime ma reconnaissante gratitude.

Si je cherche les raisons de cette précieuse faveur, je les trouve d'abord dans l'intervention des amis charmants et dévoués que je compte parmi vous. Je soupçonne, en outre, que derrière le poète du pays de Bohême, vous avez aperçu l'horticulteur fervent que je suis, et c'est aussi sans doute à ce dernier que vous avez voulu faire accueil en songeant qu'il

Digitized by Google

peut se présenter les mains pleines de fleurs, qui ne sont pas seulement des fleurs de rhétorique.

Par ce lien — d'ailleurs un peu fragile — je me trouve rattaché à l'agriculture sur laquelle notre Société exerce inlassablement son action et sa sollicitude. Il n'y a pas loin des fleurs aux moissons et le chemin qui les relie est riant et ensoleillé. J'aurai donc grand plaisir à le suivre aidé de vos utiles conseils, ma compétence en agriculture devant se trouver souvent en défaut. Mais je sais que sur ce terrain ma tâche sera facilitée par l'expérience et l'autorité de mes collègues et qu'à l'exemple du personnage de Nadaud, disant : « Je suis leur chef, il faut que je les suive », je n'aurai qu'à suivre vos enseignements.

Nul plus que moi n'a le culte de la terre productrice de fleurs et de fruits et ne voit avec une angoisse plus attristée la désertion des campagnes qui fait tant de dévoyés et de malheureux. L'amour du clocher ne s'est pourtant pas totalement effacé du cœur de l'homme, s'il n'a plus le pouvoir de le retenir au village natal. Mais il semble qu'un entraînement tenant du vertige arrache au sillon le futur laboureur pour le jeter sur le pavé des villes où il croit trouver la fortune en goûtant à tous les plaisirs. Dans les hameaux dépeuplés, les murs se lézardent, les maisons s'écroulent, sans qu'on puisse entrevoir le terme de cet abandon.

Je ne veux pas, Messieurs, m'étendre sur un sujet malheureusement toujours d'actualité et qui demeure l'objet de nos préoccupations. Il a fait couler des flots d'encre, il a inspiré des pages éloquentes et d'admirables discours, sans que l'appel de la petite patrie paraisse avoir été entendu.

Dans un temps qu'on ne peut préciser, la chaumi
mande si joliment encadrée de pommiers et
chaumière au toit coiffé d'iris aura dispa
n'offriront à la curiosité des archéol
pierres noircies où ils chercheront
de l'ancien foyer. Comme les pe
maison du paysan n'aura pas
paysans ?

Pour retarder l'heu

Digitized by Google

retenir l'homme près du champ fertile et du berceau familial, il nous reste à faire de bonne besogne et c'est à quoi s'emploie votre section d'agriculture avec une activité toujours plus ingénieuse à laquelle j'ai le devoir de rendre un chaleureux hommage.

Mais cette émulation ne s'exerce pas seulement dans le domaine agricole. Les sections d'archéologie, de lettres et de beaux-arts témoignent également d'une vitalité merveilleuse et nous offrent chaque année comme un régal le fruit de leurs travaux.

D'aucuns, d'ailleurs, en dehors des comices, ont leurs récompenses. Les savants, les historiens, les littérateurs sont tour à tour nos lauréats et je garde très vivant le souvenir de certain concours qui me mit pour la première fois en contact avec votre Société. Cela ne date pas d'hier, mais de l'année 1891.

La section de Bernay avait alors pour président M. le duc de Broglie, membre de l'Académie Française. Dans un sentiment de pieuse reconnaissance envers un de ses concitoyens un peu oublié, elle avait décidé d'apposer une plaque commémorative en l'honneur d'Alexandre de Bernay, chantre d'Elaine et créateur du vers alexandrin.

Retrouver sa maison natale, il n'y fallait pas songer, notre trouvère ayant vécu au XII^e^ siècle. Mais, une rue portant son nom, on considéra que c'était déjà très joli d'avoir retrouvé la rue et tout n'est, après tout, qu'une question de mesure et de discernement. On fit preuve de prudente réserve en ne désignant qu'approximativement le logis natal du trouvère normand, évitant ainsi de prendre avec l'histoire cette impertinente liberté que rappelait dernièrement Abel Hermant à propos d'un châtelain de Ferney qui, « pour des raisons de commodité personnelle, résolut un beau jour de déménager la chambre de Voltaire de l'aile gauche du château dans l'aile droite ».

La pose de la plaque fut donc décidée, mais, pour donner plus d'éclat, semblait-il, à cette cérémonie, on crut bien faire, sur la demande d'un membre de la Société, de rehausser ce marbre un peu froid d'une guirlande poétique. Un concours

Digitized by Google

de poésie fut institué, ayant comme sujet « imposé » (que n'impose-t-on pas !) la glorification du bernayen Alexandre. J'en fus nommé rapporteur et, grâce aux amicales relations de M. Boivin-Champeaux et de M. Froment-Meurice qui nous valurent des conditions de faveur, nous pûmes offrir comme prix des fleurs d'argent ciselées par le maître-orfèvre. C'était au temps où l'on trouvait encore de l'argent dans les coffres — assez même pour le transformer à l'occasion en bijoux artistiques.

Le concours, il faut le reconnaître, ne fut pas très brillant, le temps dévolu aux concurrents par les nécessités de l'heure ayant arrêté leur élan vers les cimes du Parnasse. Il nous permit toutefois de récompenser deux poèmes d'inégale inspiration mais qui eussent ravi le barde normand dont ils exaltaient la gloire et le génie.

Sans doute ne faisaient-ils pas oublier les beaux vers de notre cher Albert Glatigny à son vieux compatriote Alexandre. Ils étaient au moins rimés en ces alexandrins honnêtes que depuis maltraita si fort la jeune école. La science opératoire a fait, il est vrai, tant de progrès que ce ne fut qu'un jeu pour elle de désarticuler le noble alexandrin pour en faire ce phénomène invertébré qu'on décore du nom de vers amorphe.

Au cours de mon compte rendu, je ne pus me retenir de décocher quelques inoffensives épigrammes à ces poètes novateurs qui faisaient de la prose sans le savoir, ne pouvant condenser leur fougueuse pensée dans le rigide moule classique. Je défendais ainsi la mémoire du héros de cette belle journée.

Je me rappelle la souriante bienveillance avec laquelle M. le duc de Broglie écouta la lecture des « morceaux choisis », en réprimant le pli involontaire de sa lèvre qui ressemblait si bien à de l'ironie.

La cérémonie se termina selon le rite par une visite à la maison où était scellée la plaque commémorative. Celle-ci portait en lettres d'or cette inscription : « Alexandre de Bernay est né dans cette ville ». Ce n'était pas compromettant et les deux noms ne demandent qu'à en faire foi en demeurant étroitement unis.

Digitized by Google

Cette grave séance eut un gai lendemain. Un journal local publia naturellement mon rapport sur le concours littéraire. Certains plis cachetés contenant le nom des concurrents malheureux n'ayant pas été ouverts, je ne les désignai que par l'*épigraphe* mise en tête de la pièce. Mais le typographe, à qui ce mot ne disait rien de bon, crut bien faire en le remplaçant d'office par *épitaphe* — cela à trois reprises successives afin qu'on ne pût l'attribuer à une coquille ou un lapsus. Pour ces pauvres victimes du jury d'examen, ce fut donc un définitif enterrement.

Je m'excuse, Messieurs, de cette digression. Ce n'est pas sans danger qu'on ouvre le tiroir aux souvenirs.

Il en est un pourtant, plus récent, que je vous demande la permission de rappeler, puisqu'il me rapproche un peu de vous. C'était pendant la guerre, en 1916. Je n'avais pas quitté depuis deux ans mon coin de Normandie couvert de plantureux herbages où le manque de main-d'œuvre se faisait alors à peine sentir. Appelé un jour à Evreux par un rendez-vous, je dus, au retour, traverser la plaine de la Commanderie et fus frappé du nombre de champs incultes s'étendant de chaque côté de la route. La mobilisation avait fait là des vides profonds et l'ouvrier du sol était alors aux armées, terré dans quelque tranchée lointaine. Pendant ce temps, l'herbe parasite grimpait à l'assaut des sillons et donnait à ces campagnes superbes un aspect de désolation. Le rare passant en recevait une impression de tristesse inoubliable et j'essayai de la traduire en quelques strophes mélancoliques qui toutefois laissaient entrevoir le réveil attendu et les futures moissons. Voici les dernières :

La terre a sa revanche un jour. Rien ne se perd.
L'atome attend qu'un souffle inconnu le féconde,
Et tout à coup renaît sur le sillon désert
L'épi d'or, aliment du Monde.

Oublions la nuit sombre et l'hiver en fureur
Puisque, renouvelant sa tendresse éternelle,
Depuis les premiers jours du Monde, au labourcur
Sourit la terre maternelle.

Digitized by Google

Regardez ! L'aube vient et dore le guéret...
C'est le réveil du sol avant la délivrance,
Car dans la plaine en deuil le soir semble un regret,
Mais l'aurore est une espérance.

Nous avons salué avec joie cette aurore et ce réveil. Non seulement le sol de France a retrouvé sa fécondité généreuse, mais l'effort des agriculteurs, que vous savez si bien encourager, en augmentera chaque jour la valeur par l'application opportune des nouvelles méthodes culturales.

En parcourant, Messieurs, l'ensemble de vos travaux, en relisant les rapports documentés, les mémoires attachants, les belles études littéraires, archéologiques et historiques publiés par nos distingués collègues, je me demande quelle contribution je pourrai apporter à l'œuvre à laquelle vous m'avez si aimablement convié. N'attendez donc de moi que le concours d'une bonne volonté évidente à laquelle vous ouvrez un aussi large crédit et qui ne peut donner de féconds résultats qu'à l'aide de vos précieux encouragements et de vos fidèles sympathies.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 1923

PRÉSIDENCE DE M. PAUL LABBÉ

ASSISTÉ DE MM. PAUL HAREL ET JOSEPH L'HOPITAL

Étaient présents : MMmes L'Hopital, Jacques Hérissay, Labbé, Emile Hérissay, Paul Harel, Le François et Albert Doucerain. MM. Paul Labbé, Paul Harel, Joseph L'Hopital, Doucerain, J. Hérissay, Albert Hubert, G. Menon, Ch. Lecœur, Guillemare, Gossart, chanoine Guéry, Biard ; Ade, Allaire, G. Anquetin, Aubineau, Auger, Besnier. Bezat, P. Billaud, Bionval, chanoine Bonnenfant, Bourguignon, Brail, Carrère, Coutil, Davy, Dr Dehail, Delaunay, Devente, Durcos, Hervieu, Alph. Hubert, Lecoq, A. Lejuif, Le Sauvage, Letellier-Alaboissette, Loiseleur, Loiziel, Mahieu, Mathey, Mathière, Momenteau, Petit, Pillard, P. Préteux, Roger, Sortais, Taillebois, Tixier, Turlotte, P. de Viel-Castel.

Se sont excusés : MM. Maëstracci, préfet de l'Eure, Join-Lambert, député, vice-président, Alexandre Duval, député, Bagot, Bertier, Fretey, Filleul, Guérinot, Hardoin, P. Izarn, Lamiot, Lissot, chanoine Porée, Souty.

M. Paul Labbé déclare la séance ouverte et prononce son discours d'installation qui est vivement applaudi. M. Doucerain, secrétaire perpétuel, fait ensuite diverses communications à l'Assemblée.

Congrès des Sociétés savantes. — Le Congrès des Sociétés savantes s'est tenu à la Sorbonne du 3 au 6 avril 1923. La Société était représentée à ce Congrès par MM. Léon Coutil, l'abbé Guéry et Louis Régnier. M. Léon Coutil a fait, à la Section d'archéologie, une communication sur le monastère de Pentale, à Saint-Samson-de-la-Roque, et va donner au cours de la séance le résumé de cette communication. M. l'abbé Blan-

Digitized by Google

quart, correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, à Rouen, a fait, à la Section d'histoire, sous la présidence de M. Omont, une communication sur une épitaphe composée par Ronsard pour le tombeau d'un jeune enfant, Charles de Boudeville. Cette pièce, conservée au musée de Cluny, provient de l'église de Gisors.

A la même section, notre confrère, M. Etienne Deville, conservateur de la bibliothèque de Lisieux, a fait une lecture sur le plus ancien registre du tabellionnage de Lisieux, pour les années 1390-1394, et notre ancien collègue, M. le commandant Espérandieu, membre de l'Institut, a fait plusieurs communications, tant en son nom personnel que pour d'autres confrères absents.

Congrès des Sciences historiques à Bruxelles. — M. le Dr Maxime Laignel-Lavastine a fait, à ce Congrès, une lecture sur « Trois historiens français de la psychiatrie : Calmeil, Morel et Ulysse Tréblat ».

Concours Lucien Fouché en 1923. — La période d'inscription pour le concours d'archéologie ouvert en 1923 a été close le 1er avril dernier. Quatre manuscrits ont été envoyés au Secrétaire perpétuel, qui les a répartis entre les membres de la Commission d'examen, composée de MM. Robert Duquesne, Guillemare, Jacques Hérissay, Georges Menon, Gossart, l'abbé Guéry, Marcel Cordier, Régnier et Doucerain.

Concours agricole départemental à Louviers. — La Société libre de l'Eure organisera son concours départemental à Louviers au mois de septembre 1923. La ville de Louviers a voté un crédit de 10.000 francs pour l'organisation de ce concours, auquel participeront le Syndicat agricole de l'arrondissement, présidé par M. Henri Milliard, et l'Union fruitière de la région de Louviers, présidée par M. Bertin, horticulteur à Notre-Dame-du-Vaudreuil.

Révision des Usages locaux. — Ce travail de révision se poursuit sans relâche. La section de Pont-Audemer a fait savoir que son travail était achevé, et que la rédaction des nouveaux textes était en cours. De même le Syndicat agricole de Louviers a réuni une Commission qui a commencé l'examen des usages ruraux de l'arrondissement. Il reste à entre-

Digitized by Google

prendre l'arrondissement des Andelys, ce qui sera fait au cours de l'été.

Sauvegarde de l'Art français. — Le secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. le duc de Trévise, président de la Société la *Sauvegarde de l'Art français*, lui annonçant que le gouvernement cherchait les moyens légaux d'empêcher le dépeçage de nos monuments artistiques et lui demandant l'appui moral de la Société libre de l'Eure. M. Doucerain donne lecture de la réponse favorable adressée à M. le Président de la Sauvegarde, qui reçoit l'approbation de l'Assemblée.

Admission de nouveaux membres. — Est proposée l'admission de MM. Florentin Dectot, président du Syndicat agricole de la région de Pacy, à Chambray-sur-Eure; Maurice d'Hartoy, homme de lettres, à Touville; le chanoine Julien, archiprêtre de la cathédrale à Évreux; R. Laurence, 154, rue de la Rochette, à Evreux; Mme Charles Lefrançois, à Evreux; MM. Leroy, négociant en charbons, à Evreux; Charles Noyelle, maire de Thuit-Simer; Henri Paulme, critique d'art, à Rouen; Paul Roger, ancien notaire, à Evreux; Ruault, sténographe près le Tribunal de la Seine, à Capelles-les-Grands, et Saudbreuil, propriétaire au Plessis-Grohan.

Ces candidatures mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Assises de Caumont. — La 6e session des assises scientifiques, littéraires et artistiques, fondées par Arcisse de Caumont, s'ouvrira à Rouen le 23 juillet 1923. La Société libre de l'Eure a la faculté de s'y faire représenter par un ou plusieurs délégués. L'Assemblée désigne MM. Coutil, l'abbé Guéry et Lecœur.

Lectures et rapports. — L'ordre du jour appelle ensuite la lecture de M. Joseph L'Hopital, président de la Section des Lettres, sur *Le Monde des Théâtres pendant la Révolution*, ouvrage récemment publié par M. Jacques Hérissay. Ainsi que l'a constaté M. le Président dans son remerciement, cette lecture n'est pas seulement un bel hommage rendu à l'auteur du livre, mais une étude remarquable sur la mentalité de l'opinion publique pendant la Révolution.

Digitized by Google

Après lui, M. Pierre de Viel-Castel, ancien conseiller général, a donné lecture d'une communication très complète sur l'état actuel du problème du logement de l'ouvrier agricole. Il a été, lui aussi, très applaudi.

M. Léon Coutil, ancien président de la Société, et correspondant du ministère de l'Instruction publique, a apporté à la salle d'exposition les gravures qu'il a recueillies sur le monastère carolingien de Pentale, à Saint-Samson-de-la-Roque, et l'iconographie complète de Hyacinthe Langlois, le graveur-archéologue de Pont-de-l'Arche. Il a commenté cette double exposition au grand plaisir de ses auditeurs.

Puis il a été procédé au tirage de la tombola annuelle.

Digitized by Google

LE

MONDE DES THÉATRES PENDANT LA RÉVOLUTION

PAR JACQUES HÉRISSAY, 1 vol., Paris, Perrin, 1922.

RAPPORT

PAR M. JOSEPH L'HOPITAL, PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

Messieurs,

Durant les trois quarts du dernier siècle, la Révolution, encensée par les uns avec excès et par les autres détestée sans mesure, s'est drapée dans un mystère que les passions contradictoires ne pouvaient qu'épaissir. Il a fallu le recul des temps pour que, entre les adulateurs et les détracteurs absolus, vinssent prendre place les curieux, chercheurs de vérité. Ceux-ci, au lieu de se prosterner devant l'idole ou bien de se détourner d'elle avec horreur, l'ont descendue de son piédestal et se sont mis patiemment à la déshabiller.

Gagne-t-elle ou perd-elle à se voir ainsi enlever les voiles dont l'enveloppent la légende, le parti pris, et la crédulité, mère des aversions irraisonnées et des admirations ovines? Quel aspect définitif aura-t-elle lorsqu'elle demeurera toute nue devant le tribunal de l'histoire? Je doute que cet aréopage soit séduit par sa beauté au point de l'absoudre par enthousiasme ainsi que l'a fait pour Phryné celui d'Athènes; mais je ne crois pas non plus qu'il ne voie en elle qu'une détestable virago à condamner sans circonstances atténuantes.

Digitized by Google

J'imagine que, sans la reconnaître innocente de la poussière de ruines dont elle demeurera couverte ni du sang dont elle ne pourra se laver, le verdict de l'impartiale histoire lui tiendra compte du rayon de gloire qui s'est posé sur son front de française tenace et vaillante, en des temps effrayants où la Patrie a failli mourir.

Notre collègue Jacques Hérissay est un des chercheurs qui éclairent par leurs travaux la religion du tribunal et préparent ainsi son jugement. Je n'ai pas à vous rappeler ici son livre sur Buzot, que votre jury a distingué lors du concours pour le prix Lucien Fouché en 1905. Vous savez que, bien qu'il fût le premier essai d'une plume encore jeune, son succès a dépassé les bornes de notre petite académie, et qu'il a été l'objet de critiques pleines d'éloges de la part d'écrivains très avertis. Ebroïcien, notre compatriote avait été séduit par la figure du grand girondin né à Evreux; son ouvrage venait à son heure, alors que notre regretté ancien président M. Join-Lambert allait publier une correspondance de jeunesse de Mme Roland. Il apportait une très remarquable contribution à l'étude d'une existence mouvementée, passionnée, prématurément et tragiquement terminée; et il enrichissait l'histoire de notre ville de détails et d'aperçus nouveaux.

*
* *

Encouragé par l'accueil fait à son premier livre, Jacques Hérissay songea tout naturellement à en écrire un second. Il en chercha le sujet dans les dessous de la Révolution, dans les coulisses de la grande tragédie.

Qu'était devenu le théâtre pendant la tourmente qui avait emporté et bouleversé tout, le théâtre qui, au cours du XVIIIe siècle tout entier, avait pris sur la marche des idées une influence sans cesse grandissante et assuré aux démolisseurs un concours si actif et si puissant ? L'histrionisme, encore tenu en marge de la Société au soir de l'ancien régime, avait-il franchi la barrière ? Avait-il suffi aux comédiens de réclamer la liberté pour en jouir? ou bien avaient-ils, eux aussi, souffert de ses excès ? Aucun ouvrage ne répondait encore directement à ces

Digitized by Google

questions. Pour les résoudre les documents ne manquaient pas, mais il fallait les réunir au prix de patientes recherches, puis les mettre en œuvre, les disposer avec méthode et clarté. Travail long, difficile, exigeant une persévérante volonté et un jugement capable de s'élever des faits particuliers aux idées générales. En effet, malgré la passion que nous avons plus que jamais pour les gens de théâtre, ils n'ont tout de même pas en eux-mêmes une importance assez grande pour s'imposer fortement à l'attention au milieu d'événements qui les dépassent; ils ne font que jouer une petite partie dans un orchestre formidable. S'attacher à ces détails, les préciser, en tirer des clartés nouvelles pour mettre en lumière le vrai caractère, la philosophie de l'époque révolutionnaire, voilà ce qu'a voulu faire Jacques Hérissay; et il m'apparaît qu'il y a réussi avec un talent tout à fait confirmé et une très attachante hauteur d'esprit.

Comment vous rendre compte d'un travail aussi serré, aussi ramassé dans sa concision, aussi abondant en faits et en exemples méritant d'être cités ? Pour sortir d'embarras je n'ai trouvé qu'un moyen : tourner devant vous les pages, et m'arrêter devant quelques-unes seulement des réflexions qu'elles m'ont inspirées en vous les soumettant le plus brièvement possible, en toute sincérité.

*
* *

S'il est vrai de dire que la Révolution a creusé entre l'ancien et le nouveau régime un fossé, il l'est encore plus d'affirmer que le théâtre l'a franchi. Les Français l'aimaient avant la Révolution ; ils l'ont aimé pendant ; ils l'ont aimé après; ils l'aiment toujours ; et le jour où ils ne l'aimeront plus leur caractère national se sera modifié beaucoup plus qu'il n'a pu l'être par la chute de la monarchie traditionnelle. Nous avons le théâtre dans le sang parce que nous sommes des idéalistes, ce qui nous donne un perpétuel désir de nous extérioriser. Il nous plaît de vivre dans nos rêves, dans nos fantaisies, dans nos passions ; souvent l'imaginaire nous console, et en tous cas il nous change du réel : nous avons besoin d'illusions,

Digitized by Google

nous autres Latins élèves des Grecs ; chez le plus illettré d'entre nous il y a quelque chose qui vibre, qui chante, qui allume une double vie ; et lorsque le théâtre en fait briller devant nous le flambeau menteur, nous sortons de nous-mêmes pour aller chercher des joies, des terreurs, des larmes et des rires dans le domaine infini de l'observation, de l'invention, de la chimère. Et nous avons, quoi que nous voulions croire et que nous puissions dire, une instinctive sympathie pour les artistes qui nous procurent, j'allais dire qui nous fabriquent ces émotions.

Sans doute, au moment où l'orage révolutionnaire fait entendre ses premiers grondements, les gens de théâtre sont loin encore d'être les personnages qu'ils sont aujourd'hui devenus. Le public ose les siffler et ils ont pour lui du respect ; une littérature adulatrice n'exalte pas la naturelle satisfaction qu'ils ont d'eux-mêmes ; ils ne sont pas décorés des ordres du Roi ; lorsqu'ils meurent, les têtes couronnées ou couronnables ne se font pas représenter à leurs obsèques, et la terre ne s'arrête pas de tourner, secouée par une ultime et impayable réclame. Mais enfin tout de même on est quelque chose lorsqu'on appartient à l'Académie royale de Musique, au Théâtre Français, au Théâtre de Monsieur ; et l'on regarde d'assez haut les comédiens des six petits théâtres ; car il y a alors dans ce monde un peu spécial une hiérarchie comme dans le reste de la société. Au demeurant je ne suis pas sûr qu'il n'y en ait pas une encore ; et je crois bien que lorsque certains grands artistes de nos jours donnent du « cher camarade » aux moins arrivés et au fretin, ils savent graduer l'intonation avec le même art que, dans le monde des lettres, les grands prix de nos multiples académies et concours s'adressant au « cher confrère » qui cherche un éditeur. D'ailleurs, toutes proportions gardées, il y a d'autres ressemblances entre hier et aujourd'hui. La noblesse et la haute bourgeoisie ne se répartissent plus les premières places, mais les nouveaux riches se les disputent ; il n'y a plus de théâtres privilégiés, mais il y a des théâtres subventionnés ; la police n'est plus assurée par les gardes françaises, mais elle l'est par les gardes municipaux. Enfin la graine des petits spectacles ne s'est pas

Digitized by Google

perdue ; elle ne se plaît plus au Palais-Royal, mais elle lève drue tout autour de Montmartre. L'homme s'imagine toujours faire de l'inédit, mais il suffit de le regarder d'un peu près pour voir qu'il ne change guère dans l'exercice de ses manies, dans les prétentions de son orgueil et dans la poursuite de ses plaisirs.

*
* *

Au seuil de la Révolution, le monde du théâtre ne pouvait échapper à la contagion des idées nouvelles que les trois ordres de la nation étaient presque unanimes à adopter, les deux premiers par générosité et naïveté, le tiers par intérêt. Quant aux comédiens qui, malgré la faveur dont ils jouissaient auprès du public, formaient encore une classe sociale inférieure, ils souffraient de leur état ; il leur était dur, après avoir incarné des rois, des héros et des dieux, de se retrouver, le rideau tombé, sur la terre, au-dessous du commun des mortels, d'y ramasser des applaudissements ne s'adressant qu'à leurs talents ou à leurs rôles, et de sentir toujours leurs personnes tenues à distance, dans une atmosphère de mépris plus ou moins bienveillant. Puis donc qu'on parlait de tout changer ou de faire régner sur la société régénérée l'égalité et la liberté, ils eussent été des êtres extraordinaires s'ils n'avaient pas donné à ces mots solennels le sens que tant de Français leur attribuent encore ; s'ils n'avaient pas vu dans la poursuite de l'égalité un moyen pour dépasser leur niveau, et dans la conquête de la liberté le pouvoir, saisi par quelques-uns, de tracasser et de tyranniser les autres. Pour quiconque a puisé dans l'expérience de la vie si peu que ce soit de scepticisme et de philosophie, c'est une joie de constater à quel point, en ces temps d'emphatiques fringales, le monde des théâtres est tout de suite mis en appétit. Quoi d'étonnant à cela ? Une grande tragédie ne va-t-elle pas se jouer ? les cabotins envahissent la scène ; et jusqu'à la fin ils tiendront un rôle ; seulement ce ne sera pas toujours celui qu'ils auront choisi au début. La toile se lève, regardez ! Voici M^lle^ Contat assistant, au bras du futur chancelier Pasquier, à la prise de la Bastille ; elle se donne le plaisir de frissonner un peu en

Digitized by Google

entendant quelques vrais coups de canon. Voici, jouant au soldat près du Théâtre Français et se croyant dans un camp retranché, les acteurs Naudet, Dugazon, Saint-Prix. Le premier est improvisé colonel, les deux autres, capitaines; capitaine aussi le danseur Vestris. Des comédiens officiers, quelle revanche! D'aucuns en sont enivrés, tel Bordier, le comique des Variétés qui, se prenant pour un chef de guerre, se met à faire de la propagande révolutionnaire par le fait, soulève une émeute à Gisors, saccage à Rouen une chapelle, l'hôtel de l'Intendance et les bureaux de l'octroi. Malheureusement pour lui sa montre avance; il est parti trop tôt : il se fait prendre et pendre par des gens à qui, avec un peu plus de patience, il aurait fait couper le cou.

La subite importance que prennent les gens de théâtre surprend d'abord un peu; la routine et le bon sens bourgeois s'inquiètent de cette étape si vite franchie; la blague parisienne s'en amuse; mais les auteurs dont ils interprètent les œuvres et les théoriciens de l'égalité à qui ils fournissent des occasions de pérorer soutiennent leurs prétentions. Ils poursuivent leur pointe, s'affilient aux sociétés patriotiques, s'insinuent dans les clubs, présentent des adresses; et après maintes controverses et polémiques où s'affirment l'outrance des passions et la confusion des esprits, attaqués par l'abbé Maury et Camille Desmoulins, défendus par le comte de Clermont-Tonnerre et par M. de Robespierre, ils enlèvent enfin d'assaut la dignité de citoyens français.

Les voilà entrés dans le droit commun, et c'est justice. Mais ils n'ont pas soutenu victorieusement la lutte contre les privilèges pour en tolérer chez eux. Sus à l'aristocratie du théâtre!... Ainsi parlent les acteurs qui n'appartiennent pas aux scènes privilégiées. Les écrivains dramatiques, M. de la Harpe en tête, réclament avec eux la liberté absolue sur la ruine du privilège. L'occasion est belle pour Joseph de Chénier d'enfler la voix et de faire le pédant; il n'a garde de la laisser échapper. Il dénonce les inquisiteurs de la pensée, traite les censeurs d'eunuques; et sa violence ne détonne pas en un temps où l'indignation sur tout et à propos de tout est de rigueur, et où les raisons se traduisent par des injures.

Digitized by Google

Aussi bien l'auteur de *Charles IX* a sur le cœur l'opposition faite à son drame et le jugement porté sur lui après lecture dans un salon : « Personne n'a été ému, beaucoup ont bâillé, et tous se sont écriés que c'était admirable. »

Auteurs et comédiens croient avoir partie gagnée. N'ont-ils pas la liberté sans contrôle ? Ne peuvent-ils pas tout penser et tout dire ? Ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'ils ne sont libres que de partager et d'exprimer les idées à la mode. On s'est mis à manger du curé; qu'elle leur plaise ou non, il leur faût servir cette nourriture au public. On a soulevé contre Marie-Antoinette la haine imbécile des tape-dur : le chanteur Lainé reçoit à travers la figure des pommes cuites et des paquets de verges pour avoir voulu faire applaudir ce vers :

Chantons, célébrons notre reine.

La tyrannie du parterre prélude à toutes celles qui vont venir.

Le monde des théâtres se le tient pour dit; et il s'efforce de plaire aux maîtres que la Liberté par un grand L lui a donnés. Il suit avec prudence l'évolution de l'esprit public, hurlant contre la reine à pleine voix, mais, lorsqu'il s'agit du roi, mettant une sourdine, le ménageant aussi longtemps qu'on l'aime encore, et diminuant progressivement la dose de ce reste d'égards, dans la proportion où, sous la poussée du fanatisme révolutionnaire, il sent baisser ce traditionnel et séculaire amour.

*
* *

Moyennant quoi il triomphe. En 1791, le nombre des théâtres a triplé à Paris; et leurs répertoires de circonstances attisent les passions, exaltent les enthousiasmes. Et de même que dans une terre saturée de ferments, empoisonnée d'herbes folles, surgit çà et là une plante utile, une belle fleur, de grands artistes s'élèvent au-dessus de cette mêlée de cabotins, empêchent le grand art de disparaître et le régénèrent. C'est l'époque des Collot d'Herbois, mais c'est aussi celle des Méhul et des Talma. La sève puissante, révélatrice de nouvelles destinées, qui circule dans les veines de la nation

Digitized by Google

infuse au théâtre une vitalité nouvelle ; des réformes de diction, de costumes, de mise en scène remettent en valeur les chefs-d'œuvre de nos grands classiques ; et l'emphase naturelle à la scène fait excuser et parfois presque admirer des phraséologies et des outrances qui se réclament d'un patriotisme exaspéré.

Il faut d'ailleurs reconnaître que jamais temps ne fut plus propice aux effusions dramatiques. La Révolution est un drame à sentiments compliqués où tout ce qu'il y a d'excessif et de théâtral dans l'âme humaine a pu se donner carrière ; il est donc naturel qu'elle ait enthousiasmé le monde grandiloquent des auteurs et des comédiens. On avait tellement besoin de frémir et de faire frémir qu'on applaudit fort sérieusement cette tirade débitée par l'acteur Dorfeuille au lendemain de la mort de Mirabeau : « Frémissez, ennemis de la France ; frémissez, fauteurs de l'antique esclavage ; frémissez, serpents de l'aristocratie ! »

Ce Dorfeuille devait bientôt faire apprécier à coups de mitraille les douceurs de la liberté à de malheureux Lyonnais coupables de n'avoir pas à son gré suffisamment frémi.

On n'en est pas encore là ; mais il est déjà dangereux de rester froid devant l'éloquence de Caïus Gracchus et d'applaudir ce qu'on croit être une allusion désobligeante aux poètes juchés sur la cimaise politique, aux Chenier et aux Palissot : le *Ça ira* étouffe les bravos et la pièce est supprimée.

Nous sommes en 1792 ; l'agitation augmente. Voici venir la semaine sainte et les fêtes de Pâques ; les ennemis de l'inquisition de la pensée s'indignent parce que deux théâtres seulement sont restés ouverts. N'est-il pas temps d'empêche le fanatisme de tendre des pièges à l'ignorance ? Que n'oppose-t-on à l'office des Ténèbres des représentations de la « Mort de César » ? Celle de Socrate serait réservée pour le Vendredi saint et, pour le jour de Pâques, une pièce nationale dont la recette serait offerte aux quarante soldats de Châteauvieux. *Risum teneatis?...* Eh ! non, il n'y a pas là de quoi rire. Ces niaiseries grotesques sont les fumées qui montent du volcan qui gronde : l'éruption est proche, la

Digitized by Google

voici... et ce n'est pas un fleuve de laves qui va couler, c'est un fleuve de sang. Aux idéologues encore bercés par leurs rêves les massacres de septembre sonnent un affreux réveil, cependant que les vrais patriotes, se détournant de ces horreurs, courent aux frontières et font violence à la victoire.

A Paris l'on commence à trembler. Le canon de Valmy a déchiré la nuée : un rayon de glorieux soleil a passé ; mais tout de suite le ciel à nouveau s'assombrit. Au cours de la soirée offerte par Talma à Dumouriez la flamme des bougies a dû baisser tout à coup et la foule des intellectuels papillonnant dans les salons décorés à l'antique s'arrêter blême d'épouvante, alors qu'apparaissait, coiffée de son madras rouge, la tête hideuse de Marat. Dans un milieu encore policé et qui cherchait à se raisonner, à se rassurer, à sourire, c'était l'irruption effrayante de la brute. Décidément le temps n'était plus à la comédie : les acteurs italiens de Feydeau demandaient leurs passeports.

* * *

Et la Terreur était venue ; notre pauvre petite Terreur qui a duré deux ans à peine, n'a pas fait tomber sous le couteau de la guillotine plus de trois mille têtes et ne s'est offert que de temps en temps la distraction de quelques noyades, mitraillades et autres menus plaisirs. Combien elle doit faire pitié aux grands artistes en fusillades, en supplices et en tortures qui, depuis cinq années, sans avoir le prétexte ni l'excuse de la guerre partout allumée, boivent le sang de la malheureuse Russie, en sont toujours altérés, et font journellement la preuve des progrès constants de l'humanité sur la voie de la folie, de la tyrannie et de la férocité !... Mais revenons à nos auteurs et à nos comédiens.

Ni plus ni moins que les autres citoyens, ils furent invités à savourer les bienfaits de la Liberté enfin tout à fait conquise. Comme entrée de jeu, les voilà tout d'abord replacés sous le joug de la censure. Et quelle censure ! celle qu'imposait la toute-puissante fantaisie des énergumènes.

Ceux-ci, qui vont terroriser la Convention et l'entraîner

Digitized by Google

aux excès sous l'empire de la peur, ne sont pas hommes à ménager les gens de théâtre. Danton, plus méprisant qu'un seigneur d'ancien régime, les traite de « misérables comédiens ». C'est en vain que Laya, qui voudrait faire représenter son *Ami des Lois*, y est autorisé par l'Assemblée qui légifère aux Tuileries. Celle qui siège à l'Hôtel de Ville impose son veto ; et au surplus, parce qu'en voilà assez et qu'il faut qu'on obéisse, elle décrète la fermeture temporaire immédiate de tous les théâtres. *Sic volo, sic jubeo ;* c'est la devise des femmes nerveuses, des enfants gâtés et des autocrates révolutionnaires, êtres capricieux, un peu fous, qui consciemment ou non se plaisent à persécuter et à faire souffrir.

Ne croyez pas que le procès de l'infortuné Louis XVI va tellement absorber les esprits qu'on laissera auteurs et acteurs en paix. Le Vaudeville a fait paraître le 3 janvier 1793 une comédie, la *Chaste Suzanne,* où les « Défenseurs de la République » ont relevé des allusions criminelles applaudies par les valets de la ci-devant cour. La Commune va d'abord assister à la tragédie du 21 ; puis, le 29, elle défère à son comité de police les auteurs de la comédie, Radet, Barré et Desfontaines, lesquels n'ont d'autres ressources que de soumettre humblement leur pièce au jugement de quatre jacobins siégeant gratis au balcon. Et dès lors le répertoire ancien, aussi bien que le contemporain, est mis au régime de l'arbitraire le plus cocasse. Les maîtres du Peuple souverain exigent que l'on remplace Monsieur par Citoyen, marquis par Damis et baron par Cléon. C'est la pudibonderie sans culottes, comparable, tant il est vrai que les extrêmes se touchent, à celle qui, dans certaines institutions de jeunes filles, met tambour à la place d'amour. Heureusement pour lui, Corneille est mort ; car pour avoir écrit Cinna on l'accrocherait à la lanterne ; Racine, qui s'est permis de faire faire un présent aux rois par la colère céleste, est vu d'un fort mauvais œil. Molière est véhémentement soupçonné d'être un affreux aristocrate ; on expurge *Tartuffe* et le *Misanthrope* qui, arrangés au goût du jour, font amende honorable entre les bustes de Marat et de Lepeletier. Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui ne reçoive son paquet :

Digitized by Google

n'a-t-il pas écrit *Mérope*, *Zaïre*, *la Mort de César*, et d'autres œuvres encore entachées de l'esprit le plus rétrograde? Les malheureux acteurs suent de peur lorsqu'ils entrent en scène; les auteurs s'essouflent en tirades d'un civisme échevelé; et plus d'un regrette tout bas le temps où l'on n'avait à craindre que les observations courtoises de MM. les gentilshommes de la Chambre et les sifflets inoffensifs du public.

Vains regrets! Il s'agit de hurler avec les loups afin de n'être pas mangé par eux. Le monde des théâtres est sous le joug d'autorités avec lesquelles il ne fait pas bon discuter; elles ordonnent des représentations gratuites, offertes à la populace qui brise les banquettes, casse les vitres, arrache les tentures, défonce les planchers. C'est toute une série d'étonnants galas où, après avoir entendu quelque pièce en *us*, Gracchus, Fabius, Spartacus, Regulus ou Brutus, ou s'être esclaffée des cabrioles ordurières exécutées par le pape, les cardinaux, les curés et les nonnes, ou bien avoir pleuré à la *Mort de Marat* ou applaudi à son *Entrée dans l'Olympe*, une foule trépidante, secouée par de redoutables crises nerveuses, chante, crie, verse des larmes, danse en rond comme en délire. Au milieu de toutes ces folies, des œuvres patriotiques mettent, çà et là, une note de beauté et des sentiments vrais relèvent les âmes, font palpiter noblement les cœurs, sous les strophes ardentes de la *Marseillaise*.

*
* *

Le monde des théâtres n'en est pas moins victime d'une croissante tyrannie qui le prive de toute initiative et lui enlève toute sécurité; force lui est de se plier aux exigences les plus insupportables.

Le Comité de Salut Public interdit la *Paméla* de François de Neufchâteau parce qu'elle est une fille noble; vite, l'auteur en fait une roturière et croit sa pièce sauvée. Le malheureux! il a, au quatrième acte, écrit ces deux vers, dont il croit innocente la parfaite platitude :

> « Ah! les persécuteurs sont les seuls condamnables,
> Et les plus tolérants sont les plus raisonnables ».

Digitized by Google

Parler de tolérance! Mais c'est un crime inexcusable; Robespierre et sa cour s'empressent de le punir: le théâtre de la Nation est fermé; François de Neufchâteau et tous les interprètes de Paméla sont jetés en prison.

Comment respirer sous un pareil régime? Il n'y a qu'un moyen, c'est de s'aplatir, et de renchérir si possible sur les articles du journal de la Montagne.

L'Opéra flatte les sans culottes en donnant une grande fête en l'honneur de leurs idoles Marat et Lepeletier; mais il commet l'imprudence de monter *Œdipe à Colone*. Halte-là! Œdipe était un prince, et qui pis est, un roi.

L'Opéra a de la chance d'en être quitte pour l'interdiction d'une pièce aussi liberticide. Aussi redouble-t-il de civisme afin de ne plus recevoir sur les doigts et d'obtenir si possible quelque argent. Les spectateurs n'ont plus le choix qu'entre l'*Inauguration de la République française*, la *Journée du 10 août* et, parce qu'on se croit toujours romain, l'inévitable *Brutus*. Ainsi l'ordonnent les maîtres de l'heure.

Pour tous ces amis de la liberté qui se déchirent et se proscrivent les uns les autres, l'idéal serait de ne conserver qu'un seul théâtre dans lequel on ferait à loisir l'éducation du peuple, et de supprimer tous les autres. En attendant on ferme, on emprisonne à tort et à travers et, pour renforcer la censure, on la rétablit légalement. C'est au citoyen Payan-Dumoulin, ami et créature de Robespierre et futur directeur des Contributions directes, que sont confiés les ciseaux d'Anastasie. Il les manie avec autant d'énergie que d'incompétence; et devant lui tremblent les pauvres auteurs mutilés. Le citoyen Chenier, hier encore si arrogant et si pontifiant, est traité de contre-révolutionnaire déguisé. Affolé, sentant sa tête osciller sur ses épaules, il fait devant Barère, afin d'éviter le sort qui attend son génial et infortuné frère, brûler le manuscrit de son *Timoléon*.

En présence d'une pareille anarchie il importe vraiment assez peu que la Convention ait reconnu solennellement la propriété littéraire. Il s'agit bien de propriété et de légalité! la peur seule est maîtresse. « Du sang, et non des lois! » crie le député Albitte... La Harpe a beau coiffer le bonnet

Digitized by Google

rouge : on l'enferme, et il n'est délivré qu'en thermidor ; Beaumarchais est en exil ; la Montansier est en prison ; les écrivains et les artistes sont surveillés et dénoncés par des confrères et des camarades qui se sont hissés aux premiers rangs de la démagogie, les Fabre d'Églantine, les Collot d'Herbois, les Parein, les Ronsin.

Comment auraient-ils le temps et le courage de travailler ? La littérature baisse, l'art s'encanaille ; on ne songe qu'à vivre et ce n'est pas facile : on est suspect lorsqu'on a oublié sa cocarde, suspect lorsqu'on est malade, suspect lorsqu'on s'appelle de l'Horme, alors même qu'on arbore un grand D. Des gages ! il faut donner et redonner des gages. Mais comment faire ? Monvel monte dans la chaire de l'église Saint-Roch et y nie l'existence de Dieu. Imprudence ! Robespierre s'est déclaré spiritualiste. Dugazon, devenu aide de camp du général Santerre, parade à cheval au premier rang lors du supplice de la reine ; mais il s'oublie à plaisanter le dieu Marat, ce qui lui vaut vingt-quatre heures de cachot, « correction fraternelle et méritée » ; Talma, Luys, Molé, Beaulieu, afin de n'être pas inquiétés, s'efforcent de montrer qu'ils n'ont pas d'ennemis à gauche et se préparent ainsi pour plus tard une réputation exagérée de jacobinisme.

Tous ceux-là cherchent à s'en tirer avec des blasphèmes, des parades et des paroles ; mais d'autres vont plus loin et se font les missionnaires de la Terreur dans toute la France : tel le citoyen Trial, enfant de chœur à la piété candide, puis chanteur à la Comédie italienne, enfin commensal de Maximilien et pourvoyeur du Tribunal révolutionnaire ; tel le citoyen Brisse, mauvais cabotin ambulant qui devient maire sans culotte de Nancy ; tels Grasset, Fusil, Dorfeuille dont les noms restent attachés aux épouvantables tueries qui suivent la prise de Lyon par les troupes de la Convention ; tel encore Grammont qui, entré à la Comédie française par la protection de Marie-Antoinette, s'en vient hurler des injures au bas de l'échafaud où sa bienfaitrice va mourir. Sans doute beaucoup paieront de leur tête une passagère et abominable fortune ; mais il en est qui survivront à la tempête et, sortis du bain de sang, deviendront des révolutionnaires

Digitized by Google

nantis, de bons bourgeois, des hommes considérés. Dufresse mourra général, baron de l'Empire, voire même chevalier de Saint-Louis; Bourault-Malherbe, impresario jacobin du théâtre Molière, sera sous la Restauration un Monsieur pacifique et cossu, enrichi par l'entreprise des boues et vidanges de Paris et propriétaire des plus beaux jardins de la capitale. Étrange époque, en vérité, où l'on peut dire que tout arrive, même et surtout l'invraisemblable ; où la Comédie française, écrouée aux Madelonnettes, y reçoit un accueil enthousiaste de la fine fleur de la noblesse ; où l'on voit un maréchal disputer à un comique la charge de balayer le dortoir, où Mlle Contat se fait applaudir en chantant :

« Je vais monter sur l'échafaud
Ce n'est que changer de théâtre » ;

où une actrice de Feydeau, pauvre fille perdue, Marie-Anne Leroy, mêle son sang à celui d'une princesse de Chimay, d'un duc de Clermont-Tonnerre, d'une princesse de Monaco.

* * *

On en avait tout de même assez : le 9 thermidor éclata ; il fut une réaction de la peur. Or la peur n'est pas tendre ; les coupeurs de tête en surent quelque chose. On n'osa d'abord rien dire, car la guillotine fonctionnait toujours. Puis il y eut une relâche, un apaisement ; on respira ; enfin lorsque l'on eut compris que la Terreur était finie, ce fut contre elle une explosion de colère, et le monde des théâtres suivit, comme toujours, les mouvements de l'opinion. C'est l'époque des pièces sentimentales, des allusions violentes, des impromptus aux couplets vengeurs, tragédiens et comédiens s'apitoyant à l'envi sur les angoisses disparues et jurant d'exterminer les bourreaux tandis que les spectateurs jettent à bas le buste de Marat et mettent à sa place, après l'avoir sommairement époussetée, quelque vieille effigie de Jean-Jacques trouvée dans les cintres. Les cabotins terroristes sont à leur tour terrorisés ; Dorfeuille est jeté dans la Saône ; Trial affolé, se suicide ; et ceux de leurs camarades qu'on

Digitized by Google

accuse à tort ou à raison d'avoir eu des relations avec Fouquier-Tinville sont hués, molestés, et se terrent, en proie à l'épouvante.

L'établissement du Directoire donne le signal d'une réaction jacobine ; car les thermidoriens vainqueurs des sans culottes n'entendent pas se laisser prendre par les anti-révolutionnaires le pouvoir qu'ils ont conquis. Le 18 fructidor ouvre une nouvelle ère de violences, moins sanglantes mais encore bien odieuses ; et les théâtres, soumis à une surveillance policière plus étroite que jamais, sont avertis de ne point scandaliser les oreilles républicaines ; Feydeau, considéré comme un repaire de chouans, et d'autres théâtres qualifiés de muscadins sont fermés ; car les régimes peuvent changer et les partis s'entre-déchirer, tous entendent toujours la liberté des théâtres de la même façon. Ne faut-il pas, pour l'instant, épurer les mœurs par la propagande des idées républicaines, et n'est-il pas vrai que

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure ?

Les arrêtés directoriaux, les circulaires ministérielles, les rapports de police se font les fiévreux interprètes de cette vérité.

Cependant le gouvernement est faible, déconsidéré ; il a de moins en moins le prestige que donnent l'audace et la volonté ; il s'épuise en efforts impuissants pour s'imposer en dépit de la désaffection dont il se sent l'objet ; et d'ailleurs l'anarchique tourbillon de plaisir qui s'est déchaîné sur le pays l'entraîne lui-même. On a assez souffert ! On ne veut plus penser à rien, croire à rien ; on veut jouir ; et si l'on tolère encore les déclamations pédantesques, les fêtes prétentieuses et l'étalage des solennités à principes, on se cache de moins en moins pour en bâiller ou pour en rire. A la fête de la Vieillesse on préfère Séraphin et Franconi ; l'on se presse dans ces lieux de plaisirs qu'on appelle des thyases et que nous nommons des dancings ; on recherche à Tivoli les distractions que prodigue aujourd'hui Luna Park ; et si l'on va au théâtre, c'est moins pour se former le cœur et l'esprit que pour se réjouir l'œil en contemplant l'ambassadeur ottoman

Digitized by Google

assis entre les sourires de Mme Tallien et de Mlle Lange.

Le monde du théâtre a peine à se tenir en équilibre entre l'arbitraire effaré du pouvoir et les caprices gouailleurs du public. Il voudrait bien satisfaire un chacun et il craint de déplaire à tout le monde ; c'est pourquoi, malgré l'adoucissement des mœurs politiques et la sécurité relative qui en résulte, grands et petits spectacles, auteurs, acteurs, directeurs, souffrent d'une grande misère.

Aussi bien, l'on peut dire que, depuis la prise de la Bastille, ils n'ont pas cessé d'en souffrir. La Révolution n'a pas réalisé les enthousiastes espérances qu'ils avaient fondées sur elle. Elle ne leur a pas apporté la liberté ; elle les a plongés dans un continuel état d'incertitude et d'inquiétude, aussi nuisible au perfectionnement de l'art qu'à l'éclosion des talents ; et ni à leurs propres yeux ni aux yeux du public elle n'a relevé et réhabilité entièrement l'état de comédien. A la fin du Directoire ils éprouvent, eux aussi, cette soif d'ordre et de discipline qui ne pouvait se satisfaire que par l'appel au soldat. C'est au gouvernement sauveur du Consulat que le monde des théâtres a dû, dans la société nouvelle enfantée dans le trouble et la douleur, façonnée par la victoire et par la gloire, une place qui bientôt fut importante et qui depuis... Mais c'est au Consulat que s'arrête le livre de M. Jacques Hérissay.

*
* *

Ce livre, Messieurs, je n'ai fait que l'effleurer, qu'évoquer dans le vent de ses pages hâtivement tournées mes souvenirs et ma pensée. Suis-je ainsi parvenu à vous convaincre de l'intérêt que présente un ouvrage rempli de faits, puissamment documenté, écrit toujours avec clarté, souvent avec esprit, parfois avec éloquence et émotion, et promenant son lecteur au travers d'une histoire dont le moindre détail est passionnant ? Permettez-moi de l'espérer, et aussi que, en considération du travail difficile qu'il m'a fallu dépenser pour serrer au plus près ce discours, vous me pardonnerez de l'avoir fait si long et en même temps si incomplet.

Angerville-la-Campagne, Avril 1923.

Digitized by Google

LE PROBLÈME

DU

LOGEMENT DE L'OUVRIER AGRICOLE

COMMUNICATION DE M. PIERRE DE VIEL-CASTEL

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE CRÉDIT IMMOBILIER DE L'EURE

Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été invité à participer aux travaux de votre compagnie ; jusqu'ici, la tradition voulait que le soin de présenter des rapports aux séances générales fût réservé aux personnalités les plus qualifiées de notre département ; cette tradition a été rompue, aujourd'hui, en ma faveur ; je dois m'en excuser et reconnaître que toute exception confirme la règle.

Aux mérites qui me manquent, veuillez suppléer par votre bienveillante indulgence.

En traversant les villages de notre département, vous avez dû parfois éprouver un profond sentiment de tristesse, à la vue des vieux logis abandonnés, vous avez dû ressentir la grande mélancolie qui se dégage des vieilles maisons en ruines. Ici, c'était un ancien logement converti en étable, là, c'était une maison dont les portes et les fenêtres avaient été arrachées comme pour faciliter au vent et à la pluie leur œuvre de destruction ; c'est en vain, qu'au printemps, la nature couvre de ses parures les trous béants des murs et des toitures, murs de pisé et toits de chaume s'effondrent, les vieux logis disparaissent. Quels souvenirs, cependant, ils

Digitized by Google

évoquent en nous, eux qui, depuis des siècles, ont vu naître les plus rudes travailleurs de notre terre normande, eux qui ont vu grandir les plus vaillants défenseurs de notre Patrie !

Arrêtez-vous dans un de nos villages et demandez à ceux qui l'habitent quel rapport existe entre la diminution de la population et l'abandon des vieux logements ; l'un d'eux vous expliquera que les maisons sont abandonnées parce que le village se dépeuple, un autre vous affirmera que le village se dépeuple parce qu'il n'y a plus assez de logements : ne cherchez pas à savoir lequel a raison, tenez pour exacte chacune de ces affirmations et considérez seulement le fait que dans certains villages le nombre des logements est insuffisant, et que les ouvriers agricoles sont les premiers à en souffrir.

A cette situation, il faut remédier ; elle risque de rendre parfois difficile le recrutement de la main-d'œuvre agricole et surtout elle a une répercussion certaine et extrêmement grave sur la formation et le développement des familles agricoles.

La question du logement, l'expérience en est faite, contrarie, retarde, empêche trop souvent la constitution de foyers nouveaux ; cette considération est suffisante pour retenir l'attention de ceux qui, comme vous, s'intéressent aux questions sociales, en poursuivent l'étude et cherchent ardemment à leur trouver des solutions pratiques et immédiates.

Dans les villes, dans les centres industriels, de gros efforts sont faits pour créer ou améliorer les logements ouvriers ; qu'adviendra-t-il si, dans nos villages, pareil effet n'est tenté ? Les ouvriers agricoles auront un prétexte de plus pour déserter les campagnes. A l'attrait que la ville leur offre, s'ajoutera pour eux l'espoir de trouver plus facilement un logement, et vous conviendrez que ce serait assurément un moyen efficace de les retenir à la terre que de leur assurer, dans les villages, des logements salubres et spacieux.

Avant d'examiner les conditions particulières dans lesquelles se présente la question du logement des ouvriers agricoles, et d'en indiquer les solutions possibles, une observation d'ordre général s'impose ; il faut la faire et la retenir.

Digitized by Google

En raison des prix actuels d'entretien et de construction des maisons d'habitation, il est impossible de concevoir la création de logements ouvriers sans prévoir les charges financières très lourdes qu'elle entraîne. Une telle opération ne peut être entreprise qu'en considération de son importance, au point de vue moral, social, national.

La question du logement ouvrier intéresse, au premier chef, la collectivité ; c'est à elle à en poursuivre la solution ; c'est à elle à supporter le poids des charges financières qu'elle entraîne ; c'est l'État, le Département, la Commune, ce sont donc les contribuables qui devront faire l'effort financier nécessaire et indispensable, parce que, créer des logements ouvriers, c'est lutter contre l'insalubrité des taudis, contre la promiscuité et l'immoralité des logements encombrés, c'est lutter contre les ravages de la mortalité infantile, c'est enfin donner un peu de bonheur à ceux qui en manquent.

Et cependant, aujourd'hui encore, un trop grand nombre des membres de nos Assemblées Départementales ou Municipales ne comprennent pas l'impérieuse nécessité d'améliorer le logement ouvrier, ils hésitent devant les charges à imposer aux contribuables : l'opinion publique doit sur eux exercer son action.

Limitons aujourd'hui l'étude de la question du logement ouvrier à celle du logement des ouvriers agricoles dans nos campagnes, nous examinerons les conditions dans lesquelles elle se présente dans notre département, nous signalerons les besoins à satisfaire, les réalisations à poursuivre.

En ce qui concerne le logement des ouvriers agricoles dans les fermes, il semble superflu d'émettre le vœu que toutes les améliorations possibles leur soient apportées ; les cultivateurs de notre département s'efforcent de le faire, également soucieux d'assurer à leur personnel un logement convenable et de lui donner une bonne nourriture. Bornons-nous à souhaiter qu'ils persévèrent dans cette voie, il y va d'ailleurs de leur intérêt.

Ce sont surtout les ouvriers logés hors des fermes qui se heurtent parfois à de sérieuses difficultés pour trouver un logement, ce sont les ouvriers chargés de famille qui se plai-

Digitized by Google

gnent trop souvent de ne pas pouvoir se loger, c'est à cette catégorie si intéressante et si utile d'ouvriers agricoles qu'il faut pouvoir assurer un foyer.

Que doit être leur logement, quelles conditions doit-il remplir, comment doivent-ils en jouir ?

Le logement doit comprendre une maison d'habitation avec ses dépendances : hangar, cellier, clapier, poulailler, etc. ; un jardin doit l'entourer pour permettre la culture des légumes ; l'alimentation en eau doit être assurée à proximité de la maison.

Dans celle-ci, quatre pièces au moins : la cuisine et trois pièces habitables, une pour les parents, une pour les filles, et une pour les garçons.

La maison doit enfin remplir toutes les conditions de salubrité désirables.

L'ouvrier agricole doit pouvoir jouir de son habitation, soit comme locataire, soit comme propriétaire.

Il demandera à louer son logement, pour conserver son indépendance, s'il n'a pas l'intention de se fixer dans une commune ou s'il n'a pas l'argent nécessaire pour acheter sa maison ; il demandera, par contre, à acquérir une maison si ses moyens le lui permettent et s'il veut s'établir définitivement dans une localité.

Aux besoins des uns et des autres, il faut pouvoir satisfaire, aux uns il faut offrir des logements en location, aux autres il faut faciliter l'acquisition de leur maison.

Nous pouvons en conclure que la question du logement des ouvriers agricoles dans notre département sera bien près d'être résolue, si nous pouvons, dans n'importe quelle localité où le besoin s'en fait sentir, donner aux ouvriers agricoles des logements en location, si nous pouvons faciliter dans n'importe quelle commune l'acquisition d'une maison dont un ouvrier désire devenir propriétaire.

La création de tous ces logements sera réalisée, soit par la restauration et l'aménagement d'habitations anciennes, soit par de nouvelles constructions.

Tel est le programme à remplir. Sa réalisation est possible, elle est déjà commencée.

Digitized by Google

Avant la guerre, la pénurie de logements ne se faisait pas trop sentir grâce au concours de ceux qui, considérant l'acquisition et la location de maisons comme un placement avantageux, construisaient ou achetaient des maisons pour les louer. Aujourd'hui, ils ont abandonné ce genre de placement, ils ne le trouvent pas assez rémunérateur; il ne leur offre plus la même sécurité. Les mesures législatives prises à l'égard des propriétaires, dictées sans doute par les circonstances, en sont, en partie, la cause. Dans nos villages, nombreux sont les propriétaires qui, pour éviter de continuelles difficultés avec leurs locataires, renoncent à louer leurs maisons, ne les entretiennent pas, et préfèrent les vendre, les désaffecter ou les laisser tomber en ruines... Il ne faut pas compter sur eux pour parer à l'insuffisance des logements dans nos campagnes.

Envisager la formation d'une Société Immobilière, dans le but d'entreprendre la création de logements dans les villages, est également impossible. Une telle société ne pourrait même pas se constituer, elle devrait pour avoir des capitaux émettre des obligations, et aucune prévision, même la plus optimiste, ne lui permet d'espérer la réalisation de bénéfices suffisants pour payer seulement l'intérêt de ses obligations.

Aussi bien, n'est-il possible de chercher à établir un programme quelconque d'aménagement ou de construction de logements ouvriers sans avoir la certitude, non seulement d'avoir les capitaux nécessaires à sa réalisation, mais encore de les avoir dans des conditions exceptionnelles de bon marché. Il faut pouvoir disposer de capitaux empruntés à un taux d'intérêt très réduit, amortissables dans une longue période d'années. Il est indispensable que ces conditions soient remplies, sinon il n'y a rien à tenter.

Le prêteur qui fournira des capitaux dans des conditions aussi exceptionnelles fera une bonne action, mais une mauvaise affaire; il devra uniquement considérer l'emploi qui se fera de ces capitaux, l'importance du progrès social qu'ils permettent de réaliser, il devra consentir un sacrifice. Un seul prêteur pourra le faire : l'État.

Le législateur le lui a imposé, estimant à bon droit qu'il

Digitized by Google

était amplement justifié; il a prévu une somme de 300 millions qui, prêtée au taux réduit de 2 ou de 2,50 p. 100 et amortissable en vingt-cinq ou quarante années, devait être exclusivement employée à la création de logements ouvriers.

Le législateur a exigé le remboursement intégral des capitaux prêtés, il a fixé les conditions dans lesquelles ceux-ci doivent être employés, ces conditions ont fait l'objet de lois réunies sous le titre de Lois sur les Habitations salubres et à bon marché.

C'est dans l'application de ces lois que nous chercherons et que nous trouverons la solution du problème spécial que nous étudions aujourd'hui, le problème du logement des ouvriers agricoles dans nos campagnes. Seule, l'application de ces lois nous permettra de bénéficier des avantages financiers prévus par le législateur, seule elle peut nous assurer la disposition des capitaux nécessaires à la solution du problème.

L'examen rapide des dispositions contenues dans les Lois sur les Habitations à bon marché nous fera voir successivement la nature des opérations à entreprendre, les moyens financiers qui en assurent la réalisation et les organismes chargés de leur exécution.

I. *Conditions requises pour bénéficier des dispositions législatives en faveur des habitations ouvrières.* — Pour bénéficier de ces dispositions, les conditions suivantes sont exigées :

1° Les logements construits ou aménagés, donnés en location ou dont l'acquisition est facilitée, doivent exclusivement être destinés à des personnes peu fortunées, notamment à des travailleurs vivant de leurs salaires.

2° La valeur locative ou le prix de revient des immeubles ne doivent pas dépasser des maxima fixés par la loi.

3° La salubrité des logements doit être constatée par un certificat délivré par le Comité de Patronage des Habitations à bon marché.

Une maison remplissant toutes ces conditions rentre dans la catégorie des maisons dites : « Habitations salubres et à bon marché ».

Digitized by Google

Constatons tout de suite que les logements dont nous prévoyons la création en faveur des ouvriers agricoles peuvent remplir toutes ces conditions.

II. *Quelles opérations permet de réaliser l'application des lois sur les habitations à bon marché?* — L'application de ces lois autorise l'acquisition ou la construction, la location ou la vente d'habitations ainsi que de leurs dépendances, elle permet de consentir des prêts hypothécaires individuels aux ouvriers désireux d'acheter ou de construire leurs maisons d'habitation, elle permet en somme d'entreprendre toute opération susceptible d'assurer la création de logements pour les ouvriers agricoles dans nos campagnes.

Aucune restriction n'est faite sur l'emplacement à choisir pour les constructions, les logements peuvent être isolés ou groupés, les maisons peuvent être collectives ou individuelles, elles peuvent être louées ou vendues, une grande liberté d'action est accordée suivant la nature des besoins à satisfaire.

III. *Dispositions financières des lois sur les habitations à bon marché?* — L'État, comme nous l'avons indiqué, est le grand bailleur de fonds, mais il n'est pas le seul. Le législateur n'a pas voulu que l'État supportât seul les dépenses qu'entraîne la création de logements ouvriers, il a limité la participation financière de l'État à une proportion, qui varie de 60 p. 100 à 75 p. 100 sur le montant des travaux à réaliser, il a voulu que le surplus fût fourni par le département, la commune, les intéressés eux-mêmes, ou par un groupe de particuliers.

Ce sont là de sages dispositions; les capitaux prêtés par l'État étant confiés à ceux dont les propres intérêts sont également engagés, leur emploi sera judicieusement fait, les opérations ne seront pas entreprises sans contrôle, sans étude, sans opportunité certaine.

Le concours financier, indispensable, comme nous venons de le voir, du département, de la commune ou des particuliers se manifeste sous des formes variées. Les départements et les communes peuvent l'apporter soit en votant des subventions annuelles, soit en apportant une part du capital

Digitized by Google

engagé dans une opération, soit en donnant leur garantie au remboursement d'un emprunt, soit enfin en offrant gratuitement des terrains pour la création de logements ouvriers.

Quant aux particuliers ils peuvent souscrire des actions ou des obligations de sociétés spécialement constituées pour créer des logements ouvriers, telles que les Sociétés anonymes ou collectives d'Habitations à bon marché et les Sociétés de Crédit Immobilier.

Dans notre département, le Conseil général a déjà accordé son appui financier à l'Office public d'Habitations à bon marché et à la Société du Crédit Immobilier de l'Eure, — en revanche, seules, à ma connaissance, les villes de Louviers et de Vernon ont participé financièrement à la création de logements ouvriers. — Jusqu'ici aucune autre commune n'a suivi leur exemple, c'est aux communes cependant qu'il appartient de prendre l'initiative de ces créations.

Mais ne comptons pas, pour le moment du moins, sur le concours financier des communes rurales, sur le territoire desquelles nous voudrions créer des logements pour les ouvriers agricoles, leurs ressources sont trop modestes. Limitons nos aspirations à obtenir de l'État des ouvertures de crédit, du département sa garantie ou des subventions, des particuliers, leur souscription à des actions portant intérêt. A l'aide de toutes ces ressources nous aurons les moyens financiers suffisants pour entreprendre la création de logements ouvriers dans nos campagnes.

IV. *Organismes chargés de l'application des lois sur les habitations à bon marché.* — Ils sont de deux sortes : Établissement public ou Institutions privées.

Établissement public, c'est l'Office public départemental d'Habitations à bon marché, Institutions privées, ce sont les sociétés d'Habitations à bon marché et la Société de Crédit Immobilier.

Aux uns comme aux autres, l'État accorde des ouvertures de crédit.

Leurs attributions sont en partie les mêmes, elles leur permettent d'acquérir, de construire, de vendre ou de louer des logements.

Digitized by Google

A l'Office public sont réservées la création de cités-jardins, de groupements de logements dans les villes, la construction de maisons collectives ; l'Office peut créer des logements isolés, mais outre que leur gestion est difficile, il ne peut entreprendre cette création sans le concours financier des communes intéressées; concours qui, nous venons de le voir, est difficile sinon impossible à obtenir dans nos communes rurales. Alourdi par l'obligation de remplir de nombreuses formalités administratives, l'Office pourra s'intéresser aux logements ouvriers dans les campagnes, mais il trouvera surtout à exercer son action dans les villes.

Et nous arrivons à cette conclusion que pour assurer des logements aux ouvriers agricoles, nous devons principalement sinon exclusivement faire appel au concours d'Institutions privées, constituées sous la forme de Sociétés de Crédit Immobilier et de Sociétés d'Habitations à bon marché. L'une et l'autre nous permettent de réaliser notre programme, les premières en facilitant aux ouvriers agricoles l'acquisition de leurs maisons d'habitation, les secondes en permettant d'offrir aux ouvriers agricoles des logements qu'ils prendront en location.

Une Société de Crédit Immobilier a été créée dans notre département au mois de janvier 1914, elle a été constituée conformément aux dispositions de la loi Ribot du 12 avril 1906.

Son but est de faciliter aux travailleurs l'accession à la propriété, par l'acquisition de leur maison d'habitation. Il semble inutile d'insister sur la portée sociale de cette institution ; son œuvre est une œuvre d'affranchissement social qui, bien comprise, peut devenir une œuvre de pacification. Le travailleur, parvenant à la propriété de son foyer, éprouve un sentiment d'indépendance et de sécurité qui lui fait paraître sa tâche plus légère, il s'attache à sa maison, l'aménage, l'embellit, l'entretient avec soin, et donne à ses enfants le respect de la propriété, le goût de l'économie.

En l'espace de deux ans, la Société de Crédit Immobilier du département de l'Eure a facilité à 62 travailleurs l'accession à la propriété; sur ce nombre 21 étaient des ouvriers agricoles, aujourd'hui fixés dans leurs villages ; c'est ce résultat

Digitized by Google

qui m'a permis de vous dire que la réalisation d'un programme en faveur du logement des ouvriers agricoles était déjà commencée dans notre département.

La Société consent des prêts hypothécaires individuels à un taux qui varie de 3 à 3,50 p. 100 suivant le nombre d'enfants à la charge de l'emprunteur; ces prêts sont remboursables par annuités dans un délai maximum de 25 ans.

La Société a pour gage de ses prêts : 1° une hypothèque sur le logement acheté ou construit avec son concours; 2° le bénéfice d'une assurance en cas de décès de l'emprunteur, contractée en sa faveur; 3° le bénéfice d'une assurance en cas d'incendie.

Les seuls bénéficiaires des prêts sont les personnes peu fortunées, employés et ouvriers vivant de leurs salaires.

L'emprunteur doit participer au moins pour la valeur du 1/5e au paiement de l'opération qu'il se propose de faire : acquisition ou construction. Le maximum du prêt consenti par la Société ne peut dépasser les 4/5e de la valeur de l'immeuble et des frais d'acquisition; la Société peut, en outre, avancer le montant de la prime unique d'assurances en cas de décès. Cette assurance présente pour l'emprunteur l'avantage suivant : s'il venait à mourir, ce qu'il restait devoir au moment de sa mort serait payé à la Société par l'assurance; sa femme et ses héritiers resteraient propriétaires de la maison, sans avoir rien à payer.

Les emprunteurs de la Société sont des débiteurs d'une qualité exceptionnelle, leurs remboursements se font avec une ponctualité parfaite, ils n'ont qu'une idée, se libérer le plus tôt possible.

Le capital social initial de la Société de Crédit Immobilier du département de l'Eure était de 100.000 francs, il lui a donné un premier pouvoir d'emprunt de 252.000 francs; la garantie départementale donnée à la Société par délibération du Conseil général, en date du 16 avril 1922, a permis d'obtenir de l'État une nouvelle ouverture de crédit de 262.000 francs, soit au total 514.000 francs qui ont été entièrement employés à la date du 1er avril dernier.

La Société ayant porté son capital social à 300.000 francs elle

Digitized by Google

vient d'obtenir, le 16 avril dernier, une nouvelle ouverture de crédit de 620.000 francs, soit ensemble 1.130.000 francs mis par l'État à la disposition de la Société. Le montant des prêts déjà accordés et l'affluence des demandes, qui arrivent journellement, font prévoir qu'ils seront absorbés avant le 1er janvier prochain.

Ces chiffres suffisent à prouver la prospérité de la Société, la rapidité de son développement, et aussi son indéniable utilité; son avenir est illimité aussi longtemps que les moyens financiers mis jusqu'ici à sa disposition ne lui feront pas défaut.

Actuellement, elle a des moyens financiers suffisants, parce qu'elle a obtenu le concours financier de l'État et du département, et surtout parce qu'elle a trouvé des Actionnaires pour souscrire aux actions émises par elle.

L'État lui a ouvert des crédits, le département lui a donné sa garantie, garantie éventuelle, qui n'exige, en fait, aucune contribution financière de sa part, les Actionnaires ont fait le reste.

Tout en ne versant que le quart du montant des actions qu'ils ont souscrites, ils ont consenti un sacrifice, puisqu'ils se sont contentés d'un intérêt maximum de 4 p. 100, et qu'ils ont accepté de ne toucher aucun intérêt depuis la fondation de la Société, c'est-à-dire depuis dix ans. Les bénéfices de la Société ont couvert les frais d'administration, et la Société a le rare privilège d'avoir pu fonctionner pendant les périodes toujours difficiles du début sans solliciter aucune subvention.

J'ajoute que la Société doit, en partie, sa prospérité au désintéressement, au dévouement de ses administrateurs.

Il ne paraît pas nécessaire d'insister davantage sur le mécanisme des sociétés de Crédit Immobilier, il est simple et maniable.

Les résultats déjà obtenus dans notre département sont encourageants, ils répondent de l'avenir. J'ai la conviction, et j'aimerais vous la faire partager, qu'avant quelques années, nous pourrons, dans notre département, compter par centaines le nombre des travailleurs devenus propriétaires, grâce au

Digitized by Google

concours de la Société de Crédit Immobilier du département de l'Eure; parmi eux les ouvriers agricoles seront les plus nombreux.

Il reste à déterminer comment, dans nos villages, des logements pourront être donnés en location aux ouvriers agricoles.

Rappelons que l'Office départemental des Habitations à bon marché pourra entreprendre ce genre d'opérations; mais ce sera exceptionnel, et il est préférable de chercher dans la constitution d'une société anonyme d'Habitations à bon marché le moyen de réaliser le but que nous poursuivons.

Un projet de constitution a été examiné dernièrement par la Chambre Syndicale Agricole de l'arrondissement d'Evreux, celle-ci a décidé d'en poursuivre l'étude.

Le problème que le projet cherche à résoudre est le suivant : « Comment créer dans nos campagnes et dans n'importe quelle localité de notre département, des logements destinés à être donnés en location exclusivement à des ouvriers agricoles? »

La création de ces logements sera réalisée soit par l'acquisition et l'aménagement d'anciennes habitations soit par la construction de maisons nouvelles.

Il s'agit par suite de pouvoir acheter, construire, aménager, gérer des immeubles dispersés sur toute l'étendue du territoire du département. Toutes ces opérations seraient trop onéreuses si certaines dispositions spéciales n'étaient prises. Pour les réaliser nous devons faire appel encore au concours financier de l'État, du département et des particuliers. Il nous permettra de constituer une société sous forme de Société anonyme d'Habitations à bon marché. Cette société à capital variable sera constituée conformément à la loi du 12 avril 1906 modifiée par la loi du 23 décembre 1912.

Pour la créer, il faudra d'abord trouver des actionnaires auxquels un intérêt de 2 p. 100 paraîtra suffisant, il faudra obtenir du département une garantie et des subventions et enfin de l'État les capitaux nécessaires aux opérations :

25 p. 100 des travaux à entreprendre seront payés par les versements effectués par les actionnaires.

Digitized by Google

75 p. 100 seront fournis par l'État si la Société obtient la garantie départementale.

L'intérêt promis aux actionnaires n'est pas fait pour faciliter le placement des actions de la Société, mais si l'on considère l'intérêt que beaucoup de propriétaires, de cultivateurs et de fermiers ont à assurer le logement des ouvriers agricoles, il n'est pas impossible de prévoir qu'ils consentiront un léger sacrifice, s'il peut faciliter pour eux le recrutement de la main-d'œuvre agricole. Et c'est parmi eux que nous espérons trouver les actionnaires de la Société et ses administrateurs.

Le département ne refusera pas de donner sa garantie à la Société, cette garantie sera sans doute encore éventuelle, ou jouera d'une manière insignifiante, une subvention lui sera demandée, elle est nécessaire; mais comme elle sera pour le département le moyen le moins onéreux de s'intéresser à la création de logements ouvriers dans nos campagnes, il faut espérer qu'elle sera aisément obtenue.

La Société étant constituée conformément aux dispositions législatives, l'État lui accordera des ouvertures de crédits, proportionnellement à l'importance de son capital social. Le taux de ses prêts sera de 2,50 p. 100, la durée de l'amortissement de quarante ans.

Constituée, la Société entreprendrait ses opérations de la façon suivante :

Un actionnaire de la Société signalera l'opportunité de créer un logement dans une localité quelconque, il en garantira la location immédiate; il indiquera au Conseil d'administration une maison à vendre, susceptible d'être aménagée; il fournira des renseignements sur le prix de l'acquisition, le montant approximatif des travaux d'aménagement, le nom d'un entrepreneur, il désignera le locataire éventuel. Après examen le Conseil d'administration prendra une décision. Si elle est favorable le Conseil d'administration procédera à l'acquisition, à l'aménagement ou à la construction du logement; il confiera à l'actionnaire intéressé la surveillance des travaux, il le chargera de veiller au bon entretien de l'immeuble et de percevoir les loyers. Ces disposi-

Digitized by Google

tions réduiront considérablement les frais d'administration de la Société.

La Société restera, bien entendu, propriétaire de l'immeuble, elle passera un bail avec l'ouvrier qui l'habite, elle ne pourra le passer qu'avec lui.

Néanmoins, comme le prix du loyer sera le prix maximum fixé par la loi, il arrivera souvent qu'un arrangement sera fait entre l'employeur et son employé pour en assurer le paiement.

L'adoption d'un règlement intérieur permettra à la Société de réserver exclusivement aux ouvriers agricoles les logements aménagés ou construits par elle, les baux seront annuels, pour laisser à l'ouvrier toute son indépendance. Cette disposition permettra aux actionnaires de la Société, en cas de vacance du logement, de désigner un nouveau locataire.

Avec un capital initial de 100.000 francs, la Société pourra entreprendre des travaux dont le montant pourrait atteindre 400.000 francs. En admettant que le prix de revient moyen soit de 13.000 francs par logement (aménagé ou construit), la Société pourra créer 30 logements nouveaux pour des ouvriers agricoles.

Une société ainsi constituée, disposant de capitaux obtenus dans les conditions que je viens d'indiquer, pourra vivre, se développer et assurer son équilibre financier.

Sa création est possible ; réalisée, elle permettra d'offrir aux ouvriers agricoles des logements partout où le besoin s'en fera sentir. Les cultivateurs qui souffrent des difficultés que présente le logement de leur personnel, semblent devoir être les premiers à s'intéresser à la constitution d'une telle Société.

Mesdames et Messieurs,

Je termine la communication que j'ai eu l'honneur de vous présenter ; elle vous aura montré que le problème du Logement de l'ouvrier agricole peut être résolu ; — des Sociétés, constituées conformément aux dispositions des lois sur les Habitations à bon marché, permettent aux ouvriers agricoles de devenir propriétaires de leurs maisons d'habitation ou de trouver des logements à prendre en location.

Digitized by Google

Pour assurer leur fonctionnement, il faut de l'argent; je vous ai indiqué comment il peut être obtenu; mais ce qu'il faut trouver avant tout, ce sont des hommes généreux, dévoués, désintéressés pour créer et pour administrer ces sociétés; ces hommes-là ne manquent pas dans notre département; un appel ne leur sera pas adressé en vain pour assurer un foyer aux travailleurs de nos campagnes!

Digitized by Google

L'ABBAYE DE PENTALE

A SAINT-SAMSON-DE-LA-ROQUE

Communication de M. Léon COUTIL

Ancien Président de la Société

Le congrès annuel des Sociétés savantes a eu lieu à Paris du 3 au 7 avril 1923.

Dans la section d'archéologie, M. Léon Coutil, correspondant honoraire du ministère de l'instruction publique à Saint-Pierre-du-Vauvray, ancien président de la Société libre, a fait une communication sur le monastère mérovingien et carolingien de Pentale à Saint-Samson-de-la-Roque. Il a rappelé les origines légendaires de ce monastère construit par le roi Childebert Ier. Il a rendu compte ensuite des fouilles qu'il a faites pour retrouver les ruines de l'édifice. En 1791, l'abbé Rever, qui habitait à 5 kilomètres de là, écrivait que l'on voyait les ruines d'un monastère construit par l'évêque de Dol.

Ayant entendu parler de la découverte d'un sarcophage mérovingien à 100 mètres environ de l'ancienne église carolingienne de Saint-Samson, M. Coutil a fait des sondages dans une sorte de butte et a trouvé ainsi onze énormes sarcophages du ve siècle qui se trouvaient dans le périmètre d'une vaste chambre de 20 mètres de longueur sur 8m,10. A l'extrémité sud, il a découvert des arrachements de mur d'une autre chambre mesurant 6m,40 de largeur. Tous les murs ont disparu, mais on en retrouve les petits blocages dans les maisons voisines, et le sol est nivelé à 2m,50 en contrebas.

Digitized by Google

Les murs du côté sud-ouest contiennent de nombreuses briques, peut-être romaines, et d'autres furent trouvées dans un tas de décombres, avec des pierres ornées d'étoiles en creux, peut-être provenant de l'arc d'une porte ou d'une fenêtre; d'autres débris portent des ornements géométriques; enfin, on a reconnu plusieurs corbeaux ornés d'une figure humaine très fruste. Ces ornements ne sont certainement pas postérieurs au début du XI^e^ siècle, mais probablement antérieurs.

Donc, M. Coutil a bien retrouvé l'emplacement du vieux monastère de Pentale, construit par Childebert I^er^, pour saint Samson, vers 550, et qui dut être réparé vers le X^e^ ou le début du XI^e^ siècle. Une vieille chapelle du XII^e^ siècle se trouve à 50 mètres vers le sud, le long de la route de Saint-Mards à Saint-Samson.

Digitized by Google

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ

AU CHATEAU D'HARCOURT, A L'ABBAYE DU BEC, A CONTEVILLE ET A LA POMMERAYE

Dimanche 22 *juillet* 1923.

La Société libre de l'Eure, imitant en cela nombre de Sociétés archéologiques ou artistiques, a décidé de faire chaque année une ou plusieurs excursions aux sites les plus fameux et aux monuments les plus remarquables de la région normande.

Le dimanche 22 juillet 1923, elle avait organisé, de concert avec la section de Pont-Audemer, une excursion dont la première partie était réservée aux Ébroïciens, et dont la seconde partie, après le déjeuner à l'*Auberge du Vieux-Puits*, à Pont Audemer, était commune aux membres des deux sections. Le matin eut lieu la visite du château d'Harcourt, où M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société, donna lecture de la notice suivante :

LE CHATEAU D'HARCOURT

Le château d'Harcourt appartient depuis 1827 à la Société nationale d'agriculture de France, devenue aujourd'hui l'Académie d'agriculture, dont M. Louis Passy, le député de l'Eure, a été le secrétaire perpétuel. Cette savante compagnie poursuit dans les vastes dépendances du domaine les belles expériences de sylviculture inaugurées par le précédent propriétaire M. Delamarre, ancien procureur au Châtelet : Ecole

Digitized by Google

théorique et pratique de la culture des bois, de leur aménagement, de leur exploitation et des nombreux emplois d'utilité dont ils sont susceptibles.

L'historien La Roque attribue la construction de la forteresse à Robert Ier d'Harcourt, qui vivait à la fin du XIe siècle, et combattit à Tinchebray en 1106.

L'origine romane du château ne peut être mise en doute. Toutes les constructions, il est vrai, ont été renouvelées depuis cette époque, mais le plan demeure absolument caractéristique du roman. Il comprend une « basse-cour » et un château proprement dit.

Des travaux exécutés à la fin du XVIIe siècle l'ont modifié et ne permettent plus de se rendre compte de la configuration exacte du château primitif ; mais on peut considérer que les deux parties de la forteresse avaient la forme de deux circonférences de diamètre inégal, la plus petite pénétrant l'autre. C'était au moyen âge une forte position stratégique avec fossés et gorge boisée du côté du Bec. La présence du vallon n'avait pas empêché d'établir une circonvallation complète.

C'est dans la seconde moitié du XIVe siècle, sous le comte Jean VI d'Harcourt, beau-frère de la reine Jeanne de Bourbon, que fut entreprise la reconstruction totale, qui donna au château l'aspect actuel. Nous en avons la preuve dans la disposition de l'appareil architectural, composé de silex avec chaînes horizontales de pierre blanche de distance en distance, et surtout dans la forme des meurtrières, munies à mi-hauteur d'un élargissement circulaire, propre à passer l'extrémité d'une arme à feu, arquebuse ou bombarde à main.

Huit tours flanquaient les murailles de la première enceinte. Deux d'entre elles encadraient chacune des deux portes. De la porte du nord il ne reste que des ruines. Celle du sud, qui sert de porte d'entrée au château, a été reconstruite avec les matériaux primitifs au XVIe siècle. On y introduisit des croix de Lorraine. (La branche aînée des comtes d'Harcourt s'était

Digitized by Google

fondue dans la maison de Lorraine, par le mariage, en 1417, de Marie d'Harcourt avec Antoine de Lorraine.)

Autour de la première enceinte, dont les murs en ruine conservent encore une hauteur de 6 ou 7 mètres au-dessus du sol intérieur, étaient appuyés les communs : écuries, magasins, logements des soldats. On voit encore les corbeaux de pierre qui aidaient à porter la charpente de ces constructions.

Le château proprement dit appartient à la même époque que l'enceinte extérieure. Dans les dernières années du XVII^e^ siècle, des travaux considérables furent entrepris, du temps de Françoise de Brancas, épouse séparée du prince d'Harcourt.

La visite de l'intérieur est bientôt faite. Résultats de l'aménagement du XVII^e^ siècle : grand escalier à rampes droites, en fer ou en bois, se développant sur toute la hauteur du logis, parquets quadrillés, chambres sobrement décorées, chambranles de cheminées de style Louis XIV.

M. Delamarre acquit en 1802 l'antique demeure des comtes d'Harcourt.

Depuis 1827, c'est la Société d'agriculture de France qui entretient les bâtiments habités des réparations indispensables.

* * *

A l'abbaye du Bec, lecture fut donnée de la notice suivante, que son savant historien, M. le chanoine Porée, président de la Section des lettres de la Section de Bernay, avait bien voulu nous adresser en vue de l'excursion :

L'ABBAYE DU BEC-HELLOUIN

« L'abbaye du Bec n'offre pas aux regards des visiteurs les ruines grandioses et pittoresques de Jumièges, de Saint-Wandrille ou de Mortemer ; elle ne garde que les souvenirs de son passé ; mais quels souvenirs, quels noms pourraient être comparés à ceux de Lanfranc et de saint Anselme ?

Elle fut fondée en 1034, par Herluin, déjà âgé de quarante

Digitized by Google

ans. C'était un brave chevalier, longtemps attaché au comte de Brionne, qui, désireux de mener une vie plus parfaite que celle des camps, s'était retiré dans ce vallon solitaire, avec quelques compagnons d'armes.

Les commencements furent des plus humbles, jusqu'aux jours où Lanfranc et saint Anselme, venus d'Italie, y eussent ouvert des écoles devenues promptement célèbres, et en eussent fait une des abbayes les plus illustres de la chrétienté!

L'église romane avait été dédiée le 23 octobre 1077, par Lanfranc, devenu archevêque de Cantorbéry. Cette église, et trois autres, furent détruites par l'incendie.

On en construisit une cinquième (si l'on compte la petite église primitive d'Herluin); c'est celle qui subsista jusqu'à la Révolution. Commencée en 1275, terminée en 1320, elle ne fut cependant consacrée que le 14 septembre 1342.

Déjà ébranlée par un ouragan en 1551, et faute de réparations faites à temps, la nef s'écroula presque entièrement en 1591. On ne put conserver que les deux travées les plus rapprochées du transept.

Lorsqu'elle était dans son intégrité, l'église du Bec rappelait par son style et ses proportions l'église de Saint-Ouen de Rouen; elle avait environ 130 mètres de longueur; le chœur seul en mesurait 40.

Elle fut rasée au commencement du XIX^e^ siècle, il n'en reste que la grande arcature du XIII^e^ siècle, à l'extrémité du croisillon sud, et la base de deux piliers du rond-point du chœur.

Lors des guerres anglaises, les Français fortifièrent l'abbaye et en firent une vraie place de guerre. Les Anglais s'en emparèrent en 1418, la mirent au pillage et démolirent la forteresse élevée par les Français.

Après la conquête de la Normandie par Charles VII, les abbés s'employèrent activement à la restauration de leur abbaye.

La tour Saint-Nicolas, commencée en 1467, par l'abbé Geoffroy d'Epaignes, fut terminée vers 1480.

La grande porte d'entrée, avec ses deux tourelles, fut construite par l'abbé Robert d'Evreux, vers 1485 ou 90.

Digitized by Google

Puis vinrent les guerres de religion, et le pillage de l'abbaye par les Huguenots, en 1562.

Le régime des abbés commendataires fut désastreux pour les abbayes ; ils s'occupaient surtout à en toucher les revenus et se souciaient peu de la prospérité spirituelle et temporelle de leurs monastères.

Il faut remarquer qu'à cette époque, la direction des religieux appartenait exclusivement au grand prieur.

Il fallut l'introduction en 1626, de la Réforme de la Congrégation de Saint-Maur pour voir le Bec rentrer dans une période florissante. Une école de théologie y fut établie, qui compta de savants religieux dans ses rangs.

Les bâtiments claustraux, qui dataient en grande partie du XIII^e^ et du XV^e^ siècles, subsistèrent jusqu'au XVIII^e^.

Dès le XVII^e^ siècle, en 1666, on avait reconstruit le cloître que l'on voit aujourd'hui.

Puis on entreprit l'ornementation du chœur, la construction du grand-autel (aujourd'hui à Sainte-Croix de Bernay), de l'autel de la Sainte Vierge (à Brionne); du jubé, de la chaire à prêcher (aujourd'hui à la cathédrale d'Evreux). C'était l'œuvre d'un frère convers de l'abbaye, Guillaume de la Tremblaye, originaire de Bernay.

Le logis abbatial fut commencé en 1732.

Puis, à partir de 1742, on reconstruisit sur un plan grandiose, tous les bâtiments conventuels, réfectoire, de 75 mètres de longueur, cellules ou dortoirs, que nous admirons encore malgré leur état de délabrement.

En 1791, la communauté ne comptait plus qu'une quarantaine de religieux et frères convers.

L'église était vouée à la destruction; le plomb des couvertures fut enlevé; il fournit 112.000 kilogrammes.

La décoration du chœur, comprenant les grandes statues des apôtres, l'autel, le jubé, le pavage en marbre et les pierres tombales des abbés, fut donnée, en 1808, par arrêté du ministre de l'Intérieur, à l'église de Sainte-Croix de Bernay.

L'église fut abattue en 1810 et années suivantes.

La salle capitulaire, parallèle à l'église, fut démolie en 1817;

Digitized by Google

elle avait été construite en 1140, aux frais de Robert de Neubourg. On remarquera un pilier d'angle avec son chapiteau et sa branche d'ogive; c'est l'un des plus anciens spécimens de ce genre de construction dans notre région.

Les caves souterraines, voûtées, sont du XIII^e^ siècle. Il existe un château d'eau avec canaux d'adduction de la source de Saint-Martin-du-Parc, à une lieue du Bec, qui furent exécutés au XII^e^ siècle. Puis, refaite et réparée à différentes époques, ils servent toujours pour les usages du dépôt de remonte.

Henri I^er^, roi d'Angleterre, vint plusieurs fois au Bec.

En 1256, saint Louis vint à l'abbaye; il voulut dîner au réfectoire des moines, ayant à sa droite l'abbé du Bec, et à sa gauche Eudes Rigault, archevêque de Rouen; pendant son séjour, il signa plusieurs chartes.

Pendant les guerres anglaises, Henri V vint au Bec, et y séjourna plusieurs jours, au mois de juin 1419.

François I^er^ vint deux fois, en 1540; il fut charmé de la fraîcheur des eaux qui coulaient dans le cloître, et s'y fit apporter à souper; la reine Eléonore, qui l'accompagnait à son second voyage, se fit servir dans le chapitre.

ÉGLISE PAROISSIALE

La nef fut reconstruite à la fin du XVIII^e^ siècle; le chœur, du XIV^e^ est une construction très élégante.

La porte du tabernacle est formée d'un émail peint, représentant une descente de croix, de la fin du XVII^e^ siècle. On remarquera plusieurs bonnes statues et sculptures provenant de l'abbaye; des inscriptions funéraires des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; une grande pierre tombale, probablement de Guillaume de Beuzeville, abbé du Bec, mort en 1388, qui ne portait pas encore la mître abbatiale.

Le tombeau du vénérable Herluin fut transporté en 1791; la peinture ne remonte pas au delà de la fin du XVIII^e^ ou commencement du XIX^e^ siècle; seuls les quatre pilastres en marbre jaspé appartiennent à l'ancien tombeau, érigé par les religieux de Saint-Maur au XVII^e^ siècle; la grande inscription sur marbre blanc a disparu à la Révolution. »

Digitized by Google

*
* *

A midi sonnant, la géante auto-car ébroïcienne et ses satellites ronflantes s'arrêtent devant l'*Auberge du Vieux-Puits*. Un déjeuner exquis, par petites tables, réunit dans ce délicieux décor normand les excursionnistes charmés, qui font honneur au digne repas. M. Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société, et M. Hubert, son dévoué trésorier, donnent bientôt le signal du départ.

Les voitures, dont le nombre dépasse maintenant la douzaine, s'engagent sous les ombrages du chemin de Saint-Mards, dont on aperçoit la jolie tour romane. On s'arrête. Le président de la section démontre aux visiteurs que le meilleur moyen de sauver une antique église c'est de l'habiter. M. Doucerain, en termes éloquents, félicite M. Robert Duquesne du brillant résultat de son entreprise, et souligne le caractère vraiment artistique de ce manoir inattendu. La caravane roulante défile devant les lieux où s'éleva Pentale, traverse le pont tournant de Saint-Samson, sur la douce Risle, et gagne le gracieux village de Conteville où l'on s'arrête.

Ici, naguère, vécut l'illustre savant Rever, fondateur de notre Société plus que centenaire. Ici, aussi, vit, de nos jours, au temps de l'été, le sympathique et beau vieillard qui est la gloire de notre Littérature Normande, Jean Revel. L'illustre écrivain nous attend, au seuil de son adorable manoir, et il tend sa main généreuse à la foule des pèlerins d'art qui viennent saluer son talent. Bientôt, le champagne coule à flots, et les coupes se lèvent en l'honneur de l'auteur de tant de puissants ouvrages, à la gloire de cet artiste qui est vraiment de chez nous, et qui nous aime, nous Normands, comme ses frères, comme ses enfants. M. Duquesne, président, adresse à son cher maître et ami l'hommage et la reconnaissance de l'assemblée. A son tour, M. Paul Toutain (puisque c'est son nom) prend la parole et, dans une vibrante et chaude allocution, remercie cette légion d'amis qui vient le saluer en son logis familial et natal ; et délicatement, le maître s'adressant à son plus jeune confrère, M. Robert Du-

Digitized by Google

quesne, veut bien lui dire qu'il apprécie sincèrement son talent et ses efforts désintéressés pour la Normandie et pour la Beauté. Ce faisant, Jean Revel tire de sa vaste bibliothèque un exemplaire ancien de *Monsieur Homais voyage*, et demande à l'assistance de signer sous la dédicace de l'auteur. En un instant la page est couverte de noms, ainsi que la voisine. M. Doucerain, avec son talent et son cœur, remercie, au nom de tous, le maître normand, de cette belle réception qui demeurera un instant inoubliable de notre vie.

On quitte le manoir de l'écrivain pour le vieux cimetière de Conteville, où dort du dernier repos l'illustre savant Rever. Déjà les habitants du pays sont assemblés près du monument. Jean Revel a voulu venir saluer lui-même son vénéré compatriote, et nous avons la bonne fortune d'assister à une très brillante conférence sur sa vie et ses œuvres. Nombre de détails peu connus de sa vie publique et privée nous sont dévoilés. Et, parce que la pierre tombale de Rever avait été placée à la porte même du cimetière pour qu'elle fût foulée aux pieds, les habitants du pays, par protestation, détruisirent le mur à côté pour ne pas profaner une cendre sacrée. Ce monument érigé dans la suite et que nous voyons devant nous, a besoin d'être quelque peu restauré; et Jean Revel demande à la Société libre d'en faire les frais, ce qui est accepté. MM. Doucerain et Duquesne remercient encore notre éminent compatriote pour les marques touchantes d'affection qu'il a bien voulu témoigner en faveur de la Société libre, et donnent le signal du départ.

Voici l'estuaire magnifique de la Seine, chanté par Jean Revel, qui l'avoisine. D'immenses pâturages, à perte de vue, comme le tapis d'un billard géant, et au fond, le fleuve argenté, soudain élargi, et se perdant dans la mer sans horizon, baignée au ciel bleu, lavé d'or. On admire. Mais voici les tours et le portail du château de la Pommeraye, qui se mirent en un bassin aux eaux claires. A cette vue, et devant la perspective admirable de ces jardins aux floraisons multicolores, en ce val délicieux, vrai paradis terrestre de la beauté, comme nous comprenons les mots d'amour que disait naguère à son cher manoir notre compatriote Masson de

Digitized by Google

Saint-Amand, qui pourtant ne le connut point au temps de sa résurrection actuelle! Le très aimable châtelain qui a fait ce nouveau miracle de splendeur, M. Desurmont, a voulu nous recevoir lui-même, pour témoigner ainsi l'intérêt qu'il porte à notre Société; et comme nous ne pouvons étouffer notre enthousiasme devant un tel spectacle d'art, « c'est à mon architecte et ami Jacquelin que je dois cette imposante construction », nous dit-il modestement, en désignant notre distingué compatriote.

Après avoir contemplé longuement ce parc superbe, avec ses immenses bassins de pierre, où se reflète la colline boisée, où chantent les cascades argentées et qu'encadrent des champs de fleurs éclatantes, nous sommes introduits dans l'intérieur du château lui-même, dont les splendides salons, œuvre de Jacquelin, empruntent aux siècles anciens tout ce qui dans chaque style est le plus élégant et le plus gracieux. Il faut renoncer, dans ce bref compte rendu, à décrire la moindre partie de ce véritable palais et nous contenter de féliciter M. Desurmont de son goût parfait et Jacquelin de son grand talent, comme le firent en termes heureux M. Doucerain ainsi que M. Duquesne. En traversant le parc pour le retour, une surprise délicate attendait les visiteurs. M. Desurmont, encadré de sa gracieuse famille, ne voulut point laisser partir ses hôtes sans leur offrir un lunch fort apprécié. Et, derechef, le champagne sauta sous le ciel bleu, à la gloire de notre belle Normandie.

A quelques pas du château, s'élèvent les ruines de l'antique abbaye de Grestain. Nous allâmes les visiter, et eûmes la bonne fortune d'y être reçus par leur charmante propriétaire, M^me^ Ullern, d'Honfleur. Ces ruines, qui sont très mal connues généralement, valent plus qu'une mention. Nous y reviendrons à quelque jour. Disons seulement qu'elles intéressèrent fort les excursionnistes, et que c'est à regret qu'en présence de l'heure déjà tardive, il fallut de force reprendre trop vite le chemin du retour.

Cette excursion a laissé une impression d'indicible charme à ses nombreux membres. Aussi, M. Duquesne, en adressant un dernier merci à tous, ne put cacher le grand plaisir que

Digitized by Google

lui causait cette si parfaite confiance qu'on avait faite à son œuvre, et qui est le prélude d'une action de plus en plus puissante en faveur de l'art et de la science dans cette merveilleuse région normande que nous avons le bonheur d'habiter.

Digitized by Google

CONCOURS DÉPARTEMENTAL AGRICOLE

D'HORTICULTURE ET D'AVICULTURE

TENU A LOUVIERS

LES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 1923

Le concours agricole organisé à Louviers par la Société libre d'agriculture de l'Eure, avec la collaboration de la municipalité et du Syndicat agricole de l'arrondissement de Louviers, a déroulé ses manifestations pacifiques pendant les journées des 28, 29 et 30 septembre, au milieu d'un succès toujours croissant.

Le 28, au cours de deux séances, les membres de la jeune société des horticulteurs et arboriculteurs de l'Eure, sous la présidence de M. Lanéelle, avaient tenu à montrer ce que peut une attention passionnée veillant au développement des vergers, à l'embellissement, à l'éclat de nos parterres. Dans le cadre propice de l'école primaire supérieure des garçons, ils offrirent des merveilles à nos regards étonnés. On ne savait lesquels admirer le plus, des fleurs éclatantes, aux nuances les plus variées, des fruits savoureux, monstrueux, si tentants par leur éclat et leur velouté, des légumes dignes des cuisines de Gargantua et de Pantagruel. M. Michel, de Vitot, présentait une magnifique quenouille conduite en pyramide et une belle collection de sujets d'espalier. Il rivalisait avec MM. Bertin, Suart, Dumort, Isambart, Debonnesset, Duval, pour la beauté, la richesse de leurs produits. Nous avons admiré tout particulièrement de magnifiques Doyennés du Comice, tout fardés par les rayons du soleil, les Belles Angevines orgueilleuses, énormes, toutes bronzées, les nobles Duchesses, les exquises Louise-Bonnes, etc., etc.

Digitized by Google

Nos fleuristes se sont surpassés, tant par la splendeur, la variété des collections exposées, que par le goût parfait avec lequel ils ont su grouper les nuances et les espèces. Nos compliments à MM. R. Andry, J. Bonneau, Canivet de la Saussaye. Nos apiculteurs, MM. Mocquart, Vaillant, Saintville, nous firent goûter les produits de leurs laborieuses abeilles.

Particulièrement admirée, quoiqu'insuffisamment offerte à la vue, une rampe en fer forgé, chef-d'œuvre de ferronnerie présenté par la maison Muller et Delamarre.

De la place du Champ-de-Ville à celle de la Demi-Lune, le boulevard de l'Ouest était à peine suffisant pour contenir tous les stands des exposants. Tout ce qui touche à l'agriculture y était représenté. Les maisons Le Carpentier, Adrien Tricheur, Tricheur-Lampérière, Behier, Fontaine, nous ont montré tous les appareils, les outils nécessaires à l'agriculture moderne. MM. Bridoux et fils, dont l'initiative sera récompensée par le succès, présentaient des articles en ciment armé. Nous avons remarqué le stand Lequeu (fumisterie, plomberie). Les produits chimiques, les graines sélectionnées, indispensables à la production intensive, facteurs de richesse, de bien-être pour tous, étaient présentés par les maisons Desfresnes, Lemercier, etc.

Le concours des représentants de notre cheptel fut également très remarquable. Le palmarès nous fera connaître les lauréats.

A l'école primaire de jeunes filles, l'exposition d'aviculture eut un succès extraordinaire. Plus de 3.500 entrées furent enregistrées. Elle était, d'ailleurs, en tous points remarquable, tant par le nombre des sujets exposés que par leur beauté. Les prix furent parfois difficiles à attribuer. Les lots les plus remarqués furent ceux présentés par M. Monduit, M^lle^ Angerard, M^lle^ Delachair, M. Letty, M^me^ Violet, M. Thureau-Dangin, M. Périer, M. Lequeux.

LE BANQUET

Le samedi 29 septembre, à midi trente, eut lieu un banquet par souscription, auquel la municipalité avait convié

Digitized by Google

les représentants du gouvernement, les élus à tous les degrés de notre département, MM. les sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, de nombreux maires de l'arrondissement, les membres du jury, les chefs des syndicats, des groupements agricoles, toutes les notabilités de la culture, de nos grandes administrations, de l'industrie, tous ceux qui ont voulu témoigner à la municipalité leurs remerciements pour cette manifestation si réussie de l'activité, de la science, du labeur acharné de nos ouvriers de la terre. En l'absence de M. le préfet, qui ne put arriver qu'à la fin du banquet, celui-ci fut présidé par M. Modeste Leroy, ayant à sa droite M. Lefèvre, maire de Louviers, à sa gauche M. Gaud, sous-préfet.

A la table d'honneur nous avons remarqué, en outre, MM. Maurice Hervey et Abel Lefèvre, sénateurs; Josse, Join-Lambert, Alexandre Duval et Burnet, députés; Raoul Thorel, de Boury, Ferrand, Bourcier, Raoul Duval, Lauvray, de Mare, Celos, conseillers généraux ; Paul Labbé, président, et Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure ; Milliard, président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Louviers; Servin, directeur des services agricoles de l'Eure ; Jouan et Commandeur, adjoints au maire de Louviers; Lesut, Rouen, conseillers d'arrondissement ; Paul Breton, Miquel, J. Nouflard, le Dr Bioche, de Viel-Castel, Boudehan, Leblanc, président de la Chambre de commerce d'Evreux; Petitot, inspecteur primaire; Prévost, entrepreneur ; Desfresnes, Fontaine, chef de division à la préfecture, etc.

Le repas, préparé par M. Egloff, d'Acquigny, fut abondant et confortable, arrosé en outre de vins généreux. Au champagne, M. le maire prit le premier la parole pour souhaiter la bienvenue à ses hôtes, et s'exprima ainsi :

DISCOURS DE M. JULIEN LEFÈVRE

Messieurs,

J'ai un devoir très agréable à remplir, celui de remercier tous ceux qui, à des titres divers, ont assuré le succès de notre concours agricole en 1923. Le nombre de nos bons et dévoués collaborateurs

Digitized by Google

est grand et leur mérite éclatant. Ne pouvant les nommer tous, j'ai le vif regret de me borner à leur transmettre collectivement un sincère et cordial témoignage de reconnaissance. Qu'il me soit permis, toutefois, d'adresser un souvenir particulier de gratitude à notre vénéré président, à M. le sous-préfet de Louviers, à MM. les sénateurs, les députés, les conseillers généraux et d'arrondissement ici présents, aux services agricoles du département, aux exposants et plus spécialement aux présidents et aux membres des sociétés départementales, cantonales et locales, qui, avec tant d'activité et de succès, entretiennent dans notre région la flamme des traditions séculaires de l'agriculture et l'amour du sol de la patrie.

Les réunions comme celle de ce jour ont une influence doublement heureuse. Elles nous instruisent, nous encouragent, nous reposent. Elles font plus encore. Consacrant nos communs efforts au service de l'intérêt général, elles nous font les défenseurs solidaires du bien public et nous élèvent sur les hauteurs où souffle, dans une atmosphère de justice et de conciliation, l'esprit de mutuelle estime.

Telle est la vertu de la vieille terre de France, qu'aux périodes de crises elle répare et ranime nos forces épuisées, en même temps qu'elle nous enseigne et nous inspire les qualités primordiales des grands peuples, la simplicité, le sens des réalités, l'instinct du possible, l'ordre, l'économie, le goût et l'habitude du travail courageusement accompli depuis les premières clartés de l'aurore jusqu'aux derniers feux du jour.

Rassemblés autour de ces tables, que nous avons désirées accueillantes et fraternelles, se trouvent un certain nombre de vieux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie. J'aime à saluer en eux la belle et noble famille des braves gens.

Messieurs, au nom de la ville de Louviers, je lève mon verre à tous les hôtes que nous sommes heureux et fiers de posséder aujourd'hui parmi nous (*Longs applaudissements*).

M. Modeste Leroy, président du Conseil général, fit, lui aussi, l'éloge de nos agriculteurs, de nos horticulteurs, vanta les belles poires qu'on avait admirées et ces choux gigantesques qui n'arrivent pas de Marseille. Il leva son verre à M. Millerand, président de la République, et à M. Poincaré, président du Conseil, dont le bon sens et la ténacité, dit-il, sont appréciés de tous les Normands.

M. Raoul Thorel, vice-président du Conseil général, fit un vif éloge de la municipalité, qui avait su grouper tant de bonnes volontés et assurer le succès du concours.

Digitized by Google

M. Alexandre Duval rendit un juste hommage au paysan, qui donna son sang sans compter pendant la grande guerre, et à M. Poincaré, qui est en train de gagner la paix.

Après M. Abel Lefèvre, son collègue au Sénat, M. Maurice Hervey, prit le dernier la parole en ces termes :

DISCOURS DE M. HERVEY

Custos ! Quid nocte ?

Mon honorable ami, M. Bignon, président du Conseil général de la Seine-Inférieure, ouvrait ainsi la dernière session, rappelant le cri matinal que jetaient les légionnaires romains quand ils relevaient les gardes de la nuit.

Et n'est-ce pas le rôle des vieux qui, malgré tout, voient la vie de leur pays d'un peu plus haut et avec un esprit plus détaché, de se poser la question et d'y répondre ?

Car nous sortons de la nuit, de l'affreuse nuit de tueries, de massacres, de destruction sans limite qui dura cinq ans. Si, pour l'humanité, la nuit c'est la guerre, et le jour c'est la paix et le travail, on peut bien dire que nous avons traversé les plus affreuses ténèbres et que les cinq années qui viennent de s'écouler ne sont que l'aurore du jour qui se lève. Gardons-nous de croire que les jours d'un peuple doivent se dénombrer comme les jours des hommes.

Et pourtant, quand on vient de parcourir, comme nous l'avons fait, cette magnifique exposition, ces concours, quand on a admiré ces signes de prospérité, ces magnifiques outils que l'industrie fournit à nos cultivateurs, cette richesse de fruits, de céréales, de légumes, d'animaux domestiques, sortie de notre terre charmante et fertile, comment ne pas croire, en cette journée de fête, dans cet air léger et chaud du commencement de l'automne, que le jour est revenu et que les années de deuil, de douleurs et d'épreuves ne sont plus qu'un cauchemar évanoui ?

Mes chers concitoyens, si j'apporte une ombre légère dans cette réunion si belle, si réussie, qui fait tant d'honneur à ceux qui l'ont organisée, aux exposants et à toute la région, je vous jure que ce n'est pas mon cœur toujours meurtri qui me pousse à je ne sais quelle mélancolie égoïste, mais ma raison seule qui me trace ce devoir.

Cette fête, c'est la fête de la terre, ces concours, ce sont les joutes glorieuses des cultivateurs ; cette richesse qui renaît, c'est celle des moissons, des prairies, et c'est une opinion répandue que, depuis cinq ou six ans, la terre nourrit son homme, et même l'enrichit.

Digitized by Google

S'il en est ainsi, pourquoi se dépeuple-t-elle? Messieurs, je vous pose cette question parce qu'elle est pour moi un sujet d'angoisse perpétuelle.

Custos, quid nocte?

Moi, le veilleur, qui m'applique à ma tâche et qui descends la pente où bientôt elle cessera, je vous crie : Notre terre est riche, féconde, elle peut sauver la France, payer le relèvement de ses ruines, réparer nos pertes... à la condition que ses fils ne la désertent pas.

Qui pourrais-je citer, pour appuyer mes dires, de plus averti que notre compatriote M. Paul Labbé, que vous entendrez tantôt à la distribution des récompenses? Ce délicat poète de notre terroir, qui préside cette année la Société libre d'agriculture, n'est pas seulement un industriel renommé de Thiberville; il a obtenu le prix d'honneur de la Société d'horticulture de France et connaît bien la terre. Et quel est le titre de la première pièce de vers de son dernier ouvrage? « La Mort des Villages ».

Ils s'en vont. Chaque jour en emporte une épave.
Le mur branlant qui tombe écrase un arbre mort.
La maison s'effondrant, du grenier à la cave,
Dans la ferme, qui fut une ruche, tout dort.

Plus un toit n'a son blanc panache de fumée.
Sur le seuil, un vieux chat grelottant veille seul.
Le foyer est éteint, la masure est fermée...
Partout le grand silence étend comme un linceul.

La peinture est-elle exagérée? N'en connaissez-vous pas, tout près de cette ville, dans la campagne du Neubourg ou de Gaillon, des masures où le feu s'est éteint?

Mais je ne suis pas un pessimiste, Messieurs. J'ai foi dans mon pays et je veux rappeler ici tout ce qui s'est fait déjà pour atténuer le mal.

Depuis quatre ans, toutes les lois, financières, militaires, économiques, pensent à la famille nombreuse, lui font peu à peu sa place à l'honneur et allègent ses charges :

Réduction d'impôts pour elles et majorations pour les célibataires.

Réduction du service militaire que nous ferons plus large dès que les circonstances le permettront.

Primes à la natalité, pour remédier aux énormes accroissements de prix des accouchements.

Aide aux familles de plus de trois enfants.

Réduction des tarifs de chemins de fer, et j'en passe. Mais ce n'est qu'un commencement, et la tâche de nos successeurs est

Digitized by Google

immense. Il est consolant tout de même de constater que la voie est tracée et que le Parlement y est résolument engagé.

Si, comme tout le fait espérer, le traité de Versailles s'exécute, nos provinces dévastées seront reconstruites par l'Allemagne et nos budgets seront assurés. Sans hésitation, les premières plus-values, qui sont certaines avec la prospérité et la paix, devront être consacrées à parfaire cette œuvre de salut national : développer, encourager la natalité française, partout, dans toutes les classes, mais, avant tout, dans les populations rurales.

Alors, la terre sera vraiment la mère nourrice intarissable et l'avenir de notre pays défiera les jalousies de nos anciens adversaires.

Mes chers concitoyens, je lève mon verre aux paysannes de France, qui nous donneront, si la Patrie les aide, les ouvriers nécessaires pour que la terre soit féconde (*Vifs applaudissements*).

La Cité Adrien Breton. — M. Hervey, président de l'Office départemental, traita aussi de la question des habitations à bon marché.

M. et Mme Paul Breton, dit-il, ont offert, en 1920, un très beau terrain à l'Office départemental des H. A. B. M. C'est le 28 décembre 1920 que l'Office a accepté ce don à titre provisoire. L'acte de donation a été signé chez Me Laguette, le 11 juin 1921.

Résolu à accomplir les vœux des donateurs, l'Office a décidé d'édifier une cité ouvrière, qui portera le nom du capitaine Adrien Breton, tué à la guerre. Un crédit de 300.000 francs a été ouvert au budget de l'Office, et M. Majoux fut chargé de l'étude du plan général.

Entre temps, M. Lefèvre, au nom de la ville de Louviers, se mit en rapport avec nous et, par délibération du 24 février 1922, la ville consentait l'attribution d'une subvention de 75.000 francs, allégeant ainsi l'effort de l'Office, mais exigeant, en compensation, le remboursement de sa subvention par prélèvement du quart des prix de vente des habitations, s'ils venaient à être vendus.

Les limites de la dépense initiale se trouvant fixées, l'Office décida d'emprunter 225.000 francs à la Caisse des Dépôts, et, pour profiter des dispositions de *l'article 59 de la loi du 5 décembre 1922*, déclara que le tiers au moins des habitations serait réservé aux *familles nombreuses*.

Ce n'est que le 29 mars 1923 que, conformément à l'avis du comité permanent, le ministre de l'Hygiène avisait M. le préfet qu'une *subvention de 75.000 francs était attribuée* à l'Office. A la même date, la Caisse des Dépôts consentait à l'Office un *prêt de* 135.400 *francs*, le reliquat (14.600) étant prélevé sur les fonds libres mis à notre disposition par le Conseil général.

Digitized by Google

Pendant toutes les démarches nécessitées par une réglementation méticuleuse, qui ont réussi grâce à la bienveillante sollicitude de MM. Goublet et Maëstracci, mais grâce aussi aux efforts persévérants de M. de Viel-Castel et de M. de Mare, qui dans ce département, se sont consacrés, avec quelques autres, à l'œuvre si ingrate, si dure, mais si indispensable, du logement des familles ouvrières, l'Office avait étudié et amendé les plans de M. Majoux.

L'Office s'est arrêté à un plan comprenant 36 ou 37 logements, et les travaux de voirie furent mis en adjudication et exécutés.

Ce ne fut pas sans peine... ni sans sacrifices, que l'on put obtenir le débouché indispensable au travers de la propriété Renaud.

Les maisons sortent de terre. L'on pourra montrer à M. le président de la République un peu plus qu'un projet.

M. et Mme Breton ont autorisé l'Office à revendre à des ouvriers, à la Caisse d'épargne de Louviers, des lots pour bâtir, à la condition, bien entendu, que ce soit pour bâtir des logements ouvriers.

La cité Adrien Breton mérite de servir d'exemple à d'autres communes.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Après le banquet, eut lieu la visite à la cité du capitaine Adrien Breton, puis aux bains-douches. A 5 heures et quart, dans la salle du théâtre municipal, il fut procédé à la distribution des récompenses.

Auparavant, M. Josse, député, ouvrit la séance par une instructive causerie.

DISCOURS DE M. JOSSE

Vraiment, Messieurs, ce concours fait honneur à la ville de Louviers, aux sociétés et aux personnalités qui ont participé à sa préparation, aux agriculteurs et aussi aux horticulteurs, qui, à juste titre, prennent une place de plus en plus grande dans le département. Comment pourrions-nous être surpris, après cette démonstration publique, de l'importance du rendement de nos terres et de nos versements au trésor ? Notre Normandie, aussi honnête que laborieuse, acquitte à elle seule le quart des impôts payés par le pays tout entier sur les bénéfices agricoles.

Puisse l'exemple donné par nos agriculteurs si instruits être suivi partout comme chez nous, où l'on se rend compte que dans

Digitized by Google

tous les pays du monde la production agricole et industrielle est directement en rapport avec la valeur de l'enseignement.

Dans l'Eure, cette vérité fondamentale a été reconnue, et nous avons applaudi, il y a deux ans, à la création, par M. Hervey, sénateur, à côté de la belle école des Roches de Verneuil, d'une nouvelle école d'agriculture, destinée aux élèves dont les études secondaires sont terminées. En ce qui nous concerne, au conseil général, nous nous efforçons de développer chaque jour davantage l'Ecole du Neubourg, susceptible de rendre tant de services aux fils de nos petits cultivateurs.

C'est, à notre avis, Messieurs, grâce à l'instruction, — et aussi à l'union qui s'impose des cultivateurs, des industriels, des ouvriers, des patrons, pour atteindre le même idéal, — que nous pourrons restaurer nos finances. Quoi que l'on fasse et quoi que l'on dise, l'agriculture et l'industrie, qui dépendent l'une de l'autre, doivent abdiquer toute rivalité pour s'unir dans une étroite solidarité. Cette solidarité accélérerait notre relèvement économique, comme une véritable union nationale faciliterait puissamment l'action de notre diplomatie pour le règlement de certaines graves questions d'un intérêt vital pour notre pays.

Mais, Messieurs, tout en souhaitant une amélioration nouvelle, nous enregistrons avec plaisir un excellent symptôme : grâce au bon sens de nos compatriotes, grâce à la paix sociale due à la bonne orientation donnée en haut lieu à nos affaires, notre balance commerciale, déficitaire de 23 milliards en 1919 et en 1920, n'était plus en 1922, déficitaire que de 3 milliards. Quand on songe à une amélioration aussi rapide, obtenue chez un peuple mutilé, en dépit d'une incessante propagande allemande et bolcheviste, on a plus que jamais le droit et le devoir d'être fier d'être français ! (*Applaudissements.*)

Avec beaucoup d'à-propos, M. Chéron disait tout dernièrement à Vesoul : « Agriculteurs, vous êtes les semeurs de bon grain ; « soyons, nous, les semeurs de confiance. Jamais cette confiance « dans l'avenir et dans la prospérité de notre patrie n'a été plus « justifiée. »

Rien n'est plus exact. Nous pouvons avoir confiance, mais à la condition cependant de ne point entraver l'action gouvernementale en donnant à nos adversaires des arguments susceptibles de se retourner contre nous. Grâce à M. Raymond Poincaré, que tous les Français devraient acclamer, le prestige de la France a grandi dans le monde entier. Elle commence à triompher de la résistance allemande et d'autres mauvaises volontés ; mais la France n'est pas encore payée, et l'œuvre qui reste à accomplir, bien qu'en bonne voie, est encore considérable. De nous, de notre volonté persistante, de notre caractère, dépendra notre perte ou notre triomphe définitif. Voilà ce qu'il faut savoir.

Digitized by Google

Messieurs, pour vous en convaincre, je ne saurais mieux faire, à moins toutefois que je n'aie déjà abusé de votre patience, que de vous donner quelques détails sur les constatations que j'ai faites au cours d'un voyage dans la Ruhr, entre le 5 et le 12 septembre, et sur mes impressions.

Naturellement, ma première visite fut, à Dusseldorf, pour le général Degoutte. De sa bouche j'appris le déclin de la résistance passive, marqué par l'usage de plus en plus en grand des chemins de fer de la régie, défendus aux Allemands sous menace de représailles et fréquentés quotidiennement, fin août, par 120.000 personnes au lieu de 10.000 en juin. J'appris également que nos coopératives régimentaires, dont l'accès était aussi rigoureusement interdit, étaient fréquentées par une clientèle si nombreuse qu'il était impossible de la satisfaire. Tout faisait déjà prévoir la capitulation à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Après avoir pris congé du grand général, administrateur remarquable, qui dirige notre action dans la Ruhr et dans toute la Rhénanie, j'ai parcouru toutes les principales routes de la Ruhr, examiné avec soin les canaux et leur fonctionnement, et visité plusieurs usines et, en particulier, la mine Victor 3 et 4, où nos ingénieurs venaient de mettre à feu une première batterie de fours à coke, tout en préparant la mise en exploitation de la mine. J'ai vu Essen avec ses immenses établissements industriels et ses belles maisons ouvrières enfouies dans leurs vergers, les arbres et les fleurs semblables à celles que j'avais vues après l'armistice à Ludwigshafen, et, il y a vingt ans, en Angleterre, et comme je voudrais en voir bâtir en France pour améliorer le bien-être et la santé de notre population ouvrière, qui a bien droit à sa part de bonheur.

J'ai constaté les travaux d'agrandissement de bon nombre d'usines et la création de l'usine métallurgique d'Hugo Stinnes à Bochum, commencée en janvier et qui doit être la plus grande usine métallurgique du monde. De tous côtés, on construit de nouvelles routes, mais ce qui frappe surtout les voyageurs, c'est la quantité considérable de maisons neuves ou qui sortent de terre et auxquelles on travaille avec une activité fébrile. On en construit partout, dans les plus petits villages comme dans les plus grandes villes. Alors que les ingénieurs me parlaient avec quelque appréhension de l'effondrement des finances allemandes (le 10 septembre, un franc valait déjà 3 millions et demi de marks), *j'étais obligé de constater l'immensité de la richesse de la Ruhr*, tout en considérant en même temps *la plus grande escroquerie du siècle*. L'Allemagne, depuis quatre ans, a acheté à l'étranger, avec ses marks, qui ne valent plus rien, pour des milliards de devises étrangères : livres sterling, dollars, florins, piastres, et aussi des francs. Elle a gagné ainsi des milliards de francs (on dit 80), en intéressant le monde entier, la France exceptée, à son relèvement ultérieur.

Digitized by Google

En présence de tant de machiavélisme et des dangers qui nous menacent encore, rendons une fois de plus, Messieurs, hommage aux deux plus grands hommes d'Etat du monde entier de l'heure présente, qui ont su si bien défendre les intérêts de la Patrie et qui sauront, j'en suis certain, les défendre encore envers et contre tous, à M. Raymond Poincaré, président du Conseil, et à M. Alexandre Millerand, président de la République, à qui la ville de Louviers aura bientôt l'occasion de montrer sa reconnaissance, son loyalisme et son dévouement. (*Vifs applaudissements.*)

DISCOURS DE M. MILLIARD

Ensuite, M. Milliard, président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Louviers, s'exprima ainsi :

Monsieur le préfet,

Monsieur le président du Conseil général, Messieurs,

J'ai l'honneur de prendre ici la parole au nom du Syndicat agricole de la région de Louviers, mais je dois vous faire un aveu : je suis un rural plus familier des travaux des champs que des exercices oratoires : je réclame votre indulgence.

Lorsque je fus pressenti par M. le maire de Louviers, de joindre le concours de notre association à la manifestation horticole que projetait dans cette ville la Société libre d'Agriculture de l'Eure, j'ai acquiescé bien volontiers, désireux de voir renouer la tradition de nos concours agricoles, tradition interrompue depuis dix ans ! Je m'en réjouis devant le succès qui a couronné nos efforts, mais j'en attribue le principal mérite à la ville de Louviers, à son administration municipale, à la ville qui sait si bien recevoir ses hôtes, à ses administrateurs, pour l'aide pécuniaire et matérielle qu'ils nous ont apportée, et je prie M. le maire de recevoir ici l'expression de notre gratitude.

Je tiens à remercier publiquement l'Office agricole départemental et la Société libre d'agriculture de l'Eure des subventions qu'ils nous ont accordées. Nos remerciements vont également à MM. les commissaires et jurés de ce concours et à tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué au succès de cette belle journée. Je remercie enfin tous les exposants qui, en répondant nombreux à notre appel, ont donné à cette manifestation toute l'ampleur et le cachet que vous avez pu constater.

Aussi je félicite les nombreux lauréats de ce tournoi pacifique. Je ne puis louanger chacun d'eux. Leurs noms et leurs mérites vous seront connus tout à l'heure. Mais dans ce long palmarès je tiens à distinguer les chefs de quelques familles nombreuses de notre cir-

Digitized by Google

conscription restées attachées à la terre. Elles sont trop rares malheureusement. C'est une raison de plus de les honorer, et je suis heureux de citer M. et Mme Dautry, de Fontaine-Bellenger, père et mère de 11 enfants, dont cinq en âge de travailler sont restés aux champs ; M. et Mme Legendre (Emile), de Saint-Aubin-sur-Gaillon, père et mère de 10 enfants, dont 9 vivants, sur lesquels quatre sont ouvriers de culture, les autres enfants sont en bas âge ; Mme Montailli (Eugène), du Vaudreuil, qui, restée veuve depuis 32 ans avec cinq filles, en a marié trois à des cultivateurs ; une quatrième est ouvrière agricole ; la plus jeune suivra sans doute la même voie.

Puissions-nous trouver un jour la formule qui multipliera ces exemples, pour le bien de notre agriculture et la sécurité du pays !

Il est aussi une autre catégorie de lauréats qui mérite une mention particulière, c'est celle des anciens serviteurs, dont la fidélité est un appui précieux pour ceux qui ont su les conserver. Nos félicitations vont aux uns et aux autres

Et maintenant je me tourne vers vous, Monsieur le préfet, Monsieur le président du Conseil général, qui avez bien voulu accepter de présider cette réunion ; vers vous aussi, Messieurs les parlementaires qui nous honorez de votre présence, pour vous prier de transmettre en haut lieu notre reconnaissance pour les encouragements qui nous sont accordés et d'y témoigner des efforts par lesquels nous y répondons.

Après cette guerre meurtrière où l'agriculture a laissé le meilleur de son sang dans des proportions qui sont connues de tous, elle ne s'est pas croisé les bras ; les survivants ont repris leur tâche, marchant hardiment dans la voie du progrès. Grâce à la diffusion de l'instruction, des méthodes culturales plus raisonnées ont succédé aux anciens errements et nous avons justifié, par un relèvement rapide de la production, la sollicitude des pouvoirs publics. Que ceux-ci continuent d'avoir la vision nette, claire, du grand rôle que notre agriculture est appelée à jouer dans les destinées du pays et nous continuerons de nous pencher vers la terre pour en accroître la fécondité pour le plus grand bien de la France. (*Vifs applaudissements.*)

A la suite de la lecture du palmarès de ce concours qui va vous être faite, aura lieu la remise de quelques récompenses au nom de l'ancienne Société d'encouragement à l'agriculture et à l'horticulture de l'arrondissement de Louviers. Ces récompenses furent méritées lors d'un concours de tenue de fermes qui eut lieu à la veille de la mobilisation, et ne purent être distribuées. Puis, au cours de la guerre, cette société naissante se trouva décapitée par suite des décès de son président, M. Ch. Masure ; de son secrétaire, M. Coville fils, mort pour la France ; de son trésorier, M. William Martin. Je m'incline devant leur mémoire et, désireux de leur

Digitized by Google

rendre hommage, j'ai cru de mon devoir, comme président du jury d'alors, de me substituer à eux pour régulariser ces opérations sous l'égide de notre Syndicat agricole, et je suis heureux de faire profiter les lauréats du bénéfice de la solennité du présent concours.

La parole fut ensuite donnée à M. Paul Labbé, président de la Société libre d'Agriculture de l'Eure. A peine avait-il lu quelques lignes de son discours qu'une syncope le terrassait, plongeant l'assistance dans une poignante émotion. M. le Dr Debonnesset, un des lauréats, lui donna les premiers soins, puis il fut transporté à la clinique du Dr Imbert. Voici le texte du discours :

DISCOURS DE M. PAUL LABBÉ

Messieurs,

En prenant la parole au nom de la Société libre de l'Eure, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, je sens ce que mon rôle comporte à la fois d'agrément et de péril. L'agrément, j'ai hâte de le dire, est de constater le brillant succès de ce concours. Le danger serait pour moi d'en commenter les diverses manifestations agricoles, si d'autres personnalités plus qualifiées ne s'étaient fort heureusement chargées d'en disserter et de conclure. Vous allez entendre dans un instant M. Milliard, président du Syndicat agricole, vous parler de ces questions avec l'autorité que lui confèrent ses connaissances techniques et sa longue expérience.

Je ne veux pas oublier, d'ailleurs, qu'en vous entretenant de l'exposition florale, fruitière et maraîchère, je reste strictement dans mon programme. En instituant ce concours, la Société libre de l'Eure a eu pour but d'encourager et de récompenser dans notre département, et particulièrement dans cette région de Louviers privilégiée, le développement des produits de l'horticulture, qui est une de ses richesses. Celle-ci ne peut que s'accroître, si j'en juge par le rapport si précis et intéressant de M. Servin, directeur des services agricoles, sur un voyage d'études à Londres des producteurs de fruits de l'Eure.

Nos amis anglais semblent, en effet, très friands des produits de nos vergers, ce qui est une preuve de goût, et nous voyons, d'après les renseignements et statistiques fournis par le rapport en question, quelle importance peuvent prendre nos exportations de fruits en Angleterre, si l'élan des producteurs n'est pas ralenti par certaines difficultés de transport qui ne paraissent pas insurmontables.

Digitized by Google

Il faut donc compter sur l'aide de nos compagnies de chemins de fer, qui deviennent ici de précieux auxiliaires, et exprimer l'espoir, déjà formulé par M. Servin, que notre commerce fruitier avec l'étranger, si actif et attrayant, connaîtra bientôt avec le concours de tous une prospérité plus grande. C'est en aidant à son extension que nous ramènerons dans notre pays de France quelques milliers de ces livres anglaises qui aujourd'hui pèsent si lourd dans nos balances.

Il y a quelques mois, inaugurant l'exposition de la Société nationale au Cours-la-Reine, M. le ministre de l'Agriculture disait : « J'imagine que le premier homme dut être un jardinier. Qui donc, « sans lui, eût préparé les parterres du Paradis terrestre ? »

Si nous acceptons cette hypothèse comme parole d'Evangile, peut-être convient-il de rendre hommage, pour la première fois dans un Comice, à ce précurseur imprévu de l'horticulture que fut le père Adam, car, sans l'autorité de la parole ministérielle, nous n'eussions pas osé la faire remonter à une époque aussi reculée.

Quelle que soit la date de son origine, l'horticulture n'est pas seulement un métier, c'est un art charmant. Il exige des soins constants, une observation attentive, et si Maeterlinck a pu écrire un livre sur « l'intelligence des fleurs », combien en pourrait-on consacrer à celle des jardiniers qui, renversant quand il leur plaît l'ordre des saisons, créent en tout temps des merveilles ! L'exposition que nous présente aujourd'hui la ville de Louviers en est un éclatant témoignage.

De ces groupes d'arbres verts, de ces parterres fleuris se dégage une impression printanière qui nous fait oublier que nous sommes en automne et que bientôt les gazons disparaîtront sous un tapis de feuilles mortes.

Avec l'automne, nous passons nécessairement des fleurs aux fruits, mais le charme des unes ne fait point oublier la saveur des autres, et je jurerais qu'il en est plus d'un parmi nous qui ne manque pas de les apprécier tour à tour. L'art du décorateur sait d'ailleurs les associer avec bonheur. Rien n'est plus joli que l'aspect d'une table bien servie, comme celle de notre banquet de ce matin, où les fleurs rares se mêlaient aux corbeilles de fruits délicats de la façon la plus savamment harmonieuse.

Associons donc aussi dans un même compliment les producteurs distingués de fruits et de fleurs, en nous rappelant qu'au grand siècle La Quintinie triomphait aux côtés de Le Nôtre et que tous deux comptent ici d'habiles et fervents émules.

Il me faut mentionner également la culture maraîchère, en grand honneur dans cette région et qui se trouve à ce concours si bien représentée. Si les légumes n'apparaissent sur nos tables que transformés par les mystérieuses chimies culinaires, ils offrent le coup

Digitized by Google

d'œil le plus appétissant présentés par nos exposants dans une incomparable fraîcheur. C'est la collaboration du maraîcher et de l'arboriculteur qui réalise le délicat problème de la table, si bien fait pour séduire les gens de goût et de bon appétit.

Il faut plaindre ceux que n'intéresse pas la vue ou la succulence d'un beau fruit. Il faut plaindre ceux qui n'ont pas l'amour des fleurs. Cet amour ne connaît pas la satiété. Les blasés y trouvent chaque jour de nouvelles jouissances.

J'ai eu la bonne fortune de connaître un grand arboriculteur du Nord, aujourd'hui disparu, dont le nom ne vous est sans doute pas étranger. Je veux parler de M. Anatole Cordonnier, de Bailleul, dont les serres couvraient une superficie d'environ quatre hectares. A soixante-dix ans passés, cet homme qui avait connu tous les succès parlait de ses expériences et de ses cultures avec un juvénile enthousiasme. Il faisait partager sa foi aux plus sceptiques et savait trouver le mot réconfortant qui suscite les hommes d'action et de progrès. On me pardonnera d'évoquer ici cette curieuse figure. M. Cordonnier était un apôtre de la terre féconde et maternelle. Il fut un aimable guide et un sûr conseiller. Quand ses serres fruitières se trouvaient au repos, l'horticulteur se réveillait et il les peuplait de milliers de chrysanthèmes. Ce fut ce roi de l'automne qui fit de nous des amis.

J'abrège, Messieurs, ne voulant pas retarder la distribution des récompenses si méritées que nous sommes heureux d'avoir pu mettre à la disposition des jurys. Mais je veux pourtant, avant de terminer, adresser mes plus chaleureuses félicitations aux lauréats de ce magnifique concours. Aussi bien en horticulture qu'en arboriculture et culture maraîchère, leurs apports témoignent d'une véritable maîtrise et ont fait l'admiration de nos visiteurs.

En m'excusant de ne l'avoir pas fait plus tôt, j'adresse à M. le préfet nos reconnaissants hommages et le remercie très vivement de son haut patronage en voulant bien accepter la présidence d'honneur de ce concours. J'associe à cet hommage et à ces remerciements M. le sous-préfet de Louviers, auquel on ne fait jamais appel en vain et dont on se plaît à apprécier l'aide obligeante et la bonne grâce.

Quelle gratitude ne devons-nous pas également à MM. les sénateurs et députés, à M. Modeste Leroy, président du Conseil général et grand ami des lettres, qui attestent par leur présence l'intérêt qu'ils portent à la prospérité de notre beau département et rehaussent l'éclat de ces fêtes, en s'y associant officiellement et intimement !

J'exprime nos sentiments de reconnaissance à MM. les membres du comité d'organisation, qui ont su mener à la perfection une tâche difficile en ne marchandant ni leurs efforts, ni leur dévouement, particulièrement à M. Commandeur, adjoint au maire, com-

Digitized by Google

missaire général du concours d'horticulture, et à M. Andry, qui ont veillé aux moindres détails ; à MM. les membres du jury, dont la mission exige tant de doigté et de compétence ; à M. le maire de Louviers pour l'hospitalité généreuse et charmante qu'il voulut bien nous offrir autant que pour la cordialité de son accueil.

Messieurs, notre Société ne saurait être indifférente aux événements heureux des siens, et vous m'en voudriez de ne pas saisir cette occasion d'adresser nos chaleureux compliments à notre distingué et dévoué sécrétaire perpétuel, M. Albert Doucerain, pour sa récente promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Vous savez tous que c'est à sa sollicitude attentive que nous devons de voir la Société libre de l'Eure se maintenir au rang élevé qu'elle occupe, vous n'ignorez pas qu'il en est l'âme. C'est donc en reconnaissance d'éminents et longs services que vient de lui être attribuée la distinction méritée à laquelle nous sommes si empressés d'applaudir.

Je demande qu'au nom de la Société libre de l'Eure — une part de cette haute distinction rejaillissant un peu sur elle — on me permette d'ajouter à nos vives félicitations pour le nouveau légionnaire l'expression de nos affectueuses et fidèles sympathies.

Les présidents passent, le secrétaire demeure — et c'est ce qui nous permet d'avoir foi en l'avenir. (*Vifs applaudissements.*)

M. Commandeur, adjoint, donna lecture du très long palmarès.

CONCOURS D'HORTICULTURE FLORALE, FRUITIÈRE ET MARAICHÈRE

Première catégorie. — Concours fruitier.

Producteurs et marchands

1er prix, objet d'art offert par M. le président de la République et 300 fr., M. Louis Bertin, à Notre-Dame-du-Vaudreuil ; 2e pr., méd. d'or et 300 fr., M. Jules Suard, à Louviers ; 3e pr., méd. d'or et 150 fr., M. Isambard, à Vernon ; 4e pr., méd. de verm. et 150 fr., M. Michel, à Vitot ; 5e pr., méd. d'arg. et 100 fr., M. Duval, à Vernon ; 6e pr., méd. d'arg. et 50 fr., M. Dumort, à Louviers ; 7e pr., méd. d'arg. et 50 fr., M. Lequeu, à Louviers ; 8e pr., méd. d'arg. et 25 fr., M. Dauphin, à Gaillon ; méd. de br. : Mme Mutel, à Vernon ; Mme Carbonnier, à Gaillon.

Digitized by Google

Deuxième catégorie. — Concours d'horticulture florale

1er prix, objet d'art offert par M. Paul Labbé, président de la Société libre d'agriculture de l'Eure, et 300 fr., M. Andry, à Louviers; 2e pr., méd. d'or et 300 fr., M. Bonneau, à Louviers; 3e pr., méd. de verm. et 200 fr., M. Canivet, à la Saussaye; 4e pr., méd. d'arg. et 100 fr., M. Michel, à Vitot.

Troisième catégorie. — Concours maraicher

Méd. d'or, diplôme d'honneur de la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure et 300 fr., avec félicitations du jury, le Syndicat des maraîchers de Louviers.

Quatrième catégorie. — Concours d'arboriculture

Méd. d'or et 200 fr., M. Michel, à Vitot; méd. d'arg. et 100 fr., M. Berment, à Louviers.

Cinquième catégorie. — Jardiniers de maison

Méd. de verm. et 100 fr., M. Boulay, jardinier de M. Debonnesset, à Gaillon (pour ses légumes); méd. d'arg. et 25 fr., M. Boulay, jardinier de M. Debonnesset (pour ses fleurs); méd. d'arg. des Agriculteurs de France, M. Boulay, jardinier de M. Debonnesset (pour ses fruits).

Une médaille de vermeil, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture a été attribuée à M. Commandeur, commissaire général, pour le zèle et le dévouement qu'il a apportés dans la préparation du concours.

Lauréats du concours des vieux serviteurs agricoles

Dipl. de méd. de verm. et 50 fr. : MM. Bouteiller (Albert) à Ailly, 52 ans de services; Masselin (Emile), à Pitres, 50 ans de s.; Raillot (Narcisse), à Tostes, 46 ans de s.; Martin (Gustave), à Criquebeuf-sur-Seine, 44 ans de s.; Fallet (Léon), à Ailly, 44 ans de s.; Mlle Hamel (Euphémie), à Amfreville-sur-Iton, 40 ans de s.; M. Dujardin (Louis), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, 40 ans de s.

Dipl. de méd. d'arg. et 25 fr. : M. Quesnel (Louis), à Montaure, 39 ans de s.; Mme Raillot, née Semelagne, à Tostes, 38 ans de s.; MM. Bertin (Louis), à Bailly, par Saint-Pierre-la-Garenne, 34 ans de s.; Baron (Emile), à Louviers, 31 ans de s.; Hardel (Arthur), à Louviers, 29 ans de s.; Fortier (Georges), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, 30 ans de s.; Mme veuve Berrier, née Roland (Louise), à Vraiville, 29 ans de s.; M. Jean (Jules) à Ailly, 25 ans de s.

Dipl. de méd. de br. et 10 fr. : Mme Deboos (Rose), à Criquebeuf-

Digitized by Google

sur-Seine, 25 ans de s.; MM. Cruchet (Charles), à Louviers, 23 ans de s.; Quenneville (Ernest), à Léry, 24 ans de s.; Goude (Eugène), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, 23 ans de s.; Mme Bouffard, née Cardon (Marie), à Tourville-la-Campagne, 23 ans de s.; MM. Bouffard (Pierre), à Tourville-la-Campagne, 22 ans de s.; Lambard (Cyrille), au Manoir-sur-Seine, 21 ans de s.; Delande (Louis), à Daubeuf-la-Campagne, 20 ans de s.; Jean (Raoul), à Ailly, 17 ans de s.; Mme veuve Durand, née Aumont (Marie), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, 16 ans de s.; Mme Baron (Philogène), à Criquebeuf-sur-Seine, 16 ans de s.; Mme veuve Lebreton, née Jegou (Marie), à Bailly, commune de Saint-Pierre-la-Garenne, 16 ans de s.; Mme Prévost, née Pierre, à Louviers, 11 ans de s.; MM. Prévost (Louis) à Louviers, 11 ans de s.; Delisle (Fernand), à Incarville, 9 ans de s.; Mlle Lefebvre (Jeanne), à Daubeuf-la-Campagne, 9 ans de s.

CONCOURS D'ANIMAUX

ESPÈCE CHEVALINE DE TRAIT

1re Catégorie : poulains entiers ou pouliches nés en 1922. — 1er prix, M. Moulin; 2e, M. Jourdain.

2e Catégorie : poulains entiers ou pouliches nés en 1921. — 1er prix, M. Fréret; 2e, M. Hellot; 3e, M. Jourdain; 4e, M. Tranchant.

3e Catégorie : chevaux entiers de 3 ans et plus. — 1er prix, M. Pellerin; 2e, M. Moulin; 3e, M. Hellot.

4e Catégorie : juments suitées ou garanties pleines, de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, M. Thureau-Dangin; 2e, M. Moulin; 3e, M. Ducretot.

5e Catégorie : prix d'ensemble (réservé aux éleveurs présentant le plus beau lot composé d'au moins 3 animaux de catégorie différente). — Médaille d'argent, M. Moulin.

ESPÈCE BOVINE

1re Catégorie : taureaux ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix (non attribué); 2e, M. Hellot.

2e Catégorie : taureaux ayant deux dents de remplacement et au-dessus. — 1er prix, M. Breton; 2e, M. Lebas; 3e, M. Anseaume; 4e, M. Auger; 5e, M. P. Breton.

3e Catégorie : vaches laitières de tout âge et de race normande. — 1er prix, M. Hellot; 2e, M. Petel; 3e, M. Petel; 4e, M. Lefeuvre; 5e, M. Gouet.

4e Catégorie : génisses n'ayant pas encore vêlé et de race nor-

Digitized by Google

mande. — 1er prix, M. Robert; 2e, M. Petel; 3e, M. Gondard; 4e, M. Dessoliers; 5e, M. Fréret.

5e Catégorie : prix d'ensemble (non décerné).

ESPÈCE PORCINE DE TOUS GENRES

1re Catégorie (mâles). — 1er, 2e et 3e prix, M. Moulin.

2e Catégorie (femelles). — 1er et 2e prix, M. Moulin.

3e Catégorie : truies non suitées mais en état de gestation avancée. — 1er et 2e prix, M. Moulin.

4e Catégorie : prix d'ensemble (réservé aux éleveurs présentant le plus beau lot composé d'au moins un verrat, deux truies dont une suitée). — Médaille de vermeil : M. Moulin.

ESPÈCE OVINE DE TOUTES RACES

1re Catégorie (mâles). — 1er prix, M. Saint-Yves; 2e, M. Loisel.

2e Catégorie (femelles). — 1er prix, M. Saint-Yves; 2e, M. Loisel.

3e Catégorie (agnelles). — 1er prix, M. Saint-Yves; 2e, M. Loisel.

4e Catégorie. — Prix d'ensemble (réservé aux éleveurs présentant le plus beau lot composé d'au moins un bélier, 5 brebis, 5 antenaires). — Médaille de vermeil : M. Saint-Yves.

Prix spécial réservé aux marchands : 1er prix, méd. de verm., M. Puissant fils; 2e, méd. d'arg., M. Puissant père; 3e, méd. de br., M. Saint-Yves.

EXPOSITION LIBRE

1er prix, diplôme de médaille d'or : M. Doré, pour un lot de moutons; 2e prix, diplôme de médaille de vermeil; M. Caron, pour un lot de moutons; 3e prix, diplôme d'honneur, Mlle Y. Mignot, pour un lot de chèvres.

CONCOURS D'ATTELAGES

3e Catégorie : voitures suspendues attelées d'un cheval. — 1er prix, M. Léon Portois, méd. d'arg. et 15 fr.; 2e, M. Léon Portois, méd. de br. et 10 fr.

CONCOURS DE LABOURAGE DU 28 SEPTEMBRE

1re Catégorie : charrue. — 1er prix 100 fr., M. Isidore Hamon, cultivateur à Vraiville; 2e, 80 fr., M. Robert Morel, cultivateur à Louviers; 3e, 40 fr., M. Lucien Dorival, à Louviers.

2e Catégorie. — Brabant double. — 1er prix, 100 fr., M. Chanu fils, cultivateur à Surville.

Digitized by Google

CONCOURS DE MARÉCHALERIE

Patrons : 1er prix, *ex-æquo*, méd. de verm. : MM. Lesage et Clovis Faval ; 2e prix, *ex-æquo*, méd. d'arg., MM. Maurais et Legué.

Ouvriers : 1er prix, méd. d'arg. et 20 fr., M. Grouard ; 2e prix, méd. de br. et 15 fr., M. Paul Baratron.

EXPOSITION DE MACHINES AGRICOLES

Diplôme de médaille d'or : coopérative agricole de Louviers pour l'ensemble de son exposition ; médaille de bronze, récompense toute spéciale pour les 3 graphiques de M. Debarbat.

Diplômes d'honneur (classement suivant l'importance et la valeur de l'ensemble des expositions) : 1er, MM. Tricheur-Lamperière ; 2e, *ex-æquo*, MM. Le Carpentier et Adrien Tricheux ; 3e, M. Lequeu ; 4e, M. Delagoutte ; 5e, M. Behier-Fontaine ; 6e, M. Provost ; 7e, MM. Delabarre et Godard ; 8e, M. Massy.

CHARRONNAGE

Diplômes d'honneur : 1er, M. Delamare ; 2e, M. Blereau ; 3e, M. Tanguy.

TONNELLERIE

Diplômes d'honneur : 1er, M. Vautier ; 2e, M. Chassereau.

CLOTURE ET TRAVAUX EN CIMENT

Diplômes d'honneur : 1er, MM. Muller et Delamarre ; 2e, M. Bridoux ; 3e, M. Leroy ; 4e, M. Heullant.

BOURRELLERIE

Diplôme d'honneur : M. Fortier.

CORDAGES

Diplôme d'honneur : M. Boivin.

PRODUITS AGRICOLES

Diplômes d'honneur : 1er M. Henri Lemarié (semences) ; 2e, M. André Mary (beurres) ; 3e, Mme Bellard (*id.*).

Digitized by Google

ENGRAIS

Diplômes d'honneur : 1er, Derome, par M. Chandelier ; 2e, Gallia ; 3e, manufactures d'Auby.

GRAINS DE SEMENCE

Diplôme d'honneur : MM. Duguay, Provost et Lemercier.

AUTOMOBILES

Diplômes d'honneur : 1er, M. Bouquet, à Louviers ; 2e, M. Petit, à Evreux.

TRAVAUX DE MARÉCHALERIE

Diplômes d'honneur : 1er, M. Allix ; 2e, M. Legué.

LIQUIDES

Diplômes d'honneur : 1er, M. Maheut (liqueurs) ; 2e, M. Duprat (vins) ; 3e, M. Mignot (eau-de-vie) ; 4e, M. Hellot (*id.*).

MACHINES A BOUCHER

Diplôme d'honneur : M. Bourcier.

DIVERS

M. Cauchie (cuisinières) ; MM. Verdière-Milleville et Mary (pièces détachées) ; laveuse « vélo » à Rouen. M. Bart (huiles industrielles) ; usines Rémy (aliment gluten) ; M. François Brunner (lactina suisse) ; M. Saillard (exposition de cresson de Cailly).

CATÉGORIE SPÉCIALE

Diplôme de médaille d'or ; MM. Muller et Delamarre (ferronnerie d'art).

Diplômes d'honneur : M. Pantenier (librairie agricole) ; M. Julienne (coutellerie et armurerie) ; Mlle Muller (travaux d'art féminin).

Prix spéciaux accordés aux vieux serviteurs agricoles ayant une nombreuse famille et dont les enfants sont restés attachés à la terre : 1er prix, 200 fr., M. Dautry, à Fontaine-Bellenger ; 2e prix, 200 fr., M. Legendre, à Saint-Aubin-sur-Gaillon ; 3e prix, 100 fr., Mme Montaillé, au Vaudreuil.

Digitized by Google

APICULTURE

Médaille de vermeil : M. Mocquart; médailles d'argent : MM. Vaillant et M. Saintville.

FÊTE FLEURIE

Char à chevaux ou à bœufs. — 1er prix, 50 fr., char de l'horticulture (société maraîchère); 2e prix, 25 fr., char Saint-Eloi (société Saint-Eloi); hors concours, 50 fr., char à bœufs (hospice), et char de la marine.

Autos. — 1er prix, 50 fr., *ex-æquo* M. Reding, et M. Moulin; 2e prix, 25 fr., *ex-æquo* M. Sireude et M. Patin.

Bicyclettes. — 1er prix, 50 fr., Mlle Valtier; 2e prix, 10 fr., M. Malitourne; 3e prix, 10 fr., Mlle Guérard; 4e prix, 10 fr., « la Pouponnière ».

Prix spécial, 50 fr., M. Moulin (araignée de course).

Chevaux. — Prix d'ensemble, 100 fr., M. Moulin.

LE CONGRÈS D'HORTICULTURE

Le congrès organisé par la Société d'horticulture et d'arboriculture fruitière de l'Eure a été ouvert, dans la salle du théâtre municipal, par M. Lefèvre, maire de Louviers, qui souhaita la bienvenue aux congressistes et dut les quitter ensuite à son grand regret, laissant la présidence à M. Lanéelle. A ses côtés se trouvaient les délégués de diverses sociétés d'horticulture des départements voisins : MM. Anquetil, du centre d'instruction horticole de la Seine-Inférieure ; Villers, de Dieppe; Chaussebourg, de Beauvais; Rouillon, de Mantes ; Milliard, d'Elbeuf; Doucerain, d'Evreux ; Alphonse Michel, de Vitot; Bertin, de Notre-Dame-du-Vaudreuil, etc.

Parmi les questions qui passionnèrent l'assistance, celle du surgreffage et du choix des greffons fut remarquablement traitée par M. Bertin. MM. Villers et Chaussebourg ajoutèrent leurs impressions personnelles sur cette opération.

M. le président lut ensuite le rapport de M. Bach sur les procédés à employer pour débarrasser les arbres des insectes nuisibles et cryptogames, procédés nombreux qui y sont étudiés et déterminés avec précision. Ce rapport extrêmement documenté fut commenté par M. Bertin.

Digitized by Google

Il fit observer que ces divers procédés ne donnent pas les résultats qu'on doit en attendre parce qu'ils sont mal employés, avec une attention insuffisante et surtout à contre-temps, ou, tout au moins, pas au moment opportun. La désinfection, la destruction des insectes et des larves doit se faire quand on est sûr d'atteindre les parasites. L'opération doit se faire en trois temps, au débourrage, à la floraison et en juillet. L'accouplement et la ponte des pucerons ont lieu en septembre ; c'est à ce moment qu'il faut opérer pour en obtenir la destruction et non en novembre ou décembre. Quant à lui, il a toujours eu d'excellents résultats tant au point de vue de la santé de la tige que de la beauté du fruit par l'emploi des produits sulfocalciques.

L'influence des engrais sur les arbres fruitiers, sur les fruits et leur conservation fut ensuite examinée par MM. Michel et Bertin.

Les déboires qu'éprouvent certains cultivateurs dans leurs plantations proviennent de ce qu'ils négligent trop la question engrais. Le sujet vigoureux que le pépiniériste leur a vendu peut être transplanté dans un terrain moins riche que celui où il a été élevé, mais à la condition de lui donner sa nourriture ; sinon, il périra. Il périra encore plus sûrement s'il est chétif. Il ne suffit pas de donner à l'arbre fruitier de l'azote pour activer sa végétation, il faut lui donner aussi de la potasse pour remplacer celle que le fruit a puisée dans le sol, de la chaux pour sa charpente.

M. Olive, membre de la Chambre de commerce française de Londres, qui avait été victime le matin d'un léger accident d'automobile, exposa aux congressistes quelles sont les différentes espèces de fruits dont la vente est avantageuse et facile sur le marché de Londres. Il signala la concurrence formidable que nous font le Canada, la Californie, le Cap, l'Australie, etc. Ce sont les fautes que les exportateurs français ont commises, qui leur ont fait perdre ce marché ; expéditions peu soignées comme qualité, emballages défectueux, alors que les dominions ont des fruits assurément moins savoureux, mais combien mieux présentés. L'année dernière, près de 3 millions de barils ont été importés d'Amérique et

Digitized by Google

2 millions de caisses d'Australie et de Tasmanie. L'Anglais exige un fruit très dur, sans apparence de maturité, pas de paniers trop hauts, pour éviter les meurtrissures.

M. le président lut ensuite un rapport de M. Boudehan sur la question de la revision des tarifs de transports, qui sont devenus prohibitifs. En l'absence de M. Charrière, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat, qui s'était excusé de ne pouvoir assister au congrès ainsi qu'il l'avait promis, cette question n'a pu se résoudre que par les vœux émis de voir les tarifs diminués et le retour des emballages s'effectuer gratuitement, comme ceci avait lieu sous l'ancien règlement.

La parole fut ensuite donnée à M. Servin, directeur des services agricoles du département de l'Eure. Il exposa combien les questions non seulement agricoles, mais d'horticulture et d'arboriculture sont envisagées avec soin et largeur de vue par les nations qui nous entourent. En France, il y a six écoles d'horticulture et d'arboriculture : celles d'Hyères, d'Antibes, Saint-Mandé, Versailles (la plus importante), de Meudon et de Saint-Cyr-l'Ecole. Il faut réagir, attirer l'attention des pouvoirs publics sur les avantages immenses qu'il y aurait à former des apôtres, des maîtres, pour le moins des conseillers avertis à l'aide des élèves de nos écoles normales. Mais, hélas! les fonds manquent pour leur donner un professeur. Quelques-uns de nos instituteurs cependant s'y dévouent, mais trop peu nombreux.

M. Bertin cita la Haute-Garonne, où l'initiative privée a su organiser quelques centres d'enseignement d'arboriculture ; il demanda que de semblables tentatives soient encouragées ; de même les instituteurs qui se dévoueraient à enseigner cette science si passionnante de l'arboriculture et de l'horticulture, qui demande, comme le dit magnifiquement M. Servin, l'âme d'un artiste.

A la suite des vœux concernant les tarifs de transport et les subventions nécessaires à l'enseignement, M. le président consulta l'assemblée à la demande de M. Servin dans le but d'être autorisés à préparer pour l'année prochaine un congrès international, ce qui fut accepté à l'unanimité.

La séance fut levée à 4 heures et demie.

Digitized by Google

REMISE DE LA CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR

A M. ALBERT DOUCERAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ

Le 13 octobre 1923, à Evreux.

La nomination de M. Albert Doucerain dans l'ordre de la Légion d'honneur fut pour les membres de la Société l'occasion de lui manifester leur sympathie par la remise d'une croix souvenir acquise par souscription. La réunion eut lieu dans le Pavillon des Amis des Arts, rue Victor-Hugo à Evreux, le 13 octobre, sous la présidence de M. Paul Labbé, président de la Société.

Tous nos collègues seront heureux de retrouver dans nos annales les allocutions qui furent prononcées en cette circonstance.

DISCOURS DE M. JOSEPH L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

M. Paul Labbé a voulu que le président de notre Section des Lettres se fît auprès de vous l'interprète de notre joie à tous.

Combien je regrette l'absence de notre vice-président ! Bien mieux que moi, avec la finesse, le charme, l'exquise élégance

Digitized by Google

qui caractérisent sa parole, M. Join-Lambert aurait trouvé ce qu'il faut vous dire, et comment il faut vous le dire.

Je n'ai pour le remplacer qu'un mérite plutôt négatif, celui d'être le doyen du Bureau de la Société libre, et qu'une excuse valable auprès de ceux d'entre vous, Messieurs, qui font partie de la Société depuis quelque temps : celle d'être une tête connue, une tête dont vous avez l'habitude, *solitum caput*, auraient dit les Romains... ceux de la décadence...

Je m'autorise de ce mérite et de cette excuse, mon cher Doucerain, pour applaudir à votre décoration au nom de cette réunion d'amis.

L'Ordre de la Légion d'Honneur, selon la pensée de son génial fondateur, a pour but de distinguer les services rendus au pays, et aussi les dévouements désintéressés. Si parfois, peut-être, nous avons pu remarquer que le ruban rouge, séduisant papillon que tant de nos concitoyens poursuivent avec une ardeur que leur passion pour la démocratique égalité n'a pas diminuée, avait un vol quelque peu capricieux, nous avons le bonheur de constater qu'il a volé juste et droit en prenant pour but votre boutonnière.

Je ne veux pas vous accabler sous une averse d'éloges contre laquelle vous vous abriteriez tout de suite sous le parapluie de votre modestie ; aussi bien, vos concitoyens vous connaissent, et leur présence ici vaut mieux que tous les compliments que je pourrais vous faire. Il m'est impossible, cependant, de taire la sympathie et la gratitude que les membres de la Société libre ont conçues pour vous.

Du jour où vous avez accepté de remplacer comme secrétaire perpétuel l'excellent et inoubliable Léon Petit, vous vous êtes intéressé à notre Société avec un zèle, une persévérance et un talent dont elle a récolté les fruits. Grâce à vous elle a fait bien plus que survivre à des jours tragiques : elle s'est développée d'une manière continue et elle est prospère à présent. Oui, cette prospérité, c'est à son secrétaire perpétuel qu'elle le doit, car c'est lui qui est toujours à la peine. Il est juste, il est heureux, il est consolant qu'il soit aujourd'hui à l'honneur.

C'est ce que vous ne direz pas, mon cher ami, dans un de

Digitized by Google

ces rapports lumineux, éloquents et charmants dont vous avez le secret ; c'est donc ce que je devais dire.

Notre président va vous remettre la croix-souvenir que vos amis ont la joie de vous offrir. Recevez-la comme un témoignage de reconnaissance, d'estime profonde et de sincère affection.

Angerville-la-Campagne, 13 octobre 1923.

DISCOURS DE M. POTTIER

Secrétaire de la Section de Bernay

Messieurs,

Vous n'eussiez pas compris, et vous eussiez encore moins admis que la Section de Bernay ne fût pas présente à cette fête de famille.

C'est que la Section de Bernay est, en effet, la fille aînée — oh ! très aînée : elle a bientôt cent ans — de la Société libre de l'Eure.

C'est, aussi, que la Section de Bernay a contracté une dette de reconnaissance envers la Société mère, et spécialement envers M. Doucerain.

Dans les années brillantes de sa jeunesse, et même dans celles de l'éclat de sa maturité, cette grande fille voulut se donner certains airs de liberté et d'indépendance, devançant en cela, — et de combien — les temps présents. Cette grande fille — oh ! toujours respectueuse et aimante envers sa mère — entendait, elle aussi, vivre sa vie ! Et, certes, elle eut des succès, elle connut la gloire, les honneurs, elle moissonna les lauriers ; elle fournit, dans la plénitude de sa force et de ses facultés, une somme utile de travail. Mais, hélas ! le poids des ans finit par peser lourd sur ses épaules ; amputée, dans ces dernières années, des deux principaux membres de qui elle tenait la plus grande partie de son énergie et de son activité, elle fit ce que font toujours les enfants qui souffrent : elle revint dans les bras de sa mère. Elle fut accueillie avec joie, avec bonté, et elle trouva auprès

Digitized by Google

de cette vieille mère, un tuteur, bienveillant, judicieux et éclairé qui lui redonna, non seulement des forces, mais aussi confiance en elle-même, et qui, depuis, ne cesse de la guider par son expérience et ses conseils.

Ce tuteur admirable, Messieurs, vous l'avez tous reconnu, c'est votre distingué et sympathique Secrétaire perpétuel, c'est M. Doucerain que nous fêtons aujourd'hui.

Et cette longue digression, mon cher M. Doucerain, n'a pour but que de m'amener à vous dire combien tous les membres de la Section de Bernay ont applaudi, de tout cœur, à votre nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Avec tous nos collègues du département, nous nous réjouissons de cette distinction, si justement accordée, si dignement méritée.

Des voix, mieux qualifiées que la mienne, ont pu mettre en valeur la somme de travail et les soins éclairés que vous consacrez à la Société libre de l'Eure.

Nous trouvons un vrai régal à la lecture de vos rapports si documentés, si étudiés, écrits avec la plume d'un lettré élégant, et nous suivons, avec attention, dans nos réunions, vos discussions toujours frappées au coin de la saine raison et dans lesquelles la solidité de l'argumentation se double de la précision et de l'éloquence de l'avocat.

Au nom des membres de la Section de Bernay, je vous demande donc de bien vouloir nous continuer vos bons soins ; je sais que vous ne vous y refuserez pas, mais je vous demande encore de redoubler de générosité et de dévouement envers votre fille aînée pour lui permettre de se présenter la tête haute et le corps robuste, dans une dizaine d'années, quand elle fêtera son centenaire.

Et c'est de tout cœur, mon cher monsieur Doucerain, qu'au nom des mêmes membres de la Section de Bernay, je vous adresse mes plus cordiales et mes plus chaleureuses félicitations, à l'occasion de votre nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Digitized by Google

ALLOCUTION DE M. A. DOUCERAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

« Mesdames, Messieurs,

Comment ne pas être profondément ému en présence d'une pareille manifestation? Et comment vous en témoigner ma reconnaissance?

La vie a quelquefois de bons moments. Vous venez de me faire vivre un de ces moments-là. Vous avez été, mon cher Président et ami, vraiment trop bienveillant et trop indulgent dans les éloges que vous m'avez décernés. De même vous aussi, mon cher collègue de Bernay, représentant de notre Section la plus vivante et la plus ancienne. La Légion d'honneur est au-dessus de mes mérites. Je sais infiniment de gré à ceux qui pensent — et avec juste raison — que c'est la *Société libre de l'Eure* — cette vieille dame plus que centenaire et très respectable — que le gouvernement a voulu décorer en ma personne... Un prince royal disait (Dieu me garde de me comparer à un prince royal avec la longue suite d'aïeux roturiers dont mon ruban rouge ne rougit pas), mais je retiens le mot parce qu'il fait image. Donc, un prince royal disait : « Dans notre famille, la couronne appartient à tous, mais c'est l'aîné qui la porte! »

Permettez-moi de vous appliquer cette formule, mes chers confrères. Dans notre vieille Société — qui est aussi une véritable famille — la Légion d'honneur vous revient à tous, mais c'est le Secrétaire perpétuel qui la porte!

Et n'allez pas croire que j'exagère!

Regardez autour de vous!

A tout seigneur, tout honneur!

M. Paul Labbé, notre distingué et si sympathique Président, est-il un homme qui soit plus *représentatif* de notre Société d'*agriculture*, *sciences*, *arts* et *belles-lettres*?

L'agriculture. — Il la représente dans ce qu'elle a de plus gracieux et de plus universellement apprécié, surtout des

Digitized by Google

femmes, l'horticulture. C'est un horticulteur émérite, Président de la Société des Chrysanthémistes français, lauréat de la Société nationale d'horticulture de France, ami des fleurs et de leurs parures.

Il faut le voir, dans sa délicieuse propriété de Thiberville, au milieu de ses chrysanthèmes — ces fleurs étranges, chères à Pierre Loti — et de sa magnifique collection de pois de senteur, aux couleurs vives. C'est un prince au milieu de sa cour; que dis-je, c'est un Dieu souriant au milieu de ses créatures!

Les sciences. — Mais il les a pratiquées aussi, tout au moins les sciences appliquées dans cette usine de Thiberville qu'il a portée à un haut degré de prospérité, et qui lui a valu le titre enviable de membre de la Chambre de commerce d'Évreux.

Les arts, les belles-lettres. — Mais c'est son titre de gloire! Le poète Paul Labbé est avec son ami Paul Harel et notre cher Président Joseph L'Hopital un des flambeaux de cette trinité forte qui entretient dans le pays normand le culte de la tradition et de la beauté!

Je continue... Notre vice-président, M. André Join-Lambert, n'est-il pas le plus érudit et le plus fin des députés? Fils d'un savant qui fut notre Président à son heure, et dont il a recueilli en héritage, la courtoisie, la distinction, la culture et l'esprit, il est le bon génie de notre Société.

Admirez, Messieurs, le mécanisme de notre Constitution et la sagesse de nos fondateurs qui ont placé à côté d'un Président éminent et prestigieux, mais éphémère — astre brillant mais fugitif dans notre firmament, — un vice-président quasi-perpétuel, presque toujours député, et qui garde pour nous ce qu'on est convenu d'appeler les avenues du Pouvoir!

Puis c'est M. Albert Hubert notre trésorier, perpétuel lui aussi, dont la fonction modeste et absorbante est la plus utile et la moins agréable, et qui est pour nous tous un professeur d'économie!

A la tête de vos différentes sections, vous avez placé les plus dignes et les plus compétents.

A la Section des Lettres, préside M. Joseph L'Hopital,

Digitized by Google

romancier de grand talent, homme de cœur et d'œuvre, un chef dans toute l'acception du mot, à qui la Légion d'honneur est venue, bien tardivement, comme une réparation.

A côté de lui, M. Ernest Guillemare, le modèle des bibliophiles, l'ami des livres, l'archiviste idéal, à qui personne n'a jamais demandé en vain un service ou un renseignement bibliographique.

A la Section d'Agriculture, vous avez placé M. de Mare, conseiller général, président de la Caisse régionale du Crédit agricole, le champion des œuvres sociales dans notre département et l'ami le plus délicat.

A côté de lui, M. Charles Lecœur, industriel compétent, cœur généreux, le dévouement fait homme, toujours préoccupé de s'effacer, et heureux du bonheur d'autrui !

A la Section des Beaux-Arts, M. Jacques Hérissay, esprit charmant, qui rend l'érudition aimable, à qui l'Académie française vient de décerner l'une de ses couronnes, en attendant d'autres couronnes encore !

A côté de lui, Georges Menon, avocat consciencieux, amateur d'art éclairé, ingénieur agronome aussi, et qui, comme tel, serait également à sa place dans n'importe laquelle de nos sections.

Votre conseil d'administration, enfin ! Mais je m'arrête, Messieurs ! N'avais-je pas raison de dire que c'est la Société libre qui est décorée tout entière, que la Légion d'Honneur vous revient à tous, et *que c'est le Secrétaire perpétuel qui la porte !*

J'ai le sentiment que le ruban rouge n'est sur moi que le pâle reflet de vos mérites, Messieurs, et cela a de quoi me rendre modeste !

Votre sympathie, pourtant, réchauffe le cœur, et parmi les satisfactions que m'aura procurées ma récente nomination, la plus profonde et la plus durable sera d'avoir trouvé chez vous tous ces précieux témoignages d'amitié sur lesquels je m'appuierai pour continuer ma tâche aussi longtemps que vous m'en jugerez digne.

Encore une fois merci, du fond du cœur ! »

Digitized by Google

La presse locale n'avait pas attendu cette réunion de famille pour annoncer la promotion de M. Doucerain dans les termes suivants :

Extrait de *La Normandie* : « Une nomination que nous avons été heureux de lire au *Journal officiel*, c'est celle de M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture de l'Eure, qui vient d'être, à ce titre, fait chevalier de la Légion d'honneur, sur la proposition du Ministre de l'Agriculture.

On sait avec quel dévouement M. Doucerain, qui est le grand animateur de la Société libre d'agriculture, se consacre à son développement, toujours croissant depuis qu'il a succédé à M. Léon Petit. Les rapports qu'il fait à chaque séance générale sur les travaux de la Société sont des modèles, écrits dans un style élégant qui les fait écouter avec le plus grand plaisir.

Ses fonctions de secrétaire perpétuel ne sont pas précisément une sinécure, car, outre la nombreuse correspondance qu'elles lui imposent, elles l'obligent à s'occuper très activement des concours agricoles organisés chaque année par la Société dans le département.

Ainsi sont employés, depuis plusieurs années, les rares loisirs que laisse à M. Doucerain son cabinet d'avocat. La distinction qui vient de lui être accordée est donc on ne peut mieux méritée, et sera approuvée par tous ceux qui ont été à même d'apprécier ses qualités d'esprit et de cœur.

Voici, pour terminer, en quels termes sont formulés au *Journal officiel* les titres du nouveau légionnaire :

« Par son dévouement et son activité, a fait de la Société libre d'agriculture de l'Eure, dont il est le secrétaire perpétuel, un centre d'études et de progrès agricoles; 26 ans de services. »

Extrait du *Journal d'Evreux* : « M. Albert Doucerain n'est pas seulement un brillant avocat de cour d'assises et un habile juriste dans les affaires civiles, il consacre ses loisirs à la Société libre de l'Eure dont il fut élu secrétaire perpétuel

Digitized by Google

après la mort de M. Léon Petit, décédé à Evreux le 14 septembre 1911.

Il avait été chargé au nom de la Société d'offrir en mai 1911 un souvenir à M. Petit en reconnaissance des services qu'il avait rendus depuis 1870 comme secrétaire perpétuel, on pourrait même dire depuis 1866 car il avait remplacé M. Colombel qui était malade.

En présentant ce souvenir, M. Albert Doucerain qui ne s'attendait pas à remplacer quelques mois plus tard M. Léon Petit indiquait combien étaient absorbantes les fonctions de secrétaire perpétuel : « Rédaction des notices et des rapports, organisation des concours agricoles et des concours littéraires, pour l'attribution du prix Lucien Fouché, direction de nos travaux, correspondance avec les autres sociétés savantes, rapports avec la presse, rien ne vous échappe. »

Ces paroles de M. Doucerain, on peut les lui appliquer à lui-même, et quoiqu'il ne soit qu'au quart de la carrière suivie dans la société par son prédécesseur, il a donné suffisamment son empreinte et sa mesure pour que le gouvernement récompense ses services. »

Extrait du *Bulletin des agriculteurs de l'Eure* : « M. Doucerain est, comme avocat, le conseil juridique de nos sociétés. Ses avis, empreints d'une haute érudition, exprimés sous une forme modérée quoique ferme, nous ont toujours été d'une précieuse utilité. Par ailleurs, nous avons continuellement trouvé dans les rapports de notre Syndicat avec la Société libre d'Agriculture de l'Eure, le plus bienveillant accueil de la part du Secrétaire perpétuel de la Société libre.

Nous prions M. Doucerain d'agréer nos très vives et très sincères félicitations. »

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 JANVIER 1924

PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ JOIN-LAMBERT

Présents : Mmes Mentré et Richard ; MM. Join-Lambert, Doucerain, de Mare, Jacques Hérissay, Alb. Hubert, Ch. Lecœur, Guillemare, Menon, Lauvray, Gossart, le chanoine Guéry, Biard, membres du bureau ou du Conseil d'administration ; Anquetin, Aubineau, Azard, Besnier, Bezat, Billaud, de Bonardi, Bourguignon, Carrère, Courcelles, Léon Coutil, Davy, Dr Dehail, Delaunay, Dubreuil, Duchemin, Filleul, Alph. Hubert, Dr Lerat, Mahieu, Mathière, Mentré, Ollivier, Fr. Petel, Régimbart, Sortais, Vautier.

Excusés : MM. Maurice Hervey et Prosper Josse, sénateurs, Joseph L'Hopital, les chanoines Bonnenfant et Eudeline, Léo Bertin, Devente, Hardoin, Loiziel, Momenteau, Georges Poullain, Taillebois.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la Séance générale du 23 avril 1923, qui est adopté.

Concours horticole et fruitier à Louviers, en 1923. — M. Doucerain rend compte du concours départemental, horticole et fruitier, qui a eu lieu à Louviers les 27, 28 et 29 septembre.

Renonçant, pour cette année, à l'organisation d'un Concours agricole proprement dit, la Société libre de l'Eure, sur la demande de l'Office départemental, s'était bornée à faire un concours fruitier, en plein centre de la région fruitière, à Louviers. Le budget de ce concours s'est élevé, tant en recettes qu'en dépenses, au chiffre de 6.750 francs.

Accessoirement à ce concours, le Syndicat agricole de l'arrondissement de Louviers, présidé par M. Milliard, avait

Digitized by Google

organisé le concours d'animaux, et la ville de Louviers avait pris à sa charge l'exposition des machines agricoles et le concours spécial d'aviculture.

Concours agricole départemental à Vernon, en 1924. — La Société a été sollicitée par le Comice agricole du canton de Vernon pour organiser cette année son concours départemental à Vernon. Le Conseil d'administration a accepté en principe, mais la décision définitive est subordonnée aux subventions qui pourront être accordées par l'*Office départemental*, dont les ressources viennent d'être considérablement réduites par suite des mesures générales d'économies qui viennent d'être prises dans tous les ministères.

Concours de la Section de Bernay à Beaumont-le-Roger. — La Section de Bernay organisera, cette année, un concours agricole à Beaumont-le-Roger, avec le concours de la municipalité de cette ville et de la Société hippique du demi-sang, que préside M. de Boisgelin, conseiller général et maire de Beaumont.

Concours Lucien Fouché en 1923. — Le prix Lucien Fouché de 600 francs, réservé en 1923 à l'archéologie, a été attribué cette année, *ex-œquo*, à M. le chanoine Bonnenfant, pour sa monographie de l'église Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger, et à M. Jean Mathière, licencié ès-lettres, pour un ouvrage intitulé : *La Civitas des Aulerci Eburovices*. La part de chacun des lauréats a été portée à 400 francs, au lieu de 300, sur la demande de la commission d'examen, qui a fait valoir le mérite exceptionnel de ces deux manuscrits.

Un troisième manuscrit, l'*Eure archéologique*, de M. le chanoine Fossey, doyen de Beuzeville, a obtenu une médaille de vermeil, et le Conseil d'administration en a décidé l'insertion intégrale dans le prochain Recueil de la Société.

Excursion archéologique à Pont-Audemer et environs. — La Société avait organisé, le dimanche 22 juillet 1923, une excursion en autocar qui a été suivie par trente excursionnistes de la section d'Évreux, auxquels se sont joints à Pont-Audemer un grand nombre de membres de cette section. L'excursion a porté sur le château d'Harcourt, l'abbaye

Digitized by Google

du Bec (déjeuner à Pont-Audemer), puis visite du manoir de la Tour Romane, propriété de M. Duquesne; visite au tombeau de François Rever, à Conteville, et réception au château de la Pommeraye, par M. Desurmont. Dîner, au retour, à Pont-Audemer. Cette excursion sera suivie de plusieurs autres en 1924, notamment d'une excursion aux abbayes de la Basse-Seine (Jumièges, Saint-Wandrille et Boscherville), et d'une excursion à Gisors, Lyons-la-Forêt et Mortemer.

Conférences littéraires et artistiques de la Société. — Renouant une vieille tradition, la Societé a décidé d'utiliser le pavillon de l'ancienne Société des Amis des Arts, rue Victor Hugo, pour y donner une série de conférences, les unes avec auditions musicales ou littéraires, les autres avec projections. Ces conférences auront lieu tous les mercredis soir, pendant six semaines, et commenceront le mercredi 30 janvier. Ces conférences, malgré les frais qu'elles entraînent, seront publiques et gratuites. Aussi, la Société fait un appel pressant à tous ses membres et à leur famille, pour qu'ils veuillent bien retenir leurs places à l'avance chez M. Vengeon, libraire à Evreux, de façon à ne pas être exposés à manquer de place, et aussi à témoigner aux conférenciers leur sympathie.

Admission de nouveaux membres. — M. le Président met aux voix la candidature des nouveaux membres qui demandent à faire partie de la Société. Ce sont : MM. le Dr Laignel-Lavastine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; Max Le Couppey de la Forest, inspecteur général du Génie rural, membre du Conseil Supérieur d'hygiène de France, à Paris; Berthaux, notaire à Évreux; l'abbé Delamare, curé d'Incarville; Alexandre Dubosc, architecte de la ville d'Évreux; Paul Duchemin, agriculteur à Saint-Sébastien de Morsent; Robert Laurence, instituteur; Menu, inspecteur des contributions directes; François Mentré, professeur de philosophie au Collège Saint-François de Sales; Mieuset, négociant à Breteuil; Pierre Régimbart, bibliothécaire de la Société; Roux, juge au tribunal de commerce; Sevin, directeur de l'imprimerie Hérissey; Ravanne, agricul-

Digitized by Google

teur à Saint-André. Ces candidatures, mises aux voix, sont acceptées à l'unanimité.

Lectures et rapports. — L'ordre du jour appelle le lecture du rapport général sur la situation et les travaux de la Société en 1923, par M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel ; de M. François Mentré, professeur de philosophie au collège Saint-François de Sales, sur l'ensemble de l'œuvre de son collègue, M. André Joussain, professeur de philosophie au Lycée d'Evreux, à propos de son dernier ouvrage : *Romantisme et politique* ; et celle de M. Charles Azard, avocat à la Cour d'appel de Paris, sur *La Dénatalité et ses remèdes*. Ces lectures sont chaleureusement applaudies et M. le Président en fait voter l'insertion au Recueil de la Société.

Budget. — M. Albert Hubert, trésorier de la Société, donne lecture du budget de la Société libre, et de celui de la Section des Beaux-Arts. Il en résulte, dans ce dernier, un déficit de 4.047 fr. 47 provenant des travaux indispensables exécutés au pavillon de la rue Victor Hugo. Ce déficit a été comblé par une avance égale de la Société libre à la Section des Beaux-Arts. Le budget de la Société libre s'équilibre alors avec une différence active de 1.005 fr. 93.

Elections. — L'Assemblée procède ensuite à l'élection d'un Président en remplacement de M. Paul Labbé, décédé.

M. André Hallays, homme de lettres, critique d'art, est nommé président de la Société pour 1924. MM. Thureau-Dangin, agriculteur à la Croix-Saint-Leufroy, et Gabriel Lissot, médecin-vétérinaire à Pacy-sur-Eure, sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans. La séance est levée à cinq heures et quart.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

Sur la situation et les travaux de la Société pendant l'année 1923.

PAR M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Messieurs,

Sans préambule, et sans me préoccuper des formes classiques du discours, je veux vous rendre compte de vos travaux pendant l'année écoulée, qui fut féconde et représentera un solide maillon, dans la chaîne de notre histoire.

Vous avez organisé, conformément à la tradition, un concours départemental, qui fut plus spécialement fruitier et horticole, au centre de la région fruitière de notre département, à Louviers. Pour cette manifestation agricole, vous avez rencontré les concours les plus actifs et les subventions les plus généreuses. La ville de Louviers, le Syndicat agricole de l'arrondissement, l'Office agricole départemental, la Société des Aviculteurs normands, toutes ces collectivités ont participé avec nous à rendre cette réception annuelle plus éclatante et plus profitable.

La ville de Louviers avait pris à sa charge le concours-exposition des machines agricoles et le concours d'aviculture ; le Syndicat agricole avait organisé le concours d'animaux, et il nous est resté le concours horticole et fruitier pour lequel M. le Président de la République nous avait offert un prix, comme à Brionne, et notre regretté Président, M. Paul Labbé, un objet d'art.

Digitized by Google

Il n'est pas d'usage que dans ce rapport annuel où je dois faire une part équitable à toutes les manifestations de notre Société, je m'étende longuement sur le concours agricole. Celui-ci fait d'ordinaire l'objet d'un compte rendu séparé, au cours duquel viennent s'intercaler tous les discours qui ont été prononcés tant au banquet de clôture qu'à la distribution des récompenses.

Ce compte rendu complet paraîtra dans le prochain Recueil.

Qu'il me suffise d'enregistrer ici, après la presse locale, l'*Industriel de Louviers* et le *Journal de Louviers*, l'énorme succès de ce concours. On le caractérisera par quelques chiffres plus éloquents que des phrases : le total des entrées payantes atteignit, pour les trois jours de sa durée, près de 20.000, soit à 1 franc par personne, 20.000 francs. On jugera encore de l'affluence par le mouvement des voyageurs à la gare de Louviers qui fut, pendant les trois journées des 28, 29 et 30 septembre, de 21.807, soit 10.594 arrivés et 11.213 repartis, et par les nombreuses automobiles, les milliers de bicyclettes qui amenèrent encore une autre foule de promeneurs. Ces résultats sont encourageants. J'ai dit que nous n'étions pas les seuls à en avoir le bénéfice, mais la Société libre de l'Eure ne prétend à aucun monopole. Elle est fière d'avoir renoué à Louviers une tradition d'union et de collaboration avec le Syndicat agricole de l'arrondissement, comme l'année précédente, à Brionne, elle avait obtenu le concours de l'Union des Syndicats agricoles de Bernay. Enfin, elle a trouvé chez les membres de la municipalité de Louviers un concours des plus empressés, dont il est juste que je remercie spécialement ici M. Julien Lefèvre, le très actif maire de Louviers, et ses deux adjoints, MM. Commandeur et Jouan, dont le premier avait bien voulu accepter le titre — et la charge — de Commissaire général de notre Concours.

A côté du concours d'horticulture, la Société libre de l'Eure, en vertu d'un privilège auquel elle tient par-dessus tout, avait pris à sa charge la distribution des récompenses aux vieux serviteurs agricoles de l'arrondissement de Louviers. Par ces temps d'exode rural discontinu, il n'est pas de tâche plus pressante que de retenir les ouvriers à la terre, et notre Société

Digitized by Google

sur ce point n'a pas innové. C'est une tâche qu'elle s'est imposée depuis plus d'un siècle qu'elle encourage la vie agricole dans ce département. Permettez-moi donc de vous signaler en passant que vous avez maintenu dans ce domaine vos excellentes traditions.

L'année 1923 était celle où nous devions décerner le prix Lucien Fouché, et le roulement établi indiquait aux concurrents qu'il s'agissait cette fois d'un concours d'archéologie.

Les manuscrits que nous avons reçus ont été peu nombreux, mais la qualité a compensé, nous pouvons le proclamer, le petit nombre des concurrents.

Quatre manuscrits seulement nous sont parvenus. L'un d'entre eux a été retiré avant la fin du concours. Sur les trois qui sont restés en lice, l'embarras de la commission d'examen a été grand, et cet embarras s'est traduit par l'allocation du prix, *ex æquo*, aux deux premiers, et par l'attribution au troisième d'une médaille de vermeil.

La commission nous a proposé de porter de 300 francs à 400 francs la part de chacun des deux titulaires du prix, et votre Conseil d'administration a ratifié cette proposition. A défaut d'un rapporteur spécial sur ce Concours, permettez-moi, Messieurs, d'incorporer dans mon rapport annuel les conclusions de la Commission d'examen.

L'église Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger, monographie due à la plume experte de M. le chanoine Bonnenfant, est une étude à la fois historique et archéologique.

Étude historique : Si les documents relatifs à la période médiévale sont plutôt rares, l'auteur, par contre, a eu la bonne fortune de pouvoir utiliser de nombreux renseignements inédits puisés dans des archives paroissiales très importantes, relatifs surtout aux XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles.

Trois chapitres sur l'histoire du monument avant, pendant, ou après la Révolution ont pu former ainsi comme une longue et substantielle préface à l'étude archéologique.

Cette seconde partie, que l'auteur a principalement soignée, commence par la description architecturale du monument, et la dissertation sur les cartouches décorant les voûtes des bas-côtés du chœur a surtout attiré l'attention des membres

Digitized by Google

de la commission, surprise de trouver là comme une invasion du paganisme dans nos églises. Tous les dieux de l'Olympe y sont représentés.

L'étude des verrières n'est pas moins intéressante. Agrémentée par de merveilleuses photographies, qui feront une digne réplique aux vitraux du chœur de la cathédrale, publiés par la Société des Amis des Arts, cette monographie tiendra une place honorable à côté de la monographie de la cathédrale d'Evreux de M. l'abbé Fossey et de celle de l'église Notre-Dame de Louviers de M. Le Mercier. C'est un ouvrage de luxe sur papier japon, abondamment illustré de phototypies, que nous sommes heureux d'avoir pu récompenser.

La *Civitas des Aulerci Eburovices* à l'époque gallo-romaine partage avec l'église de Beaumont-le-Roger le prix que la générosité d'un de nos anciens secrétaires, M. Lucien Fouché, nous a permis d'attribuer.

Le livre de M. Jean Mathière, qui, en dehors du prix Fouché, a été honoré d'une double subvention du Conseil général de l'Eure et de la ville d'Evreux, est établi, à l'aide d'une bibliographie des plus complètes, sur les dernières découvertes et les travaux les plus documentés de nos historiens nationaux.

Il est d'une importance capitale, non seulement pour la ville d'Évreux, mais pour une grande partie du territoire de la Haute-Normandie. La *Civitas des Eburovices* comprenait les trois quarts du département actuel de l'Eure, une partie de l'Orne et quelques communes de Seine-et-Oise.

Grâce aux données de l'histoire et de l'archéologie, dit M. Guillemare dans son rapport, l'auteur, étudiant, enchaînant, critiquant les textes, les documents, les monuments des musées, peut donner une opinion motivée sur divers points intéressants de notre histoire locale restés jusqu'ici indécis, par exemple sur la position du *Mediolanum des Aulerques*, l'Évreux actuel, sur l'établissement romain du Vieil-Évreux, sur les débuts du christianisme dans la région, etc... En particulier, il restitue et complète les deux inscriptions d'Évreux connues sous les noms *d'inscription du théâtre* et *d'inscription des foulons*. Il donne sur la deuxième de ces inscriptions — si importante en ce qui concerne Mediolanum — une ver-

Digitized by Google

sion toute nouvelle qu'il n'émet d'ailleurs qu'après l'avoir fait contrôler par des personnes absolument compétentes.

Il serait vraiment fâcheux que ce travail restât inédit faute d'un nombre suffisant de souscripteurs.

Le troisième manuscrit, soumis à l'examen de votre Commission, a pour titre l'*Eure archéologique*, et, pour sous-titre, *Précis d'Histoire monumentale du département*. Cette mention vous dit assez l'intérêt de vulgarisation que peut présenter un pareil ouvrage. L'auteur, M. l'abbé Fossey, déjà récompensé naguère du prix Fouché, n'a pas prétendu dresser une statistique complète des monuments du passé, un *Inventaire*, comme cela a été tenté pour d'autres départements. Il s'agit ici d'une sorte de petit *Manuel d'archéologie*, d'après les églises et les châteaux que nos compatriotes peuvent plus aisément visiter

L'auteur, en se limitant à notre département et à l'architecture, a cependant décrit suffisamment les constructions du moyen âge, comme de la Renaissance et des temps modernes, pour en faire ressortir les caractères distinctifs.

Ces éléments du style de chaque époque, il les a recueillis dans les brochures de nos maîtres, spécialement dans celles de M. Louis Régnier et de M. le chanoine Porée. C'est, si l'on veut, le modeste office de la bouquetière qui rassemble, en une gerbe, les fleurs épanouies d'un jardin déjà cultivé.

Il y avait tout de même quelque utilité à ce travail, car, ainsi réunies, les œuvres monumentales de notre région vont s'expliquer mutuellement et démontrer la grande place qu'elles occupent dans notre patrimoine national. L'Eure n'est sans doute qu'une portion de la province normande. Pour n'avoir pas de grandes cités comme Rouen ou Caen, il ne laisse pas néanmoins de posséder en abondance des trésors artistiques dans ses villes et ses villages.

Ce travail contribuera à en vulgariser la connaissance.

Vous ne serez donc pas surpris, Messieurs, que votre Commission, tout en ne lui donnant pas la première place, ait voulu le récompenser d'une médaille de vermeil, et, chose sans doute plus appréciable pour l'auteur, en assurer la publication dans notre Recueil, où vous pourrez le retrouver.

Digitized by Google

Déjà, en 1874, la Société libre de l'Eure avait édité la *Description géologique du département* de M. Antoine Passy, qui était, elle aussi, un travail de vulgarisation.

A cinquante ans d'intervalle nous avons la bonne fortune de pouvoir renouveler ce geste, en ce qui concerne l'*Eure archéologique*. Nous sommes partis des entrailles de la terre pour aboutir à son revêtement monumental et artistique. Ascension logique et couronnement nécessaire ! Vous pourrez ainsi vous rendre cette justice, Messieurs, que vous aurez contribué à l'éducation artistique de nos compatriotes, leur insufflant un peu de cette estime que chaque homme doit avoir pour sa petite patrie, comme pour la grande qu'il y a tant de façons de servir et d'aimer...

La Société libre ne se borne pas, vous le savez, à organiser des concours agricoles et littéraires. Elle entreprend des œuvres de plus longue haleine, comme par exemple la *Révision des Usages locaux*, et elle va reprendre dans quelques jours son œuvre d'éducation populaire, en offrant au public ébroïcien une série de six conférences sur les sujets les plus divers, dont vous avez reçu le programme.

La *Révision des Usages locaux* ne va pas aussi vite que nos désirs l'auraient souhaité. La rédaction des usages de l'arrondissement de Pont-Audemer souffre de retards inévitables. La commission de l'arrondissement de Louviers ne se réunit qu'à des intervalles éloignés. Celle des Andelys ne s'est pas encore réunie. Ce travail de révision n'est pas aussi simple qu'on se l'imagine.

Mais peut-être allons-nous profiter d'un secours inattendu ? La loi du 3 janvier 1924 sur les Chambres d'Agriculture stipule que ces organismes, dont le monde agricole attend avec impatience le fonctionnement, seront appelés par le préfet « à grouper, coordonner, codifier les coutumes et « usages locaux à caractère agricole qui servent ordinaire- « ment de base aux décisions judiciaires. » « Les usages codifiés, dit encore l'article 24, seront soumis à l'approbation du Conseil général ; un exemplaire en sera déposé et conservé au secrétariat des mairies, pour être donné en communication à ceux qui le requerront. » Souhaitons que les

Digitized by Google

Chambres d'agriculture se réunissent au plus vite et que celle du département de l'Eure qui, nous n'en doutons pas, sera composée des techniciens les plus compétents, vienne nous donner le coup d'épaule dont nous avons le plus grand besoin.

Quant à la résurrection de nos conférences, qui auront lieu dans la salle, nouvellement électrifiée, des Amis des Arts, elle sera ce que vous le voudrez, Messieurs. Ces conférences seront gratuites, ce n'est donc pas vous demander un grand effort que de venir encourager les conférenciers par votre présence. Evreux a la réputation d'être une ville morte, ou tout au moins, comme disait M. Anquetin, une ville *dolente*. Aidez-nous à la réveiller, et vous aurez, à peu de frais, bien mérité de la patrie.

Tous ces efforts auxquels nous nous appliquons sont-ils estimés par l'opinion et par les pouvoirs publics ? Je ne crains pas de répondre par l'affirmative. Pourquoi hésiterais-je à mettre sous vos yeux les appréciations flatteuses de la grande presse qui, s'adressant à une collectivité, ne pourront blesser la modestie de personne ?

La *Revue des Deux-Mondes*, dans son numéro du 1er novembre 1923 (page 216), et sous le titre : « Les Académies de province » s'exprime ainsi, sous la plume de M. Savarit :

« La Société libre de l'Eure, qui est surtout agricole, et qui est présidée par un savant physicien, le duc de Broglie, pense, comme le faisait Sully, que la renaissance de la force et de la richesse françaises tient surtout au développement de son agriculture, au retour à la terre des hommes capables d'assurer ce développement. »

Et M. Savarit cite alors un passage du discours de M. Michel, sénateur de la Meuse, que j'avais rappelé ici dans mon rapport sur le Congrès de Nancy :

« La France, a dit M. Michel au Congrès de l'Agriculture « de Nancy, est peut-être le seul pays du monde capable de « fournir à sa population tout ce qui est nécessaire à sa con- « sommation. La dernière guerre nous a montré l'utilité « d'un tel état de choses et l'avenir nous ordonne le main-

Digitized by Google

« tien des traditions nécessaires à la vitalité même de votre « pays. »

Si la *Revue des Deux-Mondes* rend hommage à notre compétence agricole, le *Journal de Rouen* du 11 septembre 1923, sous la plume de M. Étienne Deville, rend aussi justice à notre activité littéraire. Notre excellent confrère du Calvados, bibliothécaire de la ville de Lisieux, analyse notre dernier *Recueil* et termine en disant que le labeur soutenu de notre Société s'affirme chaque année par une publication, dont l'ensemble constitue une véritable mine de renseignements historiques et archéologiques.

Enfin, dans le *Journal de Rouen* du 4 janvier dernier, M. Paul-Louis Robert, ancien président de la Société libre d'émulation, rappelait que le 23 décembre, sur l'initiative de la Société libre de l'Eure, « l'une de nos Sociétés savantes de Normandie les plus zélées à organiser des manifestations régionalistes », disait-il, la ville de Pont-Audemer profitait de l'occasion offerte par le cinquantenaire de la mort d'Albert Glatigny, pour honorer la double mémoire du poète-acteur de Lillebonne, et d'Édouard d'Anglemont, né à Pont-Audemer le 28 décembre 1796.

Cet hommage à la collectivité n'exclut pas les récompenses honorifiques aux individus. L'autorité d'une Société comme la nôtre n'est-elle pas faite d'ailleurs de la somme des talents particuliers qui la composent et l'animent ?

L'Académie française a couronné cette année d'un prix Montyon de 500 francs notre très érudit confrère, M. Jacques Hérissay, président de notre Section des Beaux-Arts, pour son remarquable ouvrage : *Le Monde des théâtres sous la Révolution*.

En même temps, elle décernait le prix Sobrier-Arnould, de 1.000 francs, à l'un de nos correspondants et membre de notre jury littéraire, M. Henri Allorge, pour son roman : *Le Grand Cataclysme*.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a attribué à notre distingué confrère, M. l'abbé Delamare, curé d'Incarville, une de ses plus hautes distinctions. Son récent volume sur la vie et l'œuvre liturgique de Jean d'Avranches, arche-

Digitized by Google

vêque de Rouen au XIe siècle, a mérité d'être couronné au concours des antiquités nationales, où il a remporté une deuxième mention.

Le gouvernement, lui aussi, apprécie nos efforts puisque l'année 1923 a vu, comme ses devancières, un certain nombre de nos confrères recevoir de légitimes récompenses.

Saluons d'abord les croix militaires.

M. Guillaume de Boury, lieutenant du service d'état-major, croix de guerre, et M. Charles Azard, avocat à la Cour d'appel de Paris, capitaine au gouvernement militaire de Paris, croix de guerre, ont été nommés tous deux chevaliers de la Légion d'honneur.

M. Albert Petit, professeur d'histoire et de géographie au lycée Janson-de-Sailly, a été nommé officier de la Légion d'honneur par décret paru à l'*Officiel* du 10 avril 1923. Je ne parle pas de votre secrétaire perpétuel, le « moi » étant haïssable, et la chose n'étant plus une nouveauté !

M. Maëstracci, préfet de l'Eure, a reçu la médaille d'or des Assurances sociales.

Les palmes d'officier d'Académie ont été décernées à M. l'abbé Bretocq, curé de Rosay, à MM. Maurice Collignon, trésorier de la Société d'études diverses de Louviers, Ansbert Courbet, délégué cantonal à Cantiers, et Davy, professeur de sciences au lycée d'Évreux.

La croix d'officier du Mérite agricole a été attribuée à M. Léon Lauvray, membre de notre Conseil d'administration, et la croix de chevalier du même ordre à MM. Paul Labbé, notre regretté Président, Paul Agoutin, agriculteur à Creton ; Florentin Dectot, président du Syndicat de la région de Pacy, à Chambray-sur-Eure ; André Duquesne, éleveur à Montfort-sur-Risle ; Jules Lecoq, chef du service de la répression des fraudes à la Préfecture de l'Eure ; Gabriel Lissot, médecin-vétérinaire à Pacy, et Ulysse Rousseau, agriculteur à Villegats.

Tous ces confrères, que vous avez vus à l'œuvre, ont amplement mérité la distinction qui vient de leur être conférée, et je me fais auprès d'eux l'interprète de la Société tout entière en leur exprimant nos très vives et très cordiales félicitations.

Digitized by Google

Votre bibliothèque, Messieurs, s'est enrichie, en dehors de ses acquisitions normales, d'un grand nombre de dons qui nous ont été faits par de généreux confrères ou par d'aimables auteurs. Parmi ceux-ci je tiens à remercier tout particulièrement notre très sympathique confrère, M. le chanoine Guéry, pour sa brochure intitulée : *Quelques semaines en Orient,* qui nous permet de le suivre dans l'intéressant voyage qu'il a fait en Palestine et dans le Levant.

Deux poètes de nos amis, MM. Pierre Préteux et l'abbé Thuillier ont bien voulu compléter pour nous la collection de leurs œuvres, et M. André Joussain, professeur de philosophie au lycée d'Évreux, a eu l'aimable pensée de nous adresser son tout récent ouvrage : *Romantisme et politique*, dont son collègue et ami, M. François Mentré, va nous entretenir tout à l'heure.

Il me reste, Messieurs, à saluer en votre nom la mémoire des confrères que nous avons perdus et cette partie de ma tâche, toujours pénible, est rendue cette année particulièrement douloureuse par le nombre et la cruauté de nos pertes.

Le 6 mars 1923, notre Section de Bernay nous annonçait la mort du comte Adalbert de Vogüé, ancien officier de cavalerie, décédé à Lausanne, après une longue maladie, et dont les restes furent rapportés à Serquigny, où il s'était retiré.

Le comte Adalbert de Vogüé était le plus jeune frère du marquis de Vogüé, conseiller général du Cher, président des Agriculteurs de France, et du comte Robert de Vogüé, ancien officier de marine ; le fils du marquis de Vogüé, qui fut ambassadeur à Vienne et à Constantinople, membre de l'Académie française, président des Agriculteurs de France, président de la Société de secours aux blessés militaires depuis sa fondation.

Très souffrant au moment de la guerre, le capitaine de Vogüé, qui avait tenu jadis garnison à Evreux, répondit sans hésiter à l'appel du pays et partit dans les premiers, fidèle au passé de sa famille, consacré sous toutes les formes au service de la France, depuis le maréchal de Villars jusqu'au comte Robert de Vogüé, son oncle, tombé en 1870 à Reischoffen.

Digitized by Google

Mais la campagne fut trop rude et trop longue pour ses forces : si elle ne put abattre son énergie, elle ébranla si fortement sa constitution que, rendu à ses foyers, il ne put recouvrer sa santé d'avant-guerre et s'éteignit à Lausanne le 6 mars dernier.

Pendant les quelques mois où il habita Serquigny, il sut se faire apprécier des habitants de la commune par la droiture et l'affabilité de son caractère. Mais le temps lui manqua pour donner toute la mesure de sa valeur et de son dévouement au pays qui l'avait si cordialement accueilli et où il laissa d'unanimes regrets.

Nous croyons devoir reproduire ici un passage du *Journal de Sancerre* du 17 mars dernier : « Un dragon, soigné dans une ambulance du front, racontait de son capitaine le fait suivant : c'était au début de la glorieuse bataille de la Marne, un ouragan de fer se déversait sur un escadron de dragons transformés en combattants à pied ; un mouvement de retraite se dessinait par lequel les dragons étaient acculés à un large ruisseau. Pour franchir celui-ci, il fallait passer sur un pont ; sur le pont, le capitaine se tenait debout, impassible, au milieu de la mitraille ; voyant reculer ses hommes, il leur dit tranquillement : « Eh bien ! les enfants, où allez-« vous donc ? Ce n'est pas par là. » De voir ça, disait le dragon, cela vous a fichu le feu au ventre ; on est reparti et on a « ravancé ».

Le capitaine s'appelait Adalbert de Vogüé.

M. Henri Oudin, député de l'Eure, décédait le 2 juillet 1923, à Paris, dans sa soixante-sixième année.

Né à Boissy-le-Sec (Eure-et-Loir), le 6 septembre 1857, Henri Oudin avait fait ses études aux collèges de Verneuil et d'Argentan. Après quoi, il se destina au notariat. Nommé titulaire à la résidence de Verneuil en juillet 1885, il exerça sa profession, avec une dignité qui peut servir d'exemple, pendant vingt-trois années, jusqu'au mois de février 1908. Il reçut le titre de notaire honoraire l'année suivante.

C'est alors qu'il entra dans la politique, à un âge où beaucoup d'autres songent au repos, mais il était d'un tempérament combatif, et si les meilleurs d'entre nous se refusaient

Digitized by Google

au devoir civique, le champ deviendrait libre — il ne l'est que trop déjà — aux ténors de la profession.

Henri Oudin parcourut avec rapidité, grâce au bon sens des électeurs vernoliens, les diverses étapes qu'on exige chez nous de ceux qui briguent un mandat parlementaire. Conseiller municipal, adjoint au maire de Verneuil, conseiller général, c'est dans cette dernière fonction que le trouva la guerre de 1914.

Pendant la tourmente, son activité et son dévouement se multiplièrent au profit de la ville de Verneuil. Il institua des repas populaires gratuits pour les femmes et les enfants des mobilisés; collabora à l'installation d'un hôpital complémentaire militaire qui, prévu pour 200 lits, en compta bientôt 700. Il fut cité en exemple pour le ravitaillement de sa ville.

Issu d'une famille d'agriculteurs, la défense des intérêts agricoles fut sa constante préoccupation. Il fonda le Syndicat comice agricole de Verneuil que j'ai vu à l'œuvre ; la Caisse de crédit mutuel du canton, et des conférences publiques d'agriculture dont la tradition se perpétue. Les œuvres de mutualité eurent en lui un apôtre convaincu.

De si nombreuses marques de dévouement aux intérêts généraux du pays le désignaient pour un mandat plus élevé et plus absorbant encore. A soixante-deux ans, il accepta de faire partie d'une liste législative. Il fut élu. Député modèle, il apporta, dans ses nouvelles fonctions, les mêmes qualités d'activité et de labeur qui avaient fait sa popularité dans son canton. « Quelle vie ! » m'écrivait-il souvent, lorsqu'entre deux séances de la Chambre, il venait à Verneuil prendre la direction des affaires municipales et s'occuper des nombreuses œuvres qu'il n'avait pas abandonnées.

Il est mort à la peine. Nous ne le remplacerons pas, car les hommes d'un pareil dévouement sont rares, et s'il est vrai qu'ils aient eu une ambition, c'était l'ambition du bien public.

Le 12 août 1923, nous apprenions la mort, à Evreux, dans sa soixante-neuvième année, de M. Jules-Albert Voxeur, ancien agriculteur, expert agronome, chevalier du Mérite agricole,

Digitized by Google

Il fut pour le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, dont il avait été un des fondateurs, un des membres les plus fidèles et les plus dévoués. Dès 1886, année de la fondation, il y avait marqué sa place en acceptant les fonctions de membre de la Chambre syndicale pour le canton de Damville où, depuis, à chaque élection, il a été maintenu à l'unanimité par les syndiqués de ce canton. Agriculteur aussi éclairé que laborieux, il apporta à cette association naissante le concours infiniment précieux d'une expérience qu'il enrichissait et qu'il perfectionnait chaque année par le travail, la réflexion, l'observation.

Maire de Thomer-la-Sogne, vice-président du Comice agricole de Damville, il mit au service du Syndicat l'autorité qu'il avait su acquérir au milieu de ses concitoyens.

Toutes les questions de coopération, de crédit, d'assurances, sollicitèrent son attention et provoquèrent de sa part une active collaboration.

Retiré à Evreux, après avoir confié son exploitation agricole à un fils digne de lui, il était toujours prêt à mettre à la disposition de la Société le peu de loisir que lui laissaient les consultations et les expertises que les agriculteurs de la région, confiants en son expérience et en son esprit de prudence et de justice, venaient très souvent lui demander.

L'imposante assistance qui, lors de ses obsèques, remplissait la nef de la cathédrale d'Evreux, a donné à la famille d'Albert Voxeur un témoignage de regrets dont elle peut être fière.

C'est encore un dévoué serviteur du Syndicat agricole qu'il nous faut saluer en la personne de M. Léon Leduc, directeur d'assurances, décédé à Évreux, le 27 septembre 1923, dans sa soixantième année.

Il revenait en automobile de chasser à la Neuve-Lyre, en compagnie de deux amis, lorsqu'en arrivant à Arnières, la voiture se renversa à la suite d'une embardée. M. Leduc fut projeté sur la route avec ses compagnons. Relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital, il expira en y arrivant.

Représentant à Evreux de la Caisse mutuelle accidents des Agriculteurs de France et de la maison Malétra de Rouen, il

Digitized by Google

était, de par ses fonctions, en relations avec un grand nombre d'agriculteurs de notre région, qui lui faisaient confiance et dont il était particulièrement estimé. Membre de la Société libre de l'Eure depuis de longues années, il venait, de temps à autre, à nos réunions, et nous conserverons de lui un souvenir ému.

Le 27 octobre suivant, M. Léon Monnier, sénateur de l'Eure, décédait à Gaillon, dans sa soixante-dix-neuvième année, à la suite d'une longue maladie. M. Léon Monnier était né à Gaillon le 10 novembre 1844.

Sorti des rangs de la démocratie, il avait passé toute sa vie laborieuse et intègre au milieu de ses concitoyens, qui l'avaient successivement élu conseiller municipal, maire et conseiller général. Lui aussi, comme M. Oudin, il avait parcouru toutes les étapes, tant il est vrai que dans notre pays, on aime n'accorder sa confiance qu'à des gens qu'on a vus à l'œuvre et qu'un long commerce réciproque a, en quelque sorte, familiarisés avec les électeurs.

Ceux de M. Monnier lui ont renouvelé ses mandats politiques pendant plus de trente-cinq ans, car, en 1922, c'est spontanément qu'il avait renoncé à briguer de nouveau le mandat de conseiller général.

Il n'entre pas dans ma pensée de retracer ici la carrière politique du regretté sénateur, que des voix autorisées ont fait revivre devant sa tombe entr'ouverte.

C'est seulement l'agriculteur qui nous intéresse, et c'est à ce titre qu'il fut élu président de notre Société en 1911.

Dans un département agricole comme le nôtre, il s'imposait à l'attention des agriculteurs, qui savaient sa connaissance approfondie de toutes les questions intéressant l'élevage et l'engraissement du bétail, dont il était un spécialiste, ayant été lui-même herbager toute sa vie.

Il fut, pendant la grande guerre, particulièrement frappé; il eut, en effet, la douleur de voir son petit-fils, M. Pierre Néel, et son petit-gendre, M. Richard, succomber pour la défense du pays, et les marques unanimes de sympathie et de regret que ses concitoyens lui témoignèrent alors étaient la manifestation de l'estime générale qu'il avait su conquérir.

Digitized by Google

Votre Secrétaire perpétuel est allé porter en votre nom, à votre ancien président, le tribut de vos regrets.

Et la nomenclature de nos deuils se continue, Messieurs, avec une répétition désespérante. Vous avez encore, tous, présent à la mémoire, le stupide accident qui, le 31 octobre dernier, en gare de Vernon, allait coûter la vie à un érudit du plus rare mérite, M. Louis Régnier, correspondant du Comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'Instruction publique, membre correspondant de l'Académie de Rouen et de la Société des Antiquaires de France.

Né à Gisors le 5 février 1865, M. Louis Régnier a consacré toute sa laborieuse existence à l'étude du passé normand. Sous l'influence de Léon Palustre, il commença de très bonne heure à suivre les congrès organisés chaque année dans une de nos provinces par la Société Française d'Archéologie. A cette école ambulante et pratique, la meilleure de toutes, M. Régnier acquit une connaissance approfondie de l'art français, dans l'infinie variété de ses formes. En même temps, il gagnait l'estime et l'amitié des maîtres de la science MM. Eugène Lefèvre-Pontalis (qui allait le suivre dans la tombe à vingt-quatre heures d'intervalle), Camille Enlart, John Bilson, etc., qui prenaient volontiers ses avis.

Observateur très précis, historien formé aux bonnes méthodes, écrivain élégant, M. Louis Régnier aurait pu s'attaquer avec succès aux grandes questions de la science archéologique. Il se contenta de mettre en lumière les monuments de sa province natale. C'était chez lui un parti-pris raisonné, fort raisonnable d'ailleurs, car l'histoire générale de l'art a tiré le meilleur profit de ses recherches particulières sur la collégiale d'Ecouis ou sur l'église de Vétheuil, par exemple.

M. Louis Régnier s'était donc fixé à Evreux, centre de son département d'origine, tout près de son riche dépôt d'archives. Il y vivait auprès de sa mère, ne s'absentant guère que pour aller travailler dans les bibliothèques et les archives de Paris et de Rouen, ou pour revoir les monuments qu'il étudiait.

Presque toutes ses publications se rapportent à l'histoire du département de l'Eure ou à celle du Vexin français. Elles ont paru dans les bulletins de la *Société historique de Pon-*

Digitized by Google

toise, des *Amis des Arts de l'Eure*, de la *Société libre de l'Eure*, de la *Société de l'Histoire de Normandie*, de l'*Association Normande*, etc. Ces sociétés pouvaient compter sur l'activité inlassable et désintéressée de M. Louis Régnier. C'est, croyons-nous, pour parachever une etude promise à l'*Association Normande* que le maître de notre archéologie provinciale avait entrepris son dernier voyage.

La mort a frappé M. Louis Régnier en pleine activité, au moment où il allait commencer la publication de deux œuvres maîtresses, une *Statistique Monumentale de l'Eure* qui n'aurait pas eu de rivale, et une *Monographie de l'église de Gisors*, à laquelle il travaillait depuis sa jeunesse. L'érudition normande fait en lui une perte irréparable.

Homme d'une parfaite modestie, d'une courtoisie raffinée et de la plus haute loyauté, M. Louis Régnier n'avait que des amis. Sa mort tragique est pour eux une épreuve particulièrement cruelle.

Puis, c'est l'imprimeur de notre *Recueil*, notre ami à tous, Paul Hérissey, qui disparaît à son tour, le 23 novembre 1923, dans sa quarante-sixième année.

Je crois, Messieurs, qu'il est impossible de porter sur sa vie et sur sa mort un jugement plus exact et plus émouvant que celui que son ami de vieille date, M. Joseph L'Hopital, a écrit dans la *Normandie* du 1er décembre et que vous avez tous lu.

Son rôle comme chef d'industrie, son rôle pendant la guerre, ont été décrits d'une telle plume, avec un tel accent de vérité et d'affection, qu'il serait vain de ma part de chercher à refaire aujourd'hui un portrait qui n'aura pas d'égal. Je préfère m'abstenir et me borner à vous rappeler que Paul Hérissey fut non seulement l'imprimeur vigilant et fidèle de notre *Recueil*, mais le collaborateur assidu de nos travaux. L'analyse littéraire des œuvres d'imagination ou d'histoire qui nous étaient présentées n'avait pas de plus fervent habitué. Il aimait à écrire et notre *Recueil* contient de lui des notices qui sont de petits chefs-d'œuvre. Il meurt à quarante-cinq ans laissant à la grande maison d'imprimerie que son grand-père et son père avaient portée à un haut degré de prospérité, le souvenir d'un patron qui était un ami pour ses ouvriers,

Digitized by Google

et la promesse d'un fils qui, nous n'en doutons pas, reprendra parmi nous, dans quelques années, ses traditions et son exemple.

Et la mort qui s'acharne dans nos rangs, frappe, cette fois, à la tête, en abattant brutalement, dans la soirée du 10 décembre, le vénéré Président en exercice de la Société, le poète Paul Labbé, qui meurt à Thiberville, dans sa soixante-neuvième année.

Né le 10 janvier 1855, à Thiberville, dans ce pays qu'il adorait, car il y avait vécu les belles heures de sa jeunesse, il disparaît après avoir rempli, il faut le dire pour la consolation de sa famille attristée, une belle existence d'homme de bien à qui les jouissances du cœur et de l'esprit ne furent point refusées.

Paul Labbé avait de nombreux titres à la présidence de notre vieille Société, mais c'est surtout l'homme de lettres, le poète, que ses deux grands amis, Paul Harel et Joseph L'Hopital, avaient présenté à nos suffrages. Nous l'avions élu président de la Société départementale le 28 janvier dernier. Il est mort en fonctions, et je puis dire, en pleine activité, car la dernière lettre qu'il m'écrivait, touchant les intérêts de la Société, porte la date du 5 décembre.

Le poète fut admirablement analysé dans une conférence que fit, le 13 mai, à Paris, à la *Revue Normande*, cet autre de ses bons amis, Jules Truffier, de la Comédie-Française. « Paul Labbé, disait-il, a témoigné par son œuvre son amour du coin de pays où il a fait alterner les soucis de l'action avec les désirs du rêve. »

« Poète, il bornait ses joies à celles que lui donnait la vie « des champs, le spectacle de son nombreux personnel dont « il exaltait l'humble tâche en des chants toujours pleins « d'émotion... Tout l'inspirait autour de lui, jusqu'à la mort « de la vigne-vierge qui s'empourpre aux matinées d'octobre, « mais qui va renaître au printemps ; mélancolie attendrie, « intime, sans littérature, dans ces vers où le poète, voyant « son front blanchir, se comparait, malgré son bonheur « enviable, au *Ramasseur de bois mort* qui traverse la forêt « en songeant au passé. »

Digitized by Google

J'ai dit à Evreux récemment que Paul Labbé était essentiellement représentatif de notre vieille Société ; qu'il la reproduisait, en quelque sorte, dans tous les aspects de sa vie ; l'agriculture, puisqu'il était un horticulteur émérite, président de la Société des chrysanthémistes français ; les sciences, par son industrie qu'il avait portée à un haut degré de prospérité ; les arts et les belles-lettres, par ce beau talent de poète, qui faisait tant d'honneur à la poésie normande.

Chef respecté d'une grande famille ouvrière, il dirigea plus de trente ans, à Thiberville, la fabrique de rubans que lui légua son père. Il a donc réussi, dans une originalité qu'il n'avait point cherchée, à mettre d'accord en lui l'homme d'affaires et l'homme de l'idéal, et cela, simplement, généreusement, avec une autorité qui lui conférait beaucoup d'aristocratie.

Mais cet aristocrate aimait les humbles... « L'amateur de chrysanthèmes, disait Paul Harel, s'est encore, avec l'aide d'une épouse incomparable, surpassé lui-même sur le terrain social. Gloire à cette maison où la maternité ouvrière fut toujours honorée, où la femme qui rentrait chez elle pour mettre un enfant au monde y trouvait, cadeaux charmants et partout renouvelés, trousseaux et layettes, sans parler des soins et des assistances de toute nature. »

Ses ouvriers, qu'il entourait ainsi d'une affection agissante, le lui rendaient bien et ils l'envoyaient siéger au conseil municipal avec des majorités toujours plus fortes, bien qu'il n'eût jamais voulu exercer, sauf pendant la guerre et par dévouement, les fonctions de maire de Thiberville.

Il semble d'ailleurs que le destin, qui savait son heure proche, ait voulu combler d'attentions ce grand laborieux, ce bon artisan de la terre normande, au soir de sa vie.

Tous les hommages semblaient lui venir à la fois, sa présidence de notre Société à Evreux, où il avait eu tant d'illustres prédécesseurs, — la conférence de Truffier qui avait remis en vedette le poète et l'artiste, — la dernière exposition de la Société nationale d'horticulture, où il avait remporté la grande médaille d'or.

Votre Vice-Président, M. Join-Lambert, a prononcé sur la

Digitized by Google

tombe de notre Président, un discours dont un poète m'a écrit qu'on ne pouvait rien imaginer de plus parfait dans la forme, dans la distinction et la mesure.

Vous le retrouverez, Messieurs, dans notre *Recueil*, et vous pourrez juger à l'hommage rendu la profondeur de la perte que nous avons faite.

Deux jours après la mort de M. Paul Labbé, nous avons appris avec regret celle de M. Théotiste Lefèvre, survenue le 12 décembre au Mesnil-sur-l'Estrée, dont il était maire depuis trente-cinq ans. Notre regretté confrère dirigeait depuis trente-sept ans l'imprimerie Firmin-Didot dans laquelle il entra le 10 octobre 1871, sous la direction de son père qu'il devait remplacer en 1886. Il avait donc donné à cette célèbre maison, dont l'origine remonte à 1698, cinquante-trois ans de dévouement, suivant pieusement les traditions léguées par son père, qui avait assumé la charge directoriale pendant près de trente ans, et son grand père, l'auteur du *Manuel Théotiste*, ce guide du compositeur et de l'imprimeur, resté classique et dont la réputation est mondiale.

Elu, le 6 juin 1897, président de la *Société Amicale des Protes et Correcteurs d'imprimerie de France*, il remplit ses fonctions avec la conscience, l'activité et le dévouement qu'il mettait dans tous ses actes ; quand sa santé l'obligea à se retirer, le 15 août 1921, après une présidence de vingt-quatre ans, il fut, par acclamations, nommé président d'honneur.

M. Théotiste Lefèvre était d'une rare modestie, mais son autorité et sa valeur professionnelle étaient bien connues et appréciées ; bien qu'il aimât à vivre sans bruit, tout à ses devoirs multiples, plusieurs distinctions honorifiques lui furent accordées ; officier d'Académie en 1898, médaille trentenaire du travail en 1903, médaille de vermeil en 1922... En juillet 1919, le Souverain Pontife Benoît XV l'éleva à la dignité de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand...

L'année 1924 était à peine commencée que nous avons appris coup sur coup la mort de trois de nos confrères les plus aimés, Ebroïciens de vieille date et membres fidèles de notre compagnie, MM. Charles Laignel-Lavastine, Léon Bagot et Charles Lapeltey.

Digitized by Google

Certes, nos trois collègues meurent à un âge avancé, ayant admirablement rempli leur tâche et laissant derrière eux des fils qui seront des continuateurs, mais leurs figures nous étaient si familières et leur amitié si précieuse que leur disparition nous cause un chagrin aussi profond que si leur mort était prématurée.

M. Laignel-Lavastine était né à Louviers le 16 décembre 1844; il avait fait ses études de droit et obtenu sa licence, et s'était d'abord fixé comme avocat à Rouen.

Il attira l'attention du préfet de la Seine-Inférieure, qui se l'attacha comme secrétaire ; c'était son premier pas dans l'administration préfectorale, où il devait rester jusqu'à sa retraite.

En 1873, le 15 février, il fut nommé conseiller de préfecture de la Charente, et, quelques mois plus tard, le 30 juillet, il devint conseiller de préfecture de l'Eure, où il poursuivit toute sa carrière. Il se maria à Evreux, où il entra dans une famille universellement connue et estimée, celle du Dr Bidault, qui fut mon prédécesseur lointain au secrétariat perpétuel de la Société, de 1848 à 1853.

En 1878, M. Laignel-Lavastine fut désigné comme vice-président du Conseil de préfecture, et chaque année jusqu'à sa retraite, qu'il ne prit que le 30 septembre 1904, il fut maintenu dans ces délicates fonctions.

M. Laignel-Lavastine n'était pas seulement un magistrat administratif distingué, c'était encore un véritable artiste ; il adorait la musique et, en dehors de ses fonctions, il occupait ses loisirs à la composition d'œuvres musicales qui ont été souvent imposées dans les concours. C'est ainsi qu'il devint membre de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique et que, plus tard, il prit la direction de l'orphéon d'Evreux, son violon d'Ingres. Il a eu la satisfaction profonde de voir grandir près de lui un fils qui, aujourd'hui médecin de l'hôpital de la Pitié occupe, comme professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, une situation des plus brillantes, et qui a bien voulu remplacer dans nos rangs son père disparu.

M. Léon Bagot, dont on apprenait la mort, à Paris, le

Digitized by Google

même jour, 7 janvier, que celle de M. Laignel à Evreux, était pour moi un maître et un ami. Le hasard a voulu que je fusse bâtonnier de l'Ordre des avocats au moment de sa mort, et si notre vénéré confrère, par un sentiment de modestie qui n'étonnera personne de ceux qui le connaissaient, a interdit tout discours sur sa tombe, il me fut cependant donné de saluer à l'audience la mémoire du magistrat et de l'avocat.

Léon Bagot avait d'abord été magistrat à Evreux, comme substitut de notre regretté confrère, Me Lautour, alors Procureur de la République. Il devint ensuite procureur à Neufchâtel. Puis, en 1882, nous avions été heureux (je parle de ses confrères d'alors) de l'accueillir dans nos rangs où son père, Me Ferdinand Bagot, avait brillé d'un vif éclat. Il n'y avait pas d'homme plus foncièrement bon que Me Bagot.

L'avocat ne nous concerne pas, mais l'homme nous appartient tout entier. Nous le revendiquons comme un de ceux qui représentaient nos traditions et nous le saluons.

Enfin, il faut bien clore cette longue et lugubre série, M. Charles Lapeltey, ancien horticulteur-pépiniériste à Evreux, ancien trésorier du Syndicat agricole de l'arrondissement, ancien conseiller municipal de notre ville, comme Me Bagot d'ailleurs et à la même époque, décédait à Evreux le 11 janvier, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il fut pour notre Société un de ces collaborateurs modestes, mais des plus utiles, qui, pour ne pas paraître au premier rang, n'en rendent pas moins les services les plus distingués.

Votre *Recueil* porte la trace des rapports documentés et toujours équitables qu'il nous fournissait au lendemain des concours d'horticulture où on l'appelait comme membre du jury. Vous l'avez appelé, à diverses reprises, au sein de votre Conseil d'administration, où, du temps de M. Léon Petit, il était devenu son bras droit.

Son fils, M. Henri Lapeltey, continue dans son exploitation horticole, avec la même conscience et le même effacement volontaire, les bonnes traditions paternelles et nous espérons que son concours ne nous fera pas défaut.

J'ai terminé cette longue liste impressionnante, qui vous

Digitized by Google

déterminera, Messieurs, je n'en doute pas, à combler les vides si nombreux de 1923.

Il me semble aussi que nous devons un souvenir particulier à M. Ernest Babelon, conservateur des monnaies et médailles à la Bibliothèque nationale, qui avait généreusement offert à notre bibliothèque son magnifique ouvrage sur le *Trésor d'argenterie de Berthouville,* illustré par le talentueux crayon de notre ancien président, M. Léon Coutil.

Ernest Babelon était l'un de ces hommes éminents qui représentent, aux yeux du monde, la science française. Il résumait une culture et un savoir. Il savait, en effet, non seulement ce qui se rapporte directement à sa spécialité, mais tout ce qui contribue à éclairer le jugement, à nourrir l'intelligence et à élever l'âme.

Il comptait parmi ces amoureux d'austères études aux travaux desquels une nation doit sa prééminence : car ce ne sont ni les champions de boxe, ni les rois du lard, ni les mécanos qui mènent le monde; ce sont, obscurément et indirectement, les créateurs d'idées et les maîtres de l'esprit.

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE DE 1923

L'EURE ARCHÉOLOGIQUE

PRÉCIS D'HISTOIRE MONUMENTALE DU DÉPARTEMENT

PAR M. LE CHANOINE FOSSEY, CURÉ DOYEN DE BEUZEVILLE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

« Pro patria minima ! »

AVANT-PROPOS

Le Département de l'Eure, dont nous voudrions présenter en raccourci l'histoire monumentale, ne correspond à aucune division ancienne ; car pour le former en 1790, on a ajouté au Comté d'Evreux (185.844 hectares), une superficie double (374.776 hectares empruntés à la Normandie propre), et aussi une petite partie du Perche (20.482 hectares) [1].

Cependant, nous sommes habitués aujourd'hui à ses frontières, allant de Gisors à Fiquefleur, sur 115 kilomètres de longueur, et de Quillebeuf à Chennebrun, comprenant ainsi 100 kilomètres dans sa plus grande largeur du Nord au Sud. Les Sociétés locales suivent ses divisions administratives. Déjà son cadre a été donné à des travaux divers. Il y a l'*Eure* Géologique [2], comme il y a la Géographie de l'*Eure* [3].

1. Ad. Joanne. Géographie de l'Eure. Paris, Hachette, 1890.

2. Ant. Passy. Description géologique du département de l'Eure. Evreux, imp. Hérissey, 1874, in-4°. Editée par les soins de la *Société libre de l'Eure*.

3. Ad. Joanne et divers.

Digitized by Google

Nous essayons maintenant une esquisse de l'*Eure* Archéologique, travail qui n'a pas encore été fait dans son ensemble.

Non pas que nous prétendions dresser une Statistique complète des monuments du passé, un Inventaire, comme cela a été tenté pour d'autres départements; mais il s'agit ici d'une sorte de petit Manuel d'Archéologie, d'après les églises et châteaux que nos compatriotes peuvent plus aisément visiter.

Certes cette Revue départementale nous a été grandement facilitée par les travaux de détail publiés avant nous. Et il faut citer d'abord les nombreuses brochures de M. Louis Régnier. Nul homme ne connaissait aussi bien que lui les richesses artistiques de notre contrée. On ne peut songer à dater un édifice ancien, sans rencontrer aussitôt l'appréciation donnée par ce judicieux archéologue. Aussi n'avons-nous eu qu'à butiner dans ses œuvres pour en composer notre miel. Il eût été préférable que l'auteur étendît lui-même à tout le département ce « Coup d'œil général » qu'il a porté sur l'arrondissement de Bernay, en 1899, à l'occasion du Congrès de l'Association Normande. C'est un modèle du genre. Mais peut-être n'y songeait-il pas, absorbé par des travaux plus utiles et l'étude de sa chère ville natale. Une mort tragique vient d'arrêter, hélas! ce labeur fructueux. Nous avons donc tenté de coordonner les données éparses dans ses diverses publications, œuvre moins méritoire, bien sûr, que de compulser des archives en apportant des connaissances nouvelles.

Un autre archéologue de l'Eure a aussi largement frayé la voie, M. l'Abbé Porée. Lui aussi a bien décrit l'arrondissement qu'il habite, la vieille abbatiale de Bernay comme le monastère du Bec, plus célèbre encore, comme l'intéressante église du Grand-Andely, où il débuta. La compétence du savant chanoine s'étend à toutes les branches de l'art. Il en a donné des preuves, pour la sculpture, dans son magistral discours sur « La Statuaire en Normandie », pour la peinture, dans ses études sur Michel-Hubert Descours et Jean Nicolle. Aussi les éditeurs des monographies provinciales sur

Digitized by Google

les Arts français, ont-ils été bien inspirés en lui confiant le tableau de « l'Art Normand » [1].

Notre but est à la fois plus restreint et plus étendu. En nous limitant à notre département, et à l'architecture, nous désirons cependant décrire suffisamment les constructions du Moyen Age, comme de la Renaissance et des Temps modernes, pour en faire ressortir les caractères distinctifs.

Ces éléments du style de chaque époque, nous les avons recueillis dans les brochures de nos maîtres. C'est, si l'on veut, le modeste office de la bouquetière qui rassemble en une gerbe les fleurs épanouies d'un jardin déjà cultivé. Il y a tout de même quelque utilité à ce travail. Car ainsi réunies, les œuvres monumentales de notre région vont s'expliquer mutuellement et démontrer la grande place qu'elles occupent dans notre domaine national. L'Eure n'est sans doute qu'une portion de la chère province normande. Pour n'avoir pas de grandes cités comme Rouen ou Caen, il ne laisse pas néanmoins de posséder en abondance des trésors artistiques dans ses villes et ses villages.

Puisse ce groupement contribuer à en vulgariser la connaissance ! A ce titre, il aura un peu facilité la nécessaire estime que chaque homme doit avoir pour sa petite patrie, comme pour la grande, qu'il y a tant de façons de servir et d'aimer.

CHAPITRE PREMIER

L'ANTIQUITÉ

I. — L'ARCHITECTURE AVANT LES ROMAINS

Quoique la préhistoire soit impuissante à donner une date aux faits qu'elle enregistre, elle a, aujourd'hui surtout, le don de captiver certains esprits. Nous ne la suivrons pas

1. Chan. Porée. *L'art normand*. Paris, Fontemoing, 1913.

Digitized by Google

dans les menus objets révélés par les fouilles et qui constituent son domaine le plus important, pierres éclatées ou polies, ossements gravés, instruments de bronze ou de fer[1]... Mais en commençant, il faut donner une place, si réduite soit-elle, aux deux ou trois sortes de monuments mégalithiques que l'on peut rencontrer au-dessus du sol.

Ils sont loin d'être nombreux chez nous, comme ils le sont en Bretagne ou dans l'Ardèche. En notre pays agricole, la charrue les a rencontrés et détruits. A défaut d'alignements, on pourrait observer çà et là quelques menhirs isolés ou des dolmens.

1° Les *menhirs* ont été heureusement définis, des obélisques bruts. Ce sont de grands blocs longs, fichés en terre. On peut citer comme exemple, celui de Port-Mort, non pas qu'il soit considérable, ne mesurant guère plus de trois mètres de hauteur, mais il est à la portée de tous, situé dans un champ au bord d'une grande route. Le populaire s'amuse à l'appeler le Gravier de Gargantua, et il attribue au bon géant ce morceau qui le gênait « au bout de sa chaussure

Il s'en débarrassa... »

C'est aussi au bord d'une route, entre Louviers et Saint-Étienne-du-Vauvray, qu'a été transporté le menhir de la Basse-Crémanville, haut de 3m,50. Celui d'Aveny, sur les bords de l'Epte, a cela de particulier qu'il s'élargit en champignon, à son sommet, en sorte de table, donnant une surface de 4 mètres sur 3.

2° Les *dolmens* ont plus d'importance, car ils supposent une mise en œuvre de forces plus considérables. Les tables sont généralement pesantes, et il a fallu les élever sur deux ou trois, ou même douze à quinze blocs verticaux, avant de creuser la chambre. On sait qu'ils servaient le plus souvent de sépultures.

En 1910, on a relevé celui de *Verneusses*, qui avait été renversé en 1815. Il n'est pas considérable ; mais sa situa-

1. Cf. Vicomte de Pulligny. L'art préhistorique dans l'Ouest. Evreux, 1879 (ap. *Recueil de la Société libre de l'Eure*, IVe série, t. IV).

Digitized by Google

tion est avantageuse. Il se compose de quatre supports de grès soutenant une table en bloc de roche quartzeuse.

Le dolmen des *Ventes*, dans la forêt d'Évreux, est plus connu. Cette grosse pierre ne mesure pas moins de 5 mètres de longueur, avec une épaisseur de plus d'un mètre[1]. Elle est couchée sur quatre blocs portants dont l'un s'est affaissé. Leur composition est une agglomération de cailloux de diverses formes et grandeurs, formant non pas des pouddings proprement dits, mais des brèches de silice avec éclats cristallisés.

Dans le pays, on désigne ce dolmen sous le nom de *Pierre Courcoulée*, tandis qu'à *Bosgouët*, on appelle Pierre Tournante un autre monument druidique qui se voit dans le bois de Malesmains, près d'une ancienne voie romaine.

Le grand dolmen de *Dampmesnil*-sur-Ecos, aujourd'hui entouré de terre, formait toute une *allée couverte*, de 24 mètres de long, comprenant cinq dalles, entre deux galeries parallèles.

II. — ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Si quelques mégalithes sont encore debout, par contre il ne subsiste aucun édifice complet parmi tous ceux que les Romains élevèrent jadis sur notre territoire, habité alors par les Éburoviques, tribu florissante des Aulerques. Et pourtant ils durent être nombreux, à en juger par les précieux objets d'art que les fouilles ont révélés. Mais les Barbares, puis les Normands ont tout ravagé, ne laissant que de rares pans de murs, et des substructions qui, un moment découvertes au siècle dernier, ont de nouveau disparu sous la terre arable. De blonds épis ondulent en été sur les restes des villas ou des thermes. Seules, émergent quelques piles d'un *Aqueduc*[2] dont on peut suivre les traces pendant près de 16 kilomètres, depuis le Vieil-Évreux jusqu'à Damville. Dans le petit vallon de Cracouville, il comptait déjà quarante-deux arcades.

1. F. Rever. Mémoire sur les ruines du Vieil-Evreux. Juin 1827. Publié par les soins de la *Société libre de l'Eure*, avec planche, p. 130.

2. Cf. F. Rever, *op. cit.*, p. 11-29.

Digitized by Google

Sous le nom de Mediolanum, le chef-lieu actuel de notre département était une cité prospère, où se dressaient des temples, cirque, théâtre, balnéaire, murs de défense... M. Th. Bonnin y exécuta des fouilles utiles de 1843 à 1848, et M. Ferray, en 1892, alla même jusqu'à tenter une restitution graphique de la vieille capitale des Éburoviques[1]. Mais nous avons tout au plus quelques chapiteaux et morceaux de frise, pour nous faire une idée de ces constructions romaines. On les voit actuellement dans un coin du Jardin des Plantes, d'où ils seront bientôt, paraît-il, transportés dans une annexe du Musée. C'est la sculpture lourde et chargée d'ornements du IIIe ou IVe siècle, nous rappelant plutôt ce que nous avons vu à Balbeck, plutôt qu'à Rome même : fûts de colonnes à feuilles imbriquées, chapiteaux de grandes dimensions qui supposent une ordonnance colossale : feuilles d'acanthes irrégulières, entablement ou encoignure d'impostes à compartiments multipliés, bas-reliefs où se dessinent soit une femme à demi nue assise sur un dauphin, soit des faisceaux compliqués d'armes, comme aux arcs d'Orange, ou de Constantin, au Bas-Forum.

Des murs de petit appareil et à chaînes de brique se voient encore çà et là, en ville, notamment à l'angle occidental des jardins de l'Évêché.

Mais les plus curieux monuments furent, comme on sait, retrouvés à quelques kilomètres du chef-lieu, à Saint-Aubin dit du Vieil-Évreux, si bien qu'on supposa longtemps que là s'élevait jadis la cité antique. Les thermes, le gymnase, la basilique, le prétoire, le théâtre, le temple, la nécropole, tout cela est bien difficile à distinguer : mais le visiteur éprouve quand même un réel plaisir à palper le dur ciment romain, à contempler les assises des vieux murs, témoins d'une civilisation disparue. Il se rend compte au moins de l'appareil. Quant au plan des antiques constructions, il en apprendra davantage en feuilletant le bel *Atlas* de Th. Bon-

1. Cf. la planche de M. Georges Gossart « Evreux au IIIe siècle », ap. E. Ferray. Contribution à l'histoire d'Evreux. *Recueil de la Société libre de l'Eure*, 1892, p. 392.

Digitized by Google

nin[1]; de même, pour le mérite artistique, en admirant au Musée d'Évreux le magnifique Jupiter en bronze, haut de près d'un mètre, et qui date de la première moitié du IIe siècle.

Un autre centre de fouilles, *Berthouville*, dans l'arrondissement de Bernay, a montré l'existence, non pas d'une cité, mais d'un forum, « une sorte de champ de foire installé en pleine campagne, à proximité du croisement de routes nombreuses[2] ». Il s'y dressait jadis un temple dédié au Mercure de Canetonum, rebâti au IVe siècle, sur les ruines d'un autre plus ancien, détruit vers 270, pendant la révolte des Bagaudes. C'est près de là qu'est sorti de terre le merveilleux trésor d'orfèvrerie qu'il faut aller voir maintenant à Paris, au Cabinet des Médailles.

A la *Trigalle*, hameau des Ventes, des fouilles de 1806 firent découvrir sur quelques pans de murs d'une villa renversée, des fragments d'enduits peints à fresque. Mais tout cela n'est qu'à l'état de ruines invisibles, comme l'ancien théâtre du Castellum Alerci (Arnières), ou les thermes de Condate (Condé-sur-Iton).

Quiconque voudra du moins gravir quelques marches d'un vrai temple romain, devra se rendre dans la commune de *Saint-Ouen-de-Thouberville*, et en écartant quelques buissons d'un joli coin de la forêt de la Londe, découvrir le soubassement d'un petit édifice dont il pourra, à un mètre au-dessus du sol, contourner la cella, que deux colonnes seulement devaient accompagner sur la façade vers l'escalier. Ramassant quelques fragments de tuiles épars dans l'herbe, il reconstituera facilement par la pensée la couverture du sanctuaire.

III. — ÉPOQUE FRANQUE

La longue période du haut Moyen Age, comprise entre la chute de l'Empire Romain et l'avènement de l'architecture

1. Antiquités gallo-romaines des Eburoviques. Paris, Dumoulin, 1860.

2. Ern. Babelon. Guide illustré du Cabinet des Médailles. Paris, 1900, p. 345.

Le trésor déposé à Paris est composé de 69 objets. Il fut découvert

Digitized by Google

dite romane, ne peut nous arrêter bien longtemps, car le plus qu'il y aurait à glaner, consiste dans des armes, vases funéraires, épingles, fibules..., tous objets mobiliers qui ne rentrent pas dans notre cadre. Un patient archéologue du Vexin, M. Léon Coutil, s'est chargé de révéler, par arrondissements, sous le titre d'Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne[1], ce que des fouilles ont produit de plus instructif sur ces époques reculées.

Mais quant aux monuments d'architecture, il n'en reste que bien peu de traces, et cela n'est pas fait pour nous surprendre, quand on réfléchit que les églises primitives étaient généralement en bois. La Cathédrale de nos premiers évêques n'avait sans doute pas l'importance des grandes basiliques latines élevées à Paris, Tours ou Poitiers, à l'instar de celles d'Italie. Si l'on voulait chercher des modèles dans les restes d'églises du v^e^ ou vi^e^ siècle, que l'on retrouve en Syrie ou dans l'Afrique du Nord, il serait dangereux d'étendre à notre contrée les observations que l'on fait sur ces monuments.

Nous arrivons donc tout de suite à la fin de la période carolingienne, pour signaler des fragments d'appareil ou de sculpture antérieurs à l'an 1000.

On voit encore, à Rugles, dans une église désaffectée, autrefois dédiée à saint Jean, les murs d'une abside semi-circulaire qui présentent l'appareil ancien en petits cubes de pierre, avec une alternance de chaînes de briques, ou fragments de terre cuite, de teinte rosée. Aussi M. Bouet[2] la fait remonter à l'époque carolingienne. Un même appareil se retrouve à l'église de Reuilly.

Pour la sculpture, nous avons les chapiteaux de l'ancienne église de Saint-Samson-de-la-Roque, aujourd'hui déposés au Musée d'Évreux. M. Aug. Le Prévost[3] qui, avant 1829, avait

le 21 mars 1830. Depuis, des fouilles ont été renouvelées en ce hameau du Villeret, commune de Berthouville, en 1861, par M. Métayer-Masselin et en 1897, par le R. P. de la Croix.

1. Dans différents recueils, soit de la *Société libre de l'Eure*, soit de la *Société d'Etudes diverses de Louviers*.

2. Ap. *Bulletin Monumental*, 1862, p. 360.

3. Aug. Le Prévost. Mémoire sur quelques monuments du départe-

Digitized by Google

vu encore debout les murs de ce vieil édifice, en avait rapporté quelques briques en forme de pyramide tronquée, et les regardait comme antérieures à l'invasion normande, l'église ayant resté sur pied, au moins en partie, quand le monastère de Pentalle, qui existait encore en 833, fut ravagé par les hommes du Nord. A la première construction, il attribuait encore le mur de séparation de la nef et du chœur, ainsi que ses colonnes et ses chapiteaux. Nous n'hésitons pas à nous ranger à cette opinion, pour ce que nous pouvons voir, c'est-à-dire les chapiteaux du Musée. Quoi qu'en dise M. Coutil [1], nous les croyons tout différents de ceux de Caen, ou de Saint-Georges-de-Boscherville. Ces angles rabattus ornés de palmettes nous rappellent les formes byzantines que nous avons vues à Ravenne et à Constantinople, bien plutôt que nos colonnes normandes. Ces enroulements de serpents, ces roues à huit raies, ces entrelacs et tresses sont bien des preuves de l'influence grecque et syrienne, aboutissant à l'art lombard pour former l'art roman, comme l'a longuement et savamment démontré Courajod, dans ses leçons de l'École du Louvre.

Cet auteur signale aussi comme un élément important d'antiquité, l'Agneau Pascal, « qui a pris la valeur d'une figure hiéroglyphique ou héraldique [2] » provenant d'Asie, et adopté de très bonne heure par l'art ravennate ou byzantin. Or, on trouve par deux fois cet Agneau Pascal, soutenant la croix pattée, dans la vieille église de Fiquefleur, près de l'estuaire de la Seine. Ce sont des pierres sculptées qui paraissent provenir d'un édifice antérieur, et ont été incrustées au XI[e] siècle dans cette curieuse église au profond transept, remanié en deux fois à l'époque romane. La plus large de ces pierres est à l'intérieur, près d'un petit autel. L'Agneau porte une sorte de crinière stylisée comme les lions assy-

ment de l'Eure, p. 83 (t. IV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*), 1829.

1. L. Coutil. La chapelle Saint-Eloi de Nassandres. *Recueil Trav. Société libre de l'Eure*, VII[e] série, t. V, 1917, p. 166.

2. Louis Courajod. Origines de l'art roman. Leçons professées à l'Ecole du Louvre, Paris, Picard. 1899, p. 553.

Digitized by Google

riens. En face, près de l'autel Saint-Georges, un autre claveau incrusté porte des entrelacs en forme d'X sur des cercles perlés d'une apparence bien ancienne. L'appareil de la construction générale ne montre cependant rien d'antérieur au XIe siècle.

Quant à la petite abside de la chapelle Saint-Éloi de Nassandres, faut-il la ranger dans cette série des monuments primitifs?

M. Coutil a essayé de réfuter l'opinion de M. de Toulmon, adoptée par M. Régnier, qui voit « dans les modillons de la corniche, une réminiscence évidente des motifs d'ornementation en usage à l'époque carolingienne »[1]. Il reconnaît en effet qu'un seul de ces modillons présente un décor géométrique rappelant des plaques mérovingiennes ou carolingiennes; mais parce qu'on y voit une palmette en dessous, on ne peut le faire remonter si haut. Nous n'en sommes nullement convaincus, car de ces palmettes, nous en avons contemplé maintes fois sur des sculptures du VIe siècle, notamment à Saint-Vital, et à la basilique d'Hercule. Ce fut sans doute un motif roman très fréquent, mais on n'avait pas le mérite de l'invention.

CHAPITRE II

L'ARCHITECTURE ROMANE

LE XIe SIÈCLE ET PREMIÈRE MOITIÉ DU XIIe

1° L'Architecture religieuse

Au commencement du XIe siècle, la famille ducale Normande est complètement établie dans notre contrée. Si le diocèse d'Évreux avait fait partie de la première entente qu'on appelle d'ordinaire le Traité de Saint-Clair-sur-Epte (quoiqu'il n'y ait eu rien d'écrit), le pays de Madrie, situé

1. L. Coutil, *op. cit.*, p. 166.

Digitized by Google

au delà de la rivière d'Eure, et dont Vernon était la capitale, n'avait été cédé par Charles le Simple qu'en 923. Puis, le long règne de Richard Ier avait été généralement calme. Ce duc, qui, par humilité, voulait, à sa mort en 996, être enterré sous la gouttière de l'abbaye de Fécamp, avait été très généreux pour les églises. Son fils, Richard II, ne le fut pas moins. On a de lui une charte solennelle, datée du mois d'août 1025, et par laquelle il achève une fondation faite naguère, en 1013, par sa pieuse épouse, Judith de Bretagne, pour la construction de l'abbaye de Bernay. On a donc une date approximative pour étudier cette église romane, la plus importante du département, et si bien analysée par M. le chanoine Porée [1].

Il nous reste de la construction primitive, cinq travées de la nef, sur sept. Les piles, dans cette première moitié du XIe siècle, étaient, on le sait, carrées ou rectangulaires, sans colonnes engagées. Or, comme on trouve de celles-ci, supportant les gros tores des arcades, ou les entraits de la charpente apparente, on en concluait qu'elles avaient été ajoutées après coup. Ayant fait des fouilles sous le dallage, M. Porée a démontré que les colonnes sur dosseret ne font pas partie en effet du plan primitif, mais que l'architecte ne tarda pas à avoir l'idée de cette adjonction, avant même que les piles eussent été reliées par les arcs toriques, afin de renforcer leur section insuffisante.

Les autres caractères du style roman primitif se retrouvent à Bernay : assises de pierre dure, de grand appareil layées au marteau, joints épais de 2 à 3 centimètres, bombés et modelés à deux rainures, bandeaux chanfreinés à l'imposte et aux tailloirs, cordon de billettes autour des fenêtres extérieures ; voûtes d'arête sur les bas-côtés du chœur ; et, ce qui est plus rare, voûtes en coupoles, aux bas-côtés de la nef, refaites au XVIIe siècle, mais ayant dû jadis imiter des calottes sur plan carré, comme on en faisait dès le Ve siècle à Ravenne.

1. Chan. Porée. L'Eglise abbatiale de Bernay. Caen, Delesques, 1910. (Extrait du compte rendu du LXXVe Congrès Archéologique, tenu en 1908, à Caen.)

Digitized by Google

Tous les chapiteaux n'ont pas été retouchés au XVII^e siècle : il en reste quelques-uns pour nous donner une idée de la sculpture normande primitive : ce sont, ou bien des palmettes creuses disposées en croix épanouies et en arbres à feuilles retombantes, rappelant un peu celles de l'époque de Justinien, à Sainte-Sophie, ou, selon une influence plus barbare, des combinaisons d'animaux, têtes de bouc ou de faune, oiseaux affrontés et lions mordant une plante stylisée, ce qui se rapprocherait davantage de modèles venus de Perse et d'Orient [1].

Ailleurs, comme dans un chapiteau du musée d'Évreux provenant de l'église d'Arnières, il y a plus qu'un rinceau ; l'animal est à côté d'une espèce d'arbre supportant de très gros fruits : « Ce n'est pas, dit M. Courajod, un caprice d'ornementaniste, c'est tout simplement l'arbre de vie oriental [2] ».

Le chœur de l'abbatiale de Bernay n'existant plus, c'est à Saint-Germain de Pont-Audemer qu'il faudrait se rendre pour trouver, dans l'Eure, un sanctuaire roman. Encore, là, un chevet droit à large fenêtre a remplacé, au XIV^e siècle, l'abside circulaire. Mais l'élévation latérale de ses deux travées présente un double étage d'arcatures, et, dans les angles, des colonnes engagées qui supportent des doubleaux et des voûtes d'arête barlongues.

Le côté Nord a conservé sa chapelle latérale avec son absidiole voûtée en quart de sphère, comme le croisillon méridional de l'église de Guitry. Une voûte en cul-de-four, sans imposte ni ornement, recouvre aussi l'abside de Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre. Son encadrement intérieur a été mutilé : mais l'extérieur demeure à peu près intact et indique bien la forme habituelle des églises rurales de la période romane. « Deux contreforts-pilastres, sans aucun ressaut, soutiennent la corniche, dont la tablette, creusée d'arcs en segment de cercle, est portée dans l'intervalle des contreforts par d'épais modillons. La sculpture de ces modillons

1. Chanoine Porée, *op. cit.*, p. 24.

2. L. Courajod. Leçons professées à l'Ecole du Louvre, publiées par H. Lemonnier et A. Michel, 1899, t. I, p. 552.

Digitized by Google

est très grossière. Ils représentent des têtes humaines accolées ou isolées, et des mufles d'animaux [1]. »

Nombreuses sont, dans notre département, les églises rurales bâties pendant la période romane. Elles se composent le plus souvent d'une seule nef, plus large que le chœur, parce qu'elle n'a à supporter que de la charpente, et construite généralement en blocage grossier [2], où sont percées, dans la partie haute du mur, de rares fenêtres évasées à l'intérieur dans un cadre de pierre, et étroites à l'extérieur comme des meurtrières. Il arrive parfois, mais rarement, que ces fenêtres cintrées sont percées dans un contrefort, comme à Saint-Cyr-la-Campagne. D'ailleurs, ces contreforts sont généralement larges et peu saillants, au XI[e] siècle.

De petites églises ont été pourvues de bas-côtés : telle, la chapelle Saint-Michel-des-Vignes, à Évreux. Dans ce cas, le collatéral était tout simplement recouvert d'une toiture en appentis continuant celle placée sur le vaisseau central : aucune fenêtre ne pouvait par conséquent être ouverte au-dessus des grands arcs ; et la nef ne recevait le jour que par la façade et les bas-côtés [3]. Il en était ainsi à l'église de Fiquefleur, dans le canton de Beuzeville. On voit en effet, du côté sud de cette église, trois arcades aujourd'hui bouchées, visibles à l'intérieur, sans qu'aucun arrachement au dehors ne porte traces d'anciennes voûtes de collatéraux. La nef actuelle a d'ailleurs été rajoutée après le transept, car celui-ci devait porter un petit clocher-arcade, dont les modillons se voient au-dedans de l'édifice, maintenant que le remaniement a eu lieu. Le transept dont les arcs sans moulures reposent sur un bandeau simplement chanfreiné, devait avoir, dans chaque bras, deux petites absidioles, fermées depuis par un mur droit.

Ailleurs, si l'église était plus vaste, le mur goutterot rece-

1. L. Régnier. L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre. Caen, 1909, p. 8.

2. Il est cependant quelquefois disposé assez soigneusement en arête de poisson.

3. L. Régnier. Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes à Evreux. (Séance de la *Société libre de l'Eure*, du 17 décembre 1893), p. 5.

Digitized by Google

vait de petites fenêtres, dominant les arcades. Ainsi à Hauville. Une curieuse série de modillons à têtes grimaçantes court autour de la corniche de cette nef, de même qu'à la chapelle Saint-Eloi de Nassandres. Déjà nous avons signalé cette vieille église du prieuré de Saint-Lambert de Malassis, en rappelant des sculptures de l'abside plus anciennes que le chœur proprement dit. Celui-ci a été réédifié probablement pendant la seconde moitié du XI^e^ siècle.

Les corniches présentent d'ailleurs deux aspects différents. Ou bien, les modillons supportent une dentelure de petits demi-cercles, souvent même redentés, comme à Hauville, ou bien ils sont espacés directement sous la tablette du larmier, comme à Saint-Germain-de Pont-Audemer. En revenant à cette église, rappelons que sa nef présente, comme piliers, de simples parallélipipèdes accompagnés de demi-colonnes, dont les chapiteaux assez frustes sont surmontés de tailloirs chanfreinés. Tout cela rappelle assez bien l'abbatiale de Bernay. Cependant M. Régnier ne croit pas Saint-Germain antérieur à la première moitié du XII^e^ siècle[1].

L'église de Quillebeuf serait encore plus tardive, quoique montrant aussi une grande simplicité dans ses piliers rectangulaires, avec seulement deux colonnes sous la retombée des grands arcs dépourvus de moulures. Mais comme on y trouve le chapiteau à godrons, comme l'appareil est en pierre de taille avec des joints très minces, on doit en reculer la date jusqu'après 1125 environ.

La façade et la tour de cette église de Quillebeuf sont d'ailleurs très intéressantes. Le portail, fort riche, est encadré de nombreuses moulures, tores et bâtons brisés, à l'exclusion de toutes colonnes. Des boutons sont semés dans les gorges. Des rubans, allongés en zigzags, contournent des fleurons, des besants, et jusqu'à des poissons portant des palmes à la gueule.

Tandis qu'au XI^e^ siècle, les portails offraient généralement un tympan, plus ou moins orné, comme celui de la porte

1. L. Régnier. Pont-Audemer et Quillebeuf. Notes archéologiques. Caen, Delesques, 1899, p. 39. (Extrait de l'*Ann. de l'Assoc. Normande.* Année 1899.)

Digitized by Google

latérale de Rôtes, appareillé en losanges avec un linteau d'étoiles, au XII^e^, le tympan était supprimé. Ainsi, à Serquigny. Là, une des voussures prolonge jusqu'au sol, comme à Quillebeuf, sa rangée de gros tores en chevron brisé : au contraire, les autres reposent sur des colonnettes. La plus curieuse de ces voussures est celle qui est garnie de têtes plates à becs d'oiseau. « Leur forme, remarque justement M. le Chanoine Porée, rappelle certaines boucles en bronze de l'époque franque[1]. »

Au portail de Foulbec, ces silhouettes d'oiseaux sont gravées en creux, de même qu'un Agnus Dei, et une Fuite en Égypte qui, par leur aspect barbare, feraient croire à une antiquité plus grande, si d'autres caractères, comme les moulures du sourcil et l'absence de tympan, ne précisaient suffisamment l'époque.

A Fatouville, à Aclou, à Saint-Clair-d'Arcey, à la Houssaye, les archivoltes des portes, naturellement toujours en plein cintre, sont décorées de têtes plates, zigzags contrariés, billettes ou autres compartiments géométriques ; et quelques-uns de ces ornements se retrouvent çà et là, autour des fenêtres.

Les clochers romans ne sont pas moins nombreux.

Celui de Fontaine-la-Soret se dresse latéralement au chœur, et semble peu postérieur à 1050. Une seule de ses faces, celle de l'Est, a d'ailleurs conservé l'aspect primitif, les autres ayant été trop modifiées par une restauration moderne.

A Saint-Etienne-du-Vauvray, il ne reste que le rez-de-chaussée d'une énorme tour carrée, remontant probablement au XI^e^ siècle, mais qui a été ainsi réduite, probablement par la dévastation de Roger de Tosny, en 1136. Toute l'église, comprenant une abside en hémicycle, après un chœur en retraite sur la nef, offre de l'intérêt, quoique très réparée. On voit, à l'extérieur, des arcatures séparant les fenêtres et les encadrant, disposition originale, mais dont l'authenticité est douteuse[2]. En tout cas, il ne reste rien, quoi qu'on en ait dit, de l'époque mérovingienne.

1. Ap. *Normandie monumentale.* Eure, t. II, p. 211.

2. L. Régnier. Notice sur les dessins et photographies envoyés au

Digitized by Google

Les plus jolies tours romanes du XII^e^ siècle sont celles de Quillebeuf et de Routot, avec leurs tourelles d'escalier.

La première, quoique massive et comme enfoncée entre le chœur et la nef, présente au premier étage sept arcatures à cintre surhaussé, s'appuyant sur de minces colonnettes accouplées : moulures toriques et cordons de dents de scie courent au-dessus de ces arcs. L'étage supérieur est composé de trois larges arcades, dont la médiane forme la baie du beffroi, subdivisée par une colonnette-meneau. La partie la plus originale est la superposition de moulures toriques horizontales qui ornent les pilastres, comme un entassement de billettes, entre les grandes arcatures.

A Routot, le clocher est plus svelte et se dégage sur le côté méridional du chœur. Le sommet des contreforts, qui vont en se rétrécissant, est décoré moins lourdement par une bande verticale de têtes de clous. Leur base, au contraire, est simplement refouillée sur chacune des arêtes par une élégante colonnette avec chapiteau à palmettes. Au deuxième étage de la tour, les arcatures aveugles, tracées en plein cintre, s'entrecroisent pour former des arcs en tiers-point, suivant un tracé assez fréquent, notamment à la tour de Vernon et à la Cathédrale d'Évreux, dans la travée derrière l'orgue. Le dernier étage est plus riche encore : trois colonnettes de chaque côté garnissent l'ébrasement des fenêtres, aux chapiteaux se courbent des volutes, tandis que plus bas leur corbeille est garnie d'entrelacs ou de nattes perlées.

Non loin de Routot, à Aizier, la tour, plus ancienne, placée entre la nef et le chœur, a conservé sa pyramide en escalier, dominant un beffroi simplement éclairé de deux étroites fenêtres sur chaque face. Outre le cordon de billettes qui les encadre, on remarque à la jonction des arcs, un petit fronton triangulaire, mouluré de même, et qui rappelle le roman auvergnat.

Un clocher où la sculpture est forcément moins fine, parce que construit en travertin, est celui de Saint-Maclou, sur la route nationale de Pont-Audemer à Honfleur. Il est situé, lui,

concours de la *Soc. des Amis des Arts de l'Eure,* en 1890. Evreux, Hérissey, 1891, p. 82.

Digitized by Google

au nord du chœur, et percé d'une fenêtre subdivisée par une colonnette, sur chacun de ses côtés. Cette pierre factice qui le compose, de nature poreuse, et mélangée tantôt de coquillages de terre et d'eau douce, tantôt de débris de racines et de plantes, a été souvent employée dans le Lieuvin, jusqu'à la fin du XII^e^ siècle.

Plus grossier encore est le *grison*, dont sont construites les églises romanes de Broglie, de Breteuil, et quelques autres du pays d'Ouche. C'est une agglutination silicéo-ferrugineuse dont la couleur brune déplut aux fervents du XVIII^e^ siècle, qui recouvrirent cet appareil d'un enduit de plâtre.

A *Broglie*, les piles de la nef sont rectangulaires, renforcées de pilastres seulement dans la travée qui précède le chœur, sans doute pour porter une tour centrale. Le vieux portail du XI^e^ siècle subsiste encore ; mais très en contre-bas de la rue.

A *Breteuil*, ce sont de gros piliers cylindriques qui portent les arcades de sept travées de la nef. Naturellement, il n'y a nulle part de chapiteaux, et les doubles rangées de claveaux n'ont pu recevoir aucune moulure.

On devine qu'il devait en être de même à Notre-Dame de *Verneuil*, où le plâtre a complètement dénaturé l'édifice. C'était le chagrin du vénérable Chanoine Dubois, ancien Curé de cette paroisse. Archéologue dans l'âme, il avait rêvé une reconstitution totale de son église, avec même une façade et deux tours en grison.

Si maintenant, nous nous dirigeons vers l'est du département, nous rencontrons dans la vallée d'Eure deux intéressantes églises romanes, assez complètes.

L'église Saint-Ouen de *Léry*, bâtie d'un seul jet vers le milieu du XII^e^ siècle, probablement entre les années 1130 et 1160, selon M. l'Abbé Chevallier[1], nous est parvenue sans autre remaniement sensible que la reconstruction des bas-côtés de la nef. Celle-ci a trois travées divisées par des piliers monocylindriques, dont les bases ont cette particularité

1. Em. Chevallier. L'Eglise de Léry (Eure). Caen, Delesques, 1903, p. 3.

Digitized by Google

qu'elles sont reliées par un mur continu dissimulé sous le pavage. Un transept avec une tour-lanterne à la croisée, précède le chœur que termine un chevet droit. Les bas-côtés étaient sans doute primitivement construits en pans de bois, comme nous l'avons vu pour Saint-Michel-des-Vignes et Fiquefleur.

Le portail sans tympan peut rivaliser avec ceux de Quillebeuf et de Serquigny, mais ici, trois colonnettes supportent de chaque côté les trois rangs de claveaux dont l'ornementation est exclusivement composée de bâtons rompus, variés dans leur disposition. A remarquer que les moulures sont perpendiculaires au parement du mur, et normales à la courbe, disposition bien normande. La décoration de la façade est complétée par un gracieux triplet de fenêtres pourvues de colonnettes et de chevrons sur les archivoltes. Beaucoup plus simple est la tour centrale, où nulle moulure ne se distingue sur les six arcs cintrés du premier étage ; et une seule fenêtre recoupée par un meneau pour éclairer chaque face du beffroi.

L'autre église est Notre-Dame du *Vaudreuil*. Elle offre plus d'un point de ressemblance avec la précédente, quoique paraissant légèrement postérieure : mêmes colonnes rondes, mêmes arcades lourdes et sans ornements. Ici, de plus, une colonnette engagée en encorbellement monte pour recevoir les entraits de la charpente, car aucune des nefs jusque-là mentionnées ne portait de voûte. Il y en avait primitivement sur l'étroite travée du chœur du Vaudreuil, mais ces branches d'ogives nous amènent à la formation du style gothique, dont nous parlerons bientôt.

2° L'Architecture civile et militaire

Pendant que s'élevaient ces asiles de la prière, les seigneurs féodaux construisaient des châteaux-forts, en un certain nombre de localités normandes qui se trouvent comprises aujourd'hui dans le département de l'Eure. C'était l'époque où les grands fiefs avaient été constitués par les ducs au profit de leurs compagnons de conquête. Evreux était

Digitized by Google

érigé en Comté qui fut donné en apanage au fameux Robert, second fils du duc Richard Ier, lui-même petit-fils de Rollon. Robert troquera son domaine pour la crosse archiépiscopale de Rouen, mais son fils Richard sera également comte d'Évreux, et s'alliera aux familles de Tosny et de Montfort.

Les Tosny, qui abandonnèrent bientôt leur fief de ce nom qu'ils possédaient près des Andelys, préférant se fixer sur les bords du Rouloir, dans la conque gracieuse où ils bâtiront leur forteresse, et qu'ils appelleront *Conches*, descendaient de Malahuce, oncle de Rollon. Les Montfort avaient pour souche Anslech, compagnon du même envahisseur, et régent du duché avec Bernard-le-Danois. Leurs fils et petits-fils vont s'établir sur les bords de la Risle. Ceux d'Anslech, au tournant de la rivière, sur la butte qu'ils fortifient, ou Mont-Fort; ceux de Bernard, en deux autres points: d'abord, Torf, le premier seigneur authentique de Pont-Audemer, grand'père d'Onfroy-de-Vieilles, dont le fils Roger à la Barbe fondera Beaumont, puis Turketil, souche de la puissante famille d'Harcourt.

Tous ces noms représentent des forteresses aujourd'hui ruinées, mais dont certains vestiges peuvent donner une idée de l'architecture militaire de l'époque romane.

Sur les mottes féodales, le XIe siècle élève ses donjons de pierre pour remplacer les anciens donjons de bois. Ils affectent d'abord le plan carré ou barlong, et les murs sont en blocage grossier.

Évreux n'a plus rien de cette époque; mais à quelques lieues au Sud, dans les bois d'Avrilly, des débris se dressent encore d'un château qui en dépendait. Il appartenait à la maison d'Ivry, dont un des fondateurs avait reçu, en 1092, le fief de Guillaume de Breteuil, comme dot de sa fille Isabelle[1].

Ivry ne présente pareillement que des ruines informes.

Le château primitif du Vieux-Conches, abandonné en 1040, avait deux mottes, autour desquelles on ne relève que des traces du mur d'enceinte. Mais, à Conches même, sub-

1. L. Chanoine-Davranches. Le fief d'Avrilly et ses seigneurs. Rouen, Cagniard, 1891, p. 48.

Digitized by Google

siste le gros donjon cylindrique du XII^e^ siècle, autour duquel circule une enceinte très rapprochée, garnie de murs, avec quatre tours. On y constate que le rez-de-chaussée voûté en moellon, et jadis sans aucune ouverture extérieure, devait seulement servir de cellier, selon l'usage, car il ne pouvait communiquer avec l'étage supérieur, que par une ouverture ronde placée au centre de la voûte. C'est en effet par le premier étage que l'on accédait au donjon, à l'aide d'un pont volant jeté sur les fossés.

Breteuil eut aussi sa forteresse, créée vers 1060, par le duc Guillaume-le-Bâtard, après sa victoire de Mortemer. Guillaume de Jumièges nous en donne le témoignage : « Puis ferma le dus Bretoil contre Teillières que li rois de France li avoit tolu et le bailla à garder à Guillaume le fil Osber ». La plupart des retranchements se voient encore avec quelques restes des murailles d'enceinte sur le bord de deux étangs créés tout exprès pour le service de la défense[1].

La forteresse-frontière de Tillières, près la rivière d'Avre, avait été construite vers 1007 par Richard II, alors en rivalité d'intérêts avec son beau-frère, Eudes, comte de Blois et de Chartres. Un brillant château de la Renaissance lui fut substitué, tout comme à Boisset-le-Châtel, près de l'ancienne motte féodale.

A l'autre frontière de la France, vers l'est, une ligne de châteaux-forts garnissait les hauteurs qui dominent l'Epte et l'Andelle. Il y en avait au moins huit dans le Vexin normand, avant 1150 : car un chroniqueur d'alors, Robert du Mont, énumère ceux d'Etrépagny, Gamaches, Hacqueville, Bray, Tourny, la Bucaille et Noyon-sur-Andelle (Charleval). Celui de Gisors avait le plus d'importance. Guillaume-le-Roux roi d'Angleterre en avait confié la construction, dès 1097, au célèbre ingénieur militaire, Robert de Bellesme, comte du Perche. Que reste-t-il, dans le château actuel, de la construction primitive? D'après M. de Dion[2], certainement tout le

1. L. Régnier. Tillières, Breteuil, Condé, Chambray. Notes archéologiques. Rouen, Lestringant, 1917, p. 26. (Excursion faite par l'*Association Normande*, le 30 mai 1913.)

2. Ap. *Bulletin Monumental*, 1867, p. 338.

Digitized by Google

donjon principal, peut-être aussi son enceinte particulière, et quelques fragments de l'enceinte extérieure. M. Camille Enlart est moins affirmatif : « Il semble plus probable, dit-il, que le donjon fit partie des refaçons dues à Henri II d'Angleterre qui commença à améliorer le château en 1161 [1] ».

En tout cas, ce donjon décagone serait parmi les plus anciens qui aient remplacé le tracé carré ou rectangulaire, comme ceux de Conches et de Château-sur-Epte, parmi les donjons romans de forme cylindrique.

Le passage de l'Andelle et la voie romaine de Rouen aux Andelys étaient commandés par le châtelier de Pont-Saint-Pierre. Orderic Vital nous montre, en 1119, Eustache de Breteuil fortifiant ce château qui, peu de temps après, fut livré aux flammes par le roi anglais Henri Ier [2].

Plus au nord, le petit plateau qui porte le bourg de Lyons, sur le versant de la Lieure, avait aussi sa forteresse, dans laquelle, en 1135, Henri Ier Beau-Clerc, au retour de la chasse, éprouva l'indigestion d'anguilles dont il est mort. La position de ce castel était excellente, car il commandait une autre voie romaine venant aussi de Rouen, et se dirigeant vers Beauvais. Un groupement compact de maisons en recouvre aujourd'hui l'enceinte.

A l'ouest, dans la vallée de la Risle, existait déjà le Mont-Fort, position importante dont s'empara le même roi Henri Ier, et qu'il brûla, après avoir vaincu à Bourgtheroulde, en 1128, Hugues IV de Montfort, champion du prétendant Guillaume Cliton. Les ruines actuelles de ce château semblent postérieures à cette époque. Nous en reparlerons. Mais ce qui appartient bien au règne d'Henri Ier c'est la fondation de la cité de *Verneuil*. Le roi anglo-normand a besoin d'opposer une digue aux attaques des seigneurs du Perche, et dès 1119, il commence les trois enceintes qui vont former la ville. Il fait travailler à cette œuvre pendant douze ans. Le donjon subsiste encore, quoique mal restauré, et porte le

1. Cam. Enlart. *Manuel d'Archéologie*. II. Archit. civ. et milit. Paris, Picard, 1904, p. 505.

2. L. Régnier. L'Eglise Saint-Nicolas de Pont-Saint-Pierre, et les châteaux de Douville et Logenpré. Caen, Delesques, 1909, p. 28.

Digitized by Google

nom de Tour Grise, à cause de la couleur du grison employé pour le bâtir. C'est déjà une tour ronde, sans contreforts, mais dont les murs sont épais de quatre mètres.

CHAPITRE III

L'ARCHITECTURE GOTHIQUE

I. — L'ÉVOLUTION AU XII[e] SIÈCLE (2[e] MOITIÉ)

Le XII[e] siècle a été une période du plus haut intérêt au point de vue de la préparation gothique. De 1130 à 1160 environ, pendant que continuaient les formes romanes aux églises dont nous avons parlé, s'ébauchaient déjà de nouvelles dispositions de voûtes, qui appartiennent à un autre style français. L'un et l'autre genre de construction vont marcher de pair, mais il est naturel de faire ressortir ce qui doit être classé dans une catégorie à part, tout en étant contemporain, parce qu'il emprunte surtout son caractère à la forme ogivale, c'est-à-dire à la voûte sur croisées d'ogives. Peu importe encore la courbe des arcs, en plein-cintre ou en cintre brisé. Les deux vont aussi régner en même temps, jusqu'à ce que, vers la fin du siècle, le second arrive à être employé exclusivement. Mais tout le progrès va consister dans l'introduction des nervures ou arcs augifs, qui vont augmenter (augere) l'ampleur et l'élasticité des voûtes de pierre, en en reportant toute la poussée sur des piliers d'angle que viendront contrebuter des arcs extérieurs en s'appuyant sur des contreforts.

Après les travaux minutieux des Lefèvre-Pontalis, Anthyme Saint-Paul, Gonse, Enlart, Join-Lambert, Régnier[1], on connaît assez bien l'histoire de la préparation gothique.

1. L. Régnier. Les origines de l'Architecture gothique. Etude bibliographique sur le récent ouvrage de M. Eug. Lefèvre-Pontalis, Pontoise, *Am. Paris*, 1895, 37 pages.

Digitized by Google

D'autres systèmes, il est vrai, cherchent à détruire aujourd'hui cette thèse de la prépondérance de l'Ile-de-France. On discutera longtemps sur les origines ; et il faut bien convenir que l'innovation a pu se manifester simultanément en divers endroits. Notre coin de Normandie ne fut pas des derniers.

A tout seigneur, tout honneur. La Cathédrale d'Evreux mérite une place de choix parmi les premiers monuments du nouveau style. Non pas que ses voûtes primitives puissent encore se voir. Mais il en reste des témoins, ce sont les piliers de la nef cantonnés de douze colonnettes. Que les arcades qui les relient soient ornées de moulures, ou qu'elles aient leurs arêtes vives, comme les quatre dernières vers l'est, peu importe. Nous nous arrêtons aux colonnettes de face, tournées vers la nef. Pourquoi trois? sinon parce qu'elles devaient supporter un arc doubleau et deux arcs ogives? Et à quelle époque a-t-on édifié ces piles? Dans le second quart du XII^e^ siècle, après que le roi Henri, pour réparer le désastre causé à la Cathédrale, « ruinée de fond en comble du feu qu'il y avait faict jetter », eut donné une somme notable à l'évêque Audin, qui en commença les fondements [1].

L'autre église d'Evreux, Saint-Taurin, recevait les mêmes dispositions de piliers, et sans doute, des voûtes analogues.

A Beaumont-le-Roger, on trouve aussi des piliers cantonnés d'une douzaine de colonnettes. Mais c'est dans des églises de moindre importance qu'on rencontrerait encore des voûtes n'ayant pas eu besoin de réfection. On les distingue aux gros boudins de leurs arcs ogives, comme dans les chœurs de Manneville-la-Raoult, près de Beuzeville, d'Harquency ou de Cuverville, près des Andelys. Dans ces deux églises rurales, l'abside est à trois pans, et quatre gros boudins vont aboutir à une clef commune, près du doubleau renforcé, à arêtes rabattues, qui la précède. Les fenêtres restent en plein cintre, sans ornements.

Ailleurs, les nervures revêtent déjà le profil plus élégant, et habituel dans l'Ile-de-France, une arête entre deux gros

1. Chan. Fossey. Monographie de la cathédrale d'Evreux, 1898, p. 23.

Digitized by Google

tores. Ainsi, dans les chœurs de Léry, de Notre-Dame-du-Vaudreuil, de Saint-Aubin-de-Scellon. Les colonnes qui supportent ces ogives, à Léry, sont très courtes, et possèdent encore des chapiteaux à godrons, de même les pilastres portant celles des croisillons du transept sont en encorbellement sur des têtes grimaçantes. Même croisée d'ogives du milieu du XII^e^ siècle, dans le chœur de Charleval, avec doubleaux plein cintre.

On a détruit en grande partie, à Pont-Audemer, une église fort intéressante de cette époque, Notre-Dame-du-Pré : mais ce qui en reste permet de s'en faire une juste idée. Ici, les grands arcs étaient déjà en tiers-point, avec des archivoltes toriques, bien que la sculpture des chapiteaux, godrons et tresses perlées rappelle et imite parfois celle de la nef romane de Quillebeuf[1]. Au lieu de l'arête entre les tores des nervures, c'était une gorge semée de boutons qui se profilait avec grâce. Au portail en plein-cintre, des têtes de clous courent dans les gorges de l'archivolte, des galons fleuris sur les tailloirs, de minces acanthes aux nombreuses membranes sur la corbeille des chapiteaux : le tout, couronné par une ligne de têtes grimaçantes et fort curieuses, sur les modillons d'une tablette en encorbellement, pour supporter un passage.

Dans l'arrondissement de Bernay, outre le chœur de Saint-Aubin-de-Scellon, dont nous venons de signaler les voûtes, et qui a été trop abondamment restauré pour bien définir la sculpture primitive, il y a deux autres églises bien caractéristiques de la seconde moitié du XII^e^ siècle : l'intérieur de la tour centrale de Boisney, près Brionne, qui ne doit pas être postérieure à 1160, et où les moulures de la voûte offrent, comme à Notre-Dame-du-Pré, une gorge entre deux tores, mais pas de boutons[2]. Les quatre doubleaux sont en cintre brisé. L'autre exemple est le chœur de Broglie, dont toute la partie haute a été refaite dans le troisième quart du

1. Louis Régnier. Pont-Audemer et Quillebeuf, p. 8, avec un plan et sept phototypies donnant des vues de Notre-Dame-du-Pré avant que la démolition fût aussi avancée.

2. L. Régnier. Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay, p. 16.

Digitized by Google

XII^e siècle, avec des branches d'ogives retombant sur des triplets de colonnettes en encorbellement. Malgré cette disposition gothique, les fenêtres cintrées gardent la traditionnelle mouluration romane, bâtons brisés, cônes de pin, palmettes.

A la fameuse abbaye du Bec, fondée depuis un siècle, le sixième abbé, Liétard, né au Bec même, avait construit en 1141, grâce aux largesses de Robert du Neubourg, une grande salle Capitulaire. Elle avait trois travées sur croisées d'ogives, avec des arcs-doubleaux ornés de chevrons. Il n'en subsiste qu'une colonne avec départ de nervures.

Puisque nous touchons à l'architecture monastique, il est bon de décrire ensemble, au risque d'empiéter sur le XIII^e siècle, la belle éclosion d'abbayes cisterciennes, épanouies sur notre sol, pendant l'époque de ferveur qui suivit la réforme de saint Bernard.

Vers 1150, la fille d'Henri I^er, Mathilde l'Emperesse, avait établi de ces moines, dans la vallée du Rouloir, à la *Noë*, près la Bonneville. Quelques pans de murs se dressent encore dans leur joli cadre de verdure. C'est une porte latérale, avec ses trois archivoltes en plein cintre, aux nombreuses moulures toriques. C'est une haute arcade en arc brisé, avec ses colonnes engagées aux piliers, ses départs de voûtes : ce sont de grosses colonnes monocylindriques, avec chapiteaux à crochets. Toute cette architecture est du plus beau style de la transition, rappelant la Cathédrale de Lisieux, dont les chantiers étaient alors en pleine activité.

La même impératrice Mathilde favorisa le rapide développement du petit monastère fondé, dès 1134, au milieu de la forêt de Lyons, à *Mortemer*, par quelques Bénédictins bientôt affiliés à l'ordre de Citeaux. Son fils, Henri II Plantagenet les aida de même, après 1154, à construire leur vaste église dédiée à Notre-Dame. Le peu qu'il en reste, appartient au transept, profond déjà de 42 mètres. C'est un mur épais, où s'ouvre une large rose, au-dessus d'un triforium qui était composé de deux arcades jumelles, ici en plein cintre, et ail-

1. L. Régnier. Notice sur les dessins et photographies. Concours de 1890, p. 48.

Digitized by Google

leurs en arc brisé. Dans les angles, un groupe de colonnettes et les arrachements de la voûte.

A l'autre extrémité du département, au Sud, une abbaye du même ordre avait été fondée, en 1137, grâce aux bienfaits de Foulques, seigneur de Marcilly, au *Breuil-Benoît*. Mais c'est le fils de ce seigneur, Guillaume, qui fit commencer l'église, seulement dans les dernières années du XII[e] siècle[1].

M. l'abbé Chevallier, dans un intéressant chapitre de sa Monographie de Notre-Dame de Bonport, a fait une étude comparative des diverses constructions cisterciennes, filiales de Savigny et de Clairvaux. Il montre que les caractères de cette architecture d'influence bourguignonne sont presque partout les mêmes : simplicité de l'ordonnance générale, absence de triforium, section robuste des doubleaux, transept peu saillant avec chapelles orientées, chapelles carrées autour du déambulatoire, etc[2].

Au Breuil, la nef est restée entière et sert encore au culte : mais le chœur est en ruines. Les parties basses qui demeurent suffisent cependant à donner une idée complète de l'édifice. Il n'en est pas de même à Notre-Dame de Bonport, autre abbaye cistercienne fondée en 1189, près de Pont-de-l'Arche, par Richard Cœur-de-Lion, peu de temps après son sacre. C'est en effet, en revenant de cette solennité, que son cheval altéré l'emporta dans la Seine, et qu'il fit vœu d'établir des moines là où il avait repris pied.

Cette église de Bonport est rasée. Mais les bases des piliers encore en place, permettent d'en relever le plan, d'ailleurs si semblable à celui du Breuil, qu'on s'est demandé si ce n'était pas le même architecte qui les avait combinés. Quoique commencée plus tôt, cette dernière église ne fut guère achevée qu'aux environs de 1224, en même temps que Bonport.

A son tour, l'abbaye des bords de la Seine eut une filiale dans la vallée de l'Andelle voisine, à Fontaine-Guérard, près

1. Chan. Fossey. L'Abbaye de Breuil-Benoît, ap. *Norm. Monumentale.*

2. Abbé Chevallier. Notre-Dame de Bonport. *Etude archéologique.* Didot, 1904, p. 106.

Digitized by Google

du vieux château de Radepont. L'église, d'une seule nef, fut consacrée en 1218. Elle était petite, mais charmante. Ses ruines consistent surtout dans le chœur voûté sur six branches d'ogives, et dont le chevet droit montre encore sous le lierre trois fenêtres en lancette.

C'est également pour des femmes qu'un seigneur de Bus-Saint-Rémy, près d'Écos, avait fondé, en 1228, une dernière abbaye cistercienne, que protégea saint Louis, et dont la chapelle est aujourd'hui presqu'entièrement détruite. Elle avait été bâtie en un an, et consacrée en 1231, par l'archevêque de Rouen, Maurice.

II. — ARCHITECTURE MONASTIQUE ET MILITAIRE

Pour compléter ces quelques indications sur les églises des religieux et religieuses de la première période gothique, ajoutons une courte description des bâtiments conventuels.

A Mortemer, une porte du Chapitre, ouvrant sur le cloître qui fut refait au XVII^e^ siècle, est le seul reste des constructions antérieures à 1154 : mais elle est intéressante. Décorée de quatre colonnettes aux pieds-droits sous l'archivolte en plein cintre, elle montre sur ses chapiteaux des feuillages très sobres, conformément aux principes prônés par saint Bernard, des feuilles d'eau sous un tailloir au profil bourguignon, c'est-à-dire un méplat, un cavet dégagé et un tore. A l'autre extrémité du bâtiment, une salle voûtée sur colonnes, et qui probablement servait de noviciat, au-dessous du dortoir, est bien postérieure, et accuse le second quart du XIII^e^ siècle [1].

A Bonport, le réfectoire est assez bien conservé. C'est un grand vaisseau rectangulaire de près de 30 mètres de long, sur 10 de large, divisé en cinq travées et surmonté de voûtes dont toutes les nervures ont le même profil : un tore entre deux cavets. Des groupes de cinq colonnettes en encorbellement sur des consoles feuillagées les supportent. La cuisine montre encore la vaste hotte de la cheminée, reposant sur

1. L. Régnier. Excursion à Lyons-la-Forêt, Mortemer et Lisors, en 1905, Pontoise. (Extrait des *Mémoires de la Soc. du Vexin*, t. XXVIII.)

Digitized by Google

quatre piliers cylindriques, avec chapiteaux à crochets. Enfin, la salle Capitulaire, qui sert actuellement de salle à manger aux châtelains, a retrouvé ses voûtes basses, naguère masquées sous des plafonds du XVIIIe siècle. Elle est surtout caractérisée par les trois baies aux élégantes colonnettes, qui, selon l'usage, mettaient le Chapitre en communication directe avec le cloître.

La salle de Fontaine-Guérard n'a conservé que deux de ces arcades ouvrant autrefois sur le cloître : mais dans le long bâtiment qui est perpendiculaire au Sud, vers le chœur, il y a, toujours sous le dortoir des religieuses, une autre salle voûtée, divisée par des colonnes légères, avec de gracieux chapiteaux à deux rangs de crochets, sous des tailloirs octogones. C'est comme une réduction du beau Scriptorium du Mont Saint-Michel, si connu sous la désignation de Salle des Chevaliers. Elle peut dater de 1225 environ.

Sans quitter le beau parc du château de Radepont, nous passons maintenant aux constructions militaires du XIIe siècle. La forteresse dont on voit les ruines, malheureusement trop arrangées par le goût romantique de la Restauration, avait été commencée par Richard Cœur-de-Lion, deux ans avant le Château-Gaillard. Son donjon devait être colossal, à en juger par le gigantesque éperon qui descend jusque dans le fossé, du côté du plateau.

Toutefois, avant de signaler les autres constructions de Richard, il faut rappeler celles de son père Henri II Plantagenet.

Le vieux donjon de Brionne, avons-nous dit, doit dater de ce règne. C'est l'opinion de M. L. Régnier, qui s'appuie sur divers symptômes : la forme des arcs, embrasure des deux fenêtres en berceau brisé, le motif décoratif de la porte, étoiles saillantes à quatre raies sur le sourcil d'un claveau, chapiteau à godrons sous le manteau disparu de la cheminée, et surtout, la présence d'un glacis à gradins à la base du donjon[1].

Les ruines du château de Montfort paraissent de la même

1. L. Régnier. Brionne. Le Donjon, les Eglises, le Musée. Caen, 1899. (Extrait augmenté de gravures, de l'*Annuaire de l'Assoc. norm.*)

Digitized by Google

époque. Outre le donjon, majestueux édifice de 20 mètres de diamètre, maçonné tout en bloc et cailloux bruts, six tours, dont celle du Nord est la mieux conservée, flanquent le mur d'enceinte entouré d'un double fossé. Une chapelle dédiée à saint Nicolas était renfermée dans une tour triangulaire aux murailles extrêmement épaisses. Du donjon de Pont-Audemer, à peu près contemporain, il ne reste que le soubassement.

Mais à Gisors, il est plus facile de suivre les travaux que le roi Henri II fit exécuter, de 1161 à 1184, et qui témoignent des premiers éléments du style gothique mêlés au roman. Telles sont les douze tours carrées dont fut alors flanquée la seconde enceinte de la forteresse, avec les quatre portes monumentales. Sans doute, faut-il ajouter la petite chapelle qui porte aussi le nom du saint évêque de Cantorbéry, dont le roi Henry eut à expier le martyre. Elle ne comptait qu'une seule travée, mais avec une voûte sur croisée d'ogives.

Le Plantagenet se repentait bien d'avoir cédé en 1145, quand il n'était encore que duc d'Anjou, les fameuses forteresses de Gisors, Neaufles, Dangu... Aussi quelle ne fut pas sa joie de les recouvrer sur le roi de France, par le traité de 1158, comme dot de sa fillette fiancée à six mois. Il se hâta d'accroître les fortifications, et rendit si beau le château « nouvellement agrandi », que son gendre de huit ans, le futur Philippe Auguste, en resta extasié comme son père, lors de la fameuse entrevue de 1176, toujours sous l'orme légendaire de Trie-le-Château. Dix-huit ans plus tard, le jeune homme réalisera la convoitise de l'enfant, en se rendant maître de Gisors.

Le château est une troisième fois agrandi, et Philippe Auguste crée un nouveau donjon circulaire, appelé aujourd'hui la Tour du Prisonnier. Admirablement conservée, cette tour, aux murs épais de 4 mètres, renferme trois étages voûtés, dont le dernier est d'une hauteur double des autres. On y accède par les courtines extérieures. Cinq fenêtres ogivales éclairent cette grande salle, ornée d'une vaste cheminée, et pourvue d'un four et d'un puits. On descendait aux étages inférieurs par un escalier étroit [1].

1. Comte de Dion. Les forteresses du Vexin, après *Bull. mon.*, 1867.

Digitized by Google

De la forteresse de Vernon, jadis élevée par les sires de Reviers, au temps de Guillaume-le-Conquérant, il ne reste qu'une tour, dite des Archives. Encore celle-ci est-elle postérieure, car elle ne remonte pas plus haut qu'à Philippe-Auguste, avec des parties refaites plus tard, comme les mâchicoulis et la plate-forme actuelle.

Sur l'autre rive de la Seine, le château de Vernonnet est mieux conservé. Lui non plus n'est pas très ancien. Il se compose d'un donjon carré, flanqué de quatre tours, dont celles tournées vers la colline sont plus épaisses que les autres. Leur diamètre est d'environ 7 mètres, et l'épaisseur moyenne des murailles, $2^{m},50$. Elles sont maintenant couronnées de toits coniques, qui donnent à l'ensemble un aspect agréable.

Cependant, Richard Cœur-de-Lion, pour compenser la perte de Gisors, entreprit de fortifier sa nouvelle frontière sur la Seine, par une vraie merveille d'architecture militaire. Qui ne connaît les ruines imposantes du Château-Gaillard, au Petit-Andely? Le roi normand le bâtit en 1197, et il en était lui-même si satisfait qu'il s'écriait avec orgueil : « Comme elle est belle, ma fille d'un an ! » Et alors que son rival français se vantait de prendre ce donjon, « quand même il serait de fer », lui, il répondait : « Je le défendrai, quand il serait de beurre ! »

Il tint parole. Seul, Jean-sans-Terre le laissa saisir dans ce siège mémorable de 1204, que le peintre Tattegrain a dramatisé dans son tableau : « Les bouches inutiles ».

La forteresse comprenait : du côté des terres, un ouvrage avancé, de forme triangulaire, composé de cinq tours reliées par des courtines ; puis, vers la Seine, le château proprement dit, enveloppé dans une première enceinte, où étaient la chapelle, les communs, les écuries, le puits. Une seconde enceinte, de forme elliptique s'inscrivait à l'intérieur, bossuée de dix-sept segments de tours [1]. C'est la grosse masse de pierre que l'on voit encore. Le donjon circulaire y adhérait sur le côté ouest, prolongé par la demeure du commandant.

Par contre, le donjon de Douville, dans la vallée de l'An-

1. Cf. Viollet-le-Duc. *Dictionnaire d'Architecture*, III, 84.

Digitized by Google

delle, est encore de forme carrée, quoique élevé aussi dans le dernier quart du XII[e] siècle. Mais il était flanqué aux angles, comme Vernonnet, de quatre tours rondes reposant sur un soubassement polygonal. Il subsiste deux de ces tours, avec le mur occidental. Les baies sont en plein cintre ; il n'y a pas de trace que les salles aient été voûtées[1].

De Douville, comme du Château-Gaillard, on peut tirer la conclusion que les Normands, au moins dans l'architecture militaire, conservèrent les formes romanes plus longtemps que les Français. Mais c'en est fini de l'histoire particulière de la Normandie. Après 1204, tout le pays appartient désormais à la Maison de France.

III. — LE STYLE A LANCETTES (XIII[e] SIÈCLE, 1[re] MOITIÉ)

Ayant vu la formation et les premiers progrès du style gothique dans les églises cisterciennes, nous allons le trouver complètement constitué dans nos villes, aux Andelys, à Louviers, à Gisors.

Après que le savant archiviste, M. de Beaurepaire, eût révélé, en 1879, le nom de l'architecte Jean d'Andeli, et que M. le Conseiller Legay eût démontré sa part prépondérante dans le plan de la Cathédrale rouennaise, celui-ci supposa que le même Jean d'Andeli pourrait avoir aussi édifié l'église Notre-Dame, dans son pays d'origine. Cette conjecture a trouvé un défenseur autorisé en la personne de M. L. Régnier. Le premier, il a reconnu que les églises du Grand et du Petit-Andely sont dues au même architecte[2]. Or, Jean d'Andeli qui vivait en 1206 et 1207, a dû commencer la Cathédrale de Rouen, peu après l'incendie de 1200. Il y a entre les parties basses des premières travées de cette Cathédrale, et celles de *Notre-Dame d'Andely*, des analogies qui ne peuvent être fortuites. Les piliers sont cantonnés pareillement de douze colonnes d'inégale grosseur, dont trois

1. L. Régnier. L'Eglise Saint-Nicolas-de-Pont-Saint-Pierre et les châteaux de Douville et de Logenpré. Caen, Delesques, 1909. (Extrait de l'*Ann. de l'Ass. Norm.*)

2. D[r] Coutan. Coup d'œil sur la cathédrale de Rouen, 1896, p. 24.

Digitized by Google

s'élancent jusqu'à la retombée des voûtes. Les bases sont empattées de griffes aux angles, les chapiteaux à tailloirs carrés sont tous ornés de feuillages à crochets[1]. Ne parlons pas du triforium ni des fenêtres qui ont été refaits au XVI^e siècle.

Si Notre-Dame d'Andely rappelle la nef de Rouen, par contre, le chœur de cette métropole a dû servir de modèle à la nef de Notre-Dame de *Louviers*. Ici, en effet, les piliers sont cylindriques, et chacun des chapiteaux présente, mêlée aux feuillages, une tête humaine saillante, sur laquelle reposent les colonnettes destinées aux nervures des voûtes. Ici, le tailloir est octogonal, tandis qu'à Rouen, il est circulaire, à la mode normande : mais les corbeilles des chapiteaux à deux rangs de crochets, ont plus d'un point de ressemblance : les arcades en tiers-point sont garnies de moulures toriques à peu près analogues, sinon que le méplat central est plus large à Louviers qu'à Rouen.

Une originalité plus frappante de la nef lovérienne, c'est le triforium. Au lieu d'une galerie de circulation, comme au Petit-Andely, à Gisors, à Pacy, on y voit simplement une baie carrée, dont le linteau est soulagé par une colonne, mais qu'encadre un tore en trilobe, avec un large quatre-feuille dans le tympan.

Cette baie n'était pas destinée à être vitrée, comme elle l'est aujourd'hui, mais devait servir à l'aération des combles des bas-côtés[2]. L'étage des fenêtres n'est pas moins curieux. La forme trilobée d'un tore d'encadrement s'y reproduit autour et au-dessus des deux lancettes et de l'oculus : ce qui est encore accentué à l'extérieur, par une course de feuilles de trèfles.

Les voûtes de la nef n'avaient pas été terminées au XIII^e siècle, car elles ne datent que de 1350 environ, comme le prouve le listel saillant sur le tore central. On sait en effet que cette forme n'est apparue qu'au XIV^e siècle :

1. Cf. Abbé Porée. Guide historique de l'étranger aux Andelys. Andelys, F. Caron, 1879.

2. L. Régnier. Notre-Dame de Louviers. Quelques remarques, s. d., p. 4.

Digitized by Google

jusque-là ce tore était à arête vive, simplement aminci en amande, soit entre deux autres tores, soit entre deux cavets, comme on le constate aux ogives des premiers bas-côtés de la nef.

Combien gracieuse, dans la modestie de ses proportions, apparaît l'église paroissiale du Petit-Andely, presque contemporaine du château-fort qui la domine ! Sa nef n'a que deux travées, mais le chœur avec le transept lui donnerait le plan d'une croix grecque, si ce n'est que l'abside est circulaire, et pourvue d'un déambulatoire. Des feuillages gras décorent les six piliers ronds qui portent, plus saillants qu'à Louviers, une figure humaine, vue à mi-corps, comme courbée sous les trois colonnettes ascendantes. Le triforium comprend deux hautes arcades géminées, plus larges que les lancettes supérieures, couronnées d'un quadrilobe sous l'arc formeret.

Gisors n'a du XIII^e^ siècle, que le chœur : mais il est du beau style de l'Ile-de-France assez voisine. Il se compose de trois travées que termine un chevet droit. Plus de têtes saillantes aux colonnes monocylindriques, mais un petit socle uni pour supporter les trois colonnettes traditionnelles. Aux chapiteaux, la flore large et simple, les crochets vigoureux de Notre-Dame de Paris. Le triforium présente les quatre arcades portant sur des colonnes détachées, aux chapiteaux fleuris, aux tailloirs carrés, disposition classique que l'on retrouve à Pacy, et qui rappelle les nefs françaises d'Auvers, de Champagne, de Beaumont-sur-Oise.

Vernon a gardé aussi, dans son église Notre-Dame, quelques parties du XIII^e^ siècle. C'est d'abord, au carré du transept, les deux belles arcades en tiers-point qui, face à la nef et au chœur, furent substituées aux cintres romans. D'après M. Régnier, elles pourraient encore être attribuées à l'architecte du Petit-Andely. Les chapiteaux ont le profil le plus gracieux, et des astragales semées de violettes ou étoiles découpées, comme dans la gorge de l'archivolte supérieure. La tour qui domine ce transept est du même temps. Il faut monter au premier étage pour considérer la voûte recouvrant une belle salle, comme on en voit dans la tour Saint-Romain,

Digitized by Google

à la Cathédrale de Rouen. Dans les angles, des chapiteaux à crochets, et au centre des murs, des têtes de rois et de reines, « d'un excellent style », supportent huit branches d'ogives en amande [1]. A propos de ces crochets, rappelons en quelques mots la flore qui caractérise, d'une manière générale, cette première moitié du XIII[e] siècle.

Au début, les sculpteurs gothiques n'avaient guère reproduit que des feuilles d'eau, et des plantes rondes et grasses, nénuphar, arum, plantain, cresson... C'est ce que nous avons vu dans les églises cisterciennes, à la Noë, à Mortemer, même à Bonport, dont quelques chapiteaux ont émigré çà et là, aux portes cochères de ferme, à Alizay, à Sotteville-sous-le-Val. Puis, afin d'obtenir plus d'ombre, on a fait jaillir davantage la tête de la feuille, en la terminant par un bourgeon, ou par un paquet de pétales, par une masse arrondie et puissante : c'est ce qu'on appelle le crochet. Dans le parc du château de Bizy, à Vernon, quatre forts chapiteaux présentent ainsi les feuilles d'arum vigoureusement nervées, s'attachant au plan du fond par une base large et solide, puis s'inclinant en boule saillante et gracieuse. Ceux du Breuil-Benoît, dans les ruines du chœur, sont pareillement bien traités. On ne voit pas souvent chez nous la vigne, si joliment modelée dans les pays du vin, en Champagne, à la Cathédrale de Reims surtout. Mais on y trouve le trèfle, le chélidoine aux dents arrondies, l'érable et surtout des crochets bien épanouis en têtes de muflier.

La statuaire gothique est malheureusement absente de nos églises de l'Eure. Le tympan du portail occidental du Grand-Andely a été refait. Seule, une statue de sainte Reine subsiste à la porte d'entrée de l'ancienne église abbatiale d'Ivry, pour représenter l'influence chartraine de la fin du XII[e] siècle. Il y en avait trois de chaque côté, dans les retraites des pieds-droits. La tête de cette statue cariatide est « fruste, mais le nimbe est très apparent : de longues tresses descendent en avant des épaules; des manches

1. Dr Coutan. Notre-Dame de Vernon. Rouen, Lecerf, 1912, p. 12.

Digitized by Google

étroites et interminables tombent parallèlement aux plis serrés de la robe qui semblent tracés avec un râteau[1] ».

C'est à un style bien différent de celui des Andelys et de Gisors qu'appartiennent les parties hautes de la nef de la Cathédrale d'Évreux. Celle d'Amiens était alors bien avancée, et le style gothique était déjà en possession de toutes ses ressources, lorsque, vers 1230, on éleva au-dessus des arcades en plein-cintre, vieilles d'un siècle, le triforium actuel, le clerestory et les voûtes. Les deux étages se combinent l'un avec l'autre suivant la disposition amiénoise : autant de baies à la galerie qu'aux fenêtres supérieures. Ces larges fenêtres ne sont plus de timides lancettes avec oculus ; mais une grande rose à huit lobes couronne des meneaux assez grêles, formés de pierres en délit. Au triforium apparaissent ces gâbles qui deviendront de plus en plus à la mode. On ne peut plus parler des contreforts, car toute l'ossature extérieure est une innovation de nos modernes architectes[2].

Après les églises de ville, mentionnons quelques types d'églises rurales que l'on pourrait donner comme modèles. Tout d'abord l'église d'Harcourt, construite d'un seul jet dans le premier quart du XIII^e^ siècle. L'abside est un petit chef-d'œuvre : « A l'intérieur, dit M. L. Régnier, on admire la manière harmonieuse dont s'arrondit la muraille, l'habileté avec laquelle neuf travées ont été ménagées dans un espace relativement restreint, la légèreté des huit branches d'ogives qui, rayonnant autour d'une clef centrale, viennent, en soutenant d'étroits voûtains, reposer, soit sur des colonnettes en encorbellement, soit sur des consoles en forme de chapiteaux[3] ». Par une disposition extrêmement originale et peut-être unique, les contreforts ont leurs parois fuyantes pour dégager complètement les étroites lancettes de ce rond-point.

Dans le Vexin, une autre église homogène appartient toute entière à cette période : c'est à Fresne-l'Archevêque, où les

1. Chan. Porée. La statuaire en Normandie, 1900, p. 15.

2. Chan. Fossey. Monographie de la cathédrale d'Evreux, p. 38.

3. L. Régnier. Coup d'œil sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay, p. 20.

Digitized by Google

pontifes de Rouen avaient un manoir. Elle se compose d'une nef et d'un chœur rectangulaire que sépare une grosse tour carrée. Le chœur et la tour sont voûtés, et tout l'édifice est éclairé par des lancettes réunies au nombre de trois au chevet. Même disposition à Hondouville, près Louviers. Le triplet est d'ailleurs excessivement fréquent dans les chevets droits de cette époque, soit que la fenêtre centrale dépasse les deux autres, comme c'était autrefois à Barc, à Rouge-Perriers, soit qu'elle soit surmontée d'un oculus, comme à Beaumontel.

A l'estuaire de la Seine, au point où s'y jette la Risle, une charmante église du XIII^e^ siècle s'élève à Berville-sur-Mer. Le chœur très étroit se compose de trois travées et d'un chevet droit. Aux voûtes, les nervures des ogives et des doubleaux sont identiques : un tore aminci entre deux cavets et deux baguettes : les tailloirs aux colonnettes des fenêtres sont circulaires, réminiscence normande, tandis qu'ils sont octogones ou carrés, aux chapiteaux de l'arc triomphal. A la nef, plus large et très éclairée, des groupes de trois colonnettes attendent des voûtes qui n'ont jamais été faites.

Sur le plateau, à Beuzeville, la porte occidentale de la nef est de ce temps. Elle comprend simplement, le long des pieds-droits, deux colonnettes de chaque côté, avec des chapiteaux à crochets, à tailloir chanfreiné, portant les deux moulures toriques des voussures.

Des encadrements pareils se multiplient aux baies des clochers du XIII^e^ siècle, dont l'Eure possède des types intéressants, mais dépourvus de ces belles flèches en pierre que l'on trouve dans la plaine de Caen. Ainsi à la tour d'Heudebouville, accolée contre le mur méridional du chœur, des colonnettes avec archivoltes garnies de tores encadrent les fenêtres géminées du beffroi. Plus nombreuses encore, celles du beau clocher de Saint-Pierre-d'Autils, près Vernon. Au Plessis-Mahiet, la tour est aussi au sud du chœur. « Dans son ornementation, on trouve à la fois les dents de scie, souvenir de la période précédente, et les trèfles gravés en creux, dont l'usage, alors naissant, devait se prolonger assez longtemps.

Digitized by Google

IV. — LE STYLE RAYONNANT (2e MOITIÉ DU XIIIe SIÈCLE ET XIVe)

Nous avons constaté déjà, dans la nef d'Évreux, que son architecte avait appris, de celui d'Amiens, à dessiner des lobes dans l'oculus des fenêtres, pour former de primitives rosaces. A partir de 1250 environ, sous la belle efflorаison du règne de saint Louis, ces rayons dans les roses vont se multiplier, comme à la Sainte-Chapelle, et au transept de Notre-Dame de Paris, si bien que M. de Caumont a cru pouvoir désigner sous le nom de rayonnant la période gothique, qui va jusqu'au xve siècle. Et cette dénomination a été conservée.

Mais outre ce progrès dans la forme des fenêtres, d'autres détails sont à rappeler, comme très caractéristiques : les colonnettes vont s'amincir de plus en plus, les tores se multiplier et s'effiler, les nervures devenir piriformes, et le long des pieds-droits ou des piles, des gorges nombreuses vont donner une succession de surfaces courbes, molles, avec des ombres indécises. Mais, pour accrocher la lumière, les constructeurs vont avoir l'idée de réserver souvent, tant sur des colonnettes que sur les tores principaux, un filet central qui en fasse ressortir la saillie. C'est le listel, très particulier à cette période, et indice plus péremptoire encore que le rayonnement des rosaces.

Pour notre contrée, il faut ajouter enfin, surtout dans les églises de campagne, une nouvelle sorte d'appareil, dont l'usage s'est introduit vers le milieu du xiiie siècle, pour devenir presque exclusif jusqu'à la Renaissance. Comme les carrières de pierre sont assez rares chez nous, mais que, par contre, sous notre sol, le silex se mêle abondamment à l'argile, on va trouver de l'économie, pour les murs d'édifices ruraux, à mélanger le silex à la pierre, sous forme d'assises alternées. Les couches de grison et de travertin paraissent épuisées, et le grès ne sera employé que plus tard.

Mais dans le plus beau monument du Diocèse, nul besoin de ces procédés économiques. C'est en belle pierre des environs d'Arnières que s'élève, à la fin du xiiie siècle, le chœur

Digitized by Google

splendide de la Cathédrale ébroïcienne. Il comprend quatre larges travées, et un rond-point de sept travées plus aiguës, entouré d'un vaste déambulatoire et de chapelles rayonnantes [1]. Les piliers sont flanqués d'une vingtaine de colonnettes élancées, dont les chapiteaux réduits, à feuillages, sont couronnés d'un petit tailloir octogone mouluré en larmier. Le filet central des colonnettes se continue sur les bases dont les tores très aplatis s'appuient sur de petites consoles. La haute galerie du triforium est complètement ajourée. Seulement, on ne peut se représenter celui-ci intact, qu'à la première travée, car, au XVe siècle, dans les autres, on a complètement modifié les lobes du remplage, comme ceux de l'étage supérieur, en style flamboyant. Le long des pieds-droits des chapelles, il est aisé de démêler, à l'extérieur, les meneaux prismatiques rajoutés aux fenêtres, d'avec la mouluration primitive des baies, qui était semblable aux fenestrages aveugles des cloisons, c'est-à-dire torique entièrement.

Aussi majestueux que le chœur d'Évreux, s'élevait, à la même époque, celui de l'abbaye du Bec, commencé aussi vers 1275. Quelle perte pour les arts, que la démolition systématique, en 1810, de ce sanctuaire, « l'un des plus vastes du royaume », selon Thomas Corneille. La bande noire a pu l'abattre, sous prétexte « qu'il serait difficile de l'utiliser ! » Du moins, le savant historien de l'abbaye, M. le Chanoine Porée, nous en a relevé la description. « Le chœur du Bec, dit-il, avait 42 mètres de longueur, cinq travées parallèles et neuf travées absidales [2]. » A la différence d'Évreux, les piliers du rond-point étaient monocylindriques, et, extérieurement, on avait surmonté les fenêtres du clair étage, de gâbles très élevés, comme à Amiens. Les arcs-boutants étaient aussi à double volée. De tout cela, rien ne subsiste : sinon la tracerie rayonnante d'une arcature aveugle sur le mur méridional du transept.

Après ces deux sanctuaires gigantesques, tournons-nous

1. Chanoine Fossey. Monographie de la cathédrale d'Evreux, p. 139.

2. Chanoine Porée. L'Eglise abbatiale du Bec, d'après deux documents inédits du XVIIe siècle. Evreux, Hérissey, 1894, p. 11.

Digitized by Google

vers de plus modestes églises. Il y a, dans l'Eure, deux collégiales du XIVe siècle, bien conservées : celles d'Écouis et de la Saussaye.

Sous le règne de Philippe le Bel, la faveur d'un ministre, le fameux Enguerrand de Marigny, fit la fortune d'Écouis. Il signe, en 1308, un échange avec les religieux du Bec, anciens patrons, et devenu seul maître, il fonde, en même temps que des foires et un marché, un collège de douze chanoines, pour la prière, et la garde de sa sépulture. Des fêtes splendides eurent lieu, en 1313, pour la dédicace de l'église, où le légat du Pape était entouré de deux archevêques et de douze évêques. Hélas, elles eurent un bien triste lendemain. Vingt mois après, on apprenait que le fondateur était victime de Charles de Valois, et condamné au gibet de Montfaucon. Sa mémoire est aujourd'hui bien réhabilitée : et son œuvre de construction encore debout. Seulement, des cinquante-deux statues qui la paraient, il n'en reste que sept[1].

Au portail, où le tympan a été refait en 1791, la colonnette du pied-droit n'est séparée du tore de la voussure que par un mince chapiteau analogue à ceux du chœur d'Évreux. Une magnifique fenêtre rayonnante s'ouvre au-dessus. Ses meneaux, au nombre de cinq, deux gros et trois petits, supportent un vaste remplage, où prennent place trois grandes roses quintilobées et cinq roses plus petites à quatre lobes. Le reste de la façade, avec les deux tours qui l'encadrent, est assez sobre d'ornementation.

A l'intérieur, la nef, sans bas-côtés, et destinée d'abord à ne recevoir qu'un berceau de bois et des peintures murales, ne présente les sculptures caractéristiques du XIVe siècle, qu'aux fenêtres et aux piscines : menus chapiteaux à feuilles de lierre, à tailloirs polygonaux, aux bases dont le tore très aplati repose sur des plinthes polygonales à renflement inférieur. L'ensemble du plan est d'ailleurs d'une grande simplicité, et ses dispositions économiques ont fait école dans la région. On l'a imité dans la vaste église paroissiale d'Étré-

1. L. Régnier. L'Eglise Notre-Dame d'Écouis autrefois Collégiale, avec 41 planches et 9 figures. Paris, Champion, 1913, 435 pages.

Digitized by Google

pagny : plus tard, dans les paroisses d'Heudicourt, Longchamp, Doudeauville.

Comme à Écouis, le chœur de la Collégiale de la Saussaye, est d'une longueur supérieure à la nef. C'est aussi un grand vaisseau sans bas-côtés, mais avec une seule tour. Tandis qu'à Ecouis l'abside est pentagonale, ici, le chevet est droit, éclairé d'une immense fenêtre. A l'intérieur, nulle colonne, nulle saillie indiquant une séparation de travées : mais, au sud, une large chapelle remplaçant le transept. L'enclos réservé autour de l'église aux maisons canoniales, était et est encore fermé par une haute porte cochère à deux baies inégales.

Cette Collégiale de la Saussaye avait été fondée, un peu avant 1312, par un chevalier de la famille d'Harcourt, baron d'Elbeuf et du Neubourg, Guillaume, queux et maître d'hôtel de France, dont la figure nous a été conservée, avec celle de son épouse, sur un vitrail de la Cathédrale d'Evreux.

Une autre de ces verrières nous a conservé aussi le portrait d'un autre personnage qui a bien agité notre contrée, au milieu du XIV^e^ siècle, Charles le Mauvais. Cet Ebroïcien, devenu à dix-sept ans, en 1349, roi de Navarre, voyait sa sœur, Blanche d'Évreux, épouser le roi Philippe de Valois, et prétendait lui-même à la couronne de France comme petit-fils, par les femmes, de Louis le Hutin.

Ces relations royales, et les trahisons des d'Harcourt et du Navarrais qui appartiennent à l'histoire politique, et évoquent la bataille de Cocherel et l'invasion des Anglais, nous amènent à dire quelques mots, à propos d'architecture civile, d'un château de notre vallée d'Eure, qui fut alors bien affectionné par les Valois de France.

Au milieu du XIV^e^ siècle, le palais du Vaudreuil devint un des plus beaux de France. Comment s'en faire une idée, puisqu'il n'en reste pas une pierre de ce temps ? Il ne subsiste rien non plus du Louvre de Charles V, et cependant Viollet-le-Duc, dans ses dessins, en a reconstitué le magnifique escalier, un aperçu de la bibliothèque fameuse. A Avignon, le Palais des Papes élève encore ses hautes murailles, et garde dans ses salles voûtées des fresques représentant

Digitized by Google

des « chasses, listes de bestes et verdures ». En réduisant quelques-uns de ces éléments, on peut se figurer le Vaudreuil, où, trois jours après son sacre, le 29 septembre 1350, Jean le Bon confia à son maistre imagier, Jehan Coste, d'immenses travaux dont l'exécution dura plus de sept années. Ces « œuvres de paincture, au chastel du Val de Reuil », comprenaient, pour la salle, « l'ystoire de la vie de César, en la galerie, une chace ; en la grand'chapelle, des ystoires de Nostre-Dame, de saincte Anne et de la Passion, entoure l'autel... pour la table dessus l'autel III ystoires, c'est assavoir : au milieu la Trinité et en l'un des Costez, une ystoire de sainct Nicolas, et en l'autre sainct Loys... » Une relique précieuse de ces images qui serait probablement de la main même de Jehan Coste, c'est le groupe de la Trinité, réparé par les soins de la Société française d'Archéologie, et placé dans l'église de Notre-Dame du Vaudreuil [1].

A défaut du palais royal, revenons à nos églises. Celle de Sainte-Croix de Bernay, voisine des fortifications, avait été détruite en 1357, durant le siège, par les troupes des rois d'Angleterre et de Navarre. Charles le Mauvais accorda, au mois d'avril 1374, aux habitants « en grant desolacion », l'autorisation de rebâtir leur paroisse sur un autre terrain, que donnait en pure aumône, le bourgeois Belot Taillefer. En cette période d'une guerre centenaire, les travaux ne pouvaient être poussés activement. Du moins, le plan général et l'abside à trois pans remontent à ce dernier quart du XIVe siècle. C'est toujours la disposition économique des grands vaisseaux recouverts simplement de berceaux en bois. Cela dispense de lourds contreforts, et permet un vaste dégagement, surtout au transept. Les piliers du chœur sont monocylindriques, et reposent sur de hautes bases octogonales en grès. Vers le même temps, on bandait les grands arcs destinés à relier le chœur et la nef à bâtir. « Les profils de ces arcs présentent des tores multipliés, séparés par des filets, et se terminant par un large bandeau plat. »

1. Paul Goujon. Histoire de la Châtellenie et Haute-Justice du Vaudreuil, ap. *Rec. de la Soc. lib. de l'Eure*, IIIe série, t. VII. Evreux, 1863, p. 416.

Digitized by Google

Une particularité qu'a fait remarquer M. le Chanoine Porée, c'est la forme des chapiteaux des cinq colonnes qui, de chaque côté, supportent ces arcs[1]. Ils sont simplement ornés de moulures toriques horizontales. Cette décoration, fort rare en Normandie, est au contraire, dit le savant archéologue, très commune en Angleterre. On la trouve à l'abbaye de Fountain-Abbey, aux églises de Chester, Exeter, Salisbury... Elle semblerait d'origine cistercienne. Un diminutif s'en retrouve aux fenêtres, notamment au bas-côté Nord, où les colonnettes sont terminées par deux ou trois rangs de moulures toriques égales en forme d'annelets, « qui semblent faits au tour », et s'appellent « chapiteaux en poulie ». Les murs entre ces fenêtres sont formés de larges assises alternées de pierre et de silex.

Le même appareil est fréquent à Beaumont-le-Roger : d'abord à l'église, en grande partie ruinée, de Notre-Dame de Vieilles. Tout le corps central de la tour, percé seulement de deux fenêtres étroites comme des meurtrières, montre l'alternance de trois assises de pierre avec cinq ou six rangées de ce silex gris, qui n'a pas encore la taille régulière donnée plus tard aux cubes de silex noir, ou bizet. Mais au dessus de cette masse, l'étage du beffroi, tout en pierre, est percé sur chaque face d'une fenêtre rayonnante entre deux lancettes aveugles à moulures toriques.

Ensuite, au prieuré de la Sainte-Trinité, dont les ruines pittoresques se détachent sur le flanc de la colline, au milieu des buissons et des fleurs.

Une longue rampe, praticable aux voitures, et autrefois voûtée, s'ouvre par une porte surbaissée entre des contreforts. Les épais doubleaux et les archivoltes des fenêtres sont seulement chanfreinés aux arêtes. Toutes les moulures toriques sont réservées pour les hautes arcades de l'église. d'une rare élégance, dont il ne subsiste que la muraille septentrionale. Elle comptait jadis huit travées. Une profonde arcature, qui servait peut-être de stalles, est creusée

1. Chanoine Porée. L'Eglise Sainte-Croix de Bernay, ap. *Norm. Monum.*

Digitized by Google

au rez-de-chaussée des murs. Ce large vaisseau, éclairé par ses hautes fenêtres, était le seul, dans notre région, qui rappelât l'aspect aérien de la Sainte-Chapelle de Paris. Il devait dater du troisième quart du XIII[e] siècle. On voit, dans le Journal de l'archevêque rouennais Eudes Rigaud, que le prieuré était en réfection, quand il le visita officiellement en 1258 et 1269.

Dans la même vallée de la Risle, l'église Saint-Martin de Brionne présente trois nefs, avec une tour carrée au centre, mais pas de transept. On est trompé sur le style général de l'édifice par la tracerie flamboyante que l'on a substituée aux fenêtres, à l'époque moderne. Mais il semble bien dater de la seconde moitié du XIII[e] siècle[1], comme les tours voisines de Serquigny, de Bray, de Nassandres, la façade de Thilleul-Othon, les chœurs de Goupillières et de Saint-Éloi-de-Fourques.

Ce fut au contraire, à la fin de la période rayonnante, que les paroissiens de Vernon, en même temps que ceux de Bernay, entreprirent de renouveler leur église Notre-Dame, en commençant aussi par les deux extrémités. Là, on est dans le pays de la pierre : nul besoin d'y mêler le silex. On élève d'abord, semble-t-il, la chapelle absidale de la Vierge, avec l'arcade d'entrée et la travée médiane du déambulatoire. A l'extérieur, cette chapelle présente le même aspect que celles de la Cathédrale d'Evreux, surtout celles du Sud qui ont été moins remaniées, mêmes contreforts à trois ressauts en larmier, mêmes pinacles, et colonnettes des fenêtres, balustrade à quatre-feuilles épanouies. Des arrachements prouvent que l'on voulait continuer d'autres chapelles rayonnantes, et même, en 1380, refaire les voûtes du chœur[2]. On voit une amorce de ce projet, mais on travailla surtout à l'Ouest. Toute la façade principale fut construite alors avec son haut portail à double voussure ornée de dais, le trumeau et le linteau sculpté, avec ses deux coursières et leurs balustrades, divisant les étages, entre les tourelles d'escalier. Un

1. L. Régnier. Brionne, *ouvr. cit.*, p. 12.
2. Dr Coutan. L'Eglise Notre-Dame de Vernon. Rouen, 1912, p. 7.

Digitized by Google

mélange d'ornementation prête cependant à la confusion, car les moulures du XIVe siècle sont complétées, au siècle suivant, par le remplage de la rosace dans un autre style, et les arcs infléchis de la tourelle septentrionale.

En outre de la façade, la construction s'étend à la haute nef, dont les arcades et le triforium accusent le style en usage sous le règne si mouvementé de Charles VI (1380-1422). C'est une transition qui nous conduit à la troisième phase de l'architecture gothique.

V. — LE STYLE FLAMBOYANT (XVe SIÈCLE)

Les architectes de la seconde période rayonnante, tout à fait habiles dans leur art, avaient déjà exagéré la maigreur des supports, et fait regretter la virile énergie des premiers maîtres. Ces grandioses cages de verre, comme le chœur d'Evreux, ceux de Saint-Ouen de Rouen, de Séez, de Metz, finissaient par trop se ressembler, en n'offrant plus le caractère de l'effort individuel. Malgré leur imposante beauté, un peu de monotonie et de sécheresse leur ôte du charme qui s'attache aux constructions du début du XIIIe siècle. Le nouveau style va encore renchérir sur ces défauts. Il multiplie dans les voûtes, les nervures secondaires, liernes, tiercerons et les clefs pendantes, fait couper ces nervures, ou pénétrer à leur naissance dans les piles ou les murs, sans l'intermédiaire ordinaire des chapiteaux, trace des arcs en accolade, garnit les baies de meneaux contournés qui dessinent des soufflets, des mouchettes et des flammes, d'où son nom de flamboyant. Son système consiste, d'après M. Enlart, « à relier plutôt qu'à opposer les courbes concaves aux courbes convexes, et à ne jamais séparer l'une de l'autre : toute courbe appelle une contre-courbe : de là, un mouvement universel d'ondulations et de complications extrêmes »[1].

D'autre part, la mouluration s'amaigrit. Au lieu du profil plein et rond des encadrements toriques, ce sont des sec-

1. Manuel d'archéologie française. I. *Archit. Relig.*, 1re édit., 1902, p. 587.

Digitized by Google

tions de prismes curvilignes, concaves, et à vives arêtes. Les crochets des gâbles et pinacles ne se contournent plus en crosses : ce sont des bouquets ou des feuilles qui semblent remonter autour d'un coussinet, comme si un coup de vent les y collait en soufflant d'en bas. Au reste, ces bouquets sont généralement frisés ou aigus, comme des choux ou des chardons.

Rappeler ces caractères généraux nous a paru nécessaire, avant d'entreprendre la revue des très nombreux monuments de l'Eure qui appartiennent à ce style. Tous se ressemblent plus ou moins dans les détails. D'ailleurs, il en est ainsi d'un bout à l'autre de la France, et les formes qu'on trouve alors à Pont-Audemer ou à Pont-de-l'Arche, on les retrouverait d'Abbeville et de Rue jusqu'à Bordeaux et Auch.

Il faut cependant distinguer deux périodes très inégales dans la longue durée du style flamboyant qui persista jusque vers 1540. Tant que les Anglais restèrent chez nous, on bâtit naturellement fort peu, malgré la légende qui leur attribue trop de complaisance. Mais, après Formigny, et surtout à la fin du siècle, ce fut comme une résurrection. On eût pu répéter le mot de Raoul Glaber, après l'an 1000 : « la Normandie se couvrait d'un « blanc manteau d'églises ». C'était plutôt des transformations ou agrandissements d'édifices antérieurs, que de nouveaux sanctuaires jaillissant du sol. Néanmoins l'œuvre de la fin du XV^e^ siècle, et encore plus celle du commencement du XVI^e^, reste considérable.

La haute nef de Notre-Dame de Vernon, avons-nous dit, appartient à la première période du style flamboyant. Les piles en losange y sont encore cantonnées de seize colonnettes avec de minuscules chapiteaux, comme au chœur d'Évreux ; mais les bases sont prismatiques, et sur les deux angles de la face principale de ces massifs font saillie de gracieux dais où les arcs sont en accolade. Aux six arcatures de chaque travée du triforium, recoupées par une barre d'appui, les lobes sont en flammes et les moulures ondoyantes. De même, au remplage des hautes fenêtres dont les meneaux sont la continuation de ceux du triforium. Les nervures des croisées d'ogives sont déjà prismatiques, quoique reposant sur

Digitized by Google

des colonnettes. Il en est ainsi aux collatéraux de la nef, un peu antérieurs, et d'un meilleur style.

En 1404, Évreux avait cessé d'être un Comté à part, pour rentrer dans le Domaine Royal : mais peu de temps après, en 1418, il tombait sous le joug de l'envahisseur anglais. En ce temps de guerres civiles, nous avons bien peu à glaner dans le domaine de l'art : quelques vitraux çà et là, notamment, à la nef de la Cathédrale, la magnifique verrière que l'évêque Guillaume de Cantiers offrit à son joyeux avènement, en 1400 : celle de son successeur Paul Capranica (1420-1427), la première du chœur, à droite; quelques œuvres de statuaire, comme, dans le chœur de l'abbaye du Bec, les Apôtres transférés maintenant à Sainte-Croix de Bernay. « Par leur carrure puissante, par l'ampleur des draperies et l'imprévu de leur pose, dit M. le Chanoine Porée, elles font penser à certaines œuvres de Claude Sluter et de son école, leur auteur avait dû passer par la Bourgogne [1]. » Cet auteur était l'imagier rouennais Jehan Sandrin, qui les exécuta en 1433, puis un autre artiste les rehaussa d'or et de couleurs.

La construction n'a cependant pas complètement chômé, témoin les « pardons » que le Chapitre d'Évreux, en 1427 et 1431, en l'année même du supplice de Jeanne d'Arc, obtenait du légat d'Eugène VI, pour « les fisdelles chrestiens qui contribueraient à la réparation et à la décoration de ceste Cathédralle » [2]. En 1428, deux donateurs Guillaume Challenge et sa femme fondaient à Louviers une chapelle qu'ils avaient naguère fait construire sous le beffroy, c'est-à-dire la tour hors-œuvre commencée en 1414.

Toutefois, il faut attendre, dix ans encore, la délivrance définitive de notre contrée, notamment du chef-lieu par Robert de Floques, en 1441, pour que l'art architectural reprenne réellement son essor. Une verrière historique va rappeler cet heureux triomphe, à l'entrée du chœur de la Cathédrale, du côté gauche.

1. Chanoine Porée. La statuaire en Normandie. Discours prononcé à la séance annuelle de la *Soc. des Antiquaires de Normandie*, le 14 décembre 1899. Caen, Delesques, 1900, p 39.

2. Chanoine Fossey. Monographie de la cathédrale d'Evreux, p. 65.

Digitized by Google

Dans les fenêtres des croisillons du transept, construits jadis en même temps que le chœur, comme en témoignent l'identité du triforium, la sculpture des minces chapiteaux, les tores à listel des nervures des voûtes, certains vitraux vont rappeler le règne de Charles VII, indiqué par les cerfs ailés et colletés d'or qu'il avait adoptés pour emblème. Toutefois ce transept n'est pas terminé. Il reste à le clore par les pignons qui s'élèveront l'un après l'autre. D'abord celui du Sud, où Louis XI, encore dauphin, fait placer les armoiries de son apanage. Devenu roi, il donne ses faveurs à la Bslue, qu'il fait placer sur le siège d'Évreux. Et l'habile courtisan en profite pour édifier, en partie avec les subsides royaux, divers appendices de sa Cathédrale : la chapelle absidale de la Vierge, où les élégantes fenêtres racontent dans leur tympan fleurdelysé, les témoins du sacre du nouveau souverain : puis, au-dessus du transept, la tour-lanterne que va couronner un gracieux « clocher d'argent » achevé en 1475[1].

Une tour plus monumentale s'élève en même temps, de 1460 à 1480, à l'abbaye du Bec. Elle était un peu isolée de la nef, mais est restée seule debout, comme témoin de la splendeur de la fameuse église bénédictine. C'est sa solide majesté qui l'a sauvée, car le sous-préfet de Bernay a plaidé auprès du ministre de Napoléon pour ce grand beffroi « qui n'exige aucun frais d'entretien, et qui est fait pour annoncer un établissement impérial ![2] » Il n'a jamais porté qu'un tout petit campanile : mais ses épais contreforts, sa noble statuaire qui y fait saillie par endroits, au-dessus des inscriptions en caractères gothiques, la sobre mouluration des trois fenêtres de chaque face sans autres ornements sur la nudité des murs, donnent à l'œuvre de l'abbé Geoffroy d'Epaignes une silhouette en effet imposante.

C'est aussi vers 1465 que l'on commença à Verneuil la construction de la grosse tour de la Madeleine, dont l'étage inférieur est seul de cette époque. Aussi nous en reportons l'étude à la fin de ce chapitre.

1. Chanoine Fossey, *ouvr. cit.*, p. 74.
2. Chanoine Porée. L'Eglise abbatiale du Bec, *ouvr. cit.*, p. 28.

Digitized by Google

En somme, la seconde moitié du xv^e^ siècle, malgré la victoire, est encore relativement pauvre, en France, quand on la compare surtout avec ce qui se passe de l'autre côté des Alpes. En Italie, la Renaissance est à son âge d'or. Pendant qu'à Florence, les Gozzoli, Botticelli, Ghirlandajo, Lippi, fignolent leurs ravissantes peintures; qu'à Rome, Donato Bramante réalise ses rêves tout pleins des inspirations de l'antiquité, on en est encore chez nous aux monotones moulures prismatiques sur des murs épais comme le beffroi du Bec. Mais viennent les règnes de Charles VIII et de Louis XII, et un besoin immense de décoration va se manifester au retour des campagnes d'Italie. Non pas que l'architecture emprunte déjà, sinon à Gaillon, les arabesques charmantes des Pollajuolo et Verrochio. Le style reste le même, seulement on va pousser jusqu'à l'excès la surabondance des ondulations, traceries de flammes, gâbles, pinacles, clefs pendantes, témoin les portails de Louviers, du transept septentrional d'Évreux, de la façade sud de Pont-de-l'Arche, etc.

Aux environs de 1490, les chantiers sont en pleine activité dans tous les coins du diocèse, Raoul du Fou occupe le siège épiscopal. Il a dans la personne de Jehan Cossart, un « maistre masson » capable de compléter sa belle Cathédrale. C'est lui qui est chargé d'ouvrer cette haute façade du transept Nord, où se jouent, comme à Beauvais, tous les caprices du style flamboyant.

Aux voussures de la porte, pendent, comme des stalactites, les redents d'une légère dentelle. L'immense gâble ajouré qui la surmonte, analogue à ceux de Notre-Dame et de Saint-Maclou de Rouen, coupe une haute galerie très fine. Le long des tourelles d'escalier, au lieu de dais saillants, s'aplatissent des accolades très ornées pour couronner les statues absentes.

Le portail sud de Notre-Dame des Andelys est plus sobre. Cependant la rose a des meneaux presque autant compliqués. Il y a deux portes reliées sous un tympan ajouré, et la balustrade est plus grasse par les motifs fleurdelysés qui garnissent ses lobes. Une accolade, où s'épanouit un large chou frisé au-dessus de deux fenêtres, est le seul ornement du pignon. Mais, outre cette façade, on reconstruisit alors toute

Digitized by Google

la partie haute de l'église, triforium et clair étage, à la seule exception de la dernière travée septentrionale du chœur. On juge donc de l'activité qui régnait tout aussi bien sur les bords de la Seine, que de l'Iton et de la Risle.

La robe extérieure de nos grandes églises, c'est-à-dire les chapelles basses qui les entourent, à Évreux, à Gisors, à Louviers, à Vernon, témoigne en effet par l'ornementation des fenêtres, des balustrades, des contreforts, des remaniements opérés en cette période.

A Louviers, c'est de 1493 à 1496, que l'on élève le second collatéral, au Nord, sous la direction d'un maître de l'œuvre, nommé Jehan Gillot. De ce côté, règne encore une certaine simplicité ; mais, quelque temps après, une décoration exubérante est appliquée au portail du Sud, « commencé l'an de grâce mil cinq cent et six[1] ». C'est à peu près le même contraste que dans la grande ville voisine, au Palais de Justice de Rouen, entre la Salle des Pas-Perdus, antérieure à 1500, et le corps central si ornementé, érigé après cette date. L'architecte de Louviers, qui fut peut-être ce Jehan Cossart que nous avons vu à Évreux, a emprunté aux édifices rouennais les larges piles du porche, rappelant celles de la Métropole, et les retombées sur pendentifs comme au portail méridional de Saint-Ouen.

Entre ces piles massives, mais décorées de statues, deux archivoltes à redents joignent leurs arcs autour d'un pilastre prismatique suspendu dans le vide. Ce pilastre continue ensuite de monter entre deux gâbles à jour, coupe un arc surbaissé en anse de panier, et se termine entre deux Anges, par un pinacle à fleurons.

Si riche que soit ce travail, il n'a pas le don d'enthousiasmer tous les gens de goût : « J'avoue ne pas admirer outre mesure, dit M. Régnier, toute cette architecture tant vantée. L'ensemble manque de légèreté ; et le porche, au premier abord, semble compliqué pour le seul plaisir de faire briller l'habileté des appareilleurs[2] ».

1. L. Régnier. Notre-Dame de Louviers, *ouvr. cit.*, p. 13.
2. L. Régnier. N.-D. de Louviers, *ouvr. cit.*, p. 13.

Digitized by Google

Il faut considérer toute la façade, en se plaçant de préférence en face la statue du Christ patient qui occupe l'angle sud-ouest. La statuaire renouvelée, jointe à la forêt de pinacles et à la profusion de sculptures, sont du moins un témoignage de l'opulence lovérienne.

Non loin de cette cité, l'église Saint-Vigor du Pont-de-l'Arche, avant sa mutilation, présentait un même luxe de détails. Là aussi, on a interrompu la construction de la tour, pour mettre tout le zèle à décorer la façade du midi. Il n'y a point de porche saillant : mais un immense gâble couronne la porte sous le clocher, et les guipures de redents se multiplient comme les ciselures refouillées des corniches et des balustrades.

Les paroissiens de Gisors, à la fin du XV^e^ siècle, sont tout autant glorieux de leur église que ceux de Louviers. Ils veulent aussi ajouter au chœur un second bas-côté. L'architecte Pierre Gosse commence en 1497, par le croisillon Nord, et les travaux se continuent, sous la direction de Robert Jumel, de 1515 à 1521, par le riche portail du Nord[1]. On pourrait établir un parallèle entre ce dernier et les transepts d'Évreux et de Beauvais : mais tout de même Gisors occuperait le troisième rang. Un gâble ajouré surmonte aussi la grande porte : la balustrade de la première coursière est trop basse pour l'épauler dignement. Les tourelles d'angle sont trop épaisses, et écrasent un peu l'ensemble. Elles ont du moins l'avantage d'être encore garnies de leurs statues, de même que les voussures du portail. Quelques pendentifs rappellent timidement Louviers. Une statuette même semble accrochée dans le vide assez gauchement, au bout d'une petite accolade tréflée. Ce qui complète mieux l'œuvre architecturale, ce sont les riches vantaux des portes, où l'art du huchier est encore resté gothique comme à Beauvais, tandis qu'il est déjà du goût Renaissance à Louviers.

Les sculptures du portail avaient été exécutées par Robert Grappin, le premier représentant d'une famille d'artistes qui va devenir célèbre : car la soif de bâtir ne tarit pas à Gisors.

1. L. Régnier. La Renaissance dans le Vexin. Pontoise, 1886, p. 43.

Digitized by Google

On rase la vieille nef, et de 1528 à 1541, on érige un vaste vaisseau à doubles collatéraux, d'après les plans de ce même Robert Grappin devenu « maistre maçon ». A part quelques piliers intéressants dans le bas-côté Sud, cette nouvelle construction, trop semblable à une grande cage vitrée, paraît nue et froide. Plus de chapiteaux aux colonnes, plus de triforiums, toujours la monotonie des nervures aux arêtes aiguës pénétrant dans les piliers.

« Ses galleries sont toutes faites en guise
« D'osanges sousbandez de délicate frise
« Qui enrichit cet œuvre et donne au spectateur
« Subjet d'en admirer le maistre architecteur » [1].

Si le bon rimeur gisortien, Antoine Dorival était déjà en admiration devant cette nef, quels termes aurait-il pu employer pour décrire celle de Pont-Audemer? Car, plus ambitieux encore, les bourgeois de cette cité accrurent leurs désirs au cours même des travaux. Après avoir fait commencer, sous la direction de Michel Gohier, qui figure dans les documents à la date de 1490 et 1495, une façade avec la tour Nord, et une nef qui eût été assez étroite, ils veulent bientôt un vaisseau central plus important qu'on élargira aux dépens des bas-côtés. Cinq chapelles s'élèvent au Sud. Enfin, vers 1530 peut-être, un troisième architecte enflamme leur zèle pour son plan grandiose, où il va vivifier par quelques détails Renaissance cette architecture gothique en train de se dessécher. L'ordonnance reste la même; les moulures des grands arcs continuant les colonnettes des piles, sans l'intermédiaire de chapiteaux. Mais déjà reparaissent des formes arrondies. La dernière voussure des arcades est encadrée par une riche broderie de rinceaux du nouveau style. Ces ornements délicats et plusieurs genres de moulures qu'on retrouve aux amorces des clôtures de chapelles non exécutées, rappellent la décoration luxuriante dont Jean de Beauce revêtait alors les soubassements des clôtures

1. Ant. Dorival. Tableau de l'église de Gisors, description en vers écrite en 1629, publiée avec des notes par l'abbé F. Blanquart, et L. Régnier. Rouen, Cagniard, 1893 (vers 355-359.)

Digitized by Google

du chœur, à la Cathédrale de Chartres. Le triforium est d'une hauteur exagérée et d'une richesse qui surpasse encore les transformations que l'on faisait subir à celui d'Évreux, vers ce même temps. Si l'étage des hautes fenêtres avait été continué dans les mêmes proportions, la nef de Saint-Ouen de Pont-Audemer aurait été l'une des plus élevées de France, dépassant peut-être le chœur de Beauvais. Mais le clerestory n'a été qu'indiqué, et à la base de ses meneaux, de petites baies carrées donnent un jour bien maigre sous un berceau de bois. Il avait fallu « donner congié aux machons », l'argent faisant défaut pour terminer de si audacieux projets[1].

Dans la même vallée de la Risle, un riche amiral, Claude d'Annebault a personnellement fait achever une église rurale qui peut être regardée comme un modèle, dans la paroisse qui portait son nom. Il en fit poser la première pierre, par sa fille Magdeleine, le 5 juillet 1518. Les trois nefs sont divisées en cinq travées. D'élégants pendentifs relèvent la monotonie des nervures. A l'extérieur, l'ensemble est d'une noble simplicité : mais au portail occidental, qui s'ouvre entre deux contreforts, se mêlent déjà quelques motifs Renaissance : balustres, rinceaux, bandelettes... Un trumeau sépare les deux portes qui sont encadrées par la triple voussure d'un arc en accolade très bas. Ce sont en effet maintenant des lignes presque horizontales qui dominent, au lieu des gâbles élancés de Pont-de-l'Arche et de Louviers. La tour de cette charmante église d'Appeville-Annebaut rappelle les dispositions des clochers qu'on vient de bâtir à Beaumont, à Beaumontel et à Barc. Peut-être est-elle du même architecte.

Le clocher de Sainte-Croix de Bernay ressemble également à ceux-ci. Le 27 décembre 1497, les paroissiens avaient obtenu de leurs patrons de l'abbaye, une transaction[2] qui leur permettait de faire tous et tels édifices comme il leur plairait. Ils en profitèrent pour élever une tour carrée flanquée de huit vigoureux contreforts aux multiples glacis, dont l'étage du beffroi est percé, sur chaque face, de deux hautes

1. L. Régnier. Pont-Audemer, *ouvr. cit.*, p. 15.

2. Chanoine Porée. Itinéraire archéologique de Bernay, Beaumont. Tours, Bousrez, s. d., p. 8.

Digitized by Google

fenêtres flamboyantes. Les archivoltes des baies sont surmontées d'une accolade dont les rampants s'ornent de choux frisés. A Sainte-Croix, la tour se terminait, à l'origine, par une admirable flèche en charpente, recouverte de plomb, qui offrait quelque analogie avec celles de Conches et d'Évreux.

Beaumont-le-Roger n'eut sans doute jamais d'autre couronnement que sa pyramide basse en ardoise, où s'anime un curieux Jaquemart, appelé par le populaire Roger à la Barbe. Mais à Beaumontel s'élève une élégante flèche en pierre dont les huit arêtes sont garnies de crossettes fortement accentuées.

D'autres cantons nous présentent des églises bâties de fond en comble en cette période prospère. Sainte-Foy de Conches mérite d'abord l'attention. Si ce monument est surtout célèbre par ses magnifiques vitraux, il ne faut cependant pas en négliger l'architecture. On attribue la construction du chœur à l'abbé de Châtillon, Nicolas Levavasseur (1509-1525)[1]. Toutefois, par cela même qu'on voit son image sur les verrières, il est probable que les murs étaient déjà commencés avant son abbatiat assez court. Tout porte le caractère de la fin du xv[e] siècle : piliers de plan elliptique avec des nervures en prismes jaillissant du sol, sur des bases à niveaux variés, et se ramifiant dans les voûtes, fenêtres de l'abside, étroites mais très hautes, comme au sanctuaire de Brou, à un seul meneau, et étresillonnées à mi-hauteur, liernes et tiercerons complétant les ogives aux bas-côtés. La tour, à l'entrée sud-ouest de la nef, pourrait être quelque peu antérieure, si l'on en croit la tradition qui l'attribue au règne de Louis XI. Sa flèche élégante rappelle assez bien le « clocher d'argent » bâti à Evreux, comme nous l'avons dit, par l'évêque La Balue, contemporain de Robert Pelleguars, l'insigne bienfaiteur de Conches.

Non loin de cette ville, au milieu du vaste plateau qui la domine au Nord, on bâtissait, dans cette première moitié du

1. Abbé Bouillet. L'Eglise Sainte-Foy de Conches. Caen, Delesques, 1889, p. 4.

Digitized by Google

XVI^e siècle, l'église paroissiale du Neubourg. Ici, comme dans les édifices de pareille grandeur, Pont-de-l'Arche, Conches, Nonancourt... le plan ne comporte pas de transept : mais il y a des collatéraux à la nef. Une particularité du Neubourg, c'est la disposition de l'abside. Elle ne présente que deux pans coupés au lieu de trois, en sorte que c'est une colonne qui occupe le centre, disposition assez rare que l'on retrouve cependant à Caudebec-en-Caux, et à Saint-Maclou de Rouen. Dans le chœur, les piliers à nervures prismatiques sont remplacés par de grosses colonnes rondes à entablement circulaire, comme à l'église peu éloignée de Saint-Étienne d'Elbeuf. Vu la largeur des deux pans coupés de l'abside, les arcades, ailleurs en arc brisé, forment ici un plein cintre. Le déambulatoire contourne le chœur, mais se rétrécit fortement derrière lui, et ne dessert pas de chapelles.

Un semblable déambulatoire aminci se rencontre en l'église de Nonancourt, bâtie en même temps, dans la riante vallée de l'Avre. Seule, la tour quadrangulaire et son clocher en ardoise est plus ancienne, et remonte au XIII^e siècle. On refit seulement sa voûte, à une hauteur presque égale à celle de la nef. Celle-ci comprend quatre travées dont les arcs en tiers-point, garnis de moulures aiguës et d'arêtes, reposent sur des piliers à nervures pyriformes. Le plan elliptique de ceux-ci est dissimulé aujourd'hui par des fûts arrondis. Les voûtes du chœur, refaites vers 1885, ont des nervures plus multipliées que celles de la nef. Les doubleaux sont supprimés, et un losange avec deux liernes croisées sépare deux étoiles à six branches. Dans les bas-côtés, les arcs-ogives pyriformes sont soutenus par des demi-piliers elliptiques très saillants, car il n'y a aucun contrefort à l'extérieur[1].

Mais, comme à Conches, le plus grand intérêt de l'église de Nonancourt repose dans sa riche collection d'anciennes verrières. Il en va différemment à Verneuil, où l'attention est surtout captivée par la tour monumentale de la Madeleine.

Cette tour, commencée, nous l'avons vu, dans le troisième

1. L. Régnier. Monographie de l'église de Nonancourt (Eure). Mesnil-sur-l'Estrée, F. Didot, 1894, p. 12.

Digitized by Google

quart du xv[e] siècle, serait sans doute restée inachevée, comme tant d'autres, sans la généreuse intervention d'un ecclésiastique vernolien, Artus Fillon, alors chanoine d'Évreux, devenu plus tard curé de Saint-Maclou, à Rouen, et qui mourut évêque de Senlis, en 1526. Quelle fut l'importance de ses dons? On l'ignore[1]. Du moins, on peut voir encore l'image du vénéré Mécène se profiler au-dessus d'une fenêtre du second étage. L'architecte inconnu qui utilisa ses générosités, s'inspira de la Tour de Beurre de la Cathédrale rouennaise. Il la termina pareillement par une double couronne, décorée avec profusion d'arcatures, de contre-arcatures, et enveloppant une superposition de trois coupoles dont la structure savante se dissimule sous cette parure extérieure.

Sur chacun des côtés de la tour, excepté au Nord, où une tourelle d'escalier prend sur la largeur, un contrefort central sépare les deux fenêtres de chaque étage. Celles du beffroi sont en partie aveuglées, mais le remplage flamboyant demeure très riche. De nombreuses statues, trente-cinq aujourd'hui, animent les deux premiers étages. On y voit depuis Adam et Ève, jusqu'aux saintes populaires au Moyen Age, les Madeleine, Barbe, Marguerite. Nous devons d'autant plus les signaler que notre département est plus pauvre en œuvres de statuaire. « On les doit, dit le Chanoine Porée, à une école locale de sculpture, qui a sans doute pris naissance alors, quand on a ouvert le chantier pour cette énorme tour, mais qui, dans la suite du siècle, produira d'autres images fort intéressantes, empreintes d'un certain réalisme franco-flamand, et conservées tant à l'église Notre-Dame, que dans le tombeau de Notre-Seigneur à la Madeleine. »

M. L. Régnier distingue entre les statues des différents étages. Celles du premier, « exécutées une trentaine d'années plus tôt, affectent des allures mouvementées, vivantes, mais précisément d'une indépendance un peu choquante, qui les éloigne fort du rôle de la statuaire monumentale. Au second,

1. L. Régnier. Artus Fillon et la Tour de la Madeleine, de Verneuil. Paris, Picard, 1911, p. 8.

Digitized by Google

elles s'harmonisent davantage avec les lignes de l'architecture, mais gardent le défaut général de la lourdeur, avec une tendance fâcheuse à exagérer la grosseur des têtes ».

A Verneuil encore, la tour de l'ancienne église Saint-Jean est contemporaine de celle de la Madeleine. Mais celle qui s'en rapproche le plus, est la tour de Saint-Germain de Rugles. Malheureusement inachevée à sa partie supérieure, elle comprend un étage de plus, les deux premiers n'étant dans leur ensemble guère plus hauts que le troisième. Comme il n'y a pas de contrefort intermédiaire, on a pu dessiner une baie aveugle unique sur ces étages, avec une accolade qui l'encadre. Dans les deux derniers, il y a deux fenêtres sur chaque face : celle du troisième, ouverte sous une anse de panier. La flèche, dont il n'y a seulement que les premières assises, aurait ressemblé sans doute à celle de Beaumontel.

En outre de ces édifices, on trouverait sur tous les points du département quelques traces de réfections exécutées dans ce début du XVI^e^ siècle. Comme le dit bien M. Régnier : « Il n'est peut-être pas une église qui n'ait reçu alors quelque embellissement, modeste ou orgueilleux, suivant les cas, à laquelle on n'ait ajouté un portail, un clocher, ou plus simplement, donné des fenêtres nouvelles. Il faudrait nommer toutes les paroisses pour donner la statistique de ce mouvement irrésistible[1] ».

Nous avons déjà signalé la caractéristique de l'appareil en damier de silex et pierre, surtout pour les églises rurales. En cette période, on emploie de préférence le silex noir ou biset, et les maçons apportent plus de régularité dans la taille. Ils se plaisent à le disposer comme une sorte de mosaïque, et vont parfois jusqu'à retracer avec des cailloux de véritables inscriptions et même des rébus, comme sur le mur méridional de la nef de Saint-Grégoire-du-Vièvre[2].

1. L. Régnier. Coup d'œil sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay, p. 29.

2. Cf. Join-Lambert. Les inscriptions (rébus et énigmes) de l'église de Saint-Grégoire-du-Vièvre. (Extrait de la *Gazette archéologique*. Paris, Lévy, 1885 (in-4°, 14 p. avec 2 pl. h. t.).

Digitized by Google

Un célèbre sanctuaire de pèlerinage, qui est traité à la façon d'une vaste église rurale, Notre-Dame-de-la-Couture, à Bernay, présente de larges assises irrégulières de silex, tant sur les murs goutterots qu'entre les trois fenêtres de ses gigantesques pignons. Au-dessus de sa tour, très sobre d'ornements, s'élève une de ces flèches en bois multipliées partout à cette époque sur nos églises de campagne : mais qui peut passer pour un modèle du genre. Contre le beffroi s'ouvre une quintuple rangée d'abat-sons, et sur chaque face se profile une gracieuse échauguette, tandis que les quatre angles de la flèche sont flanqués de pareils clochetons. Les fines aiguilles de deux tourelles d'escalier ajoutent leurs silhouettes au pittoresque de ces lignes élancées. Malheureusement, bien rares sont les clochers de bois qui ont conservé leur revêtement d'essente découpée, aujourd'hui presque partout remplacé par la froide et banale ardoise.

VI. — ARCHITECTURE CIVILE

Tout comme les clochers aigus de plomb et d'essente, le XV^e^ siècle aimait à pointer vers le ciel les flèches des beffrois civils, les crêtes des hautes toitures, ou les épis des tourelles de ses châteaux. Un grand nombre de ces monuments ont disparu : au moins le chef-lieu du département garde deux édifices intéressants de cette époque.

Le beffroi communal d'Évreux appelé communément « Tour de l'Horloge », fut reconstruit, grâce à la protection du roi Louis XI qui envoya lui-même, en 1472, son prévôt de l'hôtel avec dix archers pour abattre en quatre jours l'ancienne bâtisse. En 1491, la nouvelle tour était debout et le receveur des deniers de la ville payait à Jehan Cossart, cent solz tournois pour la sculpture des écussons du roi et du dauphin, que l'on a restaurés de chaque côté de la porte d'entrée. Pierre Moteau avait été l'architecte. Tout le monde connaît cette tour élégante, avec sa galerie à jour, et la flèche de plomb qui la surmonte, portant à 43 mètres de hauteur la girouette remplaçant l'ancienne bannière de la cité.

Du même temps est le Palais Épiscopal que fit construire

Digitized by Google

Raoul du Fou (1479-1510). L'architecte, appelé dans un document d'enquête « maistre Pierres Smoteau », est sans doute aussi le même. La façade septentrionale est la plus caractéristique. On retrouve sur la tourelle d'escalier, de forme hexagonale, à peu près tous les éléments de décoration du portail nord de la Cathédrale voisine : socles et dais sur les contreforts, redents aux voussures de la porte, choux frisés aux crochets de l'accolade, fausse arcature flamboyante. Du côté sud, au-dessus des fossés de l'ancienne enceinte, une ligne de machicoulis couronne l'édifice, et lui donne une apparence de forteresse, comme à la Tour de Thevray, qui date pareillement du temps de Charles VIII et de Louis XII. Le roi permit à son chambellan, Jacques de Chambray, bailly et gouverneur d'Evreux, de placer un canon sur ce donjon, sans doute alors terminé en terrasse. C'est une belle construction en briques, mais dont la base et les angles, depuis le soubassement jusqu'à la naissance des mâchicoulis, sont en grès de Saint-Laurent. Les pieds-droits, les linteaux et les traverses des fenêtres sont en pierre.

Est-ce Raoul du Fou, le grand bâtisseur du palais épiscopal, qui éleva aussi le manoir des évêques à Condé-sur-Iton ? La tradition l'attribue à son successeur, Ambroise Le Veneur. En tout cas, il n'a rien du luxe habituel aux châteaux du XVI^e^ siècle, et a gardé une allure toute gothique, et une simplicité féodale, avec son lourd donjon et ses demi-tourelles rondes. Son plan évoque plutôt une construction du XIII^e^ siècle, qui aurait reçu, au XV^e^, le revêtement actuel en pierre et silex, et dans une restauration moderne, son crénelage fantaisiste[1]. Actuellement, l'ancien manoir où Le Veneur a écrit plusieurs de ses ouvrages, est réduit au rôle d'écurie et de remises.

A Houlbec, près le Gros-Theil, le vieux château, assez délabré, montre à l'une de ses tours d'angle, bien appareillée en pierre, une ligne circulaire de mâchicoulis semblables à ceux de Thevray : mais l'étage des hourds est construit en

1. L. Régnier. Tillières, Breteuil, Condé, Chambray. Notes archéologiques. Rouen, Lestringant, 1917, p. 46.

Digitized by Google

briques, avec quelques étroites meurtrières. Le reste du château, dont les fenêtres ont été retaillées, est tout en cordons de pierre et de silex.

Différent est l'appareil d'un ancien logis devenu maison de ferme à Perriers-sur-Andelle. C'est une agréable mosaïque de briques de teintes variées, formant une série de losanges, avec une petite échauguette carrée qui repose sur trois mâchicoulis. Le manoir de Seaules ou de Mauny, à Ambenay, a toute une allure de construction militaire. Par contre, rien de la forteresse au gracieux logis de Rudemont, à Saint-Ouen-de-Thouberville. Peu élevé, il détache sur ses combles de belles lucarnes gothiques, comme au palais épiscopal d'Évreux. Les évêques de cette ville avaient sur le plateau, à Garambouville, un manoir plus important, qui a conservé ses hauts pignons en pierre, et de gracieuses fenêtres gothiques.

Quant aux maisons de bois du XV^e^ et XVI^e^ siècles, elles sont encore nombreuses dans les villes de notre département, surtout à Louviers, Bernay, Conches, Gaillon... On sait que ces demeures comportent généralement un soubassement en pierre dure du pays; puis, un ou deux étages disposés en encorbellement et construits en pans de charpente dont les interstices sont clos de briques ou de blocage.

Le modèle du genre est peut-être l'Hôtel du Grand-Cerf, aux Andelys. Toute la façade du premier étage est garnie de sculptures. Au-dessus du rez-de-chaussée court une frise gothique, ornée de choux frisés et de figurines, coupée par les têtes des cinq sommiers terminés en consoles. On y voit, comme à la célèbre maison de la rue aux Fèvres, à Lisieux, une salamandre, puis une oie et un personnage à tête de porc, agitant deux sonnettes. La frise supérieure est encore plus riche et gravée en creux d'ornements flamboyants entre de nombreuses moulures. Rien dans la façade n'annonce encore la Renaissance, dont on voit cependant à l'intérieur de nombreux motifs, tant sur les panneaux du tambour de la porte, que sur le linteau de la cheminée, à la vaste hotte de tuiles.

Les vieilles maisons de Bernay, tant dans la rue Auguste-

Digitized by Google

Le Prévost, qu'au carrefour de la rue de Lisieux et rue des Sources, présentent des colombages souvent dissimulés sous des voliges à recouvrement, de larges et hauts pignons disposés en auvent, sous lesquels des aisseliers courbes dessinent de grands arcs trilobés. L'enduit de plâtre qui revêt les hourdis en blocage tranche gaiement sur la couleur sombre des pièces de bois.

A Montreuil-l'Argillé, une maison du XVI^e^ siècle a comme hourdis, des carreaux en terre cuite disposés en feuilles de fougères. Les rageurs sculptés qui dévorent les sablières aux moulures prismatiques rappellent ceux de l'ancienne vicomté, près du pilori, à Bernay.

Comme pour les tours d'églises, c'est à Verneuil encore que l'on rencontre les plus riches demeures bourgeoises avec tourelles de pierre.

L'une, sise au carrefour de la rue du Canon, et de la place de la Madeleine, développe, d'un côté, une façade en damier de pierre, de silex et de briques plates, ouverte de quatre fenêtres, de l'autre, un grand pignon appareillé de même, mais percé d'une fenêtre unique, et à l'angle duquel s'accroche une très élégante tourelle polygonale à deux étages. Celle-ci est décorée d'une arcature alternativement aveugle ou percée d'une baie sous des accolades aiguës. Elle est coiffée en outre d'une poivrière en tuile que termine un épi de plomb.

Une autre maison, ayant pignon sur la rue du Pont-aux-Chèvres, porte de même une tourelle hexagonale en encorbellement bien plus ouvragée encore, mais malheureusement fort dégradée. Outre les arcatures en accolade, des festons de feuillage décorent toute la surface du premier étage. Un seul côté du logis a conservé son appareil en damier.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LA RENAISSANCE

I. — LE STYLE FRANÇOIS Ier

L'architecture religieuse ne compte, dans le département, aucun édifice complet de ce style gracieux que l'ancien ministre de Louis XII, Georges d'Amboise, importait d'Italie pour l'introduire chez nous, en son magnifique palais de Gaillon. Nous venons de voir que, pour les églises, pendant toute la première moitié du XVIe siècle, les maîtres maçons étaient demeurés fidèles obstinément aux traditions gothiques.

Pourtant, on voit, çà et là, s'infiltrer, comme par de timides essais, les formes nouvelles de décoration qui joignent leur charme aux soufflets par trop monotones de la sculpture flamboyante. Tantôt c'est de chaque côté de l'accolade d'un portail, au lieu du pinacle gothique, de petits pilastres plats, mais refouillés de losanges, et portant de minces chapiteaux et des oves sous le feuillage. Ainsi à Martainville, à la vieille église de Notre-Dame de Rugles, où des chapiteaux Renaissance forment aussi le socle des niches. Tantôt, c'est un dais sculpté sur un contrefort, qui prend l'allure d'un petit édifice du style nouveau. Tels les couronnements accrochés aux côtés du portail de Menilles.

On sème, sur le nu des frises, entre les moulures encore prismatiques, des arabesques légères, comme nous l'avons vu à Pont-Audemer. Mais tous ces rinceaux que les sculpteurs italiens multipliaient depuis plus de cent ans, sur les cadres de tableaux, les pilastres des fenêtres ou les linteaux de cheminée, ont le tort d'être trop légers pour de la sculpture monumentale.

A Pont-Audemer encore, outre des crédences dans les chapelles, on remarque certains détails Renaissance à la tour du Sud, restée inachevée, et où ils se mêlent aux formes gothiques d'une sorte de loggia, ouverte au second étage :

Digitized by Google

c'est la coquille épanouie souvent reproduite à cette époque, et ici même, sur les fonts baptismaux, ce sont des dauphins affrontés sous les socles des statues, comme à la balustrade extérieure de Caudebec-en-Caux, c'est un masque de fou presque identique à celui du lavabo de Saint-Wandrille [1]. Tout cela est contemporain de la fameuse cloche de 1522, qui porte la salamandre de François Ier, et sa royale devise : « Nutrisco et extinguo ».

A Gisors, Robert Grappin, dès 1528, commençait, en même temps que la nef, la tour septentrionale de la façade, dont l'achèvement correspond à l'année 1540 [2]. Or ici, à partir du troisième étage, le style de la Renaissance règne en maître, sur les contreforts d'abord, par ces médaillons que l'on retrouve un peu partout alors, aussi bien sur les boiseries que sur les vitraux. On sait que les collectionneurs recherchaient avidement de fausses médailles antiques ou de petits bronzes mythologiques que les Italiens de la Renaissance s'amusaient à créer. Les artistes français les copiaient. De là, tant de médaillons sculptés sur les façades, et figurant des effigies d'empereurs romains ou de déesses.

A l'étage du beffroi, les fenêtres sont maintenant en plein-cintre et surmontées d'oculus, où se profilent des bustes en haut-relief. Des niches à coquilles abritent trois statues sur la cloison qui relie la tour avec les contreforts du grand portail. La partie basse de celui-ci appartient à cette époque; mais presque tout le reste est du style Henri II, dont nous reparlerons.

Rien, dans notre département, n'égale en richesse les voûtes de Tillières-sur-Avre, qu'on peut considérer comme le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse de la Renaissance, chez nous. Religieuse, c'est peut-être trop dire, car cela pourrait tout aussi bien convenir à la salle profane d'un palais. Ici elles recouvrent le chœur de l'église et la chapelle qui l'accompagne au Sud. La date de 1543 se lit sur l'une des ner-

1. L. Régnier. Pont-Audemer, *ouvr. cit.*, p. 17.
2. L. Régnier. La Renaissance dans le Vexin, p. 43.

Digitized by Google

vures de cette chapelle, construite aux frais d'un riche Mécène, Jean Le Veneur, seigneur de Tillières.

L'armature de ces voûtes est encore gothique. Or, l'emploi de la voûte d'ogives concurremment avec des types empruntés à l'antiquité, est, dit M. Enlart, un des caractères qui distinguent le mieux les monuments de la Renaissance française, de ceux de la Renaissance italienne. Cependant, les doubleaux et les ogives ne portent plus de voûtains curvilignes. Avec le secours d'écoinçons pleins ou à claire-voies, ils soutiennent un plafond en dalles de pierre, où se multiplient les rinceaux, les fleurs, les armoiries, et même les personnages sculptés. Comme les nervures sont dédoublées, pour s'entrecroiser et former un losange central, cela donne le motif de multiplier les clefs pendantes qui prennent des proportions exagérées, comme de petits lanternons de pierre ouvragée. Les unes sont entièrement découpées à jour, et sous les arcades du pourtour, s'abritent des enfants nus comme des Amours; les autres contiennent dans leurs niches des « putti » semblables ou des bustes de prophètes[1].

Dans les tympans, certains personnages drapés figurent les Apôtres, les Docteurs, les Vertus reconnaissables à leurs attributs. Cela du moins est religieux, plus que les cerfs ailés, les lions, les chiens, les cavaliers, les satyres ou les nymphes jouant avec des banderolles, tels qu'on en voit dans les panneaux triangulaires du plafond.

Bien gracieux dans sa sobriété, comparée à ce luxe de Tillières, apparaît le portail de l'église de Claville, près d'Évreux. Une porte en anse de panier, entre des pilastres à chapiteaux plats. Sur l'entablement, des S contournés, reliant les candélabres, comme à Chambord, et à l'hôtel d'Écoville, à Caen.

Si nous nous occupions aussi du mobilier, nous aurions davantage à glaner dans l'art de la Renaissance, car il y aurait à rappeler les Écoles des huchiers qui nous ont laissé des œuvres de goût, comme les clôtures des chapelles[2] et le

1. Cf. Léon Palustre. La Renaissance en France, t. II, Paris, 1881, p. 210-215. L. Régnier. Tillières, *ouvr. cit.*, p. 10-18.

2. Cf. Chanoine Porée. Les clôtures des chapelles de la cathédrale d'Evreux. Evreux, 1890.

Digitized by Google

plafond du vestibule de la Cathédrale d'Évreux, les fonts baptismaux de Bretagnolles, les retables d'autel de Fontaine-l'Abbé, Mesnil-sur-l'Estrée, Bosnormand, Normanville, Vannecrocq, etc. Mais, nous bornant à l'architecture, faisons une place d'honneur au château de Gaillon, quoique bien déchu aujourd'hui, et à celui de Boisset.

On sait que Gaillon fut construit, de 1501 à 1510, par le Cardinal Georges Ier d'Amboise, qui joignait à son titre d'archevêque de Rouen, celui de Ministre d'État. Le Cardinal avait séjourné en Italie. Revenu tout émerveillé des villas lombardes ou romaines, il eut hâte de transformer à leur image la maison de campagne que, depuis saint Louis, les successeurs d'Eudes Rigaud possédaient à Gaillon. Mais comme avec des architectes italiens travaillent des ouvriers de chez nous, ceux-ci ont du mal à se ranger complètement au nouveau style, et ramènent çà et là des réminiscences gothiques, comme dans les meneaux et moulures des fenêtres, les contreforts des galeries, les gorges d'encadrement, où reparaissent les chicorées, les prismes, les redents suspendus aux arcs, les lobes flamboyants aux allèges, notamment aux lucarnes aujourd'hui disparues.

Toutefois, l'ornementation, dans sa majeure partie, est bien en avance sur tout ce qu'on voit aux édifices contemporains. L'impulsion du Cardinal vient à bout des difficultés, et toutes les formes nouvelles sont admises : arcs en anse de panier, coquilles à la plupart des fenêtres; arabesques légères sur tous les pilastres, médaillons d'empereurs sculptés par Messer Guido, venu exprès d'Amboise, avec Jérôme Parochot, Barthélemy Miénal et Jean Chersaille.

Pour se faire une idée complète de ce palais avec ses jardins, ses fontaines, on est obligé de recourir aux vieilles estampes, aux eaux-fortes d'Israël Silvestre, et surtout aux planches du grand ouvrage d'Androuët du Cerceau, d'où M. Deville a tiré en grande partie les dessins de son album sur Gaillon[1]. Avec ce secours, il est aisé de compléter, en imagination, ce qui reste du palais noyé actuellement dans

1. Deville. Comptes de dépenses du château de Gaillon, 1850.

Digitized by Google

des constructions postérieures, à l'usage d'une prison. Dans l'unique cour actuelle, il faut reconstituer la belle façade transportée à Paris, à l'École des Beaux-Arts, et rouvrir, de chaque côté, les galeries légères aux colonnes semées d'hermine, ou aux piliers prismatiques revêtus d'arabesques.

Le chevet de la chapelle, comme à Pierrefonds, était substitué à l'une des tours d'angle et sa base forme encore aujourd'hui un saillant sur le fossé. Elle était à double étage, et l'étage supérieur communiquait de plein pied et par une terrasse, avec les appartements de l'archevêque. La chapelle basse, qui subsiste, montre une voûte dans le genre de ce que nous avons rencontré à Tillières : un plafond composé de larges dalles sur une ossature de voûtes gothiques. C'est ici, dès 1504, et avec peu d'ornements encore, la première application du système qui concilie les deux styles. Suivant le mot expressif de Camille Enlart : « Comme une personne bien faite porte bien la toilette, et fait valoir les modes : la structure savante et élégante des vieux maîtres gothiques soutenait cette parure d'emprunt, les ornements à l'antique »[1].

Quant aux fresques d'Andrea Solario, le célèbre disciple de Léonard, et aux sculptures de Jean Juste, nous ferons la même réflexion que pour le château du Vaudreuil : il n'en reste que le souvenir, et peut-être les deux statues du Christ et d'un Apôtre en terre cuite, transportées à l'église paroissiale[2].

Un autre Mécène, venu aussi de Rouen, construisait à la même époque, mais dans de moindres proportions, un joli castel sur un plateau du Roumois. C'était un homme de robe, Guillaume Le Roux, qui venait d'acheter, en 1499, au dernier représentant des Tilly, l'aventurier Jean de Ferrières, sa seigneurie de Boisset. Le riche parlementaire, déjà acquéreur du fief de Bourgtheroulde, et constructeur du fameux

1. Cam. Enlart. Manuel d'archéologie française, I. *Architecture Religieuse*, 1re édit., 1902, p. 670.

2. Cf. L'abbé F.-M.-A. Blanquart. La chapelle de Gaillon et les fresques d'Andrea Solario. Evreux, Hérissey, 1899. (Extr. du *Bull. de la Soc. des Amis des Arts*, 1898.)

Digitized by Google

hôtel de ce nom, à Rouen, où il avait fait sculpter l'Entrevue du Camp du Drap d'Or, pouvait marcher de pair, en munificence, avec les Le Veneur et les d'Annebault. Son château de Boisset est construit en briques, appareillées souvent en feuilles de fougères, avec parements de pierre aux six fenêtres de la façade et aux tours d'angle. Mais son principal cachet lui vient du couronnement de ses magnifiques lucarnes. On y voit les candélabres, et les enroulements repercés, si en vogue en cette période de la première Renaissance. La loggia centrale a disparu ; mais il reste, de chaque côté de l'entrée, des colonnes qui se transformaient en pilastres pour l'encadrer, et s'amortissent en de gracieux balustres. En arrière, la grosse tour ronde d'escalier est couronnée d'un lanternon à jour que termine un bel épi en plomb, escorté de volutes.

II. — LE STYLE HENRI II ET CHARLES IX

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, une évolution sensible se produisit dans l'architecture de notre département, comme dans le reste de la France. On se rapproche de plus en plus du style classique. Non pas qu'on se cantonne encore dans la froideur compassée qui sévira au siècle suivant : mais adieu les gracieuses arabesques et les fantaisistes rinceaux ! Ils sont balayés par les ordres antiques, et les formules codifiées par Vitruve.

La ville de Gisors, plus rapprochée de l'Ile-de-France, où travaillaient les Le Mercier et les Bullant, était elle-même, à ce moment, un important centre artistique. Nous avons déjà jugé les œuvres de Robert Grappin. Celui-ci était mort au commencement du règne de Henri II. Son fils Jean, qui lui succéda, en 1558, après un assez court intérim occupé par Pierre de Montheroult, se rendit le plus célèbre de sa famille, en continuant le portail occidental de la grande église[1]. La différence de style est sensible. Au-dessus du linteau de la porte, voici déjà de petites colonnes cannelées à chapiteau classique qui contrastent avec les arabesques des

1. L. Régnier. La Renaissance dans le Vexin, p. 44.

Digitized by Google

pieds-droits : puis le plein-cintre de l'archivolte avec sa voûte fuyante ornée de caissons, abritant « d'une manière si étrange la représentation en ronde-bosse du célèbre songe de Jacob ».

Assez longtemps la façade demeure boiteuse. Dès 1559 des pilotis avaient été disposés pour la tour du Sud : cependant celle-ci ne fut réellement commencée qu'en 1571, et s'éleva péniblement au milieu des troubles de la Ligue. Depuis l'abjuration d'Henri IV, on n'y a plus travaillé, en sorte qu'elle est restée encore à la naissance du troisième étage. C'est dommage, car les ordres anciens y étaient présentés dans leur plus grande pureté, quoique avec une nuance bien personnelle dans les détails. Ainsi la frise au-dessus du second ordre, l'ionien, était découpée en feuillages complètement détachés du fond. Ce tour de force donne une grande impression de richesse. Mais le temps l'a malheureusement bien mutilé.

A Evreux, on travaillait vers le même temps, aux mêmes parties de l'église Cathédrale, le grand portail et la tour du Sud. Celle-ci a le privilège d'être presque achevée, sous son clocher d'ardoises. Nous disons presque, car haute déjà de cinq étages assez monotones, elle présente les amorces bien accusées d'un sixième. M. Palustre est un peu sévère pour l'architecte : « On aurait pu, dit-il, continuer ainsi indéfiniment, sans plus de succès »[1]. Les niches, ajoute-t-il, n'ont pas assez de profondeur. Mais précisément le maître de l'œuvre était gêné, car il avait à revêtir d'une nouvelle enveloppe, de vieux murs romans conservés. Du moins, le dernier étage présente sur les contreforts de jolies colonnes ioniques, et des pinacles qu'ornent encore des médaillons. Ce clocher devait être terminé, lorsqu'en 1573, avant de mourir, le second des Le Veneur donna sa fameuse cloche « Gabrielle »[2].

La façade comprend, au-dessus du grand cintre du portail, une ordonnance de cinq couples de colonnes corin-

1. L. Palustre. La Renaissance en France, t. II, p. 209.
2. Chanoine Fossey. Monographie de la cathédrale d'Evreux, p. 95.

Digitized by Google

thiennes encadrant des niches à coquilles, et surmontée d'une immense rose aux lignes ondoyantes. Le tout est lourd de conception et d'exécution. Même on voit aux colonnes d'angle du rez-de-chaussée, des chapiteaux corinthiens retournés, dont la bizarrerie est inacceptable.

Certes, le portail Nord de l'église du Grand-Andely lui est de beaucoup préférable. Nous sommes là en présence d'une façade complète, continuée par le revêtement des chapelles et due à un architecte, malheureusement inconnu, qui pourrait figurer à côté des Grappin et des Le Mercier. Il semble un peu antérieur au constructeur d'Évreux qui lui a emprunté les trois niches du tympan et la colonne ionique du trumeau. La présence du croissant sculpté sur les côtés dans un riche encadrement témoigne que cette construction fut faite au temps de Henri II. « Le rez-de-chaussée n'a peut-être d'équivalent nulle part, remarque M. Régnier, et les élégantes cariatides qui se dressent de chaque côté des portes, méritent malgré leur état de dégradation, d'exciter notre plus vive admiration[1]. » On en compte une douzaine. M. L. Palustre les avait lui-même appréciées ainsi : « Ces figures sont admirables, et le sculpteur qui les a dégagées de la pierre, avec leur ferme attitude, et leur physionomie résignée, se montre évidemment tourmenté du désir de marcher sur les traces de Jean Goujon. Les draperies dont il enveloppe ses types féminins font surtout songer au maître; car par une heureuse inspiration, un peu de diversité a été introduite dans ce genre de supports, et tandis que d'élégantes jeunes filles se dressent au flanc des deux portes, des statues d'hommes sont placées sous le grand arc extérieur »[2].

A l'intérieur de la même église, un autre genre de cariatides avait été sculpté, quelques années plus tard, sur de petits pilastres qui portaient autour du chœur une suite d'arcades ajourées formant clôture, dont il ne reste que quelques fragments, dans la cour de la sacristie. Mais ils sont curieux par leur originalité, et leur fantaisie. Quelques-unes de ces

1. L. Régnier. La Renaissance dans le Vexin, p. 60.
2. L. Palustre. La Renaissance en France, *ouvr. cit.*, p. 219.

Digitized by Google

figures avaient le torse complètement nu ; d'autres portaient le costume des familiers de la Cour du dernier des Valois, pourpoints et corsages avec « panseron à la poulaine ». Elles se terminent par une gaîne bizarre, bifurquée et entrelacée[1].

Un petit portail du style le plus pur a été remonté sur la place de Vernonnet. C'est celui de l'ancienne église paroissiale. Des personnages en mince relief sont couchés sur l'extrados du grand arc, ou adossés au cartouche du fronton, comme P. Lescot en plaçait alors aux fenêtres du Louvre. Mais le classicisme s'accuse encore plus qu'ailleurs, par les triglyphes et les patères déjà sculptés sur l'entablement, quoique ce portail remonte au moins à 1560.

Dans la vallée d'Eure, on a attribué à Philibert de l'Orme une influence rayonnante, dont il n'existe pas de preuve. Sans doute Ivry n'est pas loin d'Anet, où il travaillait au château, et du temps même du royal favori de Diane, on reprenait la construction de cette église d'Ivry, commencée ayant 1537, et restée interrompue. Pourtant rien ne rappelle la manière de de l'Orme, ni dans les arcades intérieures, ni dans les lourds piliers qui les supportent.

« Quand on a repris les travaux, dit M. Régnier, ce fut sans aucun souci d'art, et avec la préoccupation visible d'en finir au plus tôt. Les voûtes en pierre prévues ne furent jamais montées, l'édifice serait parfaitement banal, si l'architecture encore toute gothique du chœur n'était pas extérieurement rehaussée çà et là d'une élégante ornementation Renaissance[2]. »

Si l'illustre architecte lyonnais n'a pas coopéré directement à des édifices de notre département, autrement que par des dessins peut-être, celui de Tillières a dirigé, lui ou ses élèves, les reconstructions partielles ou agrandissements de

1. Abbé Blanquart. La clôture du chœur de Notre-Dame d'Andely, et le tombeau des Picart de Radeval. Evreux, Hérissey, 1905, p. 10. (Extr. du *Bull. de la Soc. des Amis des Arts*, n° 20, 1904.)

2. L. Régnier. Deuxième concours de dessin et de photographie. Evreux, Hérissey, 1898, p. 38. *Notices sur les monuments et objets représentés.*

Digitized by Google

plusieurs de nos églises. Ainsi, M. L. Régnier attribue à un même maître les bas-côtés du chœur de Beaumont-le-Roger, la chapelle de Serquigny et la sacristie de Sainte-Foy de Conches; puis, à un autre constructeur, les chapelles de Rugles et de Saint-Jean de Verneuil[1].

Les collatéraux de Beaumont semblent un peu antérieurs aux parties hautes du chœur, et doivent dater du commencement du règne de Henri II, car les vitraux portent les millésimés de 1550, 1553 et 1557. Ils flanquent un sanctuaire où le style moderne se manifeste surtout par les lourdes colonnes doriques qui remplacent les piles à moulures creuses. Ce chœur, très élevé, n'a pas non plus reçu les voûtes projetées, comme le démontrent les amorces des arcs-boutants. Seuls, les bas-côtés ont été voûtés, toujours sur une ossature gothique, mais avec de nouveaux profils dans les nervures, des pendentifs très fouillés, et d'élégants cartouches sur les voûtains. Ici, plus qu'à Tillières encore, la mythologie se donne libre carrière. Dans cette église chrétienne, on sculpte sur les cartouches, des sujets empruntés aux Métamorphoses d'Ovide, Daphné, et la Fortune avec tous ses attributs, Cérès, Mercure, Saturne et Minerve.

Ce qui frappe davantage dans les parties hautes du chœur, édifiées seulement vers la fin du règne de Henri III, c'est le remplage particulier des fenêtres. La mode avait déjà substitué aux redents compliqués du style flamboyant, des lignes plus simples, mais d'un dessin encore mou et indécis : généralement la baie est coupée par un petit nombre de panneaux d'égale importance fermés du haut par des arcs en plein-cintre, sur lesquels repose un œil ou plusieurs, souvent de forme ovale au centre. A Beaumont, dans une fenêtre au Sud, se découpent, du tympan, une M et un C entrelacés, initiales sans doute d'un noble seigneur, Michel de Castelnau, qui devint en 1586, engagiste du Comté[2].

Aux fenêtres de la chapelle latérale de Serquigny, antérieures à celles de Beaumont, la tracerie est encore flam-

1. L. Régnier. Tillières, *ouvr. cit.*, p. 12.

2. L. Régnier. Coup d'œil sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay, *ouvr. cit.*, p. 33.

Digitized by Google

boyante, quoique l'archivolte soit en plein-cintre. Par contre, les voûtes sont bien pareilles : mêmes croisées d'ogives méplates, encadrant en réalité une voûte d'arêtes, même inspiration païenne dans les cartouches. Ainsi, dans la femme qui tire de l'arc sur un cerf, il est facile de reconnaître Diane, la déesse chasseresse. Ailleurs se voient des écus aux armes des d'Aché.

A Rugles, dans la chapelle méridionale, se retrouvent en divers endroits les H et C entrelacés, ainsi que les croissants. Ces emblèmes donnent l'âge de la construction qui fut en effet refaite de 1555 à 1559. Liernes et tiercerons se croisent sur les voûtes, tandis qu'à Verneuil, au carré du transept et au croisillon nord, huit portions d'arcs se réunissent deux à deux, aux angles d'un losange, combinaison déjà vue à Tillières.

Ce sont aussi huit branches d'ogives qui, à Notre-Dame-de-la-Couture à Bernay, rejoignent un œil central, pour recouvrir la chapelle octogonale de l'abside. Elle fut la dernière construite, après le déambulatoire élevé vers 1550 autour d'un chœur polygonal, jadis à deux étages de fenêtres, comme celui de Saint-Germain-la-Campagne. Si l'on veut bien juger de l'évolution du goût, à cette époque, même en architecture, ce n'est pas les voûtes de la Couture qu'il faut considérer, quoique chargées, elles aussi, de liernes et tiercerons, ce sont les édifices peints sur ses magnifiques vitraux. Dans la scène de la Nativité, par exemple, sont retracés les arcs de triomphe de Rome et les candélabres de la Chartreuse de Pavie, imités de l'antique. Tel motif de la naïve iconographie du Moyen Age subsistera cependant, par exemple la chandelle à la main de saint Joseph, comme on le voit sur un vitrail plus ancien, derrière la chaire. Ce qui fait dire à M. Em. Mâle, à ce propos : « Si la tradition du Moyen Age est morte, ce n'est pas la Renaissance qui l'a tuée, c'est la Réforme[1]. »

III. — LES CHATEAUX ET MANOIRS

Au milieu des guerres suscitées par la Réforme, bien des maisons ont été détruites. Bernay notamment subit trois

1. Em. Mâle. L'Art religieux de la fin du Moyen Age en France. Paris, Colin, 1908, p. 527.

Digitized by Google

sièges marqués par des incendies. Le logis abbatial cependant, commencé sans doute du temps de François Ier, fut continué sous le gouvernement de l'abbé commendataire Antoine Vialard (1534-1572). Il se distingue par l'échiquier de pierre et brique qui orne ses deux façades. Un siècle plus tard, il a été fortement retouché et a reçu de lourds chambranles, et des lucarnes contournées qui font un mélange confus de styles, et lui ôtent du caractère.

Une porte de 1561, conservée à Breteuil, sur l'orangerie du château, et provenant de l'hôtellerie de la Croix-d'Or, est plus caractéristique du style Henri II. L'entablement, soutenu par deux consoles feuillagées, couronne le cintre de la porte, et est dominé lui-même par un fronton triangulaire, au centre duquel émerge un buste en haut-relief.

Au milieu des fraîches prairies qu'arrose l'Andelle, de grands travaux avaient été entrepris pour la construction d'un véritable palais royal. Charles IX en effet aimait ces horizons, et pour y acquérir un domaine, il avait fait un échange avec le détenteur, Philippe de Boulainvilliers, à qui il cédait en retour, en 1573, sa seigneurie du Vaudreuil. Ainsi Noyon-sur-Andelle devint le val de Charles, autrement dit, Charleval. Le plan du château à bâtir fut tracé par Baptiste Androuet du Cerceau, le fils aîné du célèbre graveur. « Il rappelle un peu, dit M. Régnier, celui du Louvre, tel que nous le voyons aujourd'hui. Les logements royaux auraient entouré une cour carrée, en avant de laquelle se seraient développées, à droite et à gauche d'une vaste cour d'honneur, des dépendances d'une importance très considérable[1]. » Tout cela ne fut qu'un rêve! Le roi Charles mourut l'année d'après son acquisition, et dès 1577, Henri III revendait le joli fief du Vexin, avec les pierres du palais dont seule la façade était sortie de terre. On peut du moins apprécier le style, dans la gravure qui se voit en marge du plan de Rouen, par Gomboust. L'architecte y avait multiplié, outre les glacis et les bossages, les pilastres d'un ordre colossal, dans le genre d'Écouen, lignes verticales encadrant des

1. L. Régnier. La Renaissance dans le Vexin, p. 61.

Digitized by Google

niches et des frontons, au point de dissimuler la superposition des étages. Rien n'en subsiste aujourd'hui.

De fait, le plus curieux édifice de l'époque des Valois, dans notre contrée, est le château d'Acquigny, près de Louviers. Bâti sur les bords de l'Eure, par Anne de Laval, baronne d'Acquigny, après la mort de son époux, Louis de Silly, arrivée en 1557, il est d'une simplicité extrême dans l'ensemble. Ses deux corps de bâtiments, à un seul étage, sont disposés en équerre, et construits entièrement en pierre de taille : « Toute l'ornementation est réservée pour l'entablement du bâtiment et celui des lucarnes, pour l'allège des fenêtres et pour une charmante tourelle qui étage sa double loggia au-dessus d'une trompe, à l'angle intérieur des deux corps d'hôtel »[1]. Cette loggia, aujourd'hui vitrée, est soutenue, au premier étage, par un petit ordre de quatre colonnes doriques, et quatre colonnes ioniques au second se détachant sur les combles. Les lettres entrelacées, L. A. S. alternent sur l'entablement avec des bossages rectangulaires et des triglyphes sous les lucarnes. Un détail nouveau, c'est que les fenêtres paraissent n'avoir jamais été garnies de la croix de pierre traditionnelle : en outre, c'est l'idée de linteaux et de pieds-droits où les claveaux sont de longueur inégale : disposition qui deviendra très fréquente au siècle suivant.

Au pied de la fameuse côte des Deux-Amants, le manoir seigneurial de Senneville est une construction autrement lourde, mais tout de même pleine de caractère. Le corps du bâtiment est en briques, les fenêtres sont encore à croix de pierre, et des lucarnes festonnées se détachent sur l'immense toiture, flanquée de ses hautes cheminées[2].

Il reste quelque chose de plus féodal, rappelant les anciennes forteresses, dans le manoir du Blanc-Buisson, construit cependant sous Henri III, à la lisière du bois de

1. L. Régnier. L'Eglise et le Château d'Acquigny, p. 4. (Extr. de l'*Ann. de l'Assoc. Norm.*, année 1904.)

2. Le joli château de Saint-Christophe-sur-Condé est dans le style de la fin de la Renaissance avec des tourelles en encorbellement, et des panneaux de briques rouges sur lesquels s'entre-croisent en losanges des lignes de briques noires.

Digitized by Google

Saint-Pierre-du-Mesnil. D'après M. le Chanoine Porée, qui a eu plusieurs fois l'occasion de le décrire : « Il forme un rectangle avec des pavillons inégaux sur chaque face, le tout construit en grès, sur un soubassement en glacis baignant dans l'eau du fossé [1] ». Tantôt une lucarne à mâchicoulis surplombe la douve, tantôt se multiplient les étroites meurtrières.

A l'intérieur, la plupart des plafonds sont formés de voûtes plates et carrées, en briques. Ainsi la cuisine, le vestibule, où l'ossature en pierre qui supporte les briques remplace les solives de bois : de même, l'escalier à volées parallèles semble un ancêtre de celui de Saint-Germain-en-Laye.

Non moins caractéristique est l'escalier du château de Chambray, excellent spécimen du style de cette troisième Renaissance qui fleurit sous Charles IX et Henri III. Ici on trouve également le système des doubles volées séparées par un mur d'échiffre, et surmontées de berceaux rampants [2]. Les baies de cette cage d'escalier sont les seules à avoir conservé leurs meneaux cruciformes. Mais toutes ont un encadrement de pierre. La pierre compose aussi les corniches, bandeaux, cartouches se détachant sur les trumeaux de briques.

Quelques maisons à pans de bois continuent, çà et là, dans nos villes, celles que nous avons déjà décrites, avec des différences seulement dans les moulures des sablières. Dans les villages, de curieux logis; tel celui de Hellenvilliers, au Mesnil-Jourdain, où l'habitation en pans de bois présente une tourelle d'escalier et des galeries extérieures à chaque étage.

1. Le manoir du Blanc-Buisson, ap. *Normandie Monumentale*. Eure, II, p. 273.

2. L. Régnier. Tillières, Chambray, *ouvr. cit.*, p. 54.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LE STYLE CLASSIQUE

I. — ÉPOQUE LOUIS XIII

La construction des églises est à peu près terminée, dans le Diocèse, avec le XVI^e^ siècle, et bien rares seront maintenant les édifices capables de nous instruire sur les modifications de style dans l'architecture religieuse, aux temps modernes.

Seule, à peu près, la Cathédrale d'Évreux reçoit encore une tour pour compléter sa façade, au Nord. La première pierre en est posée en 1609, par l'évêque Guillaume VI de Péricard, qui a succédé au célèbre Cardinal du Perron [1]. L'architecte, François Galopin, avait dû étudier les ouvrages de Philibert de l'Orme, ou du moins, considérer les colonnes françaises, coupées par des tambours, dont ce maître avait récemment orné les arcades des Tuileries. Les étages de ce nouveau clocher, dit le Gros-Pierre, sont plus élevés qu'à la tour du Sud. En outre des entrelacs, filets grecs, torsades, caissons chanfreinés qui décorent les bandeaux, on voit, sur le second entablement, les triglyphes classiques, avec des rosettes en guise de patères. Aux larges volutes des chapiteaux corinthiens du troisième étage, est suspendue une épaisse guirlande de fruits. Un peu en retraite sur le corps inférieur de la tour, deux autres se surplombent pour porter enfin une coupole simulant des pierres imbriquées, et un lanternon ajouré de quatre baies en plein cintre.

Toute cette façade occidentale, reprise en deux fois, est assez lourde d'aspect, et manque de symétrie. Néanmoins, comme l'a remarqué M. Anthyme Saint-Paul, elle a le mérite d'être la seule façade de la Renaissance, complète en France, avant celles du style classique proprement dit [2].

1. Cf. Chanoine Fossey. Monographie de la cathédrale d'Evreux, p. 100.

2. Le cas de la cathédrale d'Evreux, p. 18.

Digitized by Google

A Conches, une petite chapelle ajoutée vers 1620, au Nord-Ouest de l'église Sainte-Foy, rappelle certains procédés de Nicolas Galopin, en particulier sa manière de diviser aux angles, les triglyphes de l'entablement. Sur la façade, des pilastres doriques et de belles colonnes semblables, faisant retour, sont ornées de cannelures, avec un encadrement de filets grecs pour entourer les fenêtres cintrées. Cette chapelle devait être la base d'une tour, dite du Saint-Esprit.

Le regretté abbé Bouillet, qui avait publié une bonne étude sur cette église de Conches, comme sur la Sainte de Conques qui en est la patronne, est aussi l'auteur d'une description du château de Beaumesnil, le chef-d'œuvre de l'architecture civile du temps de Louis XIII, dans notre département[1]. Maintenant en effet, les châteaux vont nous arrêter plus que les églises, où il faudra se rabattre forcément sur le mobilier, pour trouver quelques caractères de style, surtout dans les retables d'autel qui deviendront de vrais monuments.

La terre de Beaumesnil appartenait depuis la fin du xv[e] siècle, à la maison de Lorraine-Vaudémont. Mais, en 1602, elle fut achetée par un lieutenant au baillage d'Alençon, Jacques Le Conte-Duquesne, marquis de Nonant. C'est ce gentilhomme qui fit élever le château actuel, dont la construction dura sept années, de 1633 à 1640. La façade est partagée en trois parties, comprenant un pavillon central, à deux étages, surmonté d'un dôme, et deux ailes un peu moins hautes, de trois fenêtres chacune, avec autant de grandes lucarnes. Le style de l'époque est nettement caractérisé par l'appareil général qui est en briques, avec des chaînes de pierre en bossage aux angles de l'édifice, à l'encadrement des fenêtres, aux bandes des pilastres, à la corniche, et même dans les étroits panneaux d'entre-deux. On ne s'est pas contenté d'ailleurs de simples chaînages. L'ornementation est d'une importance exceptionnelle. Chaque

1. Abbé Bouillet. Le château de Beaumesnil (Eure). Histoire et description. Caen. Delesques, 1890. (Extr. de l'*Ann. Norm.*, avec 2 pl.)

Digitized by Google

fenêtre est traitée comme un riche portail dont les pieds-droits sont formés de pilastres à ressauts, avec des cannelures sur les parties étroites, dont le couronnement est un fronton spacieux, alternativement arrondi ou triangulaire. Sur chaque tympan se détache une tête de guerrier ou de femme, au milieu d'enroulements ou de branches de laurier. Les lucarnes, aussi monumentales, sont surmontées de coquilles ou de guirlandes avec des pots à feu comme amortissement, tout comme les portes cochères de cette époque.

Les frontons coupés, si à la mode, dominent aux étages du pavillon central qui renferme l'escalier. Il est d'ailleurs à remarquer, à propos de cet escalier, que les fenêtres en chevauchent encore les étages, pour éclairer les paliers secondaires à disposition très franche, universellement adoptée au XVI^e^ siècle, mais qui sera bientôt abandonnée sous l'empire tyrannique de la symétrie extérieure. Enfin quatre cheminées dont les faces sont décorées de trophées d'armes, casques, cuirasses et carquois, flanquent la haute toiture du château, auquel furent ajoutés plus tard deux autres pavillons d'une relative simplicité.

Avec un décor moins opulent, d'autres châteaux furent alors construits dans la région d'Évreux[1].

Celui de Menilles, près de Pacy, est aussi en briques avec encadrements de pierre, tandis que celui de Brécourt est en pierre avec panneaux de briques. Ce dernier n'a qu'un étage et les larges pavillons qui flanquent le corps central, avec des combles plus élevés, sont accompagnés de tourelles carrées en encorbellement.

Le château de La Croix Saint-Leufroy, ancienne maison abbatiale, est dans le même style que celui de Brécourt. Le rez-de-chaussée est très bas, mais le corps principal offre sept hautes fenêtres à l'étage, et autant de lucarnes. Celle du

1. Le château de Saint-Pierre-de-Cernières fut bâti par l'un des Leconte de Nonant sous Henri IV, ou au commencement du règne de Louis XIII. « Rien de plus caractéristique en effet que ces chaînes de briques aux angles du bâtiment et autour des fenêtres ; ces panneaux de briques rouges sur lesquels des lignes de briques noirâtres dessinent des losanges. » L. Régnier. Dans la Haute Vallée de la Charentonne, p. 9.

Digitized by Google

pavillon central dépasse le niveau des autres. Deux longues ailes en retour présentent chacune deux fenêtres de façade sur cinq dans les côtés.

On a attribué aux Le Veneur la construction du vaste château de Saint-Aubin d'Ecrosville. Sa façade ne compte pas moins de dix-sept fenêtres en cinq corps de bâtiment de hauteur variée, le tout avec chaînages de briques. Des frontons angulaires ou curvilignes couronnent les fenêtres supérieures.

Signalons enfin, au chef-lieu d'arrondissement, à Louviers, le vieil hôtel de ville. On sait qu'il occupe les bâtiments construits en 1616, pour le couvent de Saint-Louis, célèbre surtout par les histoires de possédées, qui agitèrent l'opinion quelque temps plus tard, au moment de l'avènement du jeune fils de Louis XIII.

Nous avons dit que les rétables d'autels pouvaient être rattachés à l'histoire monumentale, à cause des proportions qu'ils vont prendre pendant ces deux siècles, où l'on n'a presque plus d'églises à bâtir. C'est en effet à partir du règne de Louis XIII que l'on commença à substituer aux panneaux historiés de la Renaissance et aux tables gothiques, ces tabernacles volumineux conçus comme des modèles de palais en bois avec colonnes torses, arcades, riches festons, dôme entouré de balustres, accompagnés latéralement par des panneaux sculptés plus ou moins larges.

Au début, ils ne s'élèvent pas encore très haut, et l'on n'a pas besoin de boucher les fenêtres dans la muraille du chevet, comme on le fera bientôt, vers le milieu du XVII^e^ siècle, pour les encombrants portiques qui iront rejoindre la voûte. Parmi les plus intéressants de ce style Louis XIII, figurent les rétables d'Ailly, de Claville, d'Heudreville-en-Lieuvin, de Bournainville, de Saint-Maclou, de Grossœuvre, de Notre-Dame-du-Vaudreuil. A Vézillon, on a conservé même les chandeliers de bois devenus bien rares. Le couronnement du tabernacle est assez souvent formé d'un campanile élancé, comme au délicieux autel de Bernienville. De même, à Bourg-Achard, dans la chapelle Saint-Eustache, les étages ajourés s'accumulent sur le dôme, et des bustes de saints en

Digitized by Google

ronde bosse se détachent sur les panneaux latéraux. Ailleurs, comme à Ferrières-Haut-Clocher et à Claville, ce sont des peintures qui complètent les niches à statuettes ou les colonnettes feuillagées. A l'autel de Saint-Pierre-de-Cernières, l'étage supérieur, placé immédiatement au-dessous du dôme, devient une sorte de châsse, munie en avant d'une ouverture vitrée de forme ovale. Très souvent, au-dessous du tabernacle principal pour la Sainte-Réserve, il y a une porte moins haute pour un second tabernacle, où étaient conservées les Saintes Huiles.

Le goût de ces contre-tables de forme nouvelle proviendrait, d'après M. Raymond Bordeaux, de l'imitation de certains *retablos* des églises espagnoles.

II. — ÉPOQUE LOUIS XIV

Sous le long règne du Grand Roi. l'architecture religieuse de notre pays ne s'est guère enrichie que de rétables plus importants encore que ceux dont nous venons de parler. Bien rares sont les constructions entières. A Evreux cependant, un joli portail fut bâti pour la chapelle du Séminaire des Eudistes que fonda, en 1665, l'évêque de Maupas. Quoique remanié dans certains motifs d'iconographie, il subsiste encore dans son ensemble et sert, comme la chapelle elle-même, au tribunal de la Cour d'Assises.

Deux colonnes et deux pilastres doriques soutiennent un entablement à triglyphes, qui s'arrondit au centre pour contourner l'oculus ouvert sur le fronton de la porte. Dans la niche supérieure, les attributs de la Justice ont remplacé le large Cœur entouré d'épines, où se manifestait la dévotion chère au Bienheureux P. Eudes. Les bâtiments du Séminaire, construits en briques et sans caractère, étaient devenus à usage de prison, et ont récemment disparu.

Non loin de là, un autre portail fut ajouté à l'ouest de l'église Saint-Taurin, à l'extrême fin du grand règne. C'est en effet le 20 novembre 1715, que Mgr Jean Le Normand en posa la première pierre, après que les moines de l'abbaye eurent réduit leur nef d'une ou deux travées. Quoique d'un

Digitized by Google

style assez pur, il n'échappe pas à la banalité des constructions religieuses de l'époque, moins toutefois que le portail refait, un peu plus tôt, avec une immense fenêtre arrondie, à l'abbaye de Bernay, pour fermer une nef que les Bénédictins avaient également raccourcie.

Par contre, les bâtiments claustraux, reconstruits alors dans cette abbaye bernayenne, peuvent passer pour les plus importants parmi ceux du Grand Siècle, dans notre région. On les doit aux moines de la Congrégation de Saint-Maur qui, après 1628, sont venus infuser dans le tronc vieilli de l'antique monastère une sève nouvelle. Ils sont conçus dans ce style un peu froid, mais bien majestueux de l'architecture bénédictine, qui, au siècle suivant, nous vaudra les belles constructions du Bec et de Saint-Etienne de Caen.

L'architecte, Guillaume de la Tremblaye, que M. le Chanoine Porée a fait connaître dans une intéressante notice, était né à Bernay même. Il venait de terminer, en 1666, le cloître du Bec-Hellouin, commencé vingt ans plus tôt, et avait signé son œuvre : G. La Tremblaye, sculpteur à Bernay. Par flatterie, on y grava les armes du grand Colbert. Le ministre d'Etat avait en effet obtenu, en 1665, pour son fils âgé de neuf ans, la commende de l'abbaye fameuse. Or, en 1666, c'était aussi un enfant de dix ans, tonsuré pour la circonstance, qui était nommé abbé commendataire de Bernay. N'avait-il pas pour père le gouverneur de Paris, Léon Potier, duc de Gesvres, pair de France et marquis d'Annebault ?

Le jeune Potier qui devait devenir Cardinal et Archevêque de Bourges, ne lésina pas sur les revenus de sa mense, et c'est grâce à lui que se sont élevés les bâtiments conventuels, où, de nos jours, la Mairie, la Sous-Préfecture, la Bibliothèque, les Tribunaux, la Prison et la Poste, ont pu trouver une confortable installation. Ce vaste édifice, tout en pierre, forme avec l'église abbatiale un carré irrégulier, et se termine au midi par deux pavillons. Il fut reconstruit, dans les années qui suivirent 1687, au temps des splendeurs de Versailles. La partie la plus belle est l'ancien réfectoire, où siège maintenant le Tribunal Civil. De hautes fenêtres trop

Digitized by Google

blanches éclairent cette grande salle, voûtée en plein-cintre sur nervures plates. Des têtes d'anges, des draperies, des guirlandes, comme celles que l'on accolait alors aux vieux chapiteaux romans de l'abbatiale, se détachent sur les consoles. On lit sur des phylactères aux angles du fond, la date 30 août 1694.

Bien peu après, sur le versant méridional du mont Milon, s'élevait l'Hospice, fondé à Bernay, en 1699, par Mme de Tiche ville. L'architecte, Robert Lamy, commença les travaux en 1701, par l'aile gauche, à laquelle vint s'ajouter l'aile centrale formant chapelle, qui fut bénite en 1721. C'est toujours le même genre de construction en pierres de taille avec des ressauts peu saillants, de hautes fenêtres en plein-cintre, de noble apparence. La voûte de la chapelle est divisée en caissons sous le berceau.

A l'autre extrémité du département, on reconstruisait la moitié des bâtiments claustraux de l'abbaye actuelle de Mortemer, en cette fin du XVIIe siècle. Il en reste un corps de logis de style simple et de travail soigné, qui sert maintenant de château. Rien au contraire n'est demeuré debout, du logis abbatial qu'avait fait élever, au monastère de Lyre, Brétel de Grémonville, dans les années 1685 et 1686.

Les châteaux, tout comme les couvents, affectaient une grande simplicité jointe à une ampleur grandiose. L'un des principaux, dans le Vexin, est celui de Rosay, près de Lyons-la-Forêt. Il fut bâti sous ce règne de Louis XIV, par les Benserade. Revêtu de crépi avec chaînages de briques et de simples clefs de pierre, il mire ses deux étages dans l'eau du fossé, sur lequel un pont à balustres conduit au pavillon central. Onze fenêtres sur la façade, et six sur les côtés renferment chacune trente-six carreaux, suivant la mode du temps.

C'était aussi un grand seigneur, ce comte de Créqui et de Bernieules qui se ruina à bâtir, au milieu des bois du Neubourg, les deux châteaux parallèles dits du Champ de Bataille, avec chacun un dôme assez disgracieux, reliés ensemble par une galerie en terrasse coupée par un portail monumental. Son épitaphe, en l'église de Sainte-Opportune,

Digitized by Google

raconte qu'après avoir « passé sa vie dans les délices du monde », il mourut le 5 août 1702. Des portiques, avec pilastres et riches chapiteaux composites, écussons armoriés, massifs de pierre surmontés de statues de femmes assises, grilles forgées et immenses parterres, complètent ce séjour de délices.

Non loin de là, la princesse de Brancas, séparée de son mari, Alphonse de Lorraine, élevait une nouvelle façade au vieux château d'Harcourt, du côté du parc, transformant en même temps tout l'intérieur. Mais ce lustre nouveau fut de courte durée et sans conséquences. On s'intéresse davantage maintenant aux plantations exotiques du parc d'Harcourt, qu'à l'antique demeure délabrée.

Que dire des magnifiques embellissements entrepris en ce temps-là, au château du Vaudreuil ? Ce ne sont que des souvenirs, mais l'histoire de ce petit coin normand doit une mention à cette œuvre décorative d'Antoine Le Paultre, qui mérita le surnom « d'une des Trois Grâces » de la province. Il suffit de savoir que le propriétaire d'alors était Claude Girardin, secrétaire du roi, le favori de Fouquet et son auxiliaire aux finances. Il avait vu les splendeurs des fêtes de Vaux-le-Vicomte, et ami de Puget et de Lenôtre, tout comme de La Fontaine et de Pélisson, il voulait un beau parc, de splendides cascades, des statues d'art et des pièces d'eau, pour rivaliser avec l'intendant. Il dépensa au Vaudreuil, à partir de 1657, 350.000 livres en acquisitions, bâtiments et en fêtes. C'était un emprunt. Le résultat, c'est qu'il fut obligé de donner sa terre en paiement, dès 1699 [1].

Le plan des constructions de Le Paultre était original. Il ne s'agit plus de la disposition habituelle d'un corps principal flanqué de deux ailes en retour. Ce sont, un peu comme au Champ de Bataille, deux châteaux symétriques, mais séparés l'un de l'autre par une cour rectangulaire, où rien ne vient boucher la vue d'un vaste horizon. Terrasses à balustres, parterres découpés à la française, pelouses gazonnées précé-

1. Chanoine Porée. Une vieille description du château de Vaudreuil, avec un plan inédit. Caen, Delesques, 1904, 16 pages. (Extr de l'*Ann. de l'Assoc. Norm.*, 1903.)

Digitized by Google

daient les hautes futaies du parc. Du moins on peut juger des statues merveilleuses qui les animaient, par le beau groupe de Puget, l'Hercule terrassant l'Hydre de Lerne, que M. le Chanoine Porée a eu la bonne fortune de découvrir à La Londe, en 1882, et qui constitue aujourd'hui l'une des richesses du Musée de Rouen.

Après cette courte esquisse de l'architecture monastique et civile, revenons à l'art religieux par l'étude des Rétables d'Autel, qui, nous l'avons dit, sont, au temps de Louis XIV, de véritables monuments.

Le plus important, bien sûr, est celui de l'ancien sanctuaire du Bec, qui garnit maintenant tout le fond du chœur de Sainte-Croix de Bernay. Ici nous retrouvons le sculpteur bernayen, Guillaume de la Tremblaye, qui s'était fait moine au Bec, trois ans après en avoir terminé le cloître. On l'avait employé à composer divers autels dans les chapelles, puis, en 1683, le maître-autel lui-même. Ce monument est d'ordre composite, formé de « huit colonnes de marbre jaspé, de quatre mètres de hauteur, avec bases en bronze et chapiteaux de pierre fine dorée. Sur la corniche est posée une demi-coupole étoffée d'anges et de guirlandes de fleurs : une grande croix la surmonte. Le tabernacle, élevé sur plusieurs gradins, est de marbre blanc; il supporte l'Enfant Jésus couché dans sa crèche, adorable figure de marbre que l'on a sans raison attribuée au Puget »[1]. Ce serait plutôt une réplique du Jésus en marbre que Michel Anguier avait exécuté en 1662, pour le Val-de-Grâce, et que l'on voit maintenant dans la chapelle de la Vierge, à l'église Saint-Roch, de Paris[2].

La disposition de colonnes en hémicycle, variante des Ciboria à quatre ou six colonnes du Val de-Grâce, et du fameux autel du Bernin, à Saint-Pierre de Rome, fut assez fréquente chez nous, dans cette seconde moitié du XVII[e] siècle. Une copie réduite et lourde de l'œuvre de la Tremblaye se

1. Chanoine Porée. *Hist. de l'abbaye du Bec*, t. II, p. 415.

2. Chanoine Porée. Note sur la statue de l'Enfant Jésus de l'autel majeur de Sainte-Croix de Bernay. Evreux, Hérissey, 1902, avec fig. p. 8.

Digitized by Google

voit au fond de l'église paroissiale de la Vieille-Lyre, avec douze colonnes en pierre de Goupillières, revêtues d'une couleur simulant un marbre rougeâtre. A Épreville-en-Roumois, disposition à peu près semblable, avec colonnes de chêne. A Équainville, près de l'estuaire de la Seine, de belles colonnes cannelées, en bois pareillement, forment un demi-cercle plus accentué, et sous les branches du couronnement vole un grand ange doré qui devait porter la custode du Saint-Sacrement, remplaçant les anciennes colombes du Moyen Age.

Plus souvent, des pilastres plats, ioniques ou composites, sont appliqués contre le mur, et l'hémicycle est plein, décoré de pentes de feuillages, de fleurs ou de fruits suspendus à l'architrave. Tels sont les autels secondaires de la Vieille-Lyre, ceux de la Barre et de Saint-Pierre-du-Mesnil, qui proviennent aussi du Bec[1]. La contre-table, en marbre, plus importante, qui sert d'autel majeur à la paroisse de Brionne, est encore une dépouille de la fameuse abbaye et en ornait jadis la chapelle absidale de la Sainte Vierge.

Quand les colonnes sont de bois, elles sont généralement travaillées, au siècle de Louis XIV, avec une profusion d'ornements divers. Ou bien elles sont creuses et découpées à jour, comme au majestueux rétable de Pont-de-l'Arche, faussement attribué à Henri IV, et évidemment contemporain du tableau de Le Tourneur, daté de 1642, et naguère encore dans son cadre. Ou bien les fûts sont tors, et entourés de guirlandes de vigne, où se jouent des oiseaux, comme à Pont-Saint-Pierre, dans le splendide rétable qui provient de l'abbaye de Fontaine-Guérard, comme à Saint-Etienne-l'Allier, à Fontaine-la-Louvet, à Iville, etc. Toujours un tableau peint occupe le centre, tandis que des statues se dressent dans les entrecolonnements. Au-dessus du fronton principal s'élève souvent un second ordre de dimensions plus réduites, entourant tantôt la Croix entourée d'anges, tantôt le buste du Père Eternel bénissant, tandis que la colombe plane

1. L. Régnier. Une abbaye bénédictine disparue. Notre-Dame de Lyre, au diocèse d'Evreux. *Etude rétrospective des édifices et du mobilier.* Paris, Champion, 1917, p. 44.

Digitized by Google

au-dessus, pour compléter la Trinité. Le tabernacle est à trois ou à cinq pans, avec des groupes de colonnettes torses dissimulant les angles, avec des statuettes dans les niches, comme sur les contre-tables du règne précédent.

Le tableau du centre est remplacé, à Brestot, par une belle statue en chêne de la Sainte Vierge, assise, et portant Jésus sur ses genoux. Mgr Péricard, évêque d'Évreux, bénit en 1646 cette sculpture qui paraît un don de l'abbesse de Saint-Léger de Préaux[1]. Comme elle est de la même teinte que les colonnes, elle ne fait pas contraste comme la Vierge de Notre-Dame-des-Arts, en marbre blanc, que l'on a récemment placée au milieu des ors brunis du maître-autel de Pont-de-l'Arche.

III. — XVIIIe SIÈCLE

Le style Louis XV, auquel on doit la chapelle du Palais de Versailles, n'a pas laissé chez nous de monuments religieux bien importants. Pour en apprécier le charme, souvent concentré dans des boudoirs ou des petits appartements, telle chapelle de château pourrait suffire : par exemple, l'étroit sanctuaire du château de Launay, à Saint-Georges-du-Vièvre. La lumière y descend d'en haut par une petite coupole, et donne sur le tableau d'autel surmonté d'une gloire, encadré de rocaille et de larges panneaux blancs, avec des trophées d'objets du culte, comme on en sculptait alors sur les dossiers de stalles, ou le staff ajouté aux piliers.

Pourtant, il est une église plus complète, dont la décoration, plus que l'architecture, témoigne de ce goût particulier du XVIIIe siècle, c'est celle d'Acquigny, près Louviers. Un pieux parlementaire, le baron Pierre Le Roux d'Esneval, s'était fait construire un « Petit Château », tout contre la maison de Dieu, où, par un judas, il pouvait de son étroite cellule, voir le prêtre à l'autel. Il demeurait là, dans le jeûne et la prière, accompagné d'un seul domestique. Mais les austérités de la retraite n'avaient pas diminué en lui le bon goût et le sage emploi de sa fortune. Tout l'édifice bénéficia

1. Montier. L'Église de Brestot, ap. *Norm. Mon.*, p. 153

Digitized by Google

des générosités du « Président d'Acquigny ». « On composerait l'album le plus attrayant et le plus instructif, dit M. Régnier, de tous les motifs nombreux autant que variés, qui forment, dans une harmonieuse unité, la décoration intérieure de l'église. Les décrire serait difficile... boiseries de revêtement... autels divers... arc triomphal... petites crédences... bas-reliefs... peintures en camaïeu... tableaux sur toile[1]... » Le style Louis XV règne partout, comme dans l'église de Grémonville (Seine-Inférieure), que faisait reconstruire en même temps un autre membre de la famille d'Esneval.

A plusieurs reprises, le Président, qui mourut en 1788, avait fait travailler à l'église d'Acquigny. Le clocher, datant de 1768-69, est assez banal, en blocage avec chaînes de briques, comme d'ailleurs le reste de la construction. Mais la façade est en bel appareil de pierre. Au portail, quatre colonnes ioniques soutiennent un entablement que surmonte une baie vitrée semi-circulaire. Sans doute un groupe sculpté se détachait jadis sur le socle, au-devant de cette vitrerie qui paraît aujourd'hui assez froide. Des bas-reliefs ornent la frise, une mort de sainte Cécile, en plâtre, inspirée de la sculpture en marbre que Clodion venait d'exécuter au Jubé de la Cathédrale de Rouen ; puis deux bustes des saints Mauxe et Vénérand, les martyrs d'Acquigny.

Cette église a été imitée, du côté de Rugles, par celle de Bois-Normand, malheureusement en bien triste état, aujourd'hui.

Dans une autre région, qui faisait alors partie du Diocèse de Lisieux, à Beuzeville, les propriétaires « ayant fonds » dans la paroisse faisaient reconstruire, en 1767, le clocher ruiné par la foudre. Les gros décimateurs, l'abbé commendataire du Bec, Mgr Louis de Bourbon, prince du sang, l'abbé de Grestain et le Chapitre de Lisieux les aidèrent, paraît-il, mais sans doute bien faiblement, car ce clocher, quoiqu'en belle pierre aux joints serrés, ne porte aucun ornement.

Pour compléter ce maigre butin d'architecture religieuse,

1. L. Régnier, *ouvr. cit.*, p. 12

Digitized by Google

nous devons encore faire une place à une partie du mobilier, se rapportant assez à l'art monumental, les rétables d'autel.

Et tout d'abord, celui d'Infreville, près Bourgtheroulde, est bien caractéristique du style Régence ; car l'époque de la Régence, comme on le sait, bien que n'ayant duré que sept ans, a trouvé le temps de créer un style. C'est la rocaille ou rococo, qui condamne la ligne droite, et où tout est tordu, retroussé, gondolé. On croit, dans le pays, que cet autel provient de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Il est en effet d'une grande richesse, qui n'avait pas besoin de l'or trop abondant dont on l'a revêtu.

Le motif central est une niche à fronton circulaire, entre deux panneaux pleins destinés à recevoir des statues. Les pilastres à peine tracés en moulures légères, comme dans les lambris de Boffrand ou de Bérain, ont pour bases des coquilles et pour chapiteaux des palmes recourbées imitant les volutes ioniques.

Le riche couronnement de la niche, qui sert d'exposition, est formé d'un trophée d'instruments de la Passion, émergeant d'un groupe de nuages, au milieu duquel sont à demi-couchés deux Anges, dont l'un soutient la colonne de la Flagellation, et l'autre, dans un mouvement plein de grâce, mais un peu prétentieux, élève au-dessus de sa tête une large banderolle avec inscription. D'une gloire à nuages et rayons dominant aussi les coquilles des panneaux sortent pareillement trois petites têtes d'anges souriants et mutins comme des Amours [1]. Les deux gradins, les quatre monstrances ou reliquaires, tout est dans ce style rocailleux et fleuri qui prévalait alors.

Cependant les autels du style Louis XV, dans nos églises rurales, sont généralement plus élevés que celui d'Infreville. Accolés au mur du fond, ou à l'entrée du chœur, contre les parois supportant l'arc triomphal, ils sont, pour l'ordinaire, de froids placages, des lambris sans relief, semés d'ornementation rocaille. A cause de leur caractère profane et mondain, ces boiseries, remarque M. L. Régnier, « seraient

1. Montier. L'Eglise d'Infreville, ap. *Norm. Mon.*

Digitized by Google

mieux à leur place dans les antichambres des maîtresses royales, que dans les sanctuaires de nos églises ».

Ce qui les relève parfois, ce sont les peintures qu'elles encadrent. Aux Andelys, on en voit de Jacques Stella, à la chapelle absidale de la Sainte Vierge; de Pierre Léger (1658-1749) à la chapelle du Rosaire, à Breteuil, telle Résurrection de Notre-Seigneur, est signée de Michel-Hubert Descours (1707-1775); à Gros-Theil, tableau de J.-B. Deshayes fils (1729-1765).

Plus nombreuses, mais généralement médiocres, sont dans ces rétables les toiles signées du Chevalier Sixe (1704-1780). Ainsi, à Bernienville en 1748, à Caugé, en 1758, à Barc, en 1769. Son tableau Jésus guérissant les malades, à l'ancienne chapelle Saint-Joseph, des Ursulines, à Evreux, est de la meilleure manière de ce peintre, originaire de la Barre, que M. Cauet a voulu réhabiliter, et qui, dans une toile étrange, aussi à Évreux, a groupé en costume du temps, autour du Précurseur, les membres de la famille ducale de Bouillon, dont il était le peintre officiel.

Outre les peintures, certains détails donnent aux autels de ce temps un caractère spécial. Souvent le tabernacle se complique d'une exposition, comme celle, assez jolie, de Criquebeuf-la-Campagne. Mais un dispositif qui tranche davantage sur les modèles connus, c'est celui du rétable de Saint-Agnan-de-Cernières. « Ainsi le couronnement semi-circulaire qui forme à la fois entablement et fronton, est porté non seulement par deux colonnes corinthiennes, mais aussi par deux anges cariatides engaînés. Sous ce fronton, le sculpteur a suspendu un baldaquin drapé qui abrite une figure du Père Éternel... Deux petites monstrances, entourées de palmes dorées, semblent comme accrochées aux fûts des grandes colonnes. A droite et à gauche, deux niches surmontées de coquilles, renferment des statues[1]. »

Dans le style Louis XVI, on revient aux lignes pures des ordres antiques, sans la surcharge des ornements multipliés du rococo. Le maître-autel de Beuzeville, par exemple, un

1. L. Régnier. Dans la Haute Vallée de la Charentonne, *ouv. cit.*, p. 13.

Digitized by Google

peu postérieur au clocher et à la réfection du chœur, se borne à deux hautes colonnes cannelées supportant un fronton arrondi sur une ligne de moulures et de consoles. Cette grande menuiserie est un peu froide. Pour trouver la vraie grâce du style Louis XVI, sans ce classicisme sévère, il faut considérer, à Notre-Dame de Vernon, le bel autel en marbre et bronze, qui provient, paraît-il, de la Chartreuse de Gaillon. Le tombeau porte au centre un simple bouquet d'acanthes en bronze doré, avec des enroulements épanouis. Il est surmonté, en arrière du tabernacle, d'un petit monument, aussi de marbre, à deux colonnes ioniques, fort basses. L'exposition consiste dans un médaillon ovale, surmonté d'un nœud, comme les petites fenêtres rondes si à la mode alors, et d'où partent des draperies de bronze qui vont se rattacher aux colonnes.

IV. — ABBAYES ET CHATEAUX

L'architecture civile du XVIII^e^ siècle va nous fournir plus de constructions, que l'art religieux. Encore ne verrons-nous point des différences extrêmes avec ce que nous a légué le Grand Siècle. Il ne faut pas oublier en effet que la personnalité de l'architecture sous Louis XV et Louis XVI, ne saute pas aux yeux comme celle du meuble. Aussi, de même que la colonnade de Gabriel dans ses palais de la place de la Concorde, à Paris, ressemble singulièrement à la colonnade du Louvre, de Perrault ; de même, les bâtiments nouveaux du monastère du Bec vont rappeler beaucoup ceux de l'abbaye de Bernay.

On a remarqué que les moines, plus modérés quant aux églises, se rattrapèrent au XVIII^e^ siècle sur les bâtiments conventuels, qu'ils renouvelèrent autant que leur permirent leurs ressources : « Pourtant, dit M. Anthyme Saint-Paul, ces vieux bâtiments gothiques étaient suffisants, alors que les monastères, ayant renfermé des centaines de religieux, n'en possédaient que trente, vingt, et parfois moins encore[1]. »

La Congrégation de Saint-Maur utilisait d'ailleurs avec

1. *Histoire monumentale de la France*, p. 260.

Digitized by Google

habileté ses immenses revenus. Le 23 juin 1742, le prieur du Bec posa solennellement la première pierre d'un vaste corps de bâtiments, composé d'un rez-de-chaussée voûté, et d'un étage très élevé, parallèle à l'église et terminé du côté du jardin par un large pavillon construit sur pilotis. Le rez-de-chaussée comprenait le réfectoire, où les religieux commencèrent à manger, la veille de la Pentecôte 1747. La salle, voûtée en pierre, mesure 75 mètres de long, sur près de 9 de largeur. En 1750, on acheva dans les mêmes proportions le retour d'équerre du bâtiment de 66 mètres de longueur, prolongeant les dortoirs, avec des escaliers de pierre dont on admire encore les consoles sculptées, et les rampes superbes de fer forgé, au point de jonction et au bout de l'aile la plus longue[1]. A l'extérieur, l'ordonnance est assez simple. Nulle lucarne ne coupe les grands combles, et les vingt fenêtres de chaque étage se succèdent sans autre ornement qu'un fronton circulaire après la cinquième, et çà et là, des cartouches contournés tout à fait dans le goût rocaille.

Les Bénédictins de Notre-Dame de Lyre projetèrent, eux aussi, au milieu du XVIII[e] siècle, d'importantes transformations. Leur cloître avait été déjà reconstruit naguère, comme ceux de Mortemer et de Bonport. Six arcades s'ouvraient sur chaque face du carré, séparées par des pilastres doriques sur piliers, et couronnés d'un entablement à triglyphes. Un plan de Dom Miserey[2], dressé en 1759, donne l'élévation d'un grand bâtiment de dix-sept fenêtres à construire derrière et au delà de ce cloître, comprenant un pavillon central en briques, et des pavillons latéraux. Des pilastres et des chaînages à refends en pierre, devaient accentuer les angles des pavillons avec frontons triangulaires. Au centre, un fronton curviligne, plus orné, recevait le grand écu ovale pour les armoiries et des motifs végétaux aux formes contournées. A l'orient, une autre façade de trois pavillons devait établir la symétrie de cet énorme ensemble, dont le développement

1. Chanoine Porée. *Hist. de l'abb. du Bec*, II, p. 495.

2. Reproduit ap. L. Régnier, Notre-Dame de Lyre. Bâtiments et mobilier (chap. x de l'Histoire de l'abbaye de Lyre, par M. l'abbé Ch. Guéry (1914).

Digitized by Google

atteignait près de 100 mètres. On ignore ce que les religieux purent exécuter de ces somptuosités téméraires, pendant les trente années qui précédèrent la Révolution ! Il n'en reste plus une pierre aujourd'hui.

C'est dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle que fut construit à Bernay un hôtel bien caractéristique des riches maisons bourgeoises de cette époque, comme on en trouve dans les villes plus importantes, à Caen et à Rouen. C'est l'Hôtel du Receveur des Gabelles, situé en haut de la rue d'Alençon. En 1750, la ville fit cession au receveur Jacques-Philippe Bréant, d'une portion de fossé et de quelques vestiges de rempart, auprès de la porte d'Orbec. Bréant y fit élever une demeure de noble apparence, au fond d'une cour carrée que ferma sur la rue une porte monumentale. Un large perron conduit au vestibule. L'hôtel comprend deux étages en brique avec chaînages à refends en pierre. La porte cochère, flanquée de deux pavillons assez bas, est abritée sous un fronton très saillant, et surmontée de cartouches richement sculptés avec deux écussons ovales, et deux consoles à coquilles et chutes de guirlandes, sous le retour de l'architrave.

En dehors des villes, des châteaux plus importants ont trouvé place à se développer. Ainsi, à Amfreville-la-Campagne, un conseiller au Parlement de Normandie, Poret d'Amfreville se fit construire, en 1743, une demeure vaste, mais assez simple. Non loin de là, à Saint-Ouen-de-Poncheuil, un nouveau château s'éleva près de l'ancien qui subsiste encore dans les dépendances.

A Gaillon, Mgr de Saulx-Tavannes ajoutait des bâtiments neufs au superbe palais des Cardinaux d'Amboise : mais, à part quelques cartouches sculptés dans les frontons et des pilastres attiques à bossages, l'ordonnance de la longue façade du pavillon central et des deux ailes est d'une grande simplicité.

En remontant la vallée de la Seine, on trouvait, près de Vernon, le château de Bizy que fit édifier le maréchal de Belle-Isle, après que Louis XV lui eût donné Vernon pour prix de ses services. Cet habile diplomate, aussi bon négociateur que tacticien militaire, puisqu'on lui doit la réunion

Digitized by Google

de la Lorraine à la France, comme le succès de la fameuse retraite de Prague, est le créateur du beau parc de Bizy. « Moyennant environ trois cent cinquante contrats d'acquisition, écrivait le duc de Luynes, en 1743, M. de Belle-Isle se fit un parc de 4.000 arpents, tirant de ses pépinières 70.000 ormes qui furent plantés en allées[1]. » Mais les constructions qui surtout nous intéresseraient ici, ont été rasées par les frères Lemercier, après la confiscation de Prairial an VI, et le château actuel est moderne. D'après un plan de Vernon au XVIII[e] siècle, conservé aux Archives d'Évreux, et provenant du marquisat de Bizy, l'ancien château aurait formé un parallélogramme aux angles rabattus, entourant une cour centrale[3].

La Révolution détruisit aussi le mausolée superbe, que l'architecte Chaussard avait élevé au maréchal, en 1766, près des marches du grand autel de Vernon. La gravure de Millin peut seule nous donner une idée du cénotaphe chargé des écussons du petit-fils de Fouquet, et de trophées de drapeaux et d'armes[2].

Du moins, on voit encore, à Vernon, une belle construction qui date des premières années de ce XVIII[e] siècle. C'est le château du Point du Jour, bâti dans un style sévère, mais grandiose, par un Receveur Général des Finances, enrichi par la protection du ministre de Pontchartrain, et devenu Président de la Chambre des Comptes à Rouen. Il s'était retiré à Vernon, et mourut en 1726, dans sa nouvelle demeure. Elle consiste en un corps principal formé d'un pavillon central avec deux ailes, et de deux pavillons latéraux qui se profilent en avant, avec des combles plus élevés[4], le tout, en belle pierre de taille avec ressauts aux angles et autour des fenêtres, enjolivées de balcons en fer forgé.

Dominant un coude de la vallée de l'Iton, le château de

1. Cité par M. Ad. Meyer. *Hist. de la ville de Vernon.*

2. Meyer. *Hist. de la ville de Vernon.* Andelys, Delacroix, 1877, t. II, p. 217.

3. Millin. Antiquités nationales, 1791, t. III, p. 22.

4. Le château de Rouville, près de Pont-de-l'Arche, offre à peu près le même aspect.

Digitized by Google

Glisolles, près la Bonneville, fut construit, vers le milieu du XVIIIe siècle, soit par le président de Rieux, deuxième fils du fameux financier Samuel Bernard, soit par M. de Boulainvilliers, dont le domaine passa ensuite, par les femmes, en la maison de Clermont-Tonnerre qui le possède aujourd'hui. L'architecture est assez vulgaire, mais à l'intérieur, sont de véritables richesses d'art[1].

Beaucoup plus vaste est le château de la Carogère, bâti à la fin du siècle, à Fontaine-la-Soret, par M. d'Augny, fermier général. Le corps de logis et les ailes sont en briques : mais les nombreuses fenêtres et les angles sont encadrés de pierre.

Il n'y a plus de briques au beau château du Tremblay, dans les plaines du Neubourg. Moins bien situé que les deux précédents, il a, par contre, plus de style. Le pavillon central, à deux étages, est légèrement en saillie, avec ses trois pans coupés. Toutes les fenêtres ont leurs clefs ornées de sculptures, et un grand écusson avec palmes coupe le fronton central. Le château de Launay, dont nous avons déjà signalé la chapelle, à Saint-Georges, a un peu la même apparence. Les trois pans se retrouvent à la façade postérieure. Il se complète de bâtiments en bois et d'un colombier, qui, avec le manoir plus ancien de la Graffonnière, donnent un aspect vieillot à ce joli recoin du Vièvre.

CHAPITRE VI

LE XIXe SIÈCLE

Si le style Empire a eu réellement son cachet spécial, et montre sa grâce dans le mobilier surtout, à Fontainebleau, à Compiègne ou à la Malmaison, rien ne le rappelle dans

1. L. Régnier. Excursion à Ferrières-Haut-Clocher, Claville, La Bonneville et Glisolles. Compte rendu. (Extr. de l'*Ann. Norm.*, 1889.)

Digitized by Google

l'art religieux. Rien non plus n'a survécu des élégances de la Cour de Navarre, où l'impératrice Joséphine, quoique répudiée, présida encore à des fêtes somptueuses. Non pas que l'architecture ait eu quelque profit à cette résidence. Le château datait du temps de Louis XIV, et avait été construit par Mansard, pour le compte du duc de Bouillon, sur le modèle du petit palais de Marly[1]. Son plan représentait un carré parfait, dont les quatre façades étaient identiques : sept fenêtres à chaque étage. La salle centrale, de forme circulaire, dallée de marbre, décorée de bustes antiques et de bas-reliefs en style gréco-romain, recevait le jour par le haut, étant surmontée d'un dôme tronqué, que le populaire appelait irrévérencieusement « la marmite de Bouillon ». Toutefois, en 1810, à l'arrivée de Joséphine, le 29 mars, les appartements étaient mal meublés, les lambris à demi-pourris[2]. Par son fils, Eugène de Beauharnais, Joséphine demande et obtient de l'empereur quelques centaines de mille francs pour mettre en état son palais et le parc. Alors les réceptions commencent. La petite cour projette dans notre région quelques reflets. C'est un éclair. En trois séjours, l'impératrice n'a passé à Navarre, que la valeur d'une demi-année. Elle lui fit ses tristes adieux en 1814. Moins de vingt-cinq ans après, il n'en restait pas pierre sur pierre.

C'était d'ailleurs l'époque des démolitions. Pendant que la bande noire opérait sur les anciennes abbayes, d'autres spéculateurs morcelaient les domaines seigneuriaux ou transformaient d'anciens manoirs. Ainsi, à Dangu, M. de Talhouët, qui avait acheté la vieille demeure des Ferrières, construite au xv[e] siècle, la modernisait d'une façon désastreuse. A part trois tourelles, on ne peut reconnaître, dans le haut et vaste bâtiment à trois étages, élevé sur un plan courbe, le château primitif. Le beau palais des d'Amboise, à Gaillon, devient presque aussi méconnaissable.

1. Voir la description dans la *Revue hebdomadaire* du 24 déc. 1910. Joséphine à Navarre. Article de M. Jacques Hérissay.

2. Maurice Collignon. Napoléon dans l'Eure, 1[re] partie. Joséphine à Navarre. Louviers, 1910. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'Etudes div. de Louviers*, p. 33.)

Digitized by Google

Il faut laisser passer une cinquantaine d'années, pour que le XIXe siècle, qui ne saura jamais créer un style véritable, commence au moins à restaurer avec goût églises et châteaux, ou à construire dans une imitation raisonnée des anciens modèles. L'engouement romantique avait bien ramené, d'assez bonne heure, l'amour des grandes Cathédrales gothiques, si dépréciées depuis deux cents ans ! Mais leur véritable structure ne fut bien comprise qu'après des études approfondies. Alors, des travaux sérieux, entrepris par les architectes du gouvernement, comme la restauration de Notre-Dame du Grand-Andely, par M. Durand, à partir de 1865, de la Cathédrale d'Évreux, par M. Darcy, à partir de 1873, équivalent à de véritables constructions, selon la méthode du Moyen Age, pour la taille des pierres, l'épaulement des voûtes, la sculpture florale et décorative.

Des moyens économiques pour voûter des nefs, avec briquettes de plâtre, permirent de donner l'illusion des anciens procédés, soit à des églises entièrement neuves, romanes ou gothiques, comme celles de Vernonnet, de Gamaches, d'Amfreville-la-Campagne, soit augmentées de larges annexes, comme Sainte-Croix de Bernay, Serquigny... Des chapelles du même genre se sont élevées après la guerre franco-allemande, pour des couvents ou des collèges, comme à Évreux, pour Saint-François-de-Sales ; à Pont-Audemer, pour le Petit Séminaire[1] et l'Orphelinat ; à Bernay, pour les Sœurs du Saint-Sacrement, à Vernon, pour les Sœurs Garde-malades, à Gisors, à Étrépagny, etc... Un rare modèle de style Renaissance, si charmant pourtant, c'est la petite chapelle de l'Orphelinat de Saint-Vincent-de-Paul, à Bernay.

Enfin une tentative de style moderne fut faite, à Navarre, pour l'église votive du Sacré-Cœur, où l'emploi de la brique, même à l'intérieur, franchement accusé, donne un aspect nouveau à ce sanctuaire ébroïcien.

1. Ces collèges sont eux-mêmes d'intéressantes constructions du XIXe siècle, comme l'Ecole normale, à Evreux, la Gendarmerie et surtout le Nouveau Palais de Justice qui, dans cette ville, accompagne l'ancienne chapelle des Eudistes, servant de Cour d'Assises, et qui a été bâti dans le même style du Grand Siècle, en pierre et briques.

Digitized by Google

Voilà pour l'architecture religieuse.

L'activité fut plus grande encore, à partir du second Empire, pour la construction des édifices civils, publics ou privés. Là encore, ce sont les anciens styles que l'on a été réduit à copier, tout en les modifiant légèrement. Sous l'influence de la Capitale et des travaux que, depuis Hausmann surtout, on y exécutait, certains clichés se sont comme figés pour donner à telles constructions publiques un genre conventionnel. Pour les Hôtels de Ville, un style inspiré de la Renaissance française. Ainsi Évreux et Vernon rebâtissent leurs mairies, en belles pierres et briques, avec campaniles et fenêtres cruciformes. Pour les Palais de Justice, le style grec, surtout le dorique. Ainsi, à Pont-Audemer. Le style Louis XIII est préféré pour les châteaux. Ainsi, à Radepont, à Condé-sur-Iton, etc.

Toutefois, pour ces demeures privées des favorisés de la fortune, le goût varie.

Par exemple, c'est le style Louis XV, que choisit, à Vernon, M. Fernand Schickler, lorsqu'ayant acheté, en 1858, le domaine de Bizy, confisqué par l'État sur la famille d'Orléans, il entreprend le magnifique château qu'on y voit aujourd'hui. Celui-ci est inspiré des hôtels jumeaux dont Gabriel orna la Place de la Concorde, l'ancien Garde-Meuble et l'hôtel Crillon. De là, ce rez-de-chaussée, simplement en bossages, tandis que le premier étage, très élevé, est garni de colonnes et de pilastres séparant les onze grandes fenêtres à balustres, aussi bien que l'attique percé seulement de petites baies ovales, entourées de guirlandes. Le toit plat est bordé d'une balustrade contournant tout l'édifice.

Le château du Buisson-de-Mai, près de Pacy, est du même style, mais avec une disposition plus massive. Quatre pavillons carrés flanquent les angles, couronnés de combles rompus en ardoise, mais offrant sur les façades principales ces baies ovales aux nœuds de ruban, et aux gracieuses chutes feuillagées.

Ailleurs, le gothique prévalait. A Breteuil, on le choisissait pour l'Hôtel de Ville[1]. A Écos, M. le vicomte de Pulligny

1. Construit de 1860 à 1863 dans le style du xv[e] siècle, sur les plans

Digitized by Google

restaurait dans ce goût. son château des Chesnayes, dont la construction remonte au XVe siècle.

Le style de la fin du XVe siècle pouvait être arrangé en effet avec discernement pour une habitation confortable. C'est ainsi qu'à Livet-sur-Authou, de 1879 à 1883, un homme de goût, M. Join-Lambert, avait renouvelé l'ancien domaine seigneurial, possédé sous le premier Empire par l'archi-chancelier Cambacérès. « Il construisit une habitation vraiment moderne dans la forme et dans l'esprit, où la brique se marie agréablement à la pierre. »

Quelques tourelles à poivrière, et des lucarnes gothiques accompagnent le château de Coulonges, près Damville. Près de là, à Creton, le château de Bois-Giroult a été flanqué d'un pavillon octogone, en damier de pierre et briques, lourd comme un beffroi. Un aspect plus moderne a été donné aux châteaux de Bosgouët et de Souvigny, près Breteuil, qui se ressemblent un peu. Ce dernier a reçu, sous son fronton curviligne, une figure à demi-couchée rappelant la Flore du pavillon des Tuileries. A Ambenay, la brique domine dans les angles et le tour des fenêtres, au château de Lhermite.

Revenant à Vernon, au château de la Madeleine, chantée par Casimir Delavigne, on trouve une imitation du style Renaissance dans la multiplicité des colonnes et des pilastres, où le style n'est pas assez pur, surtout aux lucarnes lourdement chargées.

Il n'est pas jusqu'à la Renaissance italienne, qui n'ait trouvé écho, chez nous, pour les riches demeures du dernier siècle. A Bernay, un élève de l'École des Beaux-Arts, M. Adolphe Bonveault, prix de Rome, exécuta, sous le Second Empire, pour MM. Métayer et Masselin, un hôtel en pierre des Vosges, qui évoque les charmantes villas de Toscane et du Milanais ; péristyle avec cariatides sculptées, colonnes de marbre, destinées primitivement à la Fontaine Saint-Michel à Paris, et couronnées de vases en bronze, copiés sur la collection Farnèse. En outre, balustres, vases d'ornement en

de M. Simon, architecte à Rouen, à l'emplacement de la chapelle gothique de l'ancien hospice. (L. Régnier. Tillières, Breteuil, *ouvr. cit.*, p. 40.)

Digitized by Google

faïence de Nevers, perrons, charmilles, vasques monumentales, jets d'eau, buis taillés, relèvent les attraits de cette petite résidence d'un goût délicat chez un industriel moderne.

CONCLUSION

En définitive, toute cette architecture du dernier siècle, comme du nôtre, est faite d'imitations, et c'est heureux, car les essais du Modern Style n'avaient rien pour satisfaire le goût réfléchi des amateurs de belles constructions. Aujourd'hui, le règne du ciment armé semble être advenu. Cet expédient économique, qui a son utilité pour répondre aux besoins de la science en progrès, par exemple, pour les ponts, comme celui que l'on construit sur la Seine, à Saint-Pierre-du-Vauvray, et pour les hangars immenses qu'exige déjà l'aviation, peut être conforme à notre situation actuelle. On vient même chez nous de l'utiliser pour la modeste église de la Madeleine, à Evreux. Mais il nécessiterait un total revêtement pour se mettre au service de la Beauté.

On l'a vu prodigué hélas ! dans la grande Guerre, quand la pelle et le fer préparaient des blockauss, imités de l'Allemagne, pour abriter les mitrailleuses et la formidable artillerie.

A l'avenir, les arts de la Paix redonneront, espérons-le, un emploi plus consolant à l'architecture trop longtemps paralysée. Des monuments du Souvenir s'élèvent partout, sans réaliser toujours les rêves d'esthétique dont les esprits sont hantés. Puisse l'Idéal rouvrir enfin ses ailes, et redonner à notre chère Normandie des œuvres dignes de son admirable passé historique !

Digitized by Google

L'ŒUVRE DE M. JOUSSAIN

Compte rendu lu par M. François MENTRÉ,
Professeur de Philosophie au collège Saint-François-de-Sales
a Evreux, membre de la Société.

A la séance du 27 janvier 1924.

M. André Joussain, professeur de philosophie au lycée d'Evreux, fait hommage à la Société libre de l'Eure de son dernier volume : *Romantisme et Politique*, qui vient de paraître chez Bossard, et qui sera suivi sous peu d'un recueil de vers intitulé : l'*Amour éphémère et divin*. Personnellement je suis heureux — et j'en remercie votre éminent secrétaire perpétuel, Me Albert Doucerain — de l'occasion qui m'est offerte de faire connaître l'œuvre d'un des écrivains les plus considérables de notre temps, un écrivain que le sort n'a guère favorisé jusqu'ici, mais qui peut attendre les réparations de l'équitable avenir. Dans quelques années peut-être, la ville d'Evreux s'enorgueillira d'avoir abrité dans ses murs ce poète-philosophe, l'un des meilleurs artisans du renouveau romantique qui tend à s'affirmer de nos jours. Et, qui sait, peut-être vos successeurs inaugureront-ils solennellement une plaque de marbre portant en lettres d'or le nom d'André Joussain sur la façade de cette villa Marguerite à l'accès pittoresque, d'où le poète regarde, aux heures changeantes du jour, les tours de la cathédrale dominant le fouillis des jardins et des maisons et, plus loin, la falaise et le promontoire de Saint-Michel où le contemplatif promène sa virile mélancolie.

Digitized by Google

Je viens de parler de renaissance romantique : l'œuvre de M. Joussain, qui l'a préparée, offre une remarquable unité et un constant souci d'approfondissement du Romantisme. Son premier volume de vers, les *Chants de l'Aurore* (1905) ouvre dans sa Préface la moderne querelle du classicisme et du romantisme. Il devait aboutir à la fondation d'un cénacle dont l'organe est la *Revue néo-romantique* (1906), revue éphémère, bientôt suivie du *Journal des Lettres*, mais dont la collection rarissime garde un vif intérêt. On doit y joindre l'*Anthologie néo-romantique*, parue en 1910 chez Messein, qui contient des fragments de l'*Epopée terrestre* de M. Joussain. Dès le début donc, celui-ci avait nettement pris parti contre le classicisme étroit qui dessèche ou tarit l'inspiration ; et depuis, dans de multiples ouvrages d'une haute envolée et d'un style lumineux traversé d'images inoubliables (poésie, roman, critique, histoire, psychologie, morale, métaphysique) il s'est fait le défenseur inlassé du romantisme de 1830 et le promoteur clairvoyant de l'idéal romantique. Le moindre de ses écrits contient des éléments intéressants et parfois importants sur ce procès très actuel qui sera toujours pendant. En précisant son ébauche initiale, en creusant sans répit son sillon, M. Joussain est parvenu à donner du romantisme la description la plus compréhensive et la plus pénétrante que je connaisse. Mais, par romantisme, il n'entend pas seulement le mouvement du début du XIX^e^ siècle, qui fut mêlé de fautes et d'erreurs : pour saisir la mentalité romantique dans la plénitude de sa réalité, il faut remonter jusqu'au Moyen Age, réhabilité par Châteaubriand et V. Hugo, et même au delà, jusqu'à l'origine du christianisme apportant au monde sa loi d'amour et ses élans sublimes. M. Joussain voit dans le romantisme surtout « un effort de l'âme pour s'élever au-dessus d'elle-même et de sa condition humaine, c'est-à-dire une tendance essentiellement religieuse et mystique ». Le classique, fils de l'Athéna grecque, la déesse au beau front, proclame la souveraineté de l'intelligence et soumet à la raison, qui définit et mesure, les autres puissances de l'âme ; le romantique, pénétré de la valeur de l'intuition et du sentiment, revendique le primat du cœur sur la froide

Digitized by Google

raison ; si l'un est clarté et logique, l'autre est sympathie et suggestion, communion avec les êtres et les choses. M. Joussain oppose à la sécheresse de l'esprit d'analyse qui stérilise et dissout, la fécondité de la synthèse qui produit les chefs-d'œuvre impérissables. Selon lui, le romantisme est moins une doctrine limitée qu'un courant de vie qui circule à travers les âges, qu'une aspiration généreuse qui gonfle les nobles âmes à toutes les époques de l'histoire, qu'un ferment organique qui a soulevé certaines périodes privilégiées et qui, de nos jours, tend à enfanter une société nouvelle en rajeunissant aux sources vives de la beauté et de l'amour : arts, littérature, philosophie, morale, politique et religion. L'auteur apporte tant de conviction et d'ingéniosité dans la défense et l'illustration de sa fière pensée, tant de lucidité dans l'examen des thèses rivales, qu'un esprit de formation surtout rationnelle et classique comme le mien, finit par s'incliner devant cette riche vision de la natnre et de l'humanité, bien propre à combattre le matérialisme mercantile de notre triste époque. Au reste, M. Joussain doit plus à la culture classique qu'il le pense et le dit : il suffira, pour s'en convaincre, de lire son dernier ouvrage dont la forme austère contraste avec le fonds. Et, par surcroît, M. Joussain est un poète de race, un des meilleurs parmi les poètes contemporains, quoique, peut-être, le plus méconnu : si certaines de ses idées appellent des réserves ou des correctifs, son talent poétique est de nature à rallier tous les suffrages. Enfin, l'homme est digne du philosophe et du poète : c'est un caractère loyal qui ne consulte pas ses intérêts quand la vérité et la justice sont en balance. Et l'on s'étonne qu'il ne connaisse pas encore la grande notoriété, que méritent son talent, son zèle et sa sincérité ; ou plutôt on comprend que son indépendance et sa plume acerbe aient retardé l'heure du succès.

Aujourd'hui, M. Joussain étudie le romantisme dans ses rapports avec la politique, et oppose l'un à l'autre le principe classique d'autorité et le principe romantique de liberté, en essayant de tempérer par la maturité du premier, l'ardeur juvénile du second. Son livre, dense et nourri, fruit de ses méditations de guerre, apparaît comme une tentative pour

Digitized by Google

« discipliner le romantisme » seul capable, à ses yeux, de régénérer la société actuelle, en *subordonnant la politique à la morale*, contrairement à la théorie classique de la raison d'état. On songe, en le lisant, au *Traité de Politique positive* d'A. Comte, ce qui n'est pas un mince éloge. Mais M. Joussain est plus ouvert et mieux renseigné que le fondateur de la Religion de l'Humanité : il s'est assimilé la substance de nos meilleurs historiens et il résume les enquêtes d'un Fustel et d'un Sorel, d'un Tocqueville et d'un Taine, pour ne citer que les plus grands. Il apprend beaucoup à ceux qui n'ont pas eu le loisir de méditer ces maîtres, mais il utilise sans s'asservir : fort de sa riche documentation qu'anime son idée directrice, il projette une vive lumière sur les grands faits historiques de notre passé et sur les événements contemporains (révolution russe, impérialismes anglais et allemand, Société des Nations, situation d'après-guerre). Il juge de haut les partis politiques actuels, monarchistes d' « Action française » et révolutionnaires socialistes ou communistes ; par contre, il n'a que du mépris pour les politiciens qui exploitent les passions populaires au profit de leurs ambitions et de leur cupidité. En somme, son livre tend à grouper les bons Français, les Français honnêtes et indépendants, autour d'un idéal conforme aux traditions nationales, et à ranimer cette union sacrée que la guerre avait spontanément fait surgir et qu'on essaie maintenant de saper, comme si elle n'était pas la condition du rétablissement de notre prestige dans le monde et du rebondissement de nos destinées.

Mais j'ai hâte de céder la parole à M. Joussain lui-même. S'il me serait agréable d'exposer ses vues philosophiques, esthétiques et morales, on pourrait me soupçonner de vouloir le surfaire, alors que mon but est seulement de le faire lire. C'est pourquoi je terminerai cet exposé par la lecture de quelques fragments de son œuvre, non pas nécessairement les plus beaux, mais de ceux qui donneront, je crois, une idée de sa valeur. Je laisserai de côté, puisqu'il faut choisir, son amusante satire de la Sorbonne qui a précédé les attaques des Lasserre et des Benjamin ; je laisserai de côté son roman du *Chevalier Noir* avec sa vision prophétique de la grande

Digitized by Google

guerre ; je laisserai de côté même son œuvre proprement philosophique : sa théorie de l'enrichissement de la conscience, sa loi des fonctions, son système de la vie universelle, sa morale de la sympathie qui sera un jour classique, pour m'en tenir à l'œuvre poétique et au volume qui a motivé cette causerie.

Des *Chants de l'Aurore* (1905) j'extrairai deux pièces : *A V. Hugo* (I, IV et V) et la fin du *Poème de la Terre* (X et sq). Dans les *Ravissements et les Extases* (1906) je choisirai deux courts poèmes : *Lever de lune*, et *Gravé sur l'écorce d'un hêtre ;* enfin dans *la Pensée et le Désir* (1912) je lirai *Magna Quies* et *Jeunesse* :

« Jeunesse, ma jeunesse au front pensif et grave !
Tu ne méritais pas le silence et l'oubli,
Si belle et si touchante en ta robe aux longs plis,
Quand le sort à ton pied rivait l'anneau d'esclave !

« Ton désir ne fut pas un chimérique autel,
Mais l'œuvre qu'un labeur opiniâtre édifie,
Rêve que la pensée à jamais pétrifie
Pour la gloire de l'homme, en chef-d'œuvre immortel ».

Vous lirez *Romantisme et Rolitique* (1924), mais permettez-moi de recommander spécialement à vos méditations deux pages de sa *Conclusion* (p. 266-68) et la *Victoire morale de l'Allemagne* (p. 201) [1].

J'ai fini, Mesdames et Messieurs ; permettez-moi cependant d'ajouter un mot personnel. Parmi tant de liens qui m'attachent à votre cité, la présence de M. Joussain n'est pas l'un des moindres. Notre amitié, si récente et qui a déjà derrière elle un long passé, nous a ouvert à tous deux des horizons qu'il serait prématuré d'évoquer, mais qui embellissent notre vie, commandent notre action et inspirent nos secrètes espérances.

1. Le volume est inscrit au catalogue de la bibliothèque de la Société libre sous la cote C. 697.

Digitized by Google

SECTION DE PONT-AUDEMER

LE CINQUANTENAIRE DES POÈTES D'ANGLEMONT ET GLATIGNY

A PONT-AUDEMER

Dimanche 23 décembre 1923.

La Section de Pont-Audemer, autrefois si florissante du temps d'Alfred Canel, subit après la disparition de cette brillante figure d'archéologue et d'historien normand, une période de régression qu'on crut bientôt fatale et définitive. Grâce aux efforts de M. Robert Duquesne, qui réussit en moins d'un an à grouper dans sa ville plus de cent noms sous le pavillon de la *Société libre,* la vieille Section ressuscitée jette une flamme nouvelle qui éclipse par son activité même ses jours anciens les plus fructueux.

L'aide morale, généreusement prêtée par notre sympathique secrétaire perpétuel M. Doucerain, a aussi heureusement contribué au brillant résultat atteint.

La Section de Pont-Audemer n'est pas un groupement seulement honoraire d'adhésions favorables à notre œuvre, elle est surtout un noyau de volontés unies dans l'effort et dans l'action.

Ses réunions sont très suivies. Il y a un but général qu'on veut atteindre : créer dans la région une atmosphère sympathique aux œuvres de l'esprit. Pour y réussir, on a recours à divers moyens dont l'efficacité a été démontrée par des résultats tangibles : des causeries sur l'histoire locale, sur

Digitized by Google

les hommes célèbres du pays, sur les œuvres d'art qu'on y rencontre; des excursions périodiques aux sites remarquables, aux lieux historiques, aux monuments curieux de ce secteur. Une commission spéciale s'occupe de l'organisation des excursions, comme une autre étudie les questions juridiques dont les « Usages Locaux ». La Section s'organise aussi en Commission des Sites pour leur protection réelle, en jetant en temps opportun le cri d'alarme.

Les excursions de l'an passé furent toutes extrêmement brillantes et parfaitement réussies. Nous les citons pour mémoire. Le 4 février 1923, visite de l'église Saint-Ouen de Pont-Audemer, sous la conduite de M. Robert Duquesne, président. Le 13 mai, visite des églises de Condé-sur-Risle, de Saint-Philbert-sur-Risle, de *la Baronnie*, sous la conduite de M. Duquesne ; puis visite du château de La Court, avec sa curieuse chapelle, du château d'Harcourt et de son parc, et enfin de la célèbre abbaye du Bec-Hellouin sous la conduite du savant chanoine Porée. Le 15 avril, visite du château de Bonnebos, avec M. Le Mire, député ; de Quillebeuf, Sainte-Opportune, La Roque et Pentale, avec MM. Duquesne et Coutil. Le 12 juillet, sous la conduite de MM. le Dr Dumont et l'abbé Le Gorrec, visite de Épaignes, La Chapelle-Bayvel, Cormeilles, le château du Val-Hébert, le château de Malou, les ruines de l'abbaye de Saint-Pierre et l'église du même lieu. Le 24 juillet, l'inoubliable excursion au tombeau de Rever, à Conteville, et à la maison natale de notre Jean Revel, qui nous reçoit délicieusement et prononce une passionnante apologie de Rever. Visite du château de la Pommeraye et de l'abbaye de Grestain. La Section d'Évreux prenait part, ce jour-là, au périple. En 1924, deux excursions ont eu lieu déjà : l'une à Jumièges, l'autre à Caudebec et Saint-Wandrille : leur succès fut des plus remarqués.

La Section de Pont-Audemer, au cours d'une de ses réunions, protesta contre l'abus actuel que font les municipalités de donner aux rues des noms nouveaux. Cette protestation eut aussitôt son écho à la mairie, où le Conseil municipal de la ville décida de conserver dorénavant à ses rues leurs appellations anciennes.

Digitized by Google

Au sujet des *Usages locaux*, dont nous avons parlé tout à l'heure, rappelons que la Section de Pont-Audemer, grâce à l'intelligente et brillante initiative de M. Joseph Bouchard, membre de la Société, a pu opérer une revision complète du vieux recueil, avec l'avis et le concours de toutes les compétences notoires de chaque canton.

M. Robert Duquesne, d'accord avec ses amis du bureau, MM. Rabasse, Grégoire, Homo et Anquetil, émit l'idée, lors d'une séance générale d'octobre 1923, de célébrer la mémoire de deux figures littéraires qui illustrent notre ville, les poètes Édouard d'Anglemont et Glatigny. L'idée fut acceptée par acclamation. On décida d'apposer deux plaques de marbre en commémoration du cinquantenaire des deux poètes, et d'organiser à ce propos une cérémonie avec conférence.

Cette cérémonie eut lieu au milieu d'une affluence que ne pouvait laisser espérer le mauvais temps de la veille.

A deux heures et demie, dans les grands salons de l'hôtel de ville, les autorités et les délégations se trouvent réunies. On remarque notamment la présence de M. Molins, sous-préfet; du Dr Harou maire; de M. Le Mire, député de l'Eure; de M. Duquesne, conservateur de la Bibliothèque Canel et président de la Section; de M. Doucerain, avocat à Evreux, secrétaire perpétuel de la Société libre; de MM. Homo, trésorier; Grégoire, secrétaire; Anquetil, secrétaire adjoint; Hoinaut, commissaire des fêtes et excursions; Senécal, juge d'instruction; Lacroix, procureur de la République; Thorel, juge de paix; Bourdon, André, Quitteray, René Boursy, Desrues, président du tribunal de commerce; Lecrosnier, Pillet, Romy, Sevestre, Turgis, un certain nombre d'instituteurs de l'arrondissement et un grand nombre de dames et de spectateurs.

M. le Dr Harou salue l'assistance, et en termes élevés dit avec quel intérêt il suit les travaux intellectuels de la Société libre, dont il est fier d'être membre lui-même. Il approuve chaleureusement l'initiative de la section qui célèbre aujourd'hui deux cerveaux dont la ville peut être justement fière.

Après cette allocution, vivement applaudie par tous, M. Molins, sous-préfet, qui bien qu'indisposé, tint à assister à la cérémonie, prend la parole à son tour. Le sympathique

Digitized by Google

représentant du gouvernement, dans un discours d'une haute tenue littéraire, indique la valeur de la décentralisation dans l'histoire des lettres françaises, et démontre comment la province et le terroir inspirèrent nombre de chefs-d'œuvre depuis les chansons de geste jusqu'à nos jours. Ce qui inspire le poète et le penseur, c'est le sol du pays natal, le milieu qui a bercé l'adolescence et qui encadre la vie de l'écrivain, la Province, la petite Patrie, — celle qui fait aimer l'autre. Aussi l'orateur approuve très chaudement le but de la Société libre de l'Eure et ses moyens d'action et d'étude dont la manifestation d'aujourd'hui, qui célèbre deux poètes qui aimaient leur pays et lui restèrent fidèles. Il félicite enfin les organisateurs de la cérémonie et adresse au promoteur de ce mouvement le plus délicat et le plus flatteur encouragement.

Le cortège se forme ensuite, grossi d'instant en instant par les personnalités régionales et les nombreux amis de la Société libre. La seconde phase de la cérémonie a lieu en effet devant la maison natale d'Édouard d'Anglemont, rue de la Seule. On sait que cette vieille rue englobait autrefois les greniers à sel de la ville, qu'elle dépendait du faubourg Saint-Aignan et du diocèse de Rouen, et que deux écrivains normands y virent le jour : le poète Édouard d'Anglemont et le romancier Emile Dumont, connu surtout comme auteur de *La bonne Cuisine française*. La Société libre venait inaugurer une plaque de marbre apposée sur la maison d'Anglemont, qui appartient aujourd'hui à M. Levaillant. On y lit l'inscription suivante : *Ici naquit, le 28 décembre 1796, le poète français Édouard d'Anglemont.*

Les assistants groupés, le président de la Section, M. Robert Duquesne, prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

En décidant d'inscrire sur sa maison natale le nom du poète français Edouard d'Anglemont, la section de la Société libre entend saluer avec gratitude et fierté l'un des esprits distingués de cette cité.

C'est à la fois un hommage aux Lettres et à notre pays.

M. Paul-Louis Robert vous dira tout à l'heure la valeur du poète, le caractère de son art, l'heureuse diversité de ses œuvres et vous brossera sa figure littéraire. Je ne veux que rappeler qu'il aima ce pays.

Edouard d'Anglemont fut surtout, en effet, le chantre de la

Digitized by Google

Risle. Né sur les bords de cette adorable rivière, au pied de la colline verdoyante du Chastel, parmi les arbres et les fleurs, comment le poète des *Roses de Noël* n'eût-il pas accordé sa lyre à tant de grâce et de beauté ?

Pont-Audemer le séduisait. Cette petite ville, si paisible que les haines extrémistes n'y peuvent habiter, si aimable que le sourire de l'amitié en fleurit les rues, si douce à la vie que le travail lui-même s'y pare d'un charme, cette petite ville provinciale l'attirait plus que la Capitale, centre pourtant indiscuté de toute gloire littéraire consacrée.

S'il quitta un jour cette maison natale, vous savez que ce fut pour *Prémanoir*, délicieuse retraite voisine, adossée aux grands bois de Bouquelon ; et d'où l'on jouit d'un panorama incomparable sur la verte vallée de Saint-Samson. C'est dans cette solitude qu'il composa ses plus beaux poèmes, et qu'il rassembla ce bouquet de vieilles légendes du terroir, que publia d'abord notre *Journal de Pont-Audemer*.

Il écrivait ses vers au bord de l'eau, parmi le jeu capricieux des libellules, des papillons, des hirondelles.

« Voyez au bout de ma prairie :
La calme Risle aux reflets bleus
Coule, effleurant sa broderie
De joncs, de roseaux onduleux... »

La vie de la campagne l'enchante. L'air pur y fortifie les poitrines ; le travail y engendre cette belle indépendance qui permet au paysan de frapper le sol d'un pied libre. Heureux laboureurs, comme disait Virgile : *O fortunatos nimium, sua si bona norint agricolas.*

« Comme toi, loin des yeux du monde,
Loin des cités au souffle impur,
Loin des hommes au cœur immonde,
J'aime à jouir d'un ciel d'azur.
Comme toi, j'aime le mystère.
Et le calme et la liberté,
Et l'air balsamique et la terre,
Belle des présents de l'Eté. »

Ce culte du travail, Messieurs, dans la pensée, dans l'art, et dans le cadre aussi des réalismes terriens, n'est-ce pas le but même de la Société libre, qui célèbre nos compatriotes illustres non pour le geste d'une quelconque cérémonie, mais pour proposer à nos esprits et à nos cœurs le grand exemple de ces nobles figures ?

Nous continuerons notre effort, Messieurs, aidés par l'encourage-

Digitized by Google

ment précieux que nous recevons de tous, et dans ce demi silence discret qui convient aux œuvres de l'esprit.

Dans un instant, nous commémorerons le poète Glatigny, qui vécut souvent à Pont-Audemer, près de son ami et protecteur Alfred Canel. Bientôt, nous irons à Montfort saluer le grand peintre français Albert Lebourg, qui y naquit. Et, au beau temps, nous poursuivrons nos pèlerinages d'études à travers ce pays qui nous est cher, de site en site, de monument en monument, de souvenir en souvenir...

Qu'il me soit permis, aujourd'hui, de remercier publiquement tous ceux qui veulent bien s'intéresser à notre activité.

Ma gratitude la plus profonde s'adresse d'abord à M. le sous-préfet, qui nous honore et nous encourage de sa présence ; à M. le maire de Pont-Audemer et au Conseil municipal, dont le concours si précieux et dévoué, seconde notre initiative ; à M. Lacroix, qui a bien voulu consentir à nous entretenir du poète Glatigny ; à M. le conférencier Paul-Louis Robert, que vous allez entendre ; aux représentants de la famille d'Anglemont, ici présents ; à MM. Levaillant et Costil, propriétaires des immeubles revêtus des plaques commémoratives ; à la Presse régionale, toujours hospitalière. Je remercierai aussi la Société libre dans la personne de son aimable secrétaire M. Doucerain et la section de Bernay, qui collabore généreusement à cette fête ; enfin j'adresse ma plus cordiale reconnaissance à tous nos amis d'ici et d'ailleurs, et surtout aux dévoués organisateurs de cette première manifestation littéraire.

Notre sympathique collègue M. Homo, ancien président du Tribunal de Commerce et conservateur-adjoint de la Bibliothèque Canel, donne ensuite lecture de l'acte de naissance d'Edouard d'Anglemont.

« Le 8 nivôse an V (28 décembre 1796), à midi, dans la « paroisse de Saint-Aignan, la citoyenne Marie-Louise-Victoire Boscherry de Plainville, épouse du citoyen Michel-Dominique-Scipion Delahaye d'Anglemont, commissaire « de la marine au Havre-de-Grâce, est accouchée chez son « père, audit faubourg Saint-Aignan, d'un fils dont la vie se « trouve en péril imminent, et auquel ont été donnés les prénoms de : Édouard-Hubert-Scipion. »

La maison natale du poète, après le décès de M. Boscherry de Plainville, passa aux mains de sa fille, Mme Édouard d'Anglemont, puis à ses deux fils : Édouard et Christian, ce dernier, sous-préfet de Forcalquier, qui plus tard en eut la

Digitized by Google

pleine propriété. Ce n'est qu'en 1874, le 30 octobre, que ladite habitation fut cédée à M. Aubert, couvreur, suivant acte passé devant Me Dubosc, notaire, puis enfin, à M. Levaillant, propriétaire actuel.

On sait que le poète Édouard d'Anglemont mourut à Paris le 22 avril 1876, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et quatre mois. Son père était décédé à Pont-Audemer le 5 avril 1819.

La troisième phase de la cérémonie se déroule devant l'ancien théâtre de la ville. Là, M. Lacroix, procureur de la République, ami des Arts et des Belles-Lettres, prononce un fort intéressant discours que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire et où il décrit avec couleur et verve les circonstances parfois amusantes et souvent amères de la jeunesse de Glatigny, et notamment son passage à Pont-Audemer, où il joua, sur la scène de l'ancien théâtre, sa fameuse composition dramatique : *Les Bourgeois de Pont-Audemer au XVIIe siècle.*

Comme les précédents, ce discours fut applaudi avec chaleur par une foule déjà passionnée pour les poètes dont le conférencier Paul-Louis Robert va nous retracer magistralement, deux heures durant, avec un intérêt croissant, la si curieuse biographie.

En effet, c'est dans la salle des fêtes, presque entièrement garnie d'un public aussi choisi qu'attentif, que M. Paul-Louis Robert nous entretint des poètes Édouard d'Anglemont et Glatigny.

Sur l'estrade nous remarquons la plupart des personnages nommés plus haut. M. Duquesne prie M. Doucerain de vouloir bien prendre la présidence. En quelques mots, d'une précision et d'une justesse fort appréciées, M. Doucerain présente le conférencier, dont l'érudition, le travail, le goût sont servis heureusement par une brillante facilité d'élocution.

Aussitôt la conférence terminée, M. Paul-Louis Robert reçoit les compliments de M. Robert Duquesne et des membres du bureau. M. Le Mire, député, se lève, et, à son tour, en quelques mots empreints d'un ardent sentiment de sympathie pour l'œuvre de la Société libre de l'Eure, exprime

Digitized by Google

sa reconnaissance et adresse ses vives félicitations aux organisateurs de cette belle fête littéraire et au brillant conférencier, qui vient de charmer en même temps que d'instruire la salle qui l'applaudit. Il félicite aussi M. le sous-préfet de son très remarquable discours, ainsi que M. le Dr Harou et M. Lacroix, et se joint cordialement aux orateurs précédents pour adresser à M. Robert Duquesne, l'érudit conservateur de la bibliothèque Canel, et le vaillant promoteur de la Société qu'il préside avec tant de distinction, ses félicitations les plus vives.

Digitized by Google

SECTION DES BEAUX-ARTS

NICOLAS POUSSIN

1594-1665

Sa jeunesse aux Andelys ; séjour à Paris (1616) ; *son premier séjour à Rome* (1624) ; *sa venue à Paris* (1640) ; *son retour à Rome* (1642) ; *ses dernières années ; sa mort* (1665) ; *son enseignement.*

(ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES)

PAR LÉON COUTIL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

INTRODUCTION

En consacrant cette étude à notre illustre compatriote [1], notre intention était d'éliminer toute la partie biographique qui a été tant de fois publiée, et malheureusement avec trop de commentaires, parfois inexacts ou volontairement romanesques. Nous avons songé qu'un catalogue aride serait apprécié seulement d'un petit nombre d'admirateurs, et nous avons essayé de joindre tout d'abord, à notre étude sur des portraits inconnus ou incomplètement connus de Nicolas Poussin, des documents précis et aussi concis que possible.

Dans une seconde partie, nous étudierons ses œuvres.

Depuis près de quarante ans [2], nous avons réuni de nombreux documents que nous avons communiqués une première fois, lors d'une exposition que nous avions organisée aux Andelys pour le troisième centenaire de la naissance de

1. Nous devons le culte du grand peintre Poussin à nos ancêtres qui furent les voisins, et sans doute les amis de Jean Poussin, père de Nicolas Poussin, et des Le Tellier, ses neveux ; en effet, des papiers de famille joints aux actes de l'état civil, nous font connaître à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle, les noms de nos ancêtres Clément, Jean, Pierre et Jacques, qui cultivaient les fermes de Villers, Mantelle et Pougueule, hameaux des Andelys

2. Nous avons mis en notes beaucoup d'indications de gravures, généralement anciennes, nous avons placé à la fin les répétitions des mêmes sujets par de nombreux graveurs, avec des variantes.

Digitized by Google

Poussin, du 3 au 15 juin 1894. Depuis, nous avons donné des indications à Mlle Denio, à M. Desjardins et surtout à M. Émile Magne, qui a publié le travail le plus complet et le plus exact qui ait été encore écrit. Nous avons repris et complété les catalogues de Florent le Comte, d'Argenville, Gault de Saint-Germain et Landon (1804-1863) ; ce dernier fut longtemps le plus complet, 239 des principales œuvres y sont reproduites au trait[1].

Depuis, Smith a publié à Londres, en 1837, un autre catalogue descriptif, réédité en 1910, avec 341 numéros ; en 1863. Andresen en a publié un autre en allemand, plus complet que le précédent, avec 460 numéros ; enfin, M. Émile Mâle en a donné un autre en 1914, à la fin de son grand ouvrage sur *Nicolas Poussin, premier peintre du roi ;* il a mentionné 342 articles.

Cette documentation, jointe à nos notes personnelles, formera une nouvelle Iconographie[2].

Nous n'avons pas la prétention, en la donnant 260 ans après la mort du peintre, d'être exact et complet. Nous avons été consulté bien souvent pour donner notre avis sur des tableaux qui n'ont jamais été peints par Poussin, mais les propriétaires avaient tout intérêt à les lui attribuer, et étaient parfois furieux de nos avis.

Notre simple aspiration est de faire apprécier la fécondité et l'importance de l'œuvre de cet artiste dont les compositions

1. C. P. Landon. *Vie et œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles. École française. Vie et œuvres de Nicolas Poussin,* 1804-1809 (4 vol., 239 gravures au trait, tirées à 250 exemplaires). Notice par de Castellan. — 2e édition. *Œuvres complètes de Nicolas Poussin,* 2 vol., Paris. Firmin Didot, 1863, 239 gravures et la même notice biographique. — John Smith. A Catalogue of the works of the most eminent Dutch, Flemish, and French painters, London, 1837, t. I, Nicholas Poussin, p. 1 à 73. — Dr A. Andresen. *Nicolaus Poussin*, Verzeichniss der nach seinen gemälden gefertigten... Leipzig, 1862.

2. Nous regrettons de n'avoir pu profiter des collections iconographiques, des notes et même des autographes réunis par un collectionneur des Andelys, M. Mesteil, avocat, décédé en 1867 ; il s'était procuré pendant sa longue vie de très précieux documents sur les célébrités de l'arrondissement des Andelys, et notamment sur Poussin, dont il possédait un bon tableau, *Jupiter et Callisto ;* les héritiers n'acceptèrent pas le prix de 6,000 francs que la ville en offrit, et qu'ils ne retrouvèrent pas lors des ventes faites à Paris et aux Andelys.

Digitized by Google

claires et bien équilibrées, les attitudes et les expressions des personnages, servent toujours de modèles de composition dans nos grandes écoles de peinture, après avoir inspiré la plupart des artistes des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

LA JEUNESSE DE POUSSIN AUX ANDELYS

Les biographies de Poussin ne sont plus à compter, certaines sont même surprenantes, car bien que nous connaissions deux de ses portraits où il a pris soin d'indiquer le lieu de sa naissance avec son âge, c'est-à-dire *Les Andelys* (portrait pour M. de Chantelou, au Louvre, et pour M. Cerisier, actuellement égaré), il s'est trouvé des biographes pour essayer de le faire naître ailleurs.

Bellori, son contemporain, nous apprend que sa famille était de Soissons et noble ; toutefois, on a retrouvé sur les actes de cette ville, au XVI^e^ siècle, des Poussin qui ne sont pas nobles. D'ailleurs, si son père avait eu de la fortune, il n'aurait pas débuté et ne serait pas resté dans l'armée de Charles IX, puis dans celle de Henri III, comme simple sous-officier, car l'armée vivait alors de pillages. Aussi, fatigué de cette vie, et de passage à Vernon (Eure), sans doute après la bataille d'Ivry, il fit la connaissance d'un échevin de cette ville, Delaisement, originaire de Villers-sur-Andely ; sa fille Marie avait épousé en premières noces un procureur de Vernon, Claude Le Moyne, dont elle avait eu une fille, Renée ; elle était veuve depuis 1578. Bien que Jean Poussin fût dans la maturité de l'âge et sans fortune, elle s'en éprit et l'épousa en 1591. Le ménage dut aller habiter Villers, dans une modeste propriété de la femme, qu'ils cultivèrent ; cette propriété est encore connue sous le nom de *Clos Poussin* et contiguë à une ferme que nos parents et nous-même avons possédée jusqu'en 1920 ; et c'est par nos titres de propriété que nous avons pu établir le voisinage avec les Delaisement et leurs neveux Le Tellier.

Un an après leur installation à Villers, à la veille de la récolte, Marie Poussin donnait le jour à Nicolas, le 15 juin 1594. L'acte de naissance copié aux Andelys sur les registres de

Digitized by Google

l'état civil par M. de La Rochefoucault, alors sous-préfet des Andelys [1], et publié par lui dans son *Histoire des Andelys*, mentionne aussi cette date, qui est corroborée par les indications des portraits.

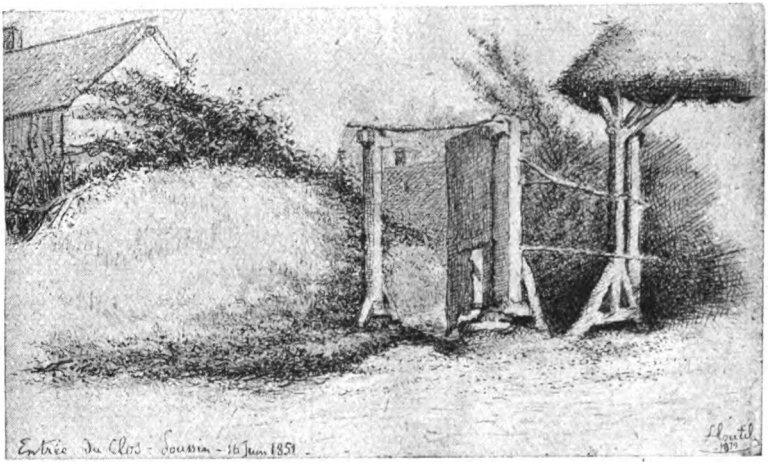

Fig. 1.

Entrée du Clos Poussin à Villers-sur-Andelys, dessin exécuté par Léon Coignet, le 16 juin 1851, jour de l'inauguration de la statue de Poussin, aux Andelys. (Collection L. Coutil.)

On a parfois attribué une sœur à Poussin, mais il n'avait qu'une sœur utérine, Renée, fille de Claude Le Moyne, qu'il a mentionnée sur son testament.

1. Cet acte a disparu de l'Hôtel de Ville, il a été enlevé des registres, ainsi que ceux relatant les mariages aux Andelys de Pierre et Thomas Corneille ; les collectionneurs ne les ayant pas mentionnés depuis près d'un siècle qu'ils ont été volés, on peut se demander si ces documents n'ont pas été annulés, comme compromettants pour les propriétaires.

Gravures représentant la maison natale de Poussin à Villers-sur-Andelys : *Emplacement de la maison où est né le Poussin, à Villers-les-Andelys* (Eure). Ravera del. ; Couché sc. ; grav. sur pierre au trait ; haut, 0m,115, larg. 0m,19. — *Clos où est né le Poussin à Villers-les-Andelys* (département de l'Eure). Gendré lith. Imp. de Gendré, rue de Seine, 37. Athénée des Beaux-Arts (Ext. *Journal des Artistes*, 1843, n° 4, vol. 1er) ; mêmes dimensions et fac-simile de la gravure précédente. — *Anniversaire biséculaire de la mort du Poussin. Le Clos Poussin lieu de sa naissance* (d'après les dessins de D. Coutil, communiqués par M. de Ruville : gr. sur bois de Deroy (Ext. *Monde illustré*, juin 1851). — *Vue du*

Digitized by Google

On ignore tout de la jeunesse de Poussin ; on lui a attribué comme premier maître le peintre lyonnais, Noël Jouvenet; ce serait chercher bien loin ; il est beaucoup plus rationnel que ce soit un peintre d'Amiens ou de Beauvais, Quentin Varin, qui vint faire quelques tableaux pour l'église Notre-

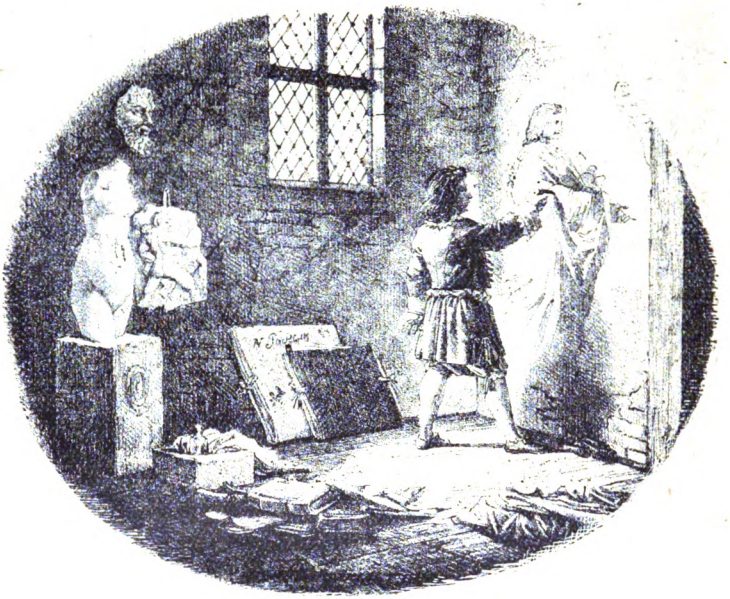

Fig. 2.

N. Poussin adolescent, élève de Quentin Varin ; lithographie de Bergeret, dans les *Voyages pittoresques* de Ch. Nodier et Taylor. Normandie, 1828.

Dame des Andelys en 1611 ; Poussin avait alors dix-sept ans. M. Bergeret a composé une lithographie où l'on voit Poussin dessinant un Christ sur un mur, dans *les Voyages pittores-*

Clos Poussin grav. sur bois anonyme, avec série de croquis, statue de Brian et médaille commémorative (Ext. *Illustration*, 21 juin 1851, décembre 1865). — *Entrée du Clos Poussin, 16 juin 1851.* Eau-forte de Léon Coutil 1879, d'après le dessin à la mine de plomb exécuté par le peintre Léon Coignet en 1851, et offert à son père D. Coutil, lors d'une visite au Clos Poussin à Villers, et avant l'inauguration de la statue de Brian, le 15 juin 1851 (haut. 0m,08, larg. 0m,14).

Digitized by Google

ques de l'ancienne France de C. Nodier et Taylor, en 1828. Le peintre Affre a reproduit aussi Poussin dessinant un Christ sur un mur à peu près dans la même attitude, ce tableau a été gravé dans le *Journal des artistes*. M. E. Magne a fait une série d'hypothèses assez vraisemblables sur sa jeunesse : par exemple, ayant trouvé sur les registres de l'état civil des Andelys que Poussin avait été parrain d'un enfant nommé Varin (famille qui habita Villers), il expliquait ainsi que Quentin Varin était venu voir sa famille, qu'il aurait fait ensuite les tableaux de l'église et que Poussin étant devenu élève de Varin aurait été parrain d'un neveu ou cousin ; le malheur, c'est qu'on ne peut établir la parenté de Varin, d'Amiens, avec ceux de Villers. On peut faire plus de cas de la note que Thomas Corneille, qui se maria aux Andelys en 1650, et y mourut le 8 décembre 1709, a publiée dans son *Dictionnaire universel, géographique et historique* (1708, t. I, p. 17). Il prétend que Poussin aurait quitté les Andelys pour « une affaire qui lui survint et lui ayant fait craindre quelques poursuites qui l'auraient embarrassé ; qu'il quitta son pays et vint à Paris ».

SON SÉJOUR A PARIS, EN 1618

Quant à son séjour à Paris, on reste également dans l'incertitude. On a prétendu qu'il aurait fait la connaissance du chevalier Avice, graveur de talent, qui l'aurait protégé et aidé. Il étudia un instant chez Lalleman, mais ce dernier ne s'occupait pas de ses élèves, il leur confiait des esquisses de tapisseries à mettre au point ; c'est dans cet atelier qu'il connut Ferdinand Elle, avec lequel Lalleman travaillait ; c'était un Flamand qui tenait un atelier au faubourg Saint-Germain, et un portraitiste très connu ; il fit même le portrait de la reine Marie de Médicis ; ces nombreuses commandes lui firent négliger les compositions. Il avait passé un mois chez Lalleman, il resta trois mois chez Elle, mais continua avec lui d'excellentes relations. Pendant ses fréquentes visites au Louvre, il fit la connaissance d'Alexandre Courtois, valet de chambre et garde des cabinets du Roi, qui avait les collections

Digitized by Google

et la bibliothèque du Roi à surveiller ; c'est ainsi qu'il prêta beaucoup de livres et d'estampes à Poussin, il lui avait même procuré un logement au Louvre. Mais Courtois dut se rendre dans le Poitou, où il emmena Poussin ; celui-ci ne put prolonger son séjour à cause du caractère acariâtre de la mère de Courtois et revint à Paris à pied, sans ressources, vers 1615 ou 1616. Bellori prétend que ce serait à ce moment qu'il serait revenu à Villers ; on a même écrit qu'il aurait peint à fresque une petite *bacchanale* dans la maison du doyen des Andelys, alors que cette composition serait de Michel Dorigny, qui l'a gravée vers 1650 ; une autre copie du même sujet se voit au musée de Périgueux. Poussin passa près d'un an à Villers pour remettre sa santé et repartit à Paris et de là à Rome.

On ignore aussi combien il resta à Paris ; son maître Quentin Varin était devenu peintre du roi, et on suppose qu'il sera allé le voir. Il se remit en route pour Rome, par étapes, et à pied, mais il dut s'arrêter à Florence, épuisé, sans ressources ; et parlant mal l'italien, il retourna à Lyon où il put gagner un peu d'argent ; mais n'ayant pas assez pour aller à Rome, il revint à Paris en 1621. Il descendit au collège de Laon où logeait le jeune peintre Philippe de Champaigne, de Bruxelles ; aussi ils se lièrent d'amitié, ayant traversé les mêmes vicissitudes. Sur ces entrefaites, Marie de Médicis ayant voulu embellir son palais du Luxembourg chargea son peintre attitré, Nicolas Duchesne, de lui trouver des artistes et c'est ainsi que Poussin et Ph. de Champaigne eurent à décorer la *Salle du Livre d'Or* où on retrouverait encore divers détails de leurs peintures.

Les Jésuites de Paris ayant voulu orner leur église et représenter la vie d'Ignace de Loyola, ouvrirent un concours pour l'exécution de six panneaux. Poussin les exécuta à la détrempe en fort peu de temps, travaillant nuit et jour, si bien qu'il obtint la commande pour la fête de leur saint patron, en 1622 ; on ignore ce que sont devenues ces compositions, mais elles avaient retenu l'attention du Chevalier Marin, qui faisait fureur à la Cour et dans tous les milieux mondains ; il aimait et encourageait les arts ; aussi, soupçonnant que Poussin lui illustrerait très bien son poème d'Adonis,

Digitized by Google

qu'il destinait à Louis XIII, il l'invita à loger chez lui. Poussin

Fig. 3.
Portrait de Poussin vers 1622.

s'enthousiasma pour les sujets qu'il avait à reproduire et son hôte en fut ravi ; ces compositions ont été gravées par

Digitized by Google

Swanwelt. Son protecteur chanta ses louanges partout, et à partir de ce jour les commandes affluèrent. Monseigneur

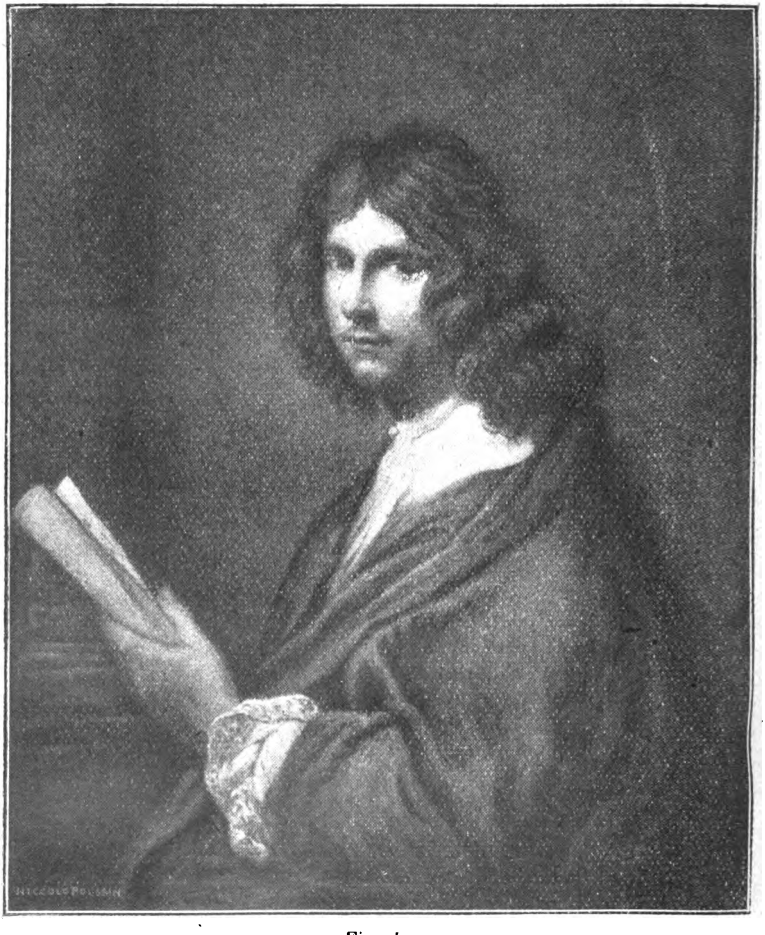

Fig. 4.

Portrait de N. Poussin, par lui-même, exécuté vers 1622, à 28 ans, pour le chevalier Mann, envoyé de S. M. Britannique à la Cour de Toscane. (Collection du marquis de Bute, à Luton (Écosse).

l'Archevêque de Gondi lui commanda ensuite la *Mort de la Vierge* pour son église Notre-Dame de Paris, en exprimant

Digitized by Google

le désir d'être représenté sur la toile, comme donateur ; enchanté, il lui commanda de suite une *Sainte Marie Égyptienne* pour une autre chapelle de Notre-Dame.

Vers la fin de 1623, il travaillait pour les Capucins de Blois ; il leur fit deux cartons de vitraux, *Saint François et Saint Charles Borromée*, une *Descente de Croix* et une *Assomption de la Vierge*.

Dans une de ses lettres, il dit qu'*en* 1623 *il portraiturait des gens de Cour* pour vivre ; que ce genre de peinture lui était odieux. Nous le verrons tenir le même propos en 1650, lorsqu'il fit son portrait pour M. de Chantelou et où il écrit le 13 mars 1650 qu'il n'a pas fait son portrait depuis vingt-huit ans, c'est-à-dire en 1622. Or, nous avons retrouvé ce portrait de 1622 en Ecosse.

Bien que les lettres de Poussin qui nous sont parvenues ne mentionnent que trois portraits exécutés par le peintre lui-même, nous avons trouvé une gravure exécutée en Italie pour le chevalier Mann, baron, chevalier de l'ordre du Bain, envoyé extraordinaire de Sa Majesté Britannique à la Cour de Toscane ; cette gravure à l'eau-forte et au burin est de Th. Patin, elle est datée de 1769 (il n'y a que le monogramme T. P.) ; il en existe une réplique en ovale signée Rothwell et publiée par Harrison, en novembre 1795 ; ceci nous a fait supposer que déjà, à cette date, le portrait était en Angleterre. Nous avons réussi à le retrouver dans la collection du marquis de Bute, à Luton (Ecosse) ; il se trouvait déjà, en 1838, dans la collection de la marquise de Bute : la gravure ayant été exécutée directement devant le tableau, celui-ci se trouve naturellement tourné à l'opposé, mais il s'agit bien du même portrait en buste, de trois quarts, qui fut exécuté à son arrivée à Rome, vers 1622. C'est incontestablement le premier portrait original actuellement connu du peintre ; il avait vingt-huit ans.

Nous avons trouvé un autre portrait un peu postérieur, mais antérieur à son mariage en 1630, et qui fut exécuté à peu près dans la même attitude, mais plus de face ; la main droite est également relevée sur la poitrine ; on y retrouve la même chemisette munie de ses deux boutons au col et le

Digitized by Google

même vêtement broché offrant le même coloris. On ignora

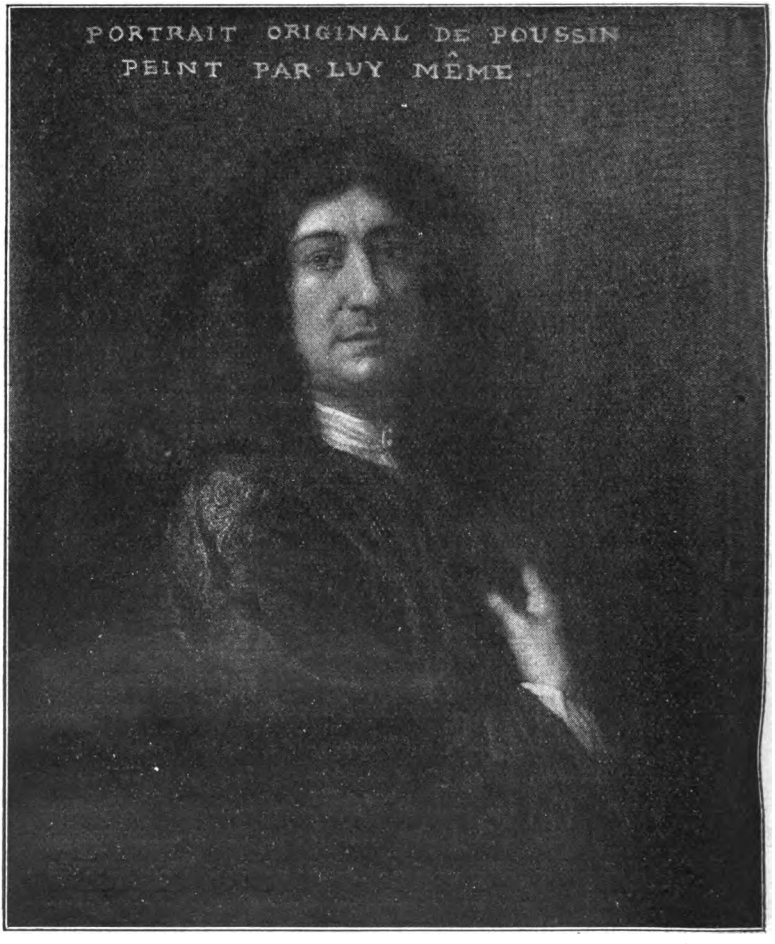

Fig. 5.

Portrait de N. Poussin, par lui-même, exécuté vers 1626 ou 1628, à l'âge de 34 ans, un peu avant son mariage (collection de M. Léon Louvet, à Rouen). (L'inscription du haut du portrait a été retouchée sur le cliché.)

jusqu'en 1916 quel personnage reproduisait ce portrait,

Digitized by Google

lorsque la propriétaire, Mme Léon Louvet, de Rouen, l'ayant montré au peintre Desvareux, il le dévernit et trouva en haut de la toile écrit en ocre jaune clair : PORTRAIT ORIGINAL DE POUSSIN PEINT PAR LUI-MÊME. Le coloris rappelle bien celui de Poussin, mais le visage est plus allongé que sur les portraits dont nous parlerons ensuite et exécutés à l'âge de quarante et quarante-deux ans.

SON PREMIER SÉJOUR A ROME, EN 1624

Son ami le chevalier Marin étant parti à Rome, il ne put résister au désir d'aller le retrouver ; il s'arrêta à Lyon pour revoir des amis et arriva à Rome au printemps de 1624, où il trouva son ami toujours bien en cour, qui le présenta à son ami le cardinal Barberini, cousin du pape Urbain VIII, mais qui dut partir à Naples peu de temps après.

Auprès du Cardinal il noua de très belles relations, notamment avec les artistes, les hommes de lettres et Cassiano Del Pozzo, qui lui aussi quitta Rome pour aller en mission en Espagne et à Paris. Mais ses économies étaient épuisées, il dut accepter des travaux à vil prix, et Bellori nous apprend qu'il aurait vendu alors deux *Batailles* pour sept écus l'une, et un *Prophète* pour huit : or, ces deux batailles ornèrent ensuite le cabinet du duc de Noailles, ambassadeur de France à Rome.

A son arrivée à Rome en 1624, Poussin s'était installé place d'Espagne ; ensuite il habita dans le même quartier une maison commune avec le sculpteur bruxellois Duquesnoy, qui devint son grand ami. Pendant son séjour à Lyon, il avait fait la connaissance d'un nommé Dughet, qui le recommanda à son parent ; il habitait justement à Rome près de la maison des deux artistes ; c'était le cuisinier d'un sénateur romain ; il était très aimable, correct, et bien que la condition de la maison fût modeste, Poussin y venait constamment s'y consoler des duretés de la vie d'artiste à ses débuts [1].

1. Cette maison a été peinte par Bard, nous avons obtenu son tableau au décès de l'architecte Moyaux, qui l'a légué au musée des Andelys (hauteur 0m,62 et largeur 0m,74). Une vue prise au même endroit par Fontainieux, gravée par E. Grandsire, a été publiée dans le *Magasin pittoresque* en octobre 1856, p. 337. Une lithographie de T. Engelman

Digitized by Google

Très intime avec Duquesnoy, il modelait avec lui et c'est en sa compagnie qu'il s'intéressa aux enfants potelés, que tous deux ont rendus d'une manière si charmante. Poussin modela alors en cire quelques statuettes dont une *Ariane*,

Fig. 6.

Vue de la maison de Poussin, près de la Trinité-du-Mont, prise du portique de la maison de Claude Lorrain ; dessin de Grandsire d'après de Fontainieux. A été aussi peinte par Bard (musée des Andelys).

d'après le marbre du Vatican, que posséda de Chantelou, puis Gatteaux ; elle serait au Louvre. Il s'habitua à modeler les personnages nus de ses tableaux, sur lesquels il drapait les costumes, ce qui lui évitait des frais de modèle et aussi lui donnait une idée précise de la composition de ses tableaux.

C'est vers cette époque qu'il fit la connaissance du Dominiquin (Zampieri), dont il aurait copié la *Flagellation de*

reproduit la maison à l'opposé, avec la légende : *Vue de la maison du Poussin sur la Trinité-du-Mont, prise du portique de la maison de Claude Lorrain*. Elle se trouve dans la *Vie de Poussin* de Maria Graham. Enfin, un dessin de J. P. Pannini représentant la *Maison de Poussin à Rome* a figuré, dans un catalogue Mahérault en 1880, sous le numéro 240.

Digitized by Google

saint André, qui cependant était alors fortement critiquée ; il étudia aussi à ses cours d'après le modèle vivant, profitant

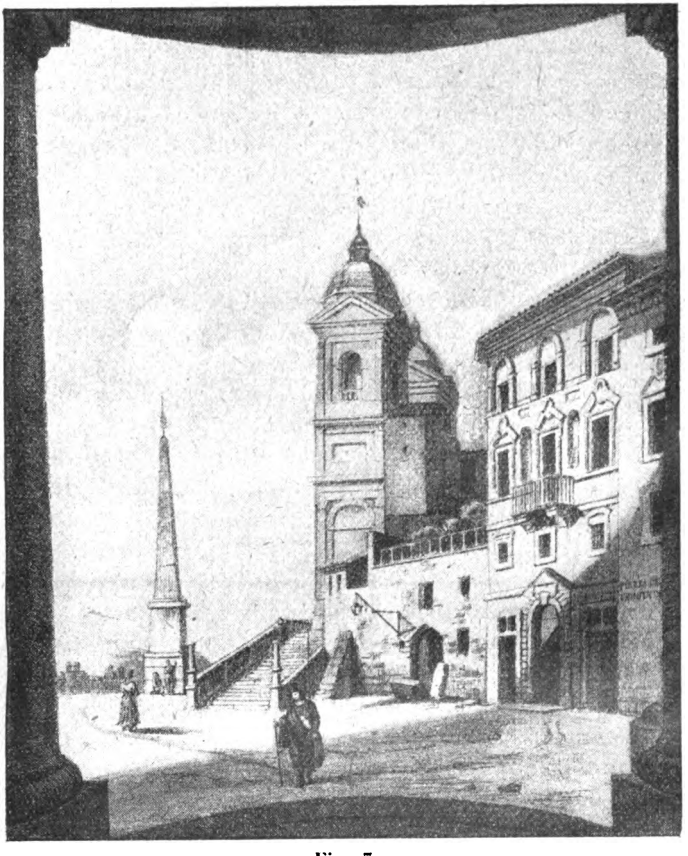

Fig. 7.

Maison de Poussin à la Trinité-du-Mont, à Rome en 1630 ; d'après la lithographie de Th. Engelmann (*Vie de Poussin* par Maria Graham).

de sa grande expérience pour l'agencement et l'ordre de ses compositions.

Poussin travaillait beaucoup dans les bibliothèques, non seulement les arts et la perspective, où il excellait, mais aussi tous les auteurs anciens. Toutefois, les commandes n'arri-

Digitized by Google

vaient pas, sa caisse était presque vide et il était souffrant. Fort heureusement ses protecteurs le cardinal Barberini et le Commandeur del Pozzo revinrent à Rome et un premier secours de 40 pistoles lui permit de se rétablir. Le Cardinal lui commanda la *Mort de Germanicus* pour son palais, et ensuite la *Prise de Jérusalem par Titus,* qu'il trouva encore supérieur au premier, car il l'offrit à l'ambassadeur d'Autriche, et pria Poussin de lui en faire une copie où il changea certaines attitudes, et accusa l'horreur du drame. Le Cardinal lui fit aussi obtenir une toile pour la basilique de Saint-Pierre que l'on décorait alors ; il peignit le *Martyre de saint Érasme,* qui fut ensuite reproduit en mosaïque pour cette église, il le signa *Nicolaus Pusin fecit* (on sait que Poussin signa très rarement ses œuvres). Il peignit ensuite l'*Apparition de la Vierge à saint Jacques* et *Les Philistins frappés de la peste.*

Le début de l'année 1630 fut pour l'artiste une nouvelle et dure épreuve ; il venait de peindre pour Saint-Pierre de Rome son *Martyre de saint Érasme ;* mais les relations entre la France et Rome devenaient mauvaises, parce que Rome avait soutenu l'Espagne contre la France ; à la suite, les Français avaient envahi le Piémont. La situation des Français à Rome devenait critique. Aussi, un jour, Poussin rentrait de promenade avec deux de ses compatriotes qui avaient aussi leur costume national, lorsqu'au carrefour des Quatre-Fontaines ils rencontrèrent un groupe de soldats vociférant, qui, après l'avoir injurié, sortirent leur épée pour le tuer ; ses compagnons se sauvèrent. Poussin n'avait que son carton à dessin pour se protéger et s'enfuit, mais l'un des soldats moins pris de vin et plus acharné le poursuivit et le blessa à la main droite ; se voyant en danger, il ramassa une grosse pierre avec laquelle il assomma son adversaire et put rentrer chez lui. Mais il dut s'aliter et il fut repris par sa première maladie de reins. Fort heureusement, la famille Dughet vint à son secours (nous avons vu qu'ils étaient voisins). Nicolas habitait une maison de la paroisse de Notre-Dame-du-Peuple, et Anne-Marie Dughet, alors âgée de dix-huit ans, habitait avec ses parents dans la paroisse très rapprochée de Saint-Laurent-in-Lucina. Toutes deux dépendaient du Campo-Marzo.

Digitized by Google

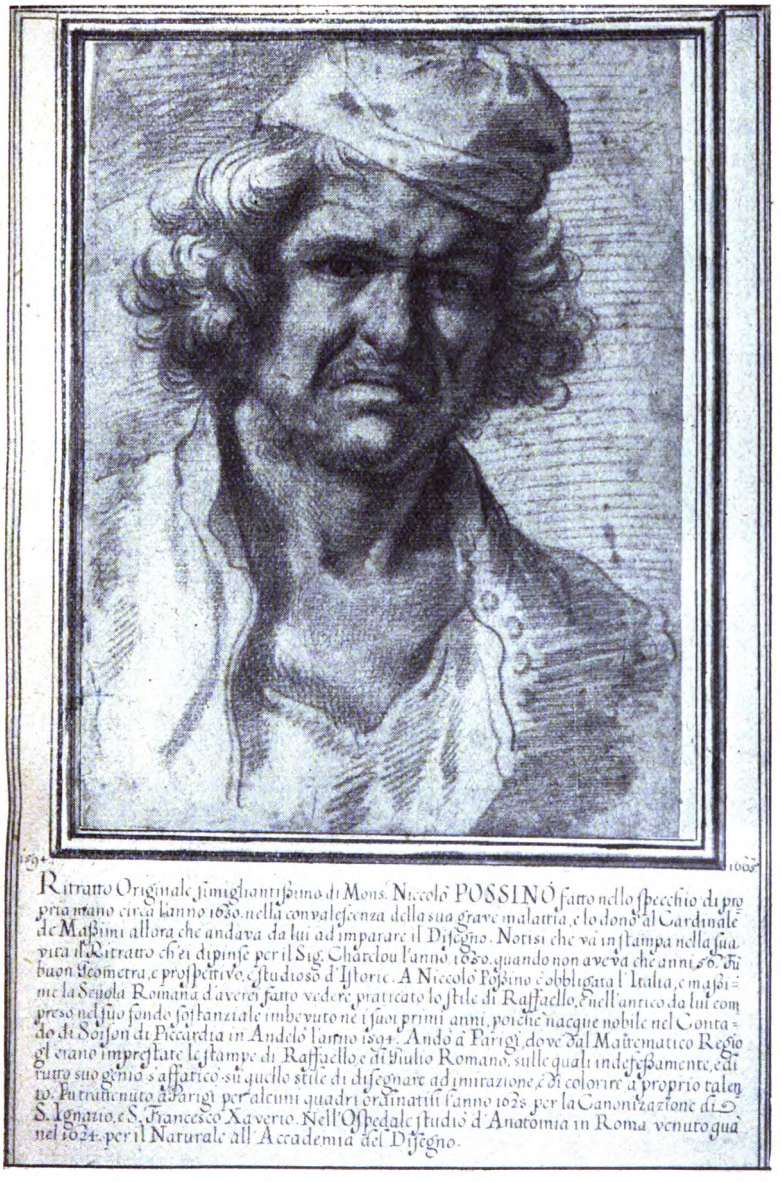

Fig. 8.
Portrait de N. Poussin exécuté en 1629, par le peintre pour le cardinal Massimi, après sa blessure. Ce grand dessin à la sanguine est actuellement au British Museum, à Londres.

Digitized by Google

SON MARIAGE, EN 1630

Cette jeune fille l'avait soigné avec dévouement, elle était bonne, belle, pleine de grâce, mais sans fortune; il appréciait la simplicité de toute cette famille, dont les fils étaient déjà ses élèves; aussi il l'épousa le 9 août 1630, à Saint-Laurent-in-Lucina; il était alors âgé de trente-six ans; par suite, il y avait dix-huit ans de différence d'âge. Le jeune ménage s'installa à l'angle de la Via Babuina et de la place du Peuple, au pied de la Trinité-du-Mont, à proximité du Monte Pincio[1].

Les hostilités s'étant apaisées, le cavalier del Pozzo lui confia la direction de ses travaux et lui commanda beaucoup de copies qu'il exécutait à merveille.

Vers cette époque, il fit la connaissance du grand paysagiste Claude Gellée, qui excellait dans les paysages baignés d'une lumière transparente, les nobles perspectives, l'harmonie des verdures, et les dégradations des plans vers l'horizon. Son autre compagnon d'excursion, le peintre allemand Sandrart était plus romantique, il se complaisait aux paysages tourmentés où il plaçait ses scènes historiques, savamment agencées comme celles de Poussin. Il connaissait la littérature classique et il était aussi passionné pour les monuments

1. La promenade favorite de Poussin était de sortir par la Porte du Peuple, de gagner la voie Flaminia : cette voie était bordée de fort belles villas : au fond d'une ruelle précédée d'un arc de triomphe reposait une fraîche fontaine d'eau minérale, nommée *Aqua Acetosa;* il distinguait les silhouettes imposantes du château Saint-Ange, le dôme de Saint-Pierre, les tours du Belvédère.

Quant à la promenade dite du Poussin, sur les bords du Tibre, il l'a reproduite dans son remarquable tableau intitulé : *Paysage de la campagne de Rome avec saint-Mathieu et l'Ange.* Le peintre Paul Flandrin l'a peinte et l'a exposée au Salon de 1843, elle a été lithographiée par Français (fig. 9). Le paysagiste Léon Benouville a reproduit aussi *Poussin dans la campagne de Rome,* au bord du Tibre, dessinant un groupe de laveuses; le tableau a été gravé à la manière noire par E. Pichard. A.-F. Boissellier l'a aussi reproduit et son tableau se trouve au musée de Condom.

Nous avons fait une petite eau-forte reproduisant le même sujet. L'architecte Moyaux a fait une aquarelle représentant la promenade du Poussin sur les bords du Tibre entre la Porte du Peuple et le Ponte Mole (Musée des Andelys). Enfin une eau-forte de C. Bourgeois représente aussi un vieux château des environs de Rome auquel on avait donné le nom de la Fabrique du Poussin.

Digitized by Google

antiques et objets qui pouvaient donner de l'intérêt à ses compositions. Vers 1632, Poussin termina une série des *Sept Sacrements* pour le Commandeur del Pozzo, qui lui attirèrent

Fig. 9.
La promenade de Poussin à Rome sur les bords du Tibre où il fut blessé : tableau de Paul Flandrin (Salon de 1843) : lithographié par Français.

beaucoup d'éloges et décidèrent son parent, le marquis Amédée del Pozzo, à lui acheter le *Passage de la mer Rouge* et l'*Adoration du Veau d'or*.

Le duc de Créquy, alors ambassadeur de France à Rome, se chargea de faire connaître Poussin à son retour à Paris, en

Digitized by Google

exposant dans son hôtel à Paris un *Bain de femme* ; le

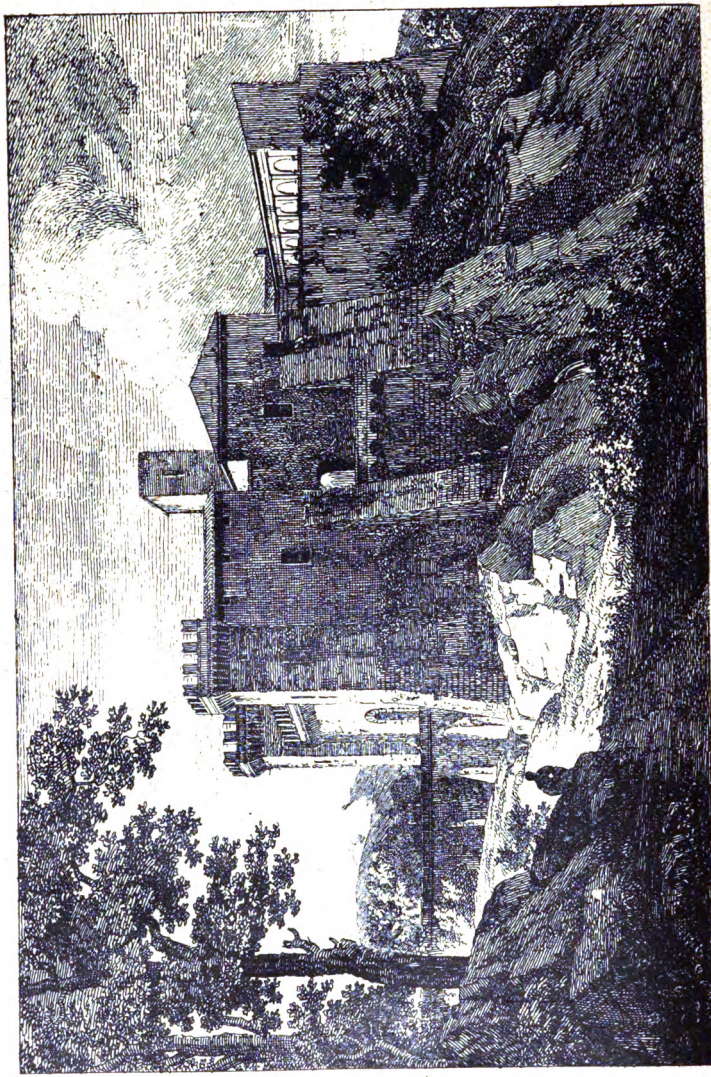

VUE D'UN ANCIEN CHATEAU dit la FABRIQUE DU POUSSIN.
A 3 Mille de Rome.
C. Bourgeois del. et Sculp.

Fig. 10.

secrétaire d'ambassade nommé de Gillier lui avait aussi acheté la splendide composition du *Frappement du rocher*.

Digitized by Google

En 1633, il avait fait la connaissance de deux autres artistes, Guillaume la Fleur, peintre du roi de France, et Jacques Stella, qui retournèrent un an après à Paris ; le premier emportait, comme souvenir de Poussin, son tableau *Pan et Syrynx* (musée de Dresde), et J. Stella rapportait deux belles toiles, *Renaud et Armide* (musée de Berlin), et *Hercule emportant Déjanire*, qu'il plaça dans son appartement du Louvre, car il était aussi peintre du roi. A la vue de ces tableaux, les commandes arrivèrent de France ; Poussin envoya au financier Michel Passart le *Maître d'École des Falisques*. Le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État, l'ayant vu, en demanda une réplique. La duchesse d'Aiguillon reçut ensuite l'*Enlèvement des Sabines* (musée du Louvre) ; comme nièce du cardinal, elle attira sur Poussin l'attention de son oncle, car il faisait alors aménager richement son château devant le Louvre.

Félibien nous dit que Richelieu lui fit d'importantes commandes dont cinq tableaux : quatre *Bacchanales* et un *Triomphe de Neptune* (musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg). Bellori ajoute un *Triomphe de Bacchus* (en Angleterre), un *Banquet de Silène* et une *Bacchanale* (musée du Louvre). Une grande volupté règne dans tous ces tableaux, ils appartiennent à la belle période, par le charme de la composition, de l'interprétation des personnages et de la couleur ambrée.

Vers la fin de 1638, un événement vint ralentir la production de Poussin. François Sublet de Noyers, baron de Dangu (Eure), d'abord ministre de la Guerre, reçut en plus la surintendance des bâtiments ; il s'adjoignit un de ses cousins, l'un des frères Fréart, tous deux rattachés par leurs propriétés et châteaux au département actuel de l'Eure. L'un était Paul Fréart de Chantelou, déjà en relations avec Poussin ; le second était Roland Fréart, sieur de Chambray.

Le ministre faisait relier le Louvre aux Tuileries par une galerie fastueuse, il voulait faire du Louvre le palais des arts, avec une imprimerie, une fabrique de tapisseries, et une monnaie, à côté de la demeure royale. Il avait songé à confier la direction des arts à Simon Vouet, mais le talent de

Digitized by Google

ce dernier ne dépassait pas la peinture. C'est alors que, sur la recommandation des frères Fréart de Chantelou et de

Fig. 11.

Portrait de N. Poussin, par lui-même, en 1634, à l'âge de 40 ans ; gravé par D. Dupuis, pour la collection Odieuvre.

Chambray, ainsi que de Jacques Stella, on lui conseilla de faire venir Poussin.

Digitized by Google

A ce moment le peintre souffrait encore de sa maladie qui réclamait l'intervention du médecin et du chirurgien ; il refusa. On lui fit ensuite offrir des conditions précisés et très tentantes, mille écus pour son voyage, le brevet de peintre du roi, mille écus d'appointements annuels, un logement au Louvre, *meublé honnestement*, ou au palais de Fontainebleau, n'avoir à peindre ni voûtes, ni plafonds, mais pendant cinq ans s'engager à ne pas travailler pour d'autres que pour le Roy : la lettre de Sublet de Noyers était contresignée, le 15 janvier 1639, par Louis XIII ; l'ambassadeur de France à Rome était chargé d'activer la décision. Poussin accepta, mais demanda un délai de huit mois pour livrer les tableaux commencés ou à livrer, et il écrivit à M. de Chantelou ses hésitations : « *Car après avoir demeuré l'espace de quinze ans entiers en ce pays icy, asses heureusement, mesmement s'y estans marié, en espérance di mourir, j'avais conclu en moy mesme de suivre le dire Italien : Chi sta bene non si mova.* » Et il continua à travailler à *la Manne* pour Chantelou.

Nous avons déjà eu l'occasion d'interrompre la biographie de Poussin pour parler de deux de ses portraits dont on ignorait l'existence ou qui sont très peu connus ; nous en décrirons deux autres ; le premier fut exécuté à l'âge de quarante ans, donc en 1636 ; il nous est connu par la gravure au burin de N. Dupuis ; l'éditeur a mis à gauche de son nom : *se ipsum pinxit ætatis suæ an.* 40 ; or, cet éditeur était Odieuvre, originaire du département de l'Eure, et son compatriote, et qui vécut de 1690 à 1756 ; il n'a donc pas inventé ce portrait, actuellement disparu. Poussin est représenté de trois quarts, à gauche, regardant de face, les cheveux tombent sur les épaules en mèches épaisses, ondulées, sauf vers l'extrémité ; la moustache est relevée au-dessus de la lèvre supérieure, un léger col de chemise sépare la draperie ou la robe de chambre qui couvre les épaules. Ce portrait est ovale et repose sur un soubassement d'architecture, suivant la mode d'alors et que l'éditeur Odieuvre avait adoptée pour la suite de ses 600 portraits formant les six volumes de son *Europe illustrée*.

Un autre portrait de Poussin par lui-même, se trouve au musée de Dresde ; il est de profil, tourné à droite ; on ne peut

Digitized by Google

Fig. 12.
Portrait de N. Poussin, par lui-même, en 1640 à l'âge de 46 ans (Musée de Dresde).

nier son authenticité, car on lit sur la tablette sur laquelle le peintre appuie sa main : SI NOMEN. A. ME. QUÆRIS N. POUSSIN ;

Digitized by Google

Fig. 13.
Portrait de N. Poussin en 1640, à l'âge de 46 ans, dessin au crayon et à la sanguine de Ferdinand Elle (ancienne collection de MM. de Reiset et de Chennevières, actuellement collection L. Coutil).

Digitized by Google

plus bas, et à une petite distance, la date *1640. F.* un peu dissimulée dans la demi-teinte[1]. Malgré cette inscription, Miss Denio a attribué ce portrait à Elle, à cause d'une gravure dont nous parlerons ensuite. Le conservateur du musée de Dresde, le Dr Karl Woerman, croit aussi que ce tableau est de Poussin, bien qu'il ne comprenne pas comment le peintre a pu se reproduire de profil (or, cela est facile avec deux miroirs placés perpendiculairement). Le catalogue raisonné des œuvres de Poussin par Smith met en doute que ce portrait soit de Poussin. La toile mesure $0^m,755$ de hauteur et $0^m,59$ de largeur, elle figurait déjà dans l'inventaire du musée de Dresde en 1722 (A. 105). On peut se demander pour qui Poussin a exécuté ce portrait. Peut-on supposer qu'il l'a donné au peintre allemand Sandrart qu'il fréquentait à Rome alors constamment, ainsi que Claude Gellée? Dans tous les cas, Poussin fit ce portrait à Rome, en 1640, avant de partir pour Paris[2].

1. Si ce portrait n'était pas de Poussin, lui-même, il n'aurait pas mis SI NOMEN (A. ME) QUAERIS (si tu cherches mon nom), il aurait mis : SI. NOMEN QUAERIS.

2. Nous possédons un très beau portrait, au crayon noir, avec légères traces de sanguine ; il est également de profil mais tourné vers la gauche, exactement dans la même attitude, seulement avec un encadrement ovale de rinceaux de style Louis XIII; la tablette et la main ne figurent pas ; ce dessin a fait partie des collections Richardson, Ch. Rogers, de M. de Reiset et finalement du marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, qui l'a mentionné (fig. 13).

Or, la gravure à l'eau-forte de Ferdinand (Elle) reproduit ce dessin dans les mêmes dimensions, le profil aussi à gauche, mais avec la tablette et la main, elle est signée *L. Ferdinand fecit*, c'est-à-dire qu'il l'a gravée ; elle a été éditée par son frère ou son oncle P. FERDINAND *excudit, Cum privilegio Reg.*, à gauche, on lit *V. E. Pinxit ;* cette mention laisse croire que ce portrait de Poussin n'aurait pas été peint par lui-même ; et c'est ce qui a servi à Miss Denio pour supposer que ce monogramme *V. E.* correspondrait à *Van Elle*, le père de L. Ferdinand, dont le nom figure à côté ; on peut toutefois se demander pourquoi le graveur Louis Ferdinand dont le père passe pour avoir été un des maîtres de Poussin, n'aurait pas mis son nom en toutes lettres ; il n'a pas mis non plus l'inscription du musée de Dresde : « *si nomen a me quaeris* NICOLAUS POUSSIN 1640 F. ». On peut aussi supposer que Van Elle ayant eu ce portrait sous les yeux en ait fait *une copie* et naturellement il ne pouvait mettre l'inscription : « si nomen A ME quaeris ».

Le marquis de Chennevières. *Une collection de dessins d'artistes français.* (L'*Artiste*, août 1894, p. 98). « J'ai pu joindre à ma série de

Digitized by Google

Pour hâter l'arrivée de Poussin à Paris, on lui envoie une lettre de change de mille francs pour son voyage ; mais il venait d'être repris de son mal de reins ; il supplie qu'on le laisse vivre en paix à Rome. De Chantelou et de Chambray furent alors envoyés à Rome pour acquérir des objets d'art, et beaucoup d'antiquités pour orner les galeries dont la construction était activement poussée ; ainsi que des peintres, des sculpteurs et des architectes qui travailleraient d'après les conseils de Poussin et de son ami le sculpteur Duquesnoy et le Rossino. Ils arrivèrent à Rome le 2 juillet 1640 ; ils allèrent voir Poussin qui les conduisit chez Duquesnoy, le Commandeur del Pozzo et les guida partout. De Chantelou ayant vu les *Sept Sacrements* exécutés pour del Pozzo, en sollicita d'analogues ; quant à de Chambray, il s'émerveilla devant le *Traité de Peinture de Léonard de Vinci* que Poussin avait illustré de figures explicatives : voyant cela, del Pozzo le lui offrit [1].

dessins de Poussin, une copie certainement dessinée de son vivant du fameux portrait de profil tant discuté de Poussin jeune, gravé par Ferdinand et que Mariette attribuait au Valentin. Cette copie aux trois crayons d'une large exécution souple, grasse et solide, enfermée à mi-corps dans un cadre aux simples et robustes ornements, me paraît d'une main non pas française, mais flamande, pays des Ferdinand ; ou allemande, pays de Sandrart, qui a introduit ce portrait dans son livre. »

Ce portrait a été gravé en Allemagne, mais à l'envers ; on lit sur la marge de la gravure : Nicolavs Poussin *Mahler in Rom, ward gebohren A 1594, zu Andely, in der Normandie Strab A 1665, im 79 Jahr seines Alters.* Cette gravure au burin est très médiocre, elle a dû figurer dans le livre de Sandrart. Il existe une autre petite gravure à l'eau-forte aussi à l'envers, profil à gauche, signée *A. H. Riedel 1810,* qui a été exécutée d'après le portrait de Dresde. La première gravure anonyme allemande a été gravée à l'eau-forte par Thomas Worlidge *fecit 1797;* on lit au bas sur la marge Nicolo Poussin, le nom du graveur semble anglais ; le profil est à droite : on a supprimé la main et la tablette. Ce portrait a été gravé à l'eau-forte exactement dans les mêmes dimensions, par I. Girtin, avec l'inscription : Nicolo Poussin, *history Laudscapes, Born at Andily 1594, Died 1665.*

Un autre profil à droite très étudié a été beaucoup mieux gravé par Marie Ellensieder. A la bibliothèque nationale, au Cabinet des estampes, portraits nos 151, 152, 153 ; il existe trois autres copies du portrait de Dresde ; l'un au crayon, l'autre à l'encre de Chine. Enfin une gravure à la manière noire rehaussée de burin, profil à droite, non signée, a été imprimée en bistre.

1. Ce traité fut plus tard édité à Paris en 1651 ; l'original est mainte-

Digitized by Google

Poussin indiquait tous les motifs de décoration que l'on

Fig. 14.

Portrait de N. Poussin à l'âge de 46 ans ; eau-forte de L. Ferdinand : cette gravure a été éditée par Mariette qui a signé notre épreuve au revers : *Claude Augustin Mariette 1694;* elle a donc été éditée cent ans, exactement, après la naissance de Poussin.

nant à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (Petrograd) ; il porte cette inscription : « Ce livre m'a été donné à Rome, au mois d'août 1640, par M. le Chevalier del Pozzo, au voyage que j'y ai fait pour amener en France M. Poussin ; signé Chantelou ».

Digitized by Google

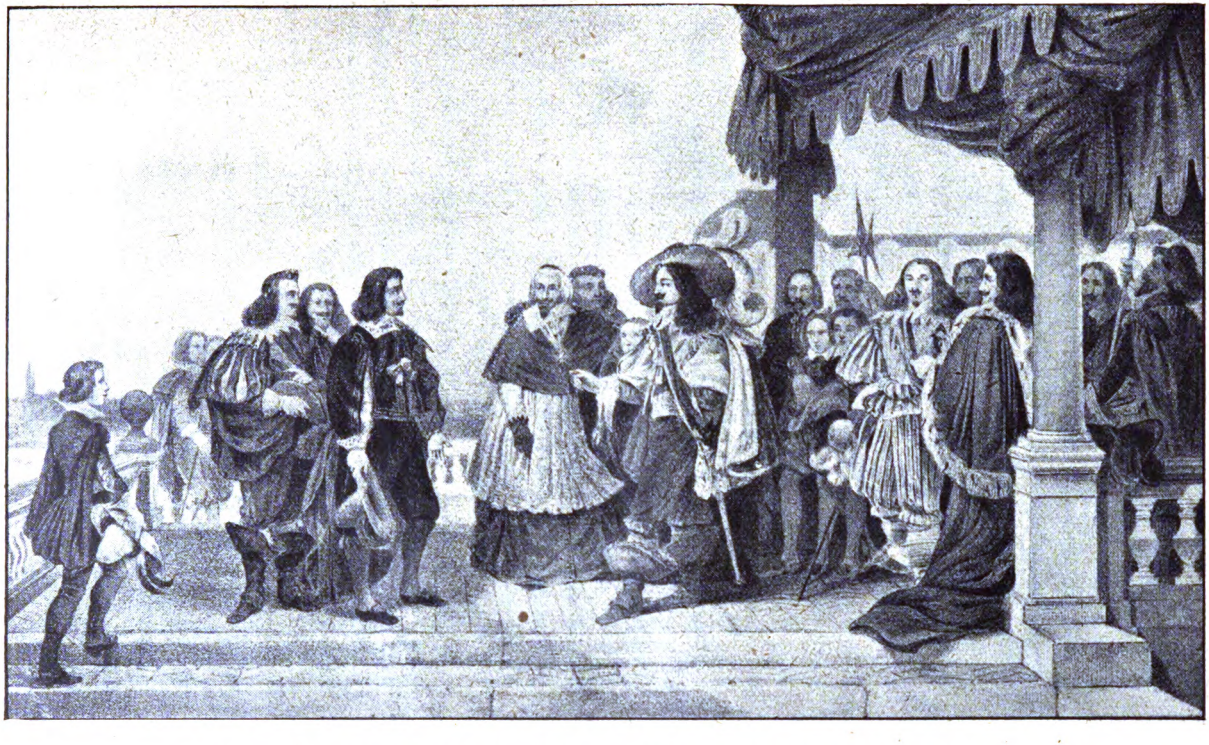

Fig. 15. — Poussin présenté à Louis XIII, plafond du Musée du Louvre par Alaux.

Digitized by Google

devait mouler pour les collections particulières et il fallut de puissantes interventions auprès du prince Borghèse.

Le 15 août 1640, Duquesnoy refusait de quitter Rome et les Chantelou ne pouvaient décider Poussin, malgré presque des menaces du roi et de son entourage ; mais enfin il se décida à partir avec les Chantelou et « sa brigade » comprenant son beau-frère Gaspard Dughet, Jean Mosnier, Jean Dominique, Nicolas de la Forge, mais Pierre de Cortone avait refusé ; Poussin regrettait surtout d'abandonner sa chère femme Anne-Marie. Le 28 octobre, il quitta Rome pour s'embarquer à Civita Vecchia pour Gênes ; il arriva à Paris le 17 décembre 1640.

SA VENUE A PARIS, EN 1640

Poussin trouva de vastes appartements, un grand jardin et des fontaines, le tout situé au *pavillon de la Cloche* ; tout était prêt et bien meublé quand il y pénétra ; il fut présenté d'abord à Richelieu qui l'embrassa, puis à Louis XIII, à Saint-Germain, qui ajouta : « Voilà Vouet bien attrapé. » Le roi commanda deux toiles pour ses châteaux de Rueil et de Saint-Germain ; en rentrant chez lui, on lui remit une bourse de velours contenant 2.000 écus d'or.

Le 20 mars 1641, le roi lui expédia son brevet de premier peintre du roi[1] et lui confia la direction générale des travaux de peinture et d'ornements pour la décoration des maisons royales. Il reçut pour cela 3.000 livres de gages, et autres accessoires pour des travaux distincts.

En outre, Poussin ne cessait de recevoir des cadeaux, notamment un muids de vin que de Chantelou lui offrit au retour d'une promenade qu'ils firent ensemble à Meudon ; un

1. Cet événement qui eut un très grand retentissement a été reproduit par plusieurs peintres, nous citerons : 1° *Poussin présenté à Louis XIII ;* plafond du Louvre, peint par Alaux ; il a été lithographié (H. 0m,14, L. 0m,23). — 2° *Le Cardinal Richelieu présente le Poussin à Louis XIII,* qui lui remet son brevet de premier peintre du roi ; peinture de J.-J. Ansiaux, au musée de Bordeaux (Salon de 1817) ; gravure au burin, au trait de C. Normand, pour le Salon de Landon, 0,15 sur 0,19. — 3° *Présentation de Poussin à Louis XIII* (Salon de 1861), musée de Versailles.

Digitized by Google

énormé pâté de cerf qu'il reçut du chanoine Costar du Mans ; sans compter les nombreuses invitations. On doit se demander si, pendant son séjour à Paris, Poussin ne vint pas dans son pays natal, aux Andelys ; son père était mort cinq ans avant, en 1635 ; on ignore si sa mère était encore existante. On ne connaît qu'une lettre écrite à de Chantelou où il dit : « J'ai reçu une lettre de faveur pour les habitants de Villers », ce qui prouve qu'il sollicita Louis XIII pour son village, mais on ne sait ce qu'ils demandaient, cette lettre est datée d'avril 1641. D'ailleurs, Poussin était accablé de travail et rien que pour exécuter les commandes du roi, de de Noyers et de Chantelou seulement, il lui aurait fallu trois aides ; le malheur, c'est qu'on lui demandait aussi des conseils, alors qu'on ne pouvait changer des plans conçus ou déjà commencés, ce qui ne concordait pas avec ses compositions, notamment ses travaux d'Hercule, qui devaient figurer sous la voûte de la galerie : on n'en connaît que les cartons sans savoir s'ils ont jamais été exécutés. On devait aussi reproduire en tapisserie les *Sept Sacrements* de M. de Chantelou ; il put terminer la *Cène* pour la chapelle du roi à Saint-Germain, et le *Buisson ardent* pour Richelieu, qui furent très satisfaits, et il commença le *Saint François Xavier* pour de Noyers qui l'exigeait dans un délai de trois mois, sans songer que Poussin avait des tas d'autres commandes, tableaux, cartons, illustrations de livres et surtout la surveillance des décorateurs-stuqueurs. Il souffrait beaucoup de l'absence du beau soleil d'Italie et le temps brumeux l'attristait. Par suite, les artistes qui travaillaient précédemment sans subir de contrôle deviennent de plus en plus irrités contre Poussin. C'étaient le paysagiste Fouquières, un débauché et un paresseux, le plus acharné de tous ; l'architecte Lemercier ; ensuite, l'intendant des bâtiments Jaquelin, sans oublier l'ancien premier peintre du roi, Simon Vouet ; puis le graveur Claude Mellan, de l'imprimerie royale ; ils ameutèrent leurs nombreux collaborateurs, gagnèrent de Noyers d'abord, afin de discréditer totalement Poussin, en critiquant tous ses tableaux. Dans cette lutte déplorable, il avait cependant des défenseurs, Sébastien Bourdon et Le Sueur. Les

Digitized by Google

ordres que Poussin recevait étaient très nombreux et parfois contradictoires, si bien qu'il restait anéanti ; aussi, il se plaignait à de Noyers de cette guerre sournoise, afin d'être débarrassé de la surveillance de la galerie ; et il arriva ainsi à terminer pour del Pozzo, le *Baptême* et une *Sainte Famille*.

Pour échapper à ces intrigues, il invoque le désir de revoir sa femme malade ; mais de Noyers, qui est rusé et qui exploite le peintre autant que de Chantelou, y consent quand il aura terminé ses commandes. Alors il s'acharne après les cartons de la *Légende d'Hercule* et la belle toile pour Richelieu, le *Temps soustrait la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde*, où on a voulu trouver une allusion aux attaques dont il était victime[1]. Avant de partir, il dut encore esquisser des compositions pour l'Orangerie du Luxembourg, et donner des avis sur les plans que Le Vau et Adam avaient dressés pour la chapelle du château de Dangu. Le roi Louis XIII lui demanda de fonder à son retour une Académie à Paris, de continuer les moulages à Rome pour le Louvre, et ensuite, des modèles pour les élèves et les artistes de la future Académie.

SON RETOUR A ROME, EN 1642

A la fin de septembre 1642, Poussin se mettait en voyage emmenant son beau-frère Gaspard Dughet, et le jeune Le Brun, que le conseiller Séguier lui recommandait, et dont il avait déjà reconnu le talent. Il séjourna quelques semaines à Lyon, dans la famille de Gaspard Dughet, et enfin ils arrivèrent à Rome le 5 novembre 1642, dans sa maison de la rue Babuina, heureux d'y retrouver, enfin, sa femme et sa tranquillité, qui fut relative, car cette année-là il devait faire exécuter de nombreux moulages, finir les cartons des tra-

1. On lui a attribué en outre un autre tableau satyrique dans lequel il aurait donné, pour se venger de ses calomniateurs, les visages de Lemercier, Fouquières, Vouet, pour personnifier la Sottise, l'Ignorance, et l'Envie (ce tableau a existé, il a fait partie des collections Marc Didot et Dufourny) ; il était intitulé : *Adieux de Nicolas Poussin à ses ennemis de Paris ou le coup de massue*. Poussin y figurait sous les traits d'Hercule, de Noyers et de Chantelou sous les traits de dieux tutélaires.

Digitized by Google

vaux d'Hercule, et autres choses qu'il n'avait pas terminées avant de quitter Paris. Chantelou le harcelait encore à Rome. Enfin, en avril 1643, il s'apprêtait à revenir à Paris, lorsqu'il apprit la disgrâce de de Noyers, à la suite de la mort de Richelieu et de l'avènement de Mazarin, puis la mort de Louis XIII. Mazarin voulait tout changer dans la disposition de la grande galerie du Louvre,

A Rome, Poussin avait toujours à sa charge une bande de peintres qui copiaient des tableaux célèbres ou exécutaient des moulages commandés précédemment. Payés irrégulièrement, malgré son active surveillance, ils flânaient beaucoup. Poussin perdait son temps et sa santé à cet exercice : constamment ennuyé et dérangé, il ne pouvait travailler pour lui-même. Mignard avait fait une copie de Raphaël entièrement différente de l'original ; quant aux autres, elles étaient ou détestables ou abandonnées ; on avait déplacé la *Transfiguration* de Raphaël pour que Chaperon la copiât et il l'abandonna en réclamant 600 écus pour continuer ; c'étaient chaque jour des difficultés de ce genre. Ces copies passèrent plus tard dans la collection de Chantelou, qui était un rusé. En vain, Poussin réclamait en France ce qui lui était dû et disait toujours qu'il retournerait à Paris ; mais il différait son retour. En 1644, apprenant qu'il a toujours de l'hostilité à Paris, il ordonne de vendre ses meubles dont il ne tire que cent écus : son logement était destiné au peintre Samson Lepage. En fin diplomate, dans toutes ces intrigues, Chantelou profitait de toutes les occasions pour soutirer des tableaux de Poussin ; il lui extorqua le *Ravissement de saint Paul*, du musée du Louvre, pour faire pendant au tableau de Raphaël, la *Vision d'Ézechiel*, qu'il venait d'acheter ; la ruse était trop visible de flatter ainsi Poussin pour l'obliger à faire un chef d'œuvre. Non content, il ennuie encore sa victime en lui réclamant la copie de ses *Sept Sacrements*, sous prétexte qu'il ne trouve que de très mauvais copistes qui feraient tort à sa réputation lorsque ces copies arriveraient à Paris ; puis il lui insinue qu'il peut faire des changements. Poussin, accablé de commandes, lui demande encore un délai de quatre ans, de 1644 à 1648, pendant lequel il ne cessera d'être harcelé

Digitized by Google

par cet exploiteur qui lui payait seulement 250 écus chaque tableau ! Il le charge de lui acheter des objets, de lui composer des accessoires, de surveiller tous les emballages ! C'est répugnant de voir la conduite de ce Chantelou, de lui faire gaspiller un temps si précieux [1].

Ces Sept Sacrements exécutés vers 1646, sont aujourd'hui dans la collection de lord Ellesmerre à Londres ; le *Baptême*, un des plus beaux, ameuta la bande de Simon Vouet quand il arriva à Paris. Mais l'insatiable Chantelou est jaloux de son collègue Pointel, et de son tableau de *Moïse sauvé des eaux ;* il reproche à Poussin de le favoriser à ses dépens. Poussin se justifie et Chantelou en profite pour lui réclamer une *Vierge* (en grand) ; puis une *Conversion de saint Paul,* une *Samaritaine*, et enfin le *Portrait de l'artiste.*

Après avoir bien garni sa maison, il approvisionne celle de son frère Fréart, d'abord d'un petit *Baptême de saint Jean,* peint sur bois, les *Portraits de sa fiancée,* de *son frère,* et un *Repos en Égypte.* Les amis de Chantelou s'en mêlent : l'un possédera le *Passage de la mer Rouge*, un second l'*Enlèvement d'Europe*, et enfin le célèbre Scarron obtiendra le *Ravissement de saint Paul.* Il le lui envoie bien malgré lui, car il l'avait vu à Paris ; il mit trois ans à le lui livrer et grâce à de très nombreuses réclamations de Chantelou, car Poussin ne pouvait admettre ni cet homme, ni sa littérature.

Portrait de Poussin pour M. Cerisier. — Nous venons de voir que Chantelou demandait à Poussin son portrait, en 1647. Bien que par des lettres datées de 1650 il dise qu'il fait deux autres portraits et qu'il enverra le meilleur à de Chantelou ; puis à la date du 15 juin 1650, qu'il envoie tous les portraits à M. Cerisier, industriel à Lyon, qui lui fera parvenir le sien, on se demande comment le portrait exécuté pour ce dernier porte la date de 1649 ; il aurait donc retardé l'envoi de cette toile d'un an. Dans ces conditions, nous

1. Après la mort de Poussin en 1665, le Bernin voyant les *Sept Sacrements* ne pourra contenir son admiration et il écrira à Chantelou : « Vous m'avez donné aujourd'hui un grand plaisir en me montrant la valeur d'un homme qui me fait connaître que je ne suis rien ».

Digitized by Google

Viro egregio D. Cérisier amico suo et fautori benevolentissimo

Apographum hoc Iconici, ex ejus musæo archetypi, quo se ipsum quondam expressit ad vivum N. Poussin, omnium quos nostra tulit ætas, pictorum jure merito, celebratissimus, in mutui amoris et grati animi monimentum

I. Pesne D. C. Q.

Fig. 16.
Portrait de N. Poussin par lui-même, exécuté en 1649, à l'âge de 55 ans, pour M. Cerisier.

Digitized by Google

décrirons d'abord le portrait de Cerisier, puis celui de Pointel, et enfin celui de Chantelou.

Le peintre est représenté de trois quarts, légèrement tourné à gauche, en buste; l'expression de la tête est un peu souriante, fine et réfléchie ; les cheveux sont bouclés ; le manteau romain bien drapé est rejeté sur l'épaule ; la main gauche s'appuie sur un livre plat au dos duquel on lit : DE. LVMINE. ET COLORE. La main droite tient un porte-crayon en métal et s'appuie sur le poignet de la main gauche ; derrière la tête, un cartouche carré est supporté par deux enfants de profil dont les épaules soutiennent des couronnes de lauriers encadrant le cartouche, et aussi la tête du peintre, au-dessus de laquelle on lit : NICOLAVS. POVSSINVS. ENDELIENSIS. ACADEMICVS. ROMANVS. PRIMVS. PICTOR. ORDINARIVS. LVDOVICI. GALLIÆ. ANNO. DOMINI. 1649. ROMÆ. AETATIS. SVÆ. 55 ; au bas de la gravure, *Audran, ex. cum Privil Regis* [1].

On lit sous le portrait en latin : « A très excellent homme D. Cerisier, son bienveillant protecteur. Copie de l'image originale provenant de son musée, dans laquelle N. Poussin, le plus célèbre, à bon droit, de tous les peintres de notre temps, s'est représenté lui-même au vif. J. Pesne. D. C. q. ». Le catalogue de la chalcographie du Louvre a mentionné cette planche comme étant de Pesne. Nous ferons remarquer qu'elle est exécutée avec beaucoup plus d'habileté que celle du portrait de Poussin dédiée à de Chantelou qui a été faite un an après, en 1650. Cette dernière est très sèche de facture, plus indécise dans les tailles, moins colorée et nous n'hésitons pas pour l'attribuer à Pesne, d'autant plus qu'au bas on lit : Je vous offre ce premier essai de ma gravure... Votre très humble serviteur, J. Pesne.

Pesne a gravé un autre portrait de Poussin qui se trouve au Cabinet des Estampes à Paris, il est de forme carrée [2].

Poussin est représenté dans la même attitude que dans le portrait de M. Cerisier, il tient un cahier à la main ; le fond

1. On doit remarquer que l'on a écrit *Endeliensis*, avec un E, alors qu'on aurait dû mettre un A, *Andeliensis* ; il est surprenant que Poussin ne se soit pas aperçu de ce détail.

2. Voir l'œuvre de Pesne à la Bibliothèque nationale ; Estampes.

Digitized by Google

est différent ; on y distingue un chevalet supportant un tableau, les jambes d'une statue, des livres, un compas sur une tablette. Perrault a reproduit ce portrait en ovale dans les *Grands Hommes*, et par suite de cette disposition, les attributs ont disparu. Cette description semble correspondre au signalement d'un portrait de Poussin qui se trouvait dans l'ancienne collection Mancel, à Caen. Sur ce portrait du Cabinet des estampes, on a écrit à l'encre : *Pesne sculpsit — Poussin d'après un portrait de sa main qu'a M. de Chantelou.* (Nous avons cru reconnaître l'écriture de Mariette dans cette inscription.) Nous nous demandons si c'est ce portrait qui fut donné à M. de Pointel ou celui que nous décrivons ensuite, qui est orné en haut et sur les côtés, d'une guirlande de feuilles de laurier, comme le portrait de M. Cerisier; on lit au-dessus de sa main : NICOLO PVSSINO.

Portrait de N. Poussin pour M. Pointel, 1649. — Nous mentionnons ensuite le portrait que l'artiste exécuta pour M. Pointel; il forme un trait d'union entre celui pour M. Cerisier et celui pour M. de Chantelou; il se rapproche plus de ce dernier; on y retrouve simplement la guirlande de lauriers; il a été gravé au burin par A. Clou et a été édité au XVII^e^ siècle par Odieuvre.

Nous supposons bien que c'est ce portrait dont nous reproduisons une gravure au burin signée A. CLOV (Clouet). Au-dessus de la main tenant un livre, sur le fond d'une toile, on lit : NICOLO PVSSINO, et sur la tranche du livre : DE LVM (INE) ET UMB (RA). Dans le haut du portrait, on lit encore : NICOLAS POUSSIN, Peintre, Né à Andely en 1594. Mort à Rome en 1672. Sur un autre tirage, on a rectifié la date inexacte de la mort et rétabli la date exacte 1665[1].

Ce portrait aurait fait partie de la collection Pierre de Vigny, nous dit M. Magne. D'autre part, nous venons de signaler le portrait gravé par Pesne et différent de celui qu'il grava du

1. Ce portrait a été imprimé également avec un encadrement rocaille et édité aussi par Odieuvre ex. C. P. R. avec la date erronée 1672 pour la mort; il existe aussi sans le nom d'Odieuvre et sans l'encadrement. Enfin, M. Advielle a retrouvé le cuivre, qui lui a servi pour illustrer son ouvrage très inexact intitulé : *Recherches sur Nicolas Poussin et sur sa famille* (H. 0m,15, L. 0m,12).

Digitized by Google

portrait pour MM. Cerisier et de Chantelou et qui se trouve aussi au Cabinet des Estampes, à la Bibliothèque nationale, ainsi qu'un portrait au crayon anonyme.

Fig. 17.

Portrait de N. Poussin par lui-même, en 1649 (la guirlande rappelle celle du portrait de M. Cerisier), gravure de Clouet, éditée par Odieuvre au XVIIe siècle.

Autre portrait. — Une autre gravure reproduisant ce portrait a été gravée au burin par F. de Grado, Sculp. Neap (oli).

Digitized by Google

On voit également la même guirlande de lauriers, les deux cadres du fond, l'inscription NICOLO PVSSINO. au-dessus de la main; mais l'inscription DE LVMINE ET VMBRA n'a pas été mise sur la tranche du volume; en outre, le graveur a reproduit directement son cuivre sur le tableau, si bien qu'elle le représente à l'envers. Mais il faut remarquer qu'en dessous du portrait existe une composition allégorique, une femme personnifiant l'architecture tenant un tableau où sont figurés des cubes et une pyramide en perspective; sur un pilastre, on lit la légende LVMEN. ET. VMBRA; dans le lointain, un paysage et des portiques (H. 0,19, L. 0,13); ce doit donc être un autre portrait.

Autre portrait inconnu. — Une gravure au burin reproduit le peintre dans la même attitude tourné à droite; le fond est uni, sans la guirlande du haut, ni l'inscription; il reproduit simplement un pilastre carré; on lit sur la marge : NICCOLO PVSSINO PITTORE FRANCESE *Bellori — Il del — Colombini fc. 230* (H. 0,14; L. 0,115). Ce portrait a dû illustrer une biographie de Poussin par Bellori.

Portrait pour M. de Chantelou (musée du Louvre). — Le portrait du musée du Louvre a été exécuté pour M. de Chantelou, il est daté de 1650, mais Poussin y travailla dès 1647, ainsi qu'on peut le lire dans ses lettres conservées à la Bibliothèque nationale, publiées d'abord par Didot en 1837, puis par Ch. Jouanny en 1911, avec toute l'exactitude désirable et des notes.

En effet, dès le 22 décembre 1647, il écrit à M. de Chantelou : « Je m'efforcerai de vous donner satisfaction pour ce qui regarde mon portrait ». Une autre allusion se trouve encore les 22 novembre et 17 décembre 1648. Le 17 janvier 1649 (p. 296 de Didot) : « J'espère bientôt vous envoyer mon portrait. Le 7 février 1649 (p. 297) autre mention d'envoi, ainsi que le 24 mai 1649. Le 20 juin de la même année, il ajoute : « J'ai fait un de mes portraits et bientôt je commencerai l'autre, je vous enverrai celui qui réussira le mieux, mais il n'en faudra rien dire, s'il vous plait, pour ne point causer de jalousie. »

Rome, 19 septembre 1649. « Je vais m'occuper de mon por-

Digitized by Google

trait qui s'il n'était fini dans tout le reste de l'année, c'est que l'impossible s'en mêleroit encore, ce que je ne crois pourtant

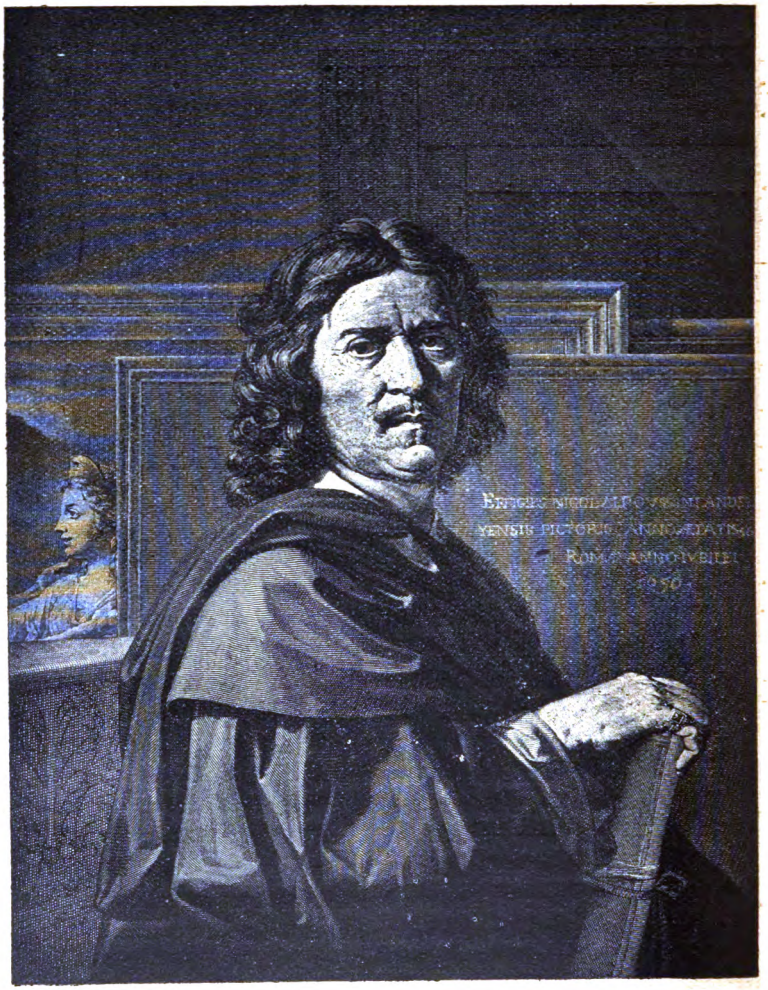

Fig. 18.
Portrait de N. Poussin, peint par lui-même, en 1650, à l'âge de 56 ans, pour M. de Chantelou (musée du Louvre à Paris) ; dans le fond, à gauche, de profil, portrait de Anne-Marie Dughet, femme de Poussin.

Digitized by Google

pas. » Autre mention le 8 octobre 1649 et le 22 janvier 1650. Le 13 mars 1650 : « Je confesse ingénument que je suis paresseux à faire cet ouvrage, duquel je n'ai pas grand plaisir et peu d'habitude, car il y a vingt-huit ans que je n'ai fait aucun portrait, c'est-à-dire en 1622[1]. Néanmoins, il le faut finir, car j'aime bien plus votre satisfaction que la mienne (p. 412). » Le 29 mai 1650 : « Monsieur, j'ai fini le portrait que vous désiriés de moi. Je pouvois vous l'envoyer par cet ordinaire, mais l'importunité de quelques-uns de mes amis qui en désirent avoir la copie, sera cause de quelque retardement. Je vous l'envoyerai néanmoins le plus tôt qu'il me sera possible. M. Pointel aura celui que je lui ai promis en même temps, duquel vous n'aurés point de jalousie, car j'ai observé la promesse que je vous ai faitte aiant choisi le meilleur et le plus ressemblant pour vous; vous en voirés la différence vous-même. Je prétends que ce portrait doit être un signe de la *servitude* que je vous ai voué, d'autant que pour personne vivante je ne ferais ce que j'ai fait pour vous en cette manière. Je ne vous veux pas dire la peine que j'ai eu à faire ce portrait, de peur que vous me croyés que je le veuille faire valoir. Il me suffira quand je saurai qu'il vous aura plust. »

Le 19 juin 1650 : « J'avois délibéré de vous envoyer mon portrait à l'heure même où je l'eus fini, affin de ne pas vous le faire désirer plus longtemps; mais quelqu'un de mes bons amis aiant désiré ardemment en avoir la copie (le Cardinal Rospigliosi?) je n'ai pu honnêtement lui refuser; c'est ce qui a été la cause que je l'ai retenu jusqu'à présent. Je vous l'envoye par cet ordinaire, dilligemment encaissé comme j'ai coutume. Je prie M. Serisier, mon ami, de vous l'envoyer à Paris aussitôt qu'il aura reçu le sien à Lion et croi que vous le recevrés bien conditionné. J'ai prié à votre deffaut, A Monsieur Pointel de le retirer et vous le garder tout encaissé jusques à votre retour à Paris si vous en étiez absent. Dans huitaine le dit S^r^ Pointel recevra celui que j'ai fait pour lui, et vous en serés le juge de l'un et de l'autre, mais je m'assure de vous avoir tenu la promesse que je vous ai faite, car *celui que je*

1. Nous avons précédemment décrit ce portrait de la collection du marquis de Bute, le premier des portraits de Poussin.

Digitized by Google

vous dédie est le meilleur et très bien ressemblant. Je vous supplie, Monsieur, d'accepter de bon cœur ce mien portrait tel qu'il est, et vous prie de croire que l'original est autant votre, comme la copie. »

Rome, 3 juillet 1650 : « A Chantelou... La place que vous « voulés donner à mon portrait en votre maison augmente « mes dettes de beaucoup. Il y sera aussi dignement comme « fut celui de Virgille au musée d'Auguste. J'en serai aussi « glorieux comme s'il étoit chés les Ducs de Toscanne avec « ceux de Léonard, Michel L'Ange et Raphaël..... J'ai fait la « dilligense que j'ai pu pour le faire ressembler, quoiqu'avec « incommodité. Ceux qui l'ont vu ici l'ont trouvé fort recon- « noissable. »

Rome, ce 29 aoust 1650 : « A de Chantelou Monsieur. Il n'y « a non plus de proportion entre l'estime que vous faitte de « mon portrait et les louanges que vous me donnés, qu'entre « le mérite de cet œuvre et la récompense. Vous êtes exclu- « sif partout. Je me promettois bien que vous receveriés le « petit présent de bon œil, mais je n'attendois rien d'avantage « et ne prétendois pas que vous m'en eussiés de l'obligation. « J'étois assés content d'avoir lieu en votre cabinet en pein- « ture, sans remplir ma bourse de pistolles. C'est une espèce « de tirannie que de me rendre tant votre redevable, que jamais « je ne puisse acquitter ma dette... »

Ce portrait du Musée du Louvre offre un fond de tableaux, sur l'un desquels on aperçoit à gauche un buste de femme de profil dont le type se retrouve souvent dans les compositions de Poussin ; deux bras s'appuient sur les épaules de cette femme, alors que dans sa dernière composition du Musée du Louvre (Apollon et Daphné) c'est sa femme qui l'enlace. Nous supposons que c'est le portrait de sa femme Marie Dughet. Sur la droite, on lit :

EFFIGIES NICOLAI POVSSINI
ANDELYENSIS
PICTORIS ANNO AETATIS 56
ROMAE ANNO IVBILEI.
1650

Digitized by Google

Nous ferons remarquer à propos de cette inscription que le nom de la ville où Poussin naquit est écrit ici très exactement ANDELYENSIS, tandis que l'inscription du portrait exécuté l'année précédente, 1649, pour M. Cerisier, porte ENDELIENSIS ; on doit être surpris que Poussin n'ait pas relevé cette erreur, ce qui permet de supposer qu'il ne l'a pas écrit lui-même.

Ce tableau a été acquis par M. Le Breton pour le Louvre.

Ce portrait a été déverni en 1896, et on s'est arrêté à temps, car il n'est pas peint en pleine pâte et les dessous rouges que l'on remarque généralement dans les toiles de Poussin auraient reparu, ainsi que cela se voit pour d'autres de ses tableaux, qui ont beaucoup perdu au nettoyage et sont devenus ternes, avec des parties noires même dans les empâtements[1].

Gravure de Jean Pesne. — Une des meilleures reproductions de ce portrait a été exécutée à l'eau-forte du vivant du peintre par un autre artiste normand Jean Pesne, né à Rouen en 1623. Nous possédons un état de la planche complètement terminée, avant que le graveur n'ait ajouté sur le fond l'inscription qui précède[2].

Les épreuves avec la lettre portent la légende suivante :

A M^re Paul freart de Chantelou Con^er du Roy en ses Conseilz, M^e d'Hostel ord^re de sa Ma^té, Intendant de la Maison Domaine et finances de Mon^r le Duc d'Anjou frère unique du Roy et Gouverneur du chasteau du Loir.

Je vous offre ce premier essay de ma gravure quiest une imitation du rare portrait où M. Poussin s'est dépeint et donné luy-même à vous; après vous avoir donné cinq ou six de ses meilleures années dans le merveilleux chef-d'œuvre

1. Il existe de bonnes copies de ce portrait dans divers musées : aux Andelys, par Paul Flandrin et Drouin-Puisillieux, à Nantes et Versailles par Leiendecker et de Lestang ; une miniature au musée de Bourg ; un dessin à la sanguine du musée des Andelys, indiqué à tort comme étant de Poussin ; des dessins au crayon par Girodet et Ingres ; une interprétation en pied, sorte de statue, par Meissonier ; une copie à la Pinacothèque de Munich, etc.

2. C'est une des premières planches de ce graveur, ce qui concorde bien avec la mention que Poussin donne dans sa lettre datée de Rome le 30 janvier 1654, où il dit au poète Hilaire Pader qu'on n'avait encore gravé aucun de ses tableaux ; son portrait fut le premier.

Digitized by Google

des Sept Sacremens que vous possédés. Pour imiter autant que ie puis ce peintre fameux après vous avoir dédié mes premiers ouvrages. Je me dédie aussi moi-méme icy à vous et veux estre toute ma vie... Monsieur... votre très humble et très obéissant serviteur... J. Pesne.

Le Blond avec privilège du Roy[1].

Portrait de la galerie Rospigliosi, à Rome. — Cette copie du portrait de M. de Chantelou, exécutée pour le cardinal Rospigliosi par Poussin, est actuellement dans la galerie Rospigliosi à Rome.

Les mesures correspondaient probablement à celles du portrait du musée du Louvre, mais la toile a été rognée pour l'intercaler dans un groupe de trois tableaux de cette galerie. L'exécution est plus sommaire, moins empâtée, si bien que l'état actuel de ce tableau laisse un peu à désirer ; on sent que le peintre a exécuté ce portrait très rapidement. Le portrait de sa femme qui se trouve aussi à gauche a été également en partie coupé par le nouveau cadre. On lit sur le fond, à droite : NIC. POUSSIN AETATIS « SVE » XXXXXVI (donc 56 ans, 1650). Nous attirons l'attention sur le mot SVE ; on aurait dû écrire SVAE. Cette erreur rappelle celle qui a été commise sur le portrait de M. Cerisier, où on lit ENDELYENSIS au lieu de ANDELYENSIS ; il n'est pas admissible que Poussin ait écrit *lui-méme* le nom de son lieu de naissance ainsi, mais on ne comprend pas qu'il ne se soit pas aperçu de l'erreur commise par son élève, si l'inscription a été mise dans son atelier ; et finalement, on peut se demander si toutes les légendes ont été faites devant lui.

1. Dans le partage après décès de M. de Chantelou père, en 1684, le portrait de Poussin avait été estimé 3.000 francs, à M. de Chantelou fils, qui demeurait alors à Versailles au Grand Commun. En 1778, un certain Lempereur, chargé par M. d'Angivilliers de voir le tableau, conclut dans son rapport à l'achat pour le roi, à titre documentaire ; mais il n'est pas séduit par le coloris et on refuse d'acheter à M. de Chantelou fils au prix offert de 6.000 livres. D'après le catalogue de M. Lafenestre il fut payé en 1797 au prix de 3.000 livres à un marchand nommé Lerouge, en échange d'une peinture de Van der Werff. — M. Magne a retrouvé ces indications aux Archives nationales (O[1] 1915, n[os] 200, 201, 278, 279, dans la correspondance du chevalier de Querhoent au comte d'Angivilliers. Versailles, 23 et 26 juillet, 20 et 29 octobre 1778.)

Digitized by Google

Poussin avait eu beaucoup de mal à se décider à faire son portrait ; il dut faire celui du cardinal Rospigliosi devenu pape avec encore plus de difficulté, et il est d'ailleurs assez

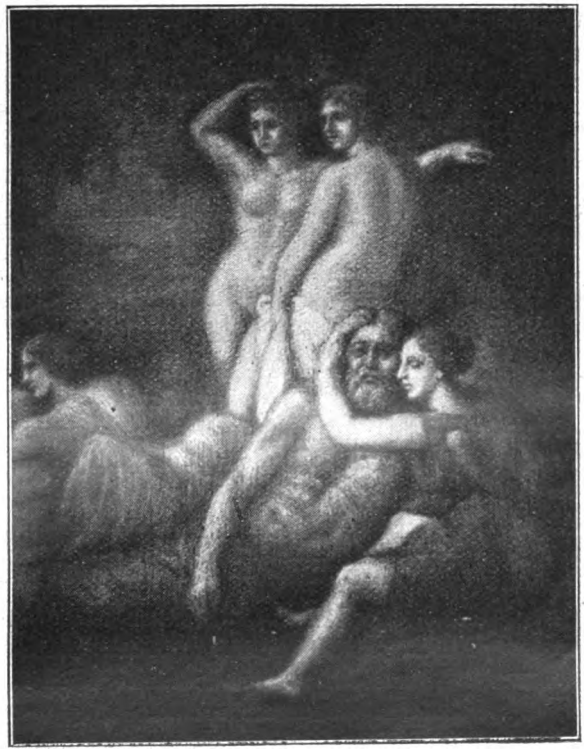

Fig. 19.
Portrait de Poussin, âgé de 70 ans, en 1664.

médiocre ; il se trouve au musée de Montpellier. Il autorisa le peintre Mignard à copier un de ses portraits, probablement celui pour de Chantelou, pour ne plus en faire d'autres ; mais on ignore ce qu'est devenue cette copie.

Son dernier portrait, 1664. — Dans la dernière composition du peintre, restée inachevée, *Apollon et Daphné* (musée

Digitized by Google

du Louvre), on voit dans l'angle de droite un personnage âgé étendu, au torse nu et les jambes recouvertes d'une draperie, une femme enlace ses bras autour de son cou ; elle est de profil, l'œil baissé dans l'attitude de la tristesse. Nous avons cru reconnaître dans les traits du personnage barbu ceux de Poussin et dans ceux de la femme le profil souvent reproduit de Anne-Marie Dughet, sa femme, de dix-huit ans plus jeune que lui et qu'il perdit, après l'avoir entourée de soins pendant neuf mois. Elle avait alors cinquante-deux ans et lui soixante-dix ; un an après, il mourait à son tour. Il peignit très peu après la mort de sa femme, sa vue s'était affaiblie.

Nous n'osons insister sur cette dernière interprétation ; nous la soumettons aux admirateurs du peintre : nous avons tellement étudié les traits de notre compatriote, nous les avons dessinés tant de fois, que nous croyons bien que Poussin se voyant vieillir, a voulu perpétuer dans une de ses dernières œuvres le souvenir encore tout récent de celle qu'il venait de perdre et qu'il avait tant aimée.

Pour compléter l'historique de ses portraits, il est utile de rappeler que le 10 février 1664, un an avant sa mort, il écrivait de Rome au P. Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle à Dijon, qui lui demandait son portrait : « Il me déplaisait « beaucoup que je ne peus soufrir l'incommodité de se faire « portraire, c'est que nous navons ici entre les Italiens ni « étrangiers persone qui aie la pratique de faire ressembler « en peinture et je conseille plustost de faire coppier l'un de « ceus qui sont à Paris qui ne me ressemblent pas mal et « sont de ma main propre, lors que je men servois encore « passablement. L'un est chés Mor de Chantelou Maistre « dostel ordinaire du Roy à la rue Saint-Thomas du Louvre. « L'autre chés Mor Serisier tout vis-à-vis la porte Saint- « Méderic, rue Saint-Martin, tous les deus sont hommes « facilles et courtois qui ne vous refuseront pas cela... »

SES DERNIÈRES ANNÉES, SA MORT

Nous avons abandonné l'existence du peintre à Rome pour nous occuper de ses portraits qu'il livra, malgré lui, à ses

Digitized by Google

admirateurs, Cerisier, de Pointel, de Chantelou, cardinal Rospigliosi, sans pouvoir préciser les noms des autres propriétaires que nous avons mentionnés d'après des gravures, et qui furent exécutés de 1649 à 1650.

La réputation de Poussin grandissait toujours, et les personnes riches se disputaient ses œuvres, si bien qu'il réclamait deux ou trois ans de délai et augmentait ses prix, afin de se débarrasser des trop nombreux importuns. En 1651, il donna encore à del Pozzo son *Pyrame et Thisbé*. Il travailla aussi pour les cardinaux Massimi et Rospigliosi, mais il préférait les commandes des riches financiers aux commerçants français ; ainsi, pour M. Cerisier, de Lyon, il peignit, en 1648, huit tableaux, des paysages, notamment les *Obsèques de Phocion* (musée du Louvre), les *Cendres de Phocion*, la *Vierge des Dix figures*, le *Repos en Égypte*, *Esther devant Assuérus ;* pour un autre commerçant de Lyon, en 1651, un *Moïse sauvé des eaux*, *Saint Pierre et saint Jean guérissant un paralytique* (1655), les *Aveugles de Jéricho*, 1650. Il livra successivement douze toiles à de Pointel, dont *Eliéser et Rébecca*, 1648 ; *Polyphème*, le *Jugement de Salomon*, son portrait, 1649. Les artistes possédaient aussi de ses œuvres, tels que Jacques Stella ; nous avons déjà dit que Poussin lui avait cédé son *Frappement du rocher*, quand il quitta Rome, il lui avait cédé également la *Naissance de Bacchus* et un *Moïse sauvé des eaux*. Le dessinateur de jardins, Le Nôtre, avait obtenu l'*Apparition de la Vierge à saint Jacques le Majeur* et le *Temps enlève la Vérité* (copie du tableau de Richelieu, actuellement au Louvre). Enfin, la noblesse suivit le mouvement, et le marquis de Valençay achète une *Vierge dans un paysage ;* le duc de Créquy, un *Achille à Scyros*, en 1656 ; et le duc de Richelieu obtient vers 1660, l'*Été*, l'*Automne* et l'*Hiver*.

Fouquet avait envoyé son jeune frère, l'abbé Louis Fouquet à Rome, pour s'approvisionner de bibelots et d'œuvres d'art à bon marché pour ses châteaux de Vaux, Saint-Mandé et Belle-Isle, trouvant les tableaux de Poussin trop chers ; il lui commanda douze statues de thermes que l'artiste dessina et modela, mais il profita de l'influence de Fouquet pour se

Digitized by Google

faire restituer son titre de peintre du Roi, avec la pension, pour l'indemniser de tout ce qui ne lui avait pas été payé sous Louis XIII.

L'artiste souffrait de tous côtés, il ne pouvait plus travailler ; de son côté, sa femme cependant assez jeune, était encore plus délicate ; il devait en outre soutenir ses beaux-frères Gaspard et Jean Dughet, qui lui rendaient quelques services, car il n'avait pas de domestiques. Gaspard, étant assez bon paysagiste, était souvent absent, et d'un caractère difficile, ce qui amena Poussin à le déshériter. Quant à Jean, il gravait les tableaux de Poussin[1] ; il s'occupait de lui, de ses comptes, et de sa correspondance pendant les derniers moments de sa vie ; il avait encore un autre beau-frère et sa belle-sœur, mariés aussi ; par suite, on se demande comment, avec tant de charges, il put encore laisser un peu de fortune, car s'il produisit beaucoup, et souvent malgré lui, il était terriblement exploité par de Chantelou qui, n'ayant pas d'égards pour son état maladif, lui réclamait encore en 1657, à soixante-trois ans, une nouvelle copie de ses *Sept Sacrements* du chevalier del Pozzo. Mais il est de plus en plus souffrant, la tristesse l'envahit, et c'est sous ces impressions de mélancolie qu'il peint les *Bergers d'Arcadie*, et le *Ballet de la vie humaine*, en 1656, qu'il termine en 1663 ; les *Quatre saisons* pour le duc de Richelieu, auquel il livre en 1664, l'*Hiver* et le *Déluge*.

Alors survint pour lui l'événement le plus terrible ; sa femme, qui avait une très mauvaise santé, meurt de la poitrine en novembre 1664. Alors, pour lui la vie n'a plus d'attraits, les infirmités l'assaillent, ses maux de reins augmentent et lui amènent de l'urémie, puis un gros abcès sous le bras gauche. Se voyant perdu, il refit un troisième testament, le premier ayant été annulé par la mort de sa femme, et le second par les impertinences de son neveu Mathias Le

1. M. Courboin nous a signalé des gravures de Jean Dughet au Cabinet des Estampes, à la Bibliothèque nationale (série AA. 4) : Jugement de Salomon, Baptême du Christ, l'Eucharistie (la Cène), Confirmation, Extrême-Onction, Ordre, Mariage ; le Parnasse, l'Enfance de Jupiter.

Digitized by Google

Tellier, qui était venu le voir à Rome, pensant être son héritier, mais qu'il déshérita à cause de cela[1].

Il vécut encore environ un mois après, souffrant terriblement; il attendit la mort en parfait chrétien, se faisant apporter les sacrements, puis il s'éteignit le 19 novembre 1665, à midi. Comme il l'avait prescrit dans son testament, on revêtit son corps d'habits modestes et on le transporta pour l'exposer dans l'église San Lorenzo in Lucina, sa paroisse; là, il fut mis en bière devant l'Académie romaine de Saint-Luc et inhumé en présence de tous les artistes de quelque renom, de ses compatriotes et amis séjournant à Rome, tous portant des cierges, accompagnés de nombreux prêtres, et tous ceux qui l'avaient connu le suivirent les larmes aux yeux.

La mort de Poussin a été peinte par Bergeret et exposée au Salon de 1819; ce tableau a été gravé au trait par Normand, et publié dans le Salon de 1819 (t. II, pl. XVI par Landon; H. 0m,09; L. 0m,13).

La mort de Poussin, par Granet, vers 1849 (ancienne galerie de San Donato); au musée d'Aix-en-Provence existe une esquisse de ce tableau, dont il a fait une aquarelle qui a figuré à la vente Henri Rouart; l'eau-forte de Bracquemond (H. 0m,15; L. 0m,21) est extraite de la *Gazette des beaux-arts*, 1870, p. 98; autre gravure au burin, anonyme (médiocre) H. 0m,11; L. 0m,15; autre gravure sur bois signée G. (H. 0m,10; L. 0m,15) publiée dans le journal *La Mosaïque*, p. 305; autre gravure sur bois, Darondeau del et Leloir graveur; extr. *Magasin pittoresque*, p. 137, t. II,

1. Déjà en avril 1643, avant de rentrer à Rome, se voyant très souffrant, et ayant appris que des accidents sur mer étaient très fréquents, il avait rédigé un premier testament; il n'avait que 49 ans, mais sa toute jeune femme n'en avait que 31 et il ne voulait pas la laisser dans l'embarras. Par son dernier testament, il laissait à ses deux beaux-frères Jean et Louis Dughet 1.300 et 800 écus, à sa belle-sœur Jeanne Dughet 100 écus et aux quatre enfants de celle-ci différentes sommes s'élevant à 2.500 écus et des meubles, au banquier Jean Retrou 50 pistoles, à sa petite-nièce Françoise Le Tellier, 1.000 écus, et à son petit-neveu Jean Le Tellier, légataire universel, le reste de sa fortune. Les exécuteurs testamentaires étaient Jean Retrou et le graveur Jean Dughet.

Digitized by Google

année 1834. — *Mort de Poussin*, L. M., 1834, transport et

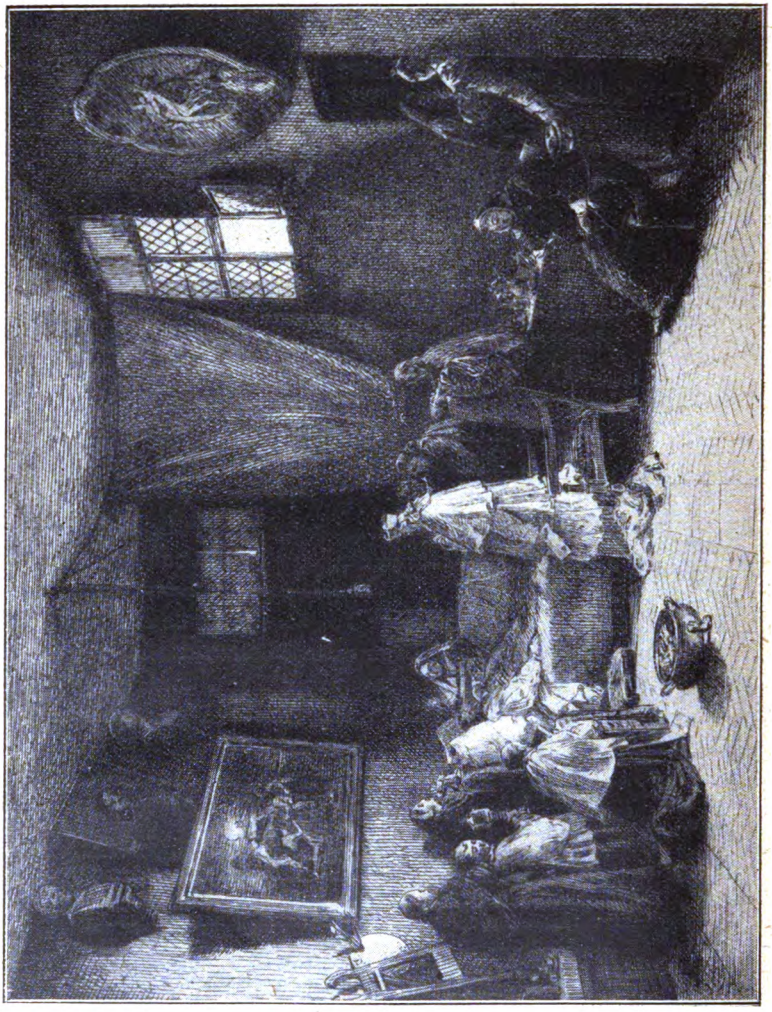

Fig. 20. — La mort de Poussin à Rome, le 10 novembre 1665; tableau de Granet, Salon de 1834 (ancienne galerie de San Donato en 1870), au musée Granet et actuellement à Aix-en-Provence; eau-forte de Braquemond.

litho. Delaunois, lithographie au trait, L. N., 1834; extr. revue *Le Musée* (H. 0m,08; L. 0m,11).

Le Poussin sortant glorieux de son tombeau que l'Envie

Digitized by Google

et l'Ignorance tenaient enseveli dans les ténèbres ; la Gloire et l'Immortalité le couronnent ; il est accompagné de toutes les qualités qui peuvent faire un excellent peintre (Bilinguis Musarum Alumnus, Paris, 1709, p. 129 et 130).

Génies entourant le tombeau de Poussin ; eau-forte de Jean Rivals d'après son tableau dédié à Charles Lebrun.

Son neveu Jean Dughet voulait lui élever un monument, il écrivit à un autre neveu de Poussin, à Jean Le Tellier, son principal héritier et légataire universel, mais il ne dut pas lui répondre, car pendant longtemps, une simple pierre indiqua sa sépulture sur laquelle on lisait l'inscription rapportée par Bellori :

D. O. M.
SISTE VIATOR
ET SI QUID TE MOVENT INGENUÆ ARTES
AUGUSTOS MANES VENERARE
HIC SITUS EST NICOLAUS PUSSINUS, GALLUS APELLES,
QUI OMNEM HUJUS SÆCULI VICIT INDUSTRIAM
SUPERIORUM ILLUSTRAVIT
UNUS ENIM OMNIUM PICTURÆ SIC LUCEM OFFINXIT
UT QUAM ADUMBRAVIT CÆTERI SOLUS EXPRESSERIT
DICAS SOLARI RADIO ULUM NON PENICILLO
FUIT ILLA SOLARTIS INGENII ET SAGACISSIMÆ MENTIS PARTUS INGENUUS
NEMO ENIM PICTURAM ARTO AUT VERBIS COPIOSIVO CORONAVIT
IN UTROQUE EXIMIUS ARTIFEX
LINGUA ET MANU
SED EX JUDICIS
QUOD LIMATUM STUPEAS, IN TABELLIS, MIRERIS IN VERBIS
SUSPICIAS IN MORIBUS
VIXIT UT PINXIT
VITÆ TABELLAM ABSOLUTAM NOBIS RELIQUIT
ET SUI DESIDERIUM.
ABI VIATOR
ET SI NON POTES ARTEM PINGENDO REDDERE
BENE VIVENDO ÆMULARE
OBIIT SEPTUAGENARIO MAJOR.

Cette inscription fut remplacée dans le courant du XVII[e] siècle par une autre dont on a retrouvé une copie dans un manuscrit de l'abbaye de Port-Royal, mais on peut se demander si elle fut mise en place ; M. Magne suppose même

Digitized by Google

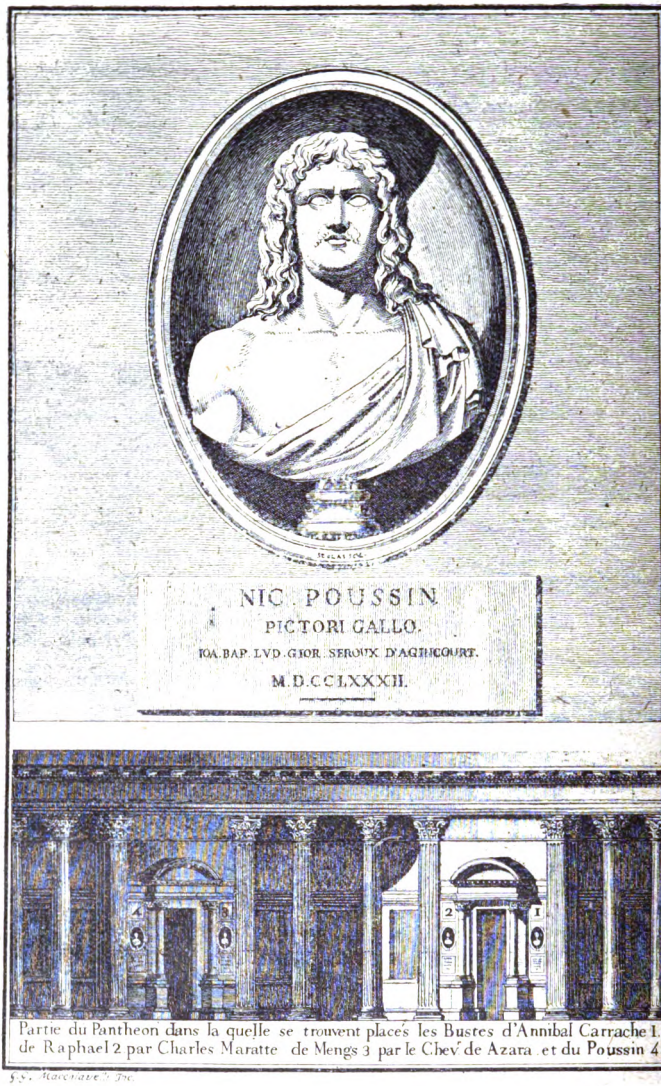

Partie du Pantheon dans la quelle se trouvent placés les Bustes d'Annibal Carrache 1. de Raphael 2 par Charles Maratte de Mengs 3 par le Chev. de Azara et du Poussin 4.

Fig. 21.

que le corps aurait été exhumé, ce qui n'est pas prouvé.

Digitized by Google

Fig. 22.
Tombeau de Nicolas Poussin dans l'église Santa Maria in Lucina à Rome, élevé par de Chateaubriand, en 1829.

Digitized by Google

En 1780, le sieur d'Agincourt, indigné que la France se soit à ce point désintéressée de son plus grand artiste, fit élever à ses frais, au Panthéon de Rome, un buste sculpté par

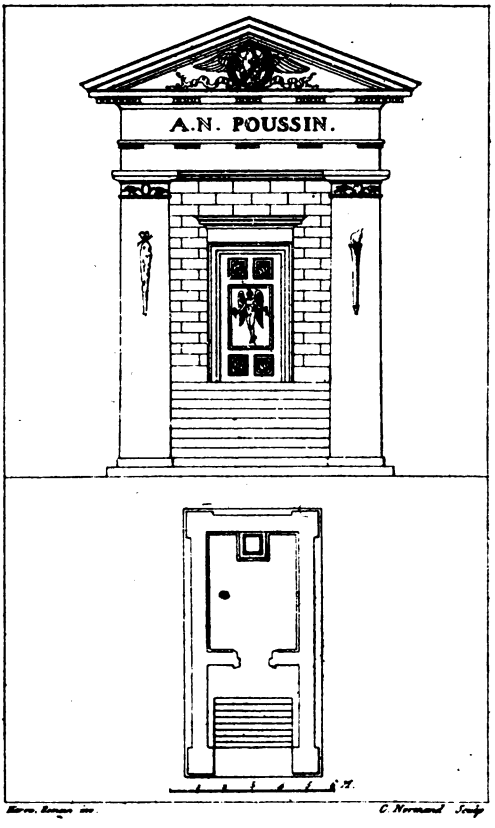

Fig. 23.
Temple que l'on voulait élever à N. Poussin aux Andelys, en 1802 (projet Harou-Romain).

Ségla, qui fut posé en 1789. On lit sur le piédestal : NIC. POUSSIN. PICTORI. GALLO. JOA. BAP. LVD. GIOR. SEROUX. D'AGINCOURT M. DCCLXXXII.

En 1802, Talma, le peintre David, Girard, Mérimée, Per-

Digitized by Google

cier, Julien Lenoir, Landon, Espercieux, etc., reconnaissant en Poussin un des maîtres dont ils s'inspirent, envoient au Sénat français une lettre où ils réclament un Temple pour « le Philosophe de la peinture ». *Ils ouvrent une souscription pour un monument à élever à la gloire de Nicolas Poussin* (Paris, an X). La plaquette contient deux gravures au burin, au trait, de C. Normand : l'une représente un petit temple, de face, avec le plan d'après le dessin de Harou-Romain, architecte originaire des Andelys, et l'autre l'intérieur de la cella, très richement décoré des bustes de Poussin, Jean Goujon, Ph. Delorme, de belles cariatides et d'un portique semblable à celui de l'entrée de la salle des antiques au Louvre ; avec, au-dessus, des tableaux de maîtres. Ce monument devait dominer la vallée de la Seine et les ruines du Château-Gaillard, et se trouver au bord du bois qui couronne le coteau, dans un site unique et merveilleux, un des plus beaux de la Normandie.

En 1829, Chateaubriand, ambassadeur de France à Rome, scandalisé de voir la tombe de Poussin dans l'église de Santa Maria in Lucina (anciennement de Lorenzo), dans un état lamentable, la fit surmonter d'un monument en marbre blanc orné d'un buste de Lemoine (dont une réplique existe au musée des Andelys) ; malheureusement le style (peu heureux) est d'un néo-grec de transition entre celui de l'Empire et celui de Louis-Philippe. L'inscription suivante se lit sur la stèle : *F.-A. de Chateaubriand à Nicolas Poussin pour la gloire des arts et l'honneur de la France. Nicolas Poussin, né aux Andelys en MDLXXXIV, mort à Rome en MDCLXV et inhumé dans cette église*. En dessous, on voit en léger bas-relief, les *Bergers d'Arcadie*. Nous espérons que ce tombeau recouvre bien la sépulture du peintre et que son corps n'a pas été enlevé à la fin du XVIII^e^ siècle, comme l'a écrit Brossard de Ruville dans son *Histoire des Andelys*.

Les artistes et tous ses admirateurs se sont groupés à maintes reprises pour élever dans sa ville natale un monument au grand peintre français, mais de ces manifestations, même celles de l'Académie des Beaux-Arts, il n'en est resté que des procès-verbaux, des poésies et des biographies.

Digitized by Google

Toutefois, en 1851, M. Passy, fils d'un préfet et neveu d'un député de l'Eure, devint acquéreur du *Clos Poussin ;* il s'intéressa au projet de monument, la ville en prit l'initiative

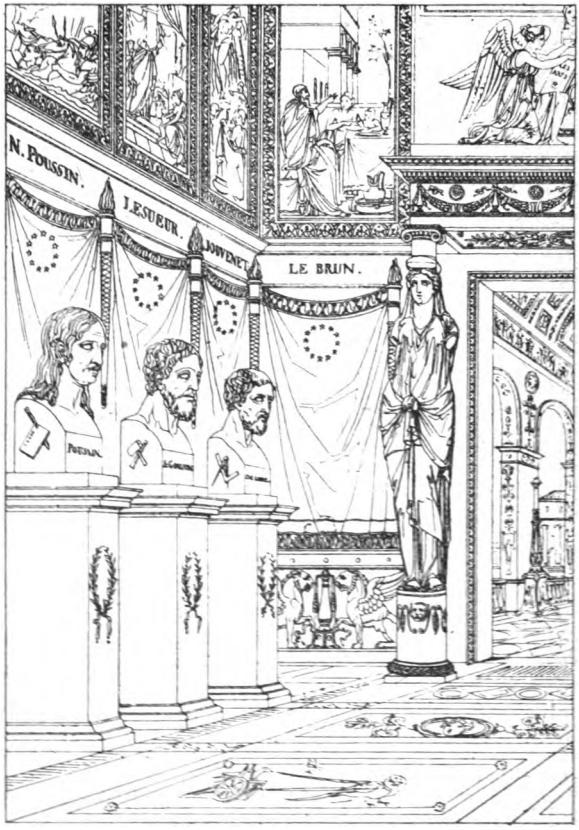

Fig. 24.
Intérieur du temple que l'on voulait élever à N. Poussin en 1802 (projet de Harou-Romain).

avec la Société libre des beaux-arts de Paris et la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure ; un concours pour l'érection d'une statue fut ouvert. Nous reproduisons quelques-uns des projets de bustes et de sta-

Digitized by Google

tues qui ont été placés dans nos grands édifices ; nous renvoyons à nos notes finales pour les médaillons et médailles[1].

1. BUSTES

NIC. POUSSIN PICTORI GALLO. IOA. BAP. LVD. GIOR, SEROUX D'AGINCOUR M. D. CCLXXXII. Buste de SEGLAS placé dans le panthéon de Rome, à côté de celui de R. Mengs : une gravure au burin de *G. G. Macchiavelli Inc.* reproduit le buste et son emplacement dans le Panthéon (fig. 21).

N. POUSSIN, LESUEUR, JOUVENET, LEBRUN. — Projet de monument à élever à N. Poussin près des bords de la Seine, au Petit-Andely, projet de l'architecte, Harou Romain, gravure au burin et au trait de C. Normand. inv. et sculp. (intérieur du sacellum) ; la façade est signée *Harou Romain inv. ; C. Normand sculp.* ; a paru dans les *Annales du musée et de l'Ecole moderne des Beaux-Arts* (2e année, 4e livraison) : la statue était de Julien, elle figure dans une des salles de l'Institut (voir ci-après, statues) (fig. 26).

NICOLAS POUSSIN. — Buste par Blaise ; le marbre à Versailles mesure 0m,80 ; la terre cuite à l'*Ecole des Beaux-Arts*, le plâtre au musée de Rouen. Reproduit dans le *Musée des monuments français* de Alex. Lenoir, nouv. édit., Paris, 1816, in-12.

Buste en marbre par Préault, au musée d'Amiens.

N. POUSSIN. — Buste en pierre deux fois grandeur nature, placé à l'entrée de l'Ecole des Beaux-Arts à gauche (Pierre Puget est à droite).

N. POUSSIN. — Buste en marbre de Lemoine, 1829, au musée des Andelys, haut 0m,64.

N. POUSSIN. — Buste en marbre de Lemoine, identique au précédent, dans l'église de Santa Maria in Lucina, à Rome ; ce buste orne le monument en marbre blanc élevé par Chateaubriand, que nous venons de décrire. Gravures publiées par le *Monde illustré* du 2 décembre 1865, à propos de l'anniversaire bi-séculaire de la mort de Poussin, et dans *l'Histoire des Andelys* de de Ruville (fig. 22).

Buste par Schrœder, au musée des Andelys, à mi-corps ; plâtre.

Buste en pierre, par L.-A. Delhomme (Hôtel de Ville de Paris, dans le vestibule des fêtes).

Buste, au musée du Vatican, à Rome.

Buste-médaillon de N. Poussin, en bronze, tourné à gauche ; situé à l'aile gauche du palais de Longchamps et du musée de peinture, à Marseille.

STATUES

1° STATUE DE NICOLAS POUSSIN, PAR JULIEN. — Salon de 1789, terminée en 1804, marbre de 2 mètres de hauteur, actuellement dans le grand vestibule de l'Institut ; il existe des réductions en terre cuite et en plâtre à Evreux et aux Andelys. Gravure au burin de Pauline Landon, publiée dans le *Recueil des ouvrages de peinture, gravure*, etc., 1810, p. 33 ; 2° par Corot d'après le dessin de Bourdon ; 3° gravure au burin de U. M., sculp., d'après F. M. del. — A. M. a. f. ; 4° gravure au burin, au trait, dans le *Journal des artistes* de 1842, n° 15, vol. I ; 5° lithographie, dans l'*Artiste* du 6 mars 1842. Cette statue avait été

Digitized by Google

STATUE DE JULIEN.

LE POUSSIN.

Fig. 25.

Digitized by Google

commandée par le Gouvernement pour orner un petit temple que l'on devait construire au Petit-Andely sur les rives de la Seine (fig. 25).

Statue de N. Poussin, par Foucou (1798-1799), actuellement à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, à Paris.

Statue de N. Poussin, par Dumont fils. — Salon des Artistes français :

Digitized by Google

est drapé dans une grande étoffe rejetée sur l'épaule. Gravure au burin de Bernardi.

STATUE EN BRONZE DE L. BRIAN (Salon de 1847, terminée en 1851), ÉRIGÉE, SUR LA PLACE DU GRAND-ANDELY, DEVANT L'HÔTEL DE VILLE, LE 15 JUIN 1851, à la suite d'une souscription. Gravure sur pierre de Jehenne; gravure sur bois de H. Linton; gravure sur bois de Jehenne publiée dans l'Histoire des Andelys. Cette statue a été copiée sur le dessin de Ingres, gravée ensuite au burin par H. Laurent, publiée dans le Plutarque français (série II, pl. 44), tirage en noir et en couleur. Le même dessin a été gravé au burin par Baudran; la statue figure sur le *Plan de la ville des Andelys*, gravé par Erhard et publié dans l'*Histoire de la ville des Andelys*; des cartes postales éditées aux Andelys reproduisent cette statue; elle figure sur la couverture de l'*Astrologue normand* (Almanach de 1852) (fig. 26).

UNE STATUE COLOSSALE DE TURENNE..., ET DE POUSSIN..., devait orner l'avenue des Champs-Elysées. Celle de Poussin était confiée au sculpteur Amédée Doublemard (Ex. du journal *La Presse*, du 29 avril 1851).

STATUE EN PIERRE, PAR HIOLLE, à gauche de l'escalier du musée de peinture, à Rouen. Poussin est assis tenant sa palette de la main gauche et son pinceau de la main droite. (Le journal *L'Art*, t. XXII, 1880, p. 190, lui a consacré un article.)

STATUE EN PLATRE, PAR RUDE, demi-nature, exécutée en 1855 : le peintre est drapé dans le long manteau romain; il est debout; il tient un album de la main gauche et un crayon de la droite qu'il appuie contre sa poitrine, prêt à dessiner; derrière lui se trouve un petit meuble à tiroir contre lequel est adossée sa palette; cette statue a été donnée au musée de Dijon par le sculpteur F. Cabet, en 1878.

STATUE EN PIERRE, PAR FOYATIER; l'artiste est représenté debout, cette statue plus grande que nature se trouve sur la colonnade du Louvre; elle fait face, à gauche, au monument de la Défense nationale de Gambetta. Statue en plâtre de 0m,60 environ de hauteur par Foyatier; projet du concours pour l'érection d'une statue aux Andelys; figurine terminée. (Exemplaires chez M. Coulouma et Me Rayer, aux Andelys.)

STATUE EN PIERRE, PAR CONSTANT ROUX (Salon de 1910); l'artiste est assis, le plâtre est au musée des Andelys; l'original en pierre est dans la cour des Tuileries, derrière le monument de la Défense nationale.

MONUMENT A LA MÉMOIRE DE NICOLAS POUSSIN, PAR M. DEVERIN, élève de M. Daumet. Le peintre est debout tenant sa palette de la main gauche et son pinceau de la droite; derrière un hémicycle ajouré; un escalier à double développement permet d'accéder à ce monument. Ce projet a paru dans l'*Intime Club*, juin 1872, 6e année, n° 6. F. G. comme concours des 12 heures de 1871.

Poussin debout en costume Louis XIII, avec son manteau drapé sur les épaules; petite gravure sur acier anonyme; hauteur 0m,08.

Debout, tenant sa palette de la main gauche et son pinceau de la main droite allongée; il porte une veste à grand col, culotte à jarretière; son manteau drape les hanches et le bras gauche : il est adossé à une colonne et à une petite statuette de femme. Cette statuette en bronze de 0m,84 de hauteur, doit remonter à la fin du XVIIIe siècle; elle

Digitized by Google

§ La notoriété de Poussin était déja très grande lorsqu'il

Fig. 27

Fig. 28.
N. Poussin, statuette en bronze de la fin du XVIIIe siècle, appartenant à M. de La Vallée-Poussin.

était à Rome, pour que Richelieu et Louis XIII aient autant

appartient à M. de La Vallée Poussin, consul honoraire, dernier descendant de Poussin.

Il existe à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris un buste de L. V. Mercier.

Et au Louvre une statue en plâtre par J.-J. Faucon.

Digitized by Google

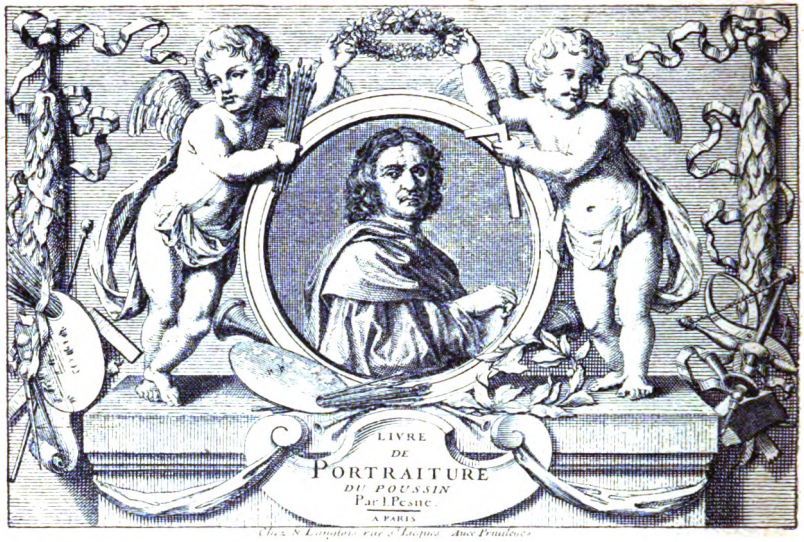

Fig. 29.

Fig. 30

Digitized by Google

Fig. 31.

Fig. 32.

Digitized by Google

insisté pour le faire venir et lui confier la direction de tous les travaux de décoration du Louvre ; mais c'est surtout après son retour à Rome, et malgré les cabales de S. Vouet, Fouquières, Lemercier, Claude Mellan et autres, que son ascendant sur tous les artistes séjournant à Rome fut très grand. Accablé de commandes, il ne pouvait professer, mais on se rend compte par les quelques lettres qui nous sont parvenues que sa précision dans la conception de son art devait avoir une influence considérable et enthousiasmer ceux qui le fréquentaient. Nous ne trouvons nulle part de mention des publications de Poussin ; cependant, nous possédons cinq frontispices gravés qui ont illustré ses ouvrages. Ils ne sont pas datés, mais nous croyons devoir les présenter de la manière suivante : 1° *Le livre de portraiture du Poussin*, par J. Pesne. — 2° *Les principes du dessein tirée des caractères de N. Poussin.* — 3° *Nouveau livre de dessin de N. Poussin*, à Paris, chez la veuve de F. de Poilly. — 4° *Nouveau livre de dessin de Ni^as Poussin ;* Joh. Georg. Merz. exc. Aug. Vindit. — 5° *Recueil de diverses baccanalles de Poussin, Chappron, Dorigny et autres.* Nous ajouterons à cette liste son illustration pour les *Travaux d'Hercule*[1], et aussi le *Traité de peinture de Léonard de Vinci ;* nous devons aussi citer son ouvrage De lumine et colore, car il a figuré ce livre sous ce titre sur son portrait, exécuté pour M. Cerisier, et en outre avec la variante De lumine et umbra pour le portrait exécuté pour M. de Pointel, et pour un autre gravé par del Grado où on lit simplement lvmen et vmbra[2].

1. Herculis Labores et archetypus, N. Poussin Pictoris regii celebratis D. D. Michaeli Anguier Regis christianissimi sculptori atque in Acad^ia sculpturæ ac picturæ regia Rectori meritissimo in perpetui obsequii monumentum. J. Pesne D. C. Q. à Paris, chez Audran, 1678.

2. *Le livre de portraiture du Poussin*, par I. Pesne : son portrait avec deux génies ailés de chaque côté du cadre : ils soutiennent une couronne de lauriers ; l'un tient des pinceaux et des palettes, l'autre les accessoires de sculpteur ; autour, des guirlandes de laurier (fig. 29).

Les principes du dessein tirée des caractères de N. Poussin *avec privilège du Roi*, gravure au burin anonyme ; 0^m,225 de large, 0^m174 de haut ; deux génies soutiennent le médaillon de Poussin de profil à gauche. *A Paris chez Bance ainé, M. d'Estampes, rue Saint-Denis n° 214, série L.* Il existe un tirage en noir et en bistre (fig. 30).

Nouveau livre de dessin de N. Poussin, *a Paris, chez la V. de F. de*

Digitized by Google

Nous avons vu que Louis XIII avait voulu charger Pous-

Fig. 33.

sin de fonder l'Académie de peinture en 1643 ; elle ne fut créée qu'en 1648. Pendant seize ans, elle fut hésitante dans

Poilly, rue Saint-Jacques à l'image Saint-Benoist. CPR ; enfants dessinant un torse ; le buste de Poussin, en haut et au centre ; burin anonyme du XVII[e] série I ; larg, 0[m]225, haut. 0[m],175 (fig. 31).

N° 41. *Nouveau livre de dessin de* N[as] Poussin. *Ioh. Georg. Merz. exc. Aug. Vindit.* sur un philactère soulevé par deux amours ; frontispice gravé au burin, anonyme XVIII[e] siècle : représentant des amours dessinant d'après un buste, colonnes à droite et à gauche (fig. 32).

Travaux d'Hercule composés par N. Poussin pour la décoration de la grande galerie du Louvre, seconde partie, publiée par Gatteaux, graveur en médailles, membre de l'Institut de France, d'après les dessins qui font partie de son cabinet, gravés par A. Gelée, 1850, in-4° oblong (voir aussi *Magasin pittoresque*, t. 40, 1872, p. 239).

Trattato della Pittura di Lionardo da Vinci, Novamente dato in luce, con il trattato della statua di Léon Battista Alberti. Paris, Langlois 1651. Le manuscrit avec les dessins originaux de Poussin fut donné à M. de Chantelou, il appartint à l'impératrice Joséphine et se trouve actuellement en Russie à Pétrograd. Les 40 premières pages, la 102[e] et la 125[e], sont de la main de Poussin, les autres de son beau-frère le Guaspre-Dughet. Il existe plusieurs éditions dont une publiée par Gault de Saint-Germain en 1803, et une autre à Milan en 1804.

A ces indications nous devons ajouter des frontispices plus récents rappelant les dispositions qui précèdent.

Poussin-Lesueur, médaillon avec profil à droite, en dessous les *Bergers d'Arcadie,* de Poussin ; à droite, *Saint Bruno refusant la tiare,* par Lesueur ; un buste de Poussin entre ces deux compositions. Cette gravure au burin anonyme porte le n° 166 de l'ouvrage de *la Galerie française en estampes ;* haut. 0[m],13, larg. 0[m],21.

N. Poussin, de face, médaillon circulaire supporté par un socle ; à gauche et à droite des amours sont accoudés, ils tiennent une couronne et des pinceaux ; de chaque côté, des banderoles avec les attributs de

Digitized by Google

son enseignement à cause des rivalités qui existaient alors. Mais finalement, sous la direction de Lebrun, grand admirateur et élève de Poussin, il fit enfin triompher son enseignement avec le concours des grands peintres qu'il avait connus et encouragés à Rome, Errard, Jacques Stella, Philippe de Champaigne, Sébastien Bourdon, Le Sueur, sans oublier d'autres disciples, Abraham Bosse, Bellori, Michel Anguier, Le Blond de la Tour, François Lemaire, Mignard, Le Nain, J. Nocret, Pader, Poissant, Testelin, Thibaut, qui, successivement, firent de nombreuses conférences sur Poussin, parfois même devant Colbert. En province, son enseignement était aussi en honneur; nous citerons son élève Jean Rivals et le père Frédeau à Toulouse; Hilaire Pader à Bordeaux et à Marseille; Jean de Troy et Antoine Ranc, à Montpellier; Antoine Le Blond de Latour, à Bordeaux.

Vers la même époque, des ouvrages sur les beaux-arts érigent en préceptes les doctrines de Poussin; nous citerons la *Peinture parlante* et le *Songe énigmatique sur la peinture universelle*, de Pader (Toulouse, 1653); et l'*Idée de la Perfection de la Peinture*, par de Chambray (Toulouse, 1658); Dufresnoy, dans l'*Art de peindre* (1668), Le Blond de Latour, Jean Restout, dans la *Réforme de la peinture*, 1681. A cet engoûment, peut-être excessif, qui dura pendant vingt-cinq ans, succéda, vers 1678, une école rivale, celle des *Rubénistes*, en opposition aux *Poussinistes;* les deux groupes étaient aussi intransigeants l'un que l'autre; de Piles était un des dirigeants de ce groupe, puis il revint sur son parti pris et admira ses œuvres, sans toutefois méconnaître celles de Rubens. Les critiques d'alors étaient surtout littéraires, comme elles le furent chez les Romantiques; on épilogua sur certaines phrases de ses lettres; on en fit un consciencieux, parce qu'il avait écrit qu'il avait horreur des gens qui « font

la peinture, de la sculpture et de l'architecture, dessin de Léon Chédeville reproduit en similigravure : haut. 0m,15, larg. 0m,225.

Au Poussin, frontispice représentant des jeunes gens dans un atelier où se trouve le Testament d'Eudamidas de Poussin (publié dans l'*Eloge de Nicolas Poussin*, par M. Guibal, Paris, 1783).

Recueil de diverses Baccanalles (sic) *de Poussin*, Chappron, Dorigny et autres, Paris, Mariette, s. d. (fig. 33).

Digitized by Google

en sifflant des tableaux en vingt-quatre heures » ; alors qu'il se réjouit quand dans une journée « il a peint une tête, pourvu qu'elle fasse son effet ». Pour prouver qu'il n'a pas copié, mais interprété l'antique, et qu'il s'en est inspiré comme la plupart des grands artistes et littérateurs, il ajoute : « Mon naturel me contraint de chercher et aimer les choses bien ordonnées, fuyant la confusion qui m'est aussi contraire et ennemie, comme est la lumière des obscures ténèbres, ... la beauté ne descend dans la matière que si elle y est préparée le plus possible... la nouveauté dans la peinture ne consiste pas surtout dans un sujet non encore vu, mais dans la bonne et nouvelle disposition et expression ; de commun et vieux, le sujet devient original et neuf. » Ce don de rajeunir et d'interpréter un sujet, « c'est le rameau d'or de Virgile que nul ne peut cueillir s'il n'est conduit par la fatalité » ; ce don consiste en « une manière personnelle, une habileté à peindre et à dessiner née du génie particulier de chacun, dans l'application et dans l'emploi de l'idée. Le style, la manière ou le goût tiennent de la nature et du tempérament ». Il faudrait citer des masses de considérations sur la perfection, ainsi : « Les choses esquelles il y a de la perfection ne se doivent pas voir à bien juger comme à les bien faire. Les belles filles que vous avez vues à Nîmes ne vous auront, je m'assure, pas moins délecté l'esprit par la vue que les belles colonnes de la Maison Carrée, vu que celles-ci ne sont que de vieilles copies de celles-là. » Il n'attache d'importance qu'aux « choses grandes et magnifiques », il néglige les « détails vulgaires et de peu de poids », ne s'intéressant « qu'à la structure et à la composition » qui doit être « simple et semblable au naturel », mais il songe aussi à charmer et il ajoute que « les couleurs sont comme des leurres qui persuadent les yeux, comme la beauté des vers dans la poésie ». Peu de littérateurs l'ont bien compris, témoin Fénelon dans son *Dialogue des morts* (1730), et encore moins Voltaire dans le *Temple du Goust* (1733) ; Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre le comprennent déjà mieux ; et enfin Diderot ajoute : « On a reproché à Poussin de copier l'antique ; cela peut être vrai du dessin et des draperies, mais

Digitized by Google

non des passions. En ce cas, a-t-il mal fait ? Tout ce qui est vrai n'est pas naïf; mais tout ce qui est naïf est vrai... Presque toutes les figures du Poussin sont naïves, c'est-à-dire parfaitement et purement ce qu'elles doivent être. » Et Delille conseille aussi à ses contemporains de s'inspirer de ses compositions.

Si nous cherchons l'opinion des romantiques, nous trouvons en Théophile Gautier, A. Houssaye et P. de Saint-Victor des enthousiastes convaincus dans leurs *Dieux et demi-dieux de la peinture*. Tout d'abord, Delacroix formule des critiques, puis dans son *Essai* et dans son *Journal*, il affirme que les figures de Poussin sont en harmonie absolue avec les paysages et que ceux-ci apparaissent dégagés de toute convention,... « c'est un observateur scrupuleux et poétique, en même temps de l'histoire et des mouvements du corps humain, le Poussin est un peintre unique ».

Lorsqu'on parcourt la très longue liste des écrits qui ont été publiés sur Poussin et dont nous n'avons certainement pas la totalité, on est déconcerté par les contradictions qui ont été écrites sur ses œuvres, sauf l'ouvrage remarquable de M. Magne. Mais il suffit de se remémorer l'ensemble des œuvres des peintres du XVII^e^ et surtout du XVIII^e^ siècle pour s'assurer de l'ascendant que l'art de Poussin a inspiré sur ces artistes; et du reste David a perpétué cet enseignement; Ingres lui-même ne dissimulait pas son admiration pour ce grand artiste. Pendant vingt ans, de 1890 à 1910, il fut moins goûté, puis il est redevenu en honneur, surtout chez tous les collectionneurs[1].

On a vraiment trop reproché à Poussin son amour de l'antiquité ; certes, il utilisa sa savante documentation et sa pratique de la sculpture, elles l'amenèrent parfois à créer des personnages qui figurèrent, dans ses paysages, comme des statues que l'on rencontre à la villa Adriana ou à Tivoli, ou qu'il voyait alors dans d'autres riches villas romaines. Mais l'amour de l'antiquité ne l'empêcha pas de donner à ses compositions la vie, l'animation et le mouvement, comme

1. Jacques Rivière. *Poussin et la peinture contemporaine* (l'Art décoratif, 5 mars 1912).

Digitized by Google

dans l'*Enlèvement des Sabines*, le *Combat de gladiateurs*, *Pyrrhus sauvé*, mais il a excellé dans l'expression des émotions et des sentiments que l'on admire dans la *Mort de Germanicus*, l'*Extrême-Onction*, le *Massacre des Innocents*, *Eliézer et Rébecca*. Les femmes à peine vêtues ont des formes et des modelés d'une pureté absolue ; et personne avant lui

Fig. 54.
Les Bergers d'Arcadie, médaille de Alphée Dubois.
(Société des Artistes français.)

n'avait su rendre le charme des petits enfants, des anges ou amours qui pullulent dans ses toiles.

Chez Poussin, la pensée domine presque toujours ; il nous suffit de citer *le Temps soustrait la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde*, les *Bergers d'Arcadie*, le *Ballet de la vie humaine ;* nous retrouvons ensuite un sentiment des plus poétiques dans ses paysages savants, si vastes et si remarquablement agencés, qu'il anime de quelques bacchanales, de scènes mythologiques ou de danses gracieuses. Quelle belle lumière transparente devait régner à l'origine dans ces compositions : *Diogène, Saint Mathieu et l'Ange, Diane endormie dans la forêt,* où viennent prendre leurs ébats les nymphes, bacchantes, faunes, et autres divinités

Digitized by Google

au milieu des chèvres, dans des agencements d'une grâce inégalée, et qu'il sut formuler le premier.

On comprend aisément que pendant trois siècles les artistes soient venus s'inspirer auprès de ce peintre accompli qui contribua au succès de l'École française à laquelle il sut donner le culte des nobles traditions, en joignant le charme de

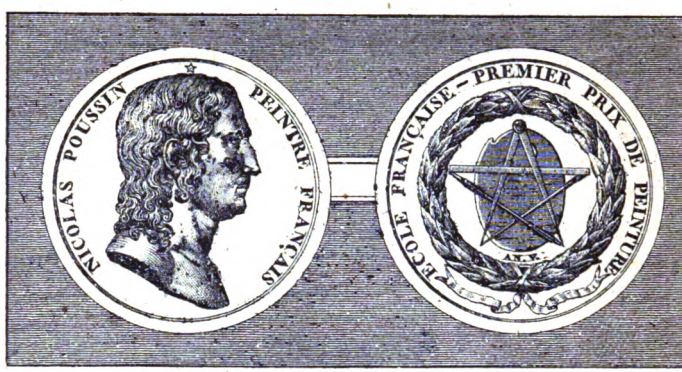

Fig. 35.

Médaille de N. Poussin par P. Dumarest (an V, 1797, diam. 0m,0356) : décernée au premier prix de peinture (prix de Rome) à l'École des Beaux-Arts de Paris. Elle a servi aussi lors de l'inauguration de la statue de Poussin, aux Andelys, le 15 juin 1851, pour certains souscripteurs. Une réduction en a été faite l'an XII, 1803 (diam. 0m,036).

la pensée claire, élégante et poétique, parfois dramatique, mais aussi voluptueuse dans de savantes scènes antiques au milieu des frondaisons, qui lui ont conquis l'admiration et la reconnaissance de la postérité ; et c'est avec justice que l'on a distribué, dès 1797, comme *premier prix de peinture, nommé prix de Rome, à l'École des Beaux-Arts de Paris*, une médaille de Dumarest reproduisant le profil de Poussin. La Société des Artistes français décerna aussi vers 1900, aux artistes, des médailles gravées par Bourgeois représentant J. Goujon, Pierre Lescot et Poussin, et une autre reproduisant les *Bergers d'Arcadie*, gravée par Alphée Dubois. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen a longtemps distribué à ses membres un jeton en argent repré-

Digitized by Google

sentant les profils de Corneille, Fontenelle et Poussin. Ce sont les derniers témoignages d'admiration qu'il nous est permis de mentionner, mais l'avenir lui en réserve d'autres, car l'art est immortel.

MÉDAILLES ET MÉDAILLONS

Très grand médaillon décoratif en pierre par Richard, ornant la façade de l'Hôtel de Ville des Andelys (Eure) ; une réduction existe au musée des Andelys.

NICOLAS POUSSIN, né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665, grand médaillon de David (d'Angers) 1830, profil à gauche, lauré ; diamètre 0m,128 ; bronze, exemplaire du musée David d'Angers, collections Victor Pavie et de Mme Leferme, née David.

NICOLAS POUSSIN, *né à Andely 1594 ;* profil à gauche, grand médaillon à relief très accusé ; sans nom d'auteur ; diamètre 0m,115 ; bronze.

NICOLAS POUSSIN, PEINTRE FRANÇAIS ; profil à droite ; P. Dumarest F. ; au revers : ECOLE FRANÇAISE. PREMIER PRIX DE PEINTURE, AN V (1797), cette légende entoure une couronne encadrant une palette, un compas, une règle, un crayon ; diamètre 0m,055.

Le même profil avec la même légende a été gravé aussi par Dumarest, an XII, 1803 ; le revers ne porte aucune légende ; diamètre 0m,035, bronze.

Même profil à droite, copie des précédentes par M. Tiolier ; au revers, *Les Arts, l'Amitié, Société des Trente* (fondée en décembre 1820) ; au centre, une lyre surmontée du buste d'Apollon, palette, compas, appuie-main, règle ; médaille octogonale en bronze ; diamètre 0m,029.

NICOLAS POUSSIN PEINTRE FRANÇAIS ; comme ci-dessus, même diamètre ; le revers diffère, il offre une couronne de lauriers, avec la légende : A NICOLAS POUSSIN, NÉ AUX ANDELYS — SES ADMIRATEURS, 15 juin 1851. Cette médaille en argent a été offerte au Comité d'organisation de la souscription pour l'inauguration de la statue de Brian, érigée aux Andelys en 1851, et aux membres du Conseil municipal des Andelys.

NICOLAS POUSSIN, profil à droite, signé Depaulis ; au revers : A NICOLAS POUSSIN, NÉ AUX ANDELYS. *Ses admirateurs, 15 juin 1851 ;* médaille de bronze offerte aux souscripteurs du monument de Brian, érigé aux Andelys en 1851 ; diamètre 0m,042 : bronze.

NICOLAS POUSSIN, profil à gauche, par DUBOIS F. ; au revers : NÉ A ANDELY EN M. D. XCIV, *mort en* M. DC. LXV. — *Galerie métallique des grands hommes français ;* diamètre 0m, 041 ; argent et bronze, édité par l'Hôtel des Monnaies de Paris.

NICOLAS POUSSIN, profil à gauche, signé *L. D.* (L. Dassier, 1723) ; revers cartouche surmonté de deux génies, l'un jouant de la trompette et tenant une palme personnifiant sans doute la Renommée ; l'autre pleurant et tenant une tête de mort ; au centre, on lit : PEINTRE M (mort) *1665.* L. DASSIER, F. ; diamètre 0m,028 ; bronze.

Même face, même légende ; revers, un fronton, avec la légende : PEINTRE M. *1665 ;* au bas, Renommée assise devant un tableau ; diamètre 0m,028 ; bronze.

P. CORNEILLE, FONTENELLE, N. POUSSIN, trois profils tournés à droite, médaille en argent de *Depaulis F. ;* revers, temple avec les légendes :

Digitized by Google

TRIA LIMINA PANDIT. — SCIENT, LITT. ET ART. ACAD. REGIA ROTHOM, *1744;* diamètre 0m,033. Ce jeton était offert jadis par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen ; il est encore reproduit sur les cartes d'invitation et les lettres de convocation de cette Académie.

J. GOUJON, PIERRE LESCOT, POUSSIN. — Médaille offerte par la Société des Artistes français, gravée par M. Bourgeois; diamètre 0m,07 bronze; figure au musée d'Angers sous le titre : *Aux Maîtres français.*

Les Bergers d'Arcadie; ET AMENT MEMINISSE PERITI (médaille en bronze gravée par Alphée Dubois ; diamètre 0m,07) ; nous la reproduisons fig. 34.

Il existe à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris un médaillon en marbre par un inconnu, et au Louvre un médaillon en plâtre par Delaplanche.

GRAVURES REPRÉSENTANT DES MÉDAILLES

NIC. PVSSINVS PICT. ILLVST. E. H. L. (E.-H. Langlois) del. ; gravure sur bois en bistre et noir de H. Brevière sc.

NICOLAS POUSSIN, gravure au burin au trait, d'après la médaille de Dubois, frontispice pour les *Grands hommes français,* gravé par Normand fils del. et sc., avec biographie en dessous.

Le profil de Poussin par H.-H. Armstead se trouve sur le monument du prince Albert à Londres, à Hyde Park.

Le profil de Poussin se trouve aussi dans le bas-relief représentant les *Bienfaits de l'Imprimerie en Europe* par David d'Angers ; plâtre du musée d'Angers. Médaillon en bas-relief sur le socle de la statue de Guttenberg à Strasbourg.

NICOLAS POUSSIN, *C. P. Marillier, del.* — *M. Ponce, sculp.,* médaillon entouré des compositions de Poussin : *Ananie et Saphire, Testament d'Eudamidas, la Confirmation, Pyrrhus, le Ravissement de saint Paul, Esther, Germanicus, Le Temps ravissant la Vérité des étreintes de l'Envie, l'Arcadie* ; cette gravure au burin a paru dans la série des *Illustres français,* n° 31, *à Paris chez l'auteur* (N. Ponce) *rue Sainte-Hyacinthe n° 19,* avec une biographie; haut. 0m,125, larg. 0m,17.

LES DESCENDANTS DE POUSSIN

Plusieurs auteurs se sont préoccupés de retrouver des descendants du grand peintre normand. Celui-ci était fils unique, et n'eut pas d'enfants. Inutile donc de rechercher une filiation directe. Les collatéraux possibles de Jean Poussin sont restés obscurs. De nombreuses familles normandes, portant le nom de Poussin, ont cependant fait établir des généalogies ; aucune n'a donné de résultats satisfaisants. C'est donc seulement du côté maternel, par la demi-sœur de Nicolas Poussin, qu'on peut retrouver des parents du grand peintre.

Il en est un qui a précisément retenu l'attention, au XVIIIe siècle, parce qu'il a eu une carrière artistique. Jean

Digitized by Google

Etienne de La Vallée, né à Rouen en 1735, est mort à Paris en brumaire an XI (1803).

M. Haillet de Couronne, dans les notes biographiques

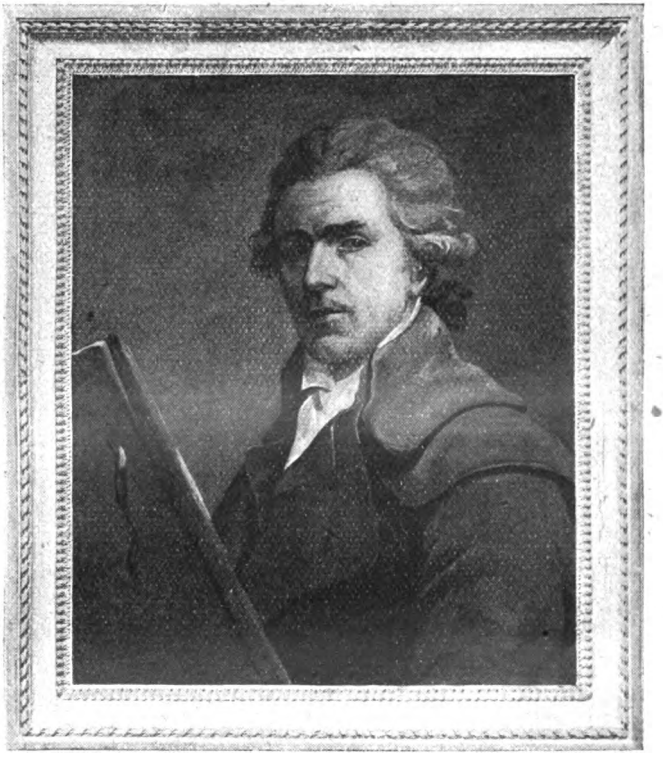

Fig. 36.
Portrait de La Vallée-Poussin (1735-1803), membre de l'Académie de peinture, peint par lui-même.

relatives à l'Académie de Rouen, rédigées à la fin du XVIII^e siècle, rappelle que « le 3 août 1751, le prix de dessin « fut décerné à Etienne de La Vallée Poussin, petit-neveu du « célèbre Poussin ». Le jeune lauréat était élève de l'École que venait de fonder le peintre flamand Descamps. La parenté signalée par l'Académie était connue à Rouen, mais

Digitized by Google

ce lien du sang était assez faible. Il venait précisément de la demi-sœur de Poussin, Marguerite Lemoine. Elle avait épousé Georges Le Tellier, et en avait eu quatre fils (dont l'un fut Mathias, qui alla tourmenter l'artiste à Rome, pour obtenir d'être son légataire. Celà lui fut funeste et le fit déshériter. L'aîné des enfants du ménage Le Tellier, Nicolas, épousa Marie Honorat, et eut une fille, Marie-Catherine, mariée, vers 1640, à Jean Alleaume. La fille de celui-ci fut mère de Jean-Etienne[1], l'élève de Descamps, auquel l'Académie de Rouen rappelle, en le couronnant, le lourd honneur du nom qu'il relève. Cette mesure aurait été autorisée par un arrêt du Parlement; mais ici, malheureusement, les précisions manquent. En tous cas, il est notoire que, dès la jeunesse, quasi l'enfance, le peintre du XVIII^e^ siècle est désigné sous le nom de E. de La Vallée Poussin. C'est ainsi qu'après les prix remportés à Rouen, il reçoit ceux décernés par l'Académie Royale à Paris, dont le Grand-Prix qui lui vaut son admission à l'École des Élèves Protégés, et son envoi à l'Académie de France à Rome. Toutes les œuvres de ce peintre, quand il les signe, portent E. de La Vallée Poussin, St. de L. Poussin, et souvent même St. Poussin (Stephanus).

Nous possédons une des gravures du joli ouvrage, « *Nella venuta in Roma* », dessiné et gravé par E. de La Vallée Poussin et ses camarades de l'Académie de France, en 1764, à Rome. C'est celle où Marguerite Le Comte est représentée agenouillée dans la Basilique de Saint-Pierre, aux pieds de Clément XIII, et y reçoit sa bénédiction devant la statue de Benoît XIV. L'artiste signe sur le socle de la statue : « De Lav. Poussin inv. et sculp. Roma, 1764 ». Il se place sans doute sous l'égide de ce pape libéral et tolérant, ainsi que son protecteur Wattelet, qui, lui aussi, figure dans la gravure, à côté de Marguerite Le Comte, ce qui est plus conforme à la vérité qu'aux convenances.

Un des descendants actuels de l'auteur de cette jolie estampe, M. de La Vallée-Poussin, ancien consul au Canada,

1. Une note sur la famille rouennaise de La Vallée et ses parents devenus suédois, figure dans « Nicolas Poussin » de M. Magne, p. 175.

Digitized by Google

possède une série de charmantes vignettes de son ancêtre et son portrait dont il nous a prêté le cliché [1] pour notre ouvrage. On remarquera la physionomie qui a une certaine analogie avec celle de N. Poussin, les yeux et particulièrement le menton. Ce portrait a été peint par l'artiste lui-même, car il se regarde certainement dans une glace.

Jean-Etienne de La Vallée-Poussin fut élève de J.-B. Pierre. Il fut nommé de l'Académie de Peinture en 1789. Il était Chevalier de l'Ordre de Malte et de l'Académie des Arcades à Rome. Nous croyons que Mlle M.-J. Ballot, attachée à la Conservation du Musée du Louvre, prépare une étude sur cet artiste du XVIIIe siècle [2].

NOTES ADDITIONNELLES

GRAVURES EXÉCUTÉES D'APRÈS LE PORTRAIT POUR M. CERISIER

NICOLAS POUSSIN. *Ipse pinxt. Corner Inct. Published for the Proprietor according to Act of Parliament Iany. I. 1825, by Longman Hurst, Rees, Orme et Brown et Lackington, Allen et Co London.* — Burin, haut. 0m,14, larg. 0m,095 ; le graveur a composé sur la marge du bas une fuite de la Sainte Famille s'installant dans un bateau que nous croyons être une composition de ce graveur et certainement inconnue dans l'œuvre de Poussin.

N. POUSSIN. *Vigneron 1821 (lithographe). Litho. de C. Motte, rue des Marais, Fg. St Germn.* Cette lithographie représente le peintre, sans le fond du portrait original ; elle est extraite des *Mémoires sur la vie de Nicolas Poussin*, par Maria Graham.

LE POUSSIN. *Le Poussin pinxt. Lith. Becquet frères.* Portrait lithographié par A. Collette. (Extrait de l'Ecole de dessin, 6e année) 70e livraison, planche 416, très bonne reproduction mesurant 0m,20 de haut sur 0m,19 de large.

N. POUSSIN. Né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665. Lithographie sans nom d'auteur. *Imp. Litho. de Mlle Formentin, édité chez Decrouan, rue St Severin, no 14.* Le portrait est entouré d'un encadrement gravé au burin, au sommet duquel on lit dans un écusson : A L'IMMORTALITÉ ; haut. 0m,275, larg. 0m,19. — La même lithographie a été imprimée sans le cadre,

1. Nous remercions M. de La Vallée-Poussin de nous avoir prêté ce cliché, ainsi que celui de son originale statue du XVIIIe siècle.

2. M. Courboin, conservateur du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale, vient de consacrer à de La Vallée-Poussin, un article et une planche de quatre vignettes dans son *Histoire de la gravure en France de* 1660 *à* 1800.

Digitized by Google

POUSSIN. *Hesse, 1822* (lithographe). *Imp. lith. de Villain.* Même lithographie avec teinte jaune.

POUSSIN (Nicolas). *Né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665*, publié par BLAISOT, buste gravé au burin ; haut. 0m,07, larg. 0m,06.

NICOLAS POUSSIN. *Né aux Andelys, en 1594, mort à Rome en 1665. Pesne del. Alph. Boilly, sculp.*, 1822, burin ovale dans un cadre, édité *à Paris chez Ménard et Desenne fils, rue Git-le-Cœur, n° 8.*

POUSSIN. Gravure sur pierre dans un encadrement, couverture d'un cahier ayant pour titre : *Principes du dessin linéaire à vue par Navlet, professeur à l'école normale de Châlons-sur-Marne, imprimerie-lithographique de Champy, à Châlons-sur-Marne;* haut. 0m,25, larg. 0m,198.

N. POUSSIN. Burin au trait dans un encadrement Louis XVI ; frontispice d'une biographie du peintre, en deux pages, entourée du même cadre ; haut. 0m,13, larg. 0m,09.

POUSSIN. Bon point de lecture, gravure sur bois, buste ; haut. 0m,068, larg. 0m,05 ; au verso, petite biographie imprimée.

NICOLAS POUSSIN. Gravure sur bois, petit buste découpé dans une gravure anonyme.

POUSSIN. Carte de *Vignères, marchand de gravures, 30, quai de l'Ecole à Paris*, petit burin de *T. Maurisset del et aqua forti, quai Bourbon, 35*, haut. 0m,073, larg. 0m,11 ; a servi de carte de visite-réclame et d'entête de facture.

LE POUSSIN (1594-1665). Couverture en chromolithographie de boîte d'allumettes en cire des manufactures de l'Etat ; le portrait occupe une des trois faces où se trouvent aussi CORNEILLE et PUGET ; haut. 0m,075, larg. 0m,04.

LE POUSSIN. Quelques portraits en buste inspirés du portrait de M. Cerisier sont tournés à droite.

NICOLAS POUSSIN. *Premier peintre du Roi, né à Andely en Normandie, en 1594, mort à Rome en 1665 ; à Paris chez Blin, imprimeur en taille douce, place Maubert, n° 17, vis-à-vis la rue des 3 Portes APDR. Sergent del, 1790.* M. de Cernel, sculp., n° 47 (de la série) aquateinte en couleur en médaillon ovale de 0m,15 de haut, sur 0m,13 de large.

NICOLAS POUSSIN. *Bollinger sc.* Zwickau, b. d. gebr. Schumann ; gravure au pointillé ; haut. 0m,09, larg. 0m,07.

N. POUSSIN. (*Peintre*), *né en Normandie en 1594, mort à Rome en 1665.* Lithographie de *Jullien*, imp. *litho. de Ducarme*, extraite de la *Galerie Universelle, publiée par Blaisot ;* n° 179, haut. 0m,11, larg. 0m,12. Il existe des épreuves sur chine qui ne portent pas le numéro d'ordre 179.

NICOLAS POUSSIN. *D'après le tableau du musée royal, Hesse del. ;* lithographie en médaillon ovale, haut. 0m,148, larg. 0m,114, accompagnant une notice de Denon.

Digitized by Google

NICOLAS POUSSIN. Burin par *J.-B. Tillard, sculp.*, médaillon ovale avec encadrement rocaille ; haut. 0m,11, larg. 0m,072.

POUSSIN. *Girodet del. — Sudre fecit ;* lithographie représentant le peintre, sur le mont Palatin, tenant son carton et son crayon, abrité par un pin parasol ; dans le lointain, on distingue le Colysée. *Litho. de Delpech, publié par Jules Renouard,* tirage sur teinte bleue et marges blanches, haut. 0m,155, larg. 0m,13.

NICOLAS POUSSIN. *Peintre.* Certaines épreuves portent sur l'encadrement ovale le nom du graveur *Edelingue* (au lieu d'Edelinck). Ce portrait de trois quarts à gauche présente, sur le fond, des livres et un tableau ; il constitue donc une composition différente : il a dû figurer dans un ouvrage mesurant 0m,43 de haut sur 0m,29 de large : la gravure seule mesure 0m,25 de haut sur 0m,18 de large.

LE POUSSIN. *Né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665.* Eau-forte de *L. Coutil 1879,* haut. 0m,195, larg. 0m,138 ; de trois quarts à droite.

POUSSIN. Gravure sur bois de Loiseau, extraite de l'Histoire des Andelys de de Ruville.

POUSSIN. N. Poussin pinxt. Landon dirext, burin au trait de 0m,095 de haut et 0m,06 de large. Extrait de l'Histoire de France, avec une notice de 8 pages signée L.

NICOLAS POUSSIN. Gravure sur pierre, n° 23 d'une série, sans nom de graveur ; haut. 0m,078, larg. de 0m,05.

N. POUSSIN. *A° Maurin lith. Imp. Lemercier Bénard.* (Extr. Journal l'*Album*, 3e livraison ; litho. mesurant 0m,20 de haut sur 0m,17 de large.

LE POUSSIN. Sans le nom du lithographe, imprimerie Lemercier-Bénard et Cie (Extraite de l'*Artiste*), haut. 0m,18, larg. 0m,145.

NICOLAS POUSSIN. Carte postale n° 434, éditée par Neurdein.

N. POUSSIN. *Maurin, I. Litho de Delpech. Poussin pinxt, tiré du Musée Royal de France,* des exemplaires portent à droite la signature de Poussin ; grande et belle litho., haut. 0m,25, larg. 0m.20.

NICOLAS POUSSIN. *Peint par lui-même (têtes diverses, n° 3)*, sans le nom du lithographe ; *Paris, chez Aubert, gal. Vero-Dodat, imp. d'Aubert et de Junca, gal. Colbert ;* grande litho. sans nom d'auteur ; mêmes dimensions (le meilleur tirage ne porte aucun titre).

N. POUSSIN. Litho sans aucune lettre publiée en noir, en bistre et en bistre plus rouge ; haut. 0m,20, larg. 0m,19.

N. POUSSIN. *Né à Andely en 1594. Imp. Lith. de Langlumé, rue de l'Abbaye ; P. Sudre del.* ; médaillon ovale de 0m,215 sur 0m,185 de large.

GRAVURES D'APRÈS LE PORTRAIT POUR DE CHANTELOU

N. POUSSIN, XVIIe SIÈCLE, *gravé par F. Lignon, 1824. — Peint par N. Poussin 1650. — Publié par Henri Laurent, Editeur et Directeur des*

Digitized by Google

gravures du Musée Royal, graveur du Cabinet du Roi, rue Neuve des-Mathurins, n° 20; burin, haut. 0m,35 sur 0m, 27 de larg.

N. Poussin. — Lubin sc. XVIIe s. in-folio.

N. Poussin pinx. — E. Perrot, sculp. — Vignères, éditeur. 4, rue du Carrousel, à Paris; gravure en manière noire, haut. 0m,196, larg. 0m,167.

Nicolas Poussin, *peint par lui-même, Baltard del. et Aquaforti. — Voyez sculp.* (Burin médiocre) ; haut. 0m,252, larg. 0m,195.

Nicolas Poussin, *peint par lui-même, dessiné et gravé par L. J. Cathelin, d'après son portrait qui est exposé au Museum* (Burin médiocre) ; haut. 0m,285, larg. 0m,224.

Nicolas Poussin, *Bosq sculp.* (Eau-forte ; haut. 0m,183, larg. 0m.10). Ext. de C.-P. Landon. Vie et œuvres des peintres les plus célèbres, 1804-1809, et des Œuvres complètes de Nicolas Poussin. Paris, Firmin Didot 1863.

N. Poussin. — *N. Poussin pinxt. — Devilliers l'aîné sc. — pl. 6.* (Eau-forte très fine ; haut. 0m,077, larg. 0m,06).

N. Poussin. — Portrait figurant dans l'ouvrage de Chabert, galerie des peintres ou collection de portraits des peintres les plus célèbres de toutes les écoles avec notice pour chacun d'eux. Paris, 1824, t. II, 48 portraits.

Nicolas Poussin — peint par N. Poussin — gravé par L.-J. Cathelin (burin, haut. 0m,143, larg. 0m,11).

Le portrait de N. Poussin, — *dessiné par Sien. Le Roy — gravé par Boutrois* — (en haut) *n° 221 — N. Poussin — Ecole Française* (Burin, haut. 0m,113, larg. 0m,09).

Portrait du Poussin, *peint par lui-même à l'âge de 56 ans. — F. M. del. AM. a. f. — J.-M. Père sculp.* — (en haut) n° 1 — Pl. III. (Burin ; haut. 0m,127, larg. 0m,097). Ce portrait se trouve dans l'ouvrage de Gault de Saint-Germain (*La vie de Nicolas Poussin considéré comme chef de l'Ecole française,* Paris, 1806).

Poussin. — *Boutrois aqua forti* (Eau-forte, haut. 0m,112, larg. 0m,09).

Portrait de l'artiste (*Louvre, Paris*). Portrait of himself (*Louvre Paris*) selbstbildnis (*Paris Louvre*) *Levy sons et Co Photo.* Phototypie extraite de la Petite collection Gowans. *Les chefs-d'œuvre de Poussin* (Paris, Perche ; Bruxelles, Spineux ; Lausanne, Frankfurter), haut. 0m,098, larg. 0m,075.

Le portrait du Poussin, *peint par lui-même.* (En haut) Ecole française. Eau-forte au trait, médiocre ; haut. 0m.085, larg. 0m,07.

Nicolas Poussin, né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665. Carte postale éditée par Ferjus Caron, aux Andelys, d'après la gravure de Lignon ; haut. 0m,105, larg. 0m,08.

Portraits identiques de pose (avec le fond uni ou modifié).

Nicolas Poussin — *Poussin pinx. — Pannier sculps. — Imp. Ch. Chardon aîné, Paris* — Effigies Nicolai Poussini Andelyensis pictoris anno aetatis 56 Romae anno jubilei 1650 (en haut) *Galere histque de Versailles.* (Beau burin : haut. 0m,18, larg. 0m, 135).

N. Poussin. — *Engraved by J. Pofselwhite — from the original Picture by himself in the Gallery of the Louvre* — Under the Superintendance of the Society for the Diffusion of Useful Knowledge. — London. Published by Charles Knight. Pall Mall East (Burin et pointillé, haut. 0m,124, larg. 0m,10).

Digitized by Google

N. Poussin. — Tête reproduite à l'envers de l'original. C.-G. Lewis, haut. 6,1. larg. 4,5 (catal. de Smith).

N. Poussin. — Gravure sur bois de Pauquet ; haut. 0m,10, larg. 0m,083. — Paris, Imprimerie Bonaventure et Ducessois.

Poussin. — Geoffroy sc. — publié par Furne, Paris ; gravure au burin, haut. 0m,095, larg. 0m,085.

Nicolas Poussin. — Gravure sur bois anonyme, publiée dans le *Magasin pittoresque*, t. I, 1833, p. 36, avec une notice sur le peintre.

N. Poussin. — *D'après le tableau du Musée Royal. N. Poussin pinxt.* — *J.-L. Potrelle del. et sculpt.* (en haut) 1838. *Journal des artistes*, n° 22, vol. 1, 1838. Burin, haut. 0m,213, larg. 0m,162 décrit dans *les grands hommes de Perrault.*

N. Poussin. — *N. Poussin Pinxit.* — *J.-E. Combes Sct* — *Published by S. Hollyer 2 Everelt Street* (Aquateinte, haut. 0m,123, larg. 0m10).

N. Poussin. — Gravé par *Alph. Boilly*, d'après N. Poussin. — *Roger, éditeur* (burin, haut. 0m,11, larg. 0m,082).

Le portrait de Poussin figure aussi dans l'ouvrage de P. Desjardins. *Le Poussin*, édité par H. Laurens et dans *Nicolas Poussin*, édition Lafitte.

Poussin. — Burin de *Hauduison* (Extrait d'un ouvrage sur la phrénologie). Pl. 24. Imp. de Margeon, 67, rue Saint-Jacques, Paris.

Poussin. — Eau-forte de Reville ; H^e *Couché del.* (Extrait de la France pittoresque) ; sur la même planche se voit un portrait de *Dupont (de l'Eure)* et au-dessus les ruines du *Château de Gisors.*

Nicolas Poussin, grande gravure sur bois de Delduc (haut. 0m,187, larg 0m,15). Ext. de l'Histoire populaire de la France par Duruy, 1863, t. IV, 160.

Nicolas Poussin. — Gravure sur bois signée R. C. (haut. 0m,12 larg. 0m,10).

Poussin. — Lith. de Delpech, avec la signature de Nicolas Poussin (haut 0m,09) et autres lith. de Sudre, Hesse, Aubert.

Le Poussin. — Lithographie au trait, anonyme (haut. 0m,12).

Nic. Poussin. — Lithographie au trait par Houlier ? (haut. 0m,27, larg. 0m,213).

N. Poussin. — Grande gravure au pointillé par N. Bertrand (étude variée pour le dessin N° 4.

Nicolaus Poussinus. gal. — Sandrart del. — R. Collin sculp. Anty ; gravure au burin où figurent les médaillons de F. de Quesnoi, Pierre de Laar (Bambots), Claude Gellée, Daniel Segers, Jean Both contemporains et amis de Poussin à Rome (haut. 0,313, larg. 0,212).

Poussin. — Médaillon, burin ; couverture de la Petite collection d'art de Gowans pour les chefs-d'œuvre de Poussin (haut. 0m,10, larg. 0m,088).

Nicolas Poussin. — Gravure sur pierre, couverture de cahier de dessin intitulée le Petit Poussin, édité par Monrocq fr. Ed. Imp. 3, rue Suger, Paris, N° 8.

N. Poussin, *né à Andelys.* Gravure sur pierre en médaillon, gravée par Alès pour encadrer une carte du département de l'Eure éditée par A. Vuillemin, géographe ; planche 26 de l'Atlas La France.

Nicolas Poussin ; *d'après la gravure de Jean Pesne, 1594-1665 :* eau-forte de J. Adeline, Rouen 1875 ; frontispice encadré des monuments des Andelys ornant le récit d'une visite de la Société des Sciences naturelles de Rouen aux Andelys.

Digitized by Google

NICOLAS POUSSIN, *né aux Andelys 1594, mort à Rome 1665*; dessin typographique de L. Coutil, 1893, reproduit en typographie pour orner l'ouvrage de Mme de Besneray sur *Les grandes époques de la peinture.* Le Poussin, Ruysdaël, Claude Lorrain, 1884, p. 9 (médaillon de 0m,124).

NICOLAS POUSSIN. — Buste reproduit à gauche, à côté de Corneille, dans l'Apothéose d'Homère de Ingres, au musée du Louvre.

MÊME SUJET, gravure au burin éditée par la calcographie du Louvre.

MÊME SUJET, phototypie publiée dans les *Chefs-d'œuvre des Grands Maîtres. Ecole française*, n° 7, édités par Hachette et Cie, Paris.

NICOLAS POUSSIN, *Peintre* (*Les Andelys*); grande lithographie où figurent les *Hommes illustres de la Normandie.* E. Marc, invt. et lith. Imp. Lemercier, Paris (haut. 0m,365, larg. 0m,35).

N. POUSSIN à Andelys; portrait de trois quarts ornant le côté gauche de la carte du département de l'Eure, gravé par Alès, dans la *France illustrée*, géographie de Malte Brun 22e livraison.

Sur une autre carte, figure seul le nom de Poussin, Perrault del. Blanchard sculp.

NICOLAS POUSSIN. Buste ornant un diplôme de la Société des Amis des arts du département de l'Eure; eau-forte de L. Coutil, 1886.

NICOLAS POUSSIN; photogravure pour illustrer l'ouvrage sur Nicolas Poussin de Mlle E.-H. Denio, London, 1899.

ŒUVRES MODERNES OU FIGURE LE PORTRAIT DE POUSSIN

Enfance de Poussin, peinture de Aiffre.

Hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris, par Paul Delaroche.

Apothéose d'Homère, par Ingres, au musée du Louvre.

Portrait de N. Poussin par E. Appert, peinture du musée d'Evreux; la tapisserie qui a été exécutée par Marie Gilbert, d'après ce portrait, se trouve au Louvre dans la galerie d'Apollon.

Apothéose de Poussin, de Lesueur et de Le Brun, par C. Meynier, plafond du musée du Louvre.

Poussin chez Lesueur, peinture de Legrip, au musée de Caen; Poussin est assis et dessine à la craie sur une toile préparée en rouge, Lesueur est debout derrière lui, la palette à la main.

Poussin dessinant dans la campagne de Rome, par A.-F. Boisselier, au musée de Condom.

Poussin dans la campagne de Rome, peinture de L. Benouville.

Claude Lorrain, Poussin et le Guaspre; peinture de Leloir; Salon des artistes français, 1861,

La mort de Poussin, par Granet; Salon des artistes français, 1834; a fait partie de la galerie San Donato.

La mort de Poussin, par Granet, esquisse du même, au musée d'Aix-en-Provence. Ce peintre a exécuté une sépia assez médiocre du même tableau; elle a figuré à la vente Henri Rouart.

Le Poussin sortant glorieux de son tombeau que l'Envie et l'Ignorance tenaient enseveli dans les ténèbres, 1709 (composition égarée).

Médaillon de Poussin, en mosaïque, dans le grand escalier du musée du Louvre.

Digitized by Google

Digitized by Google

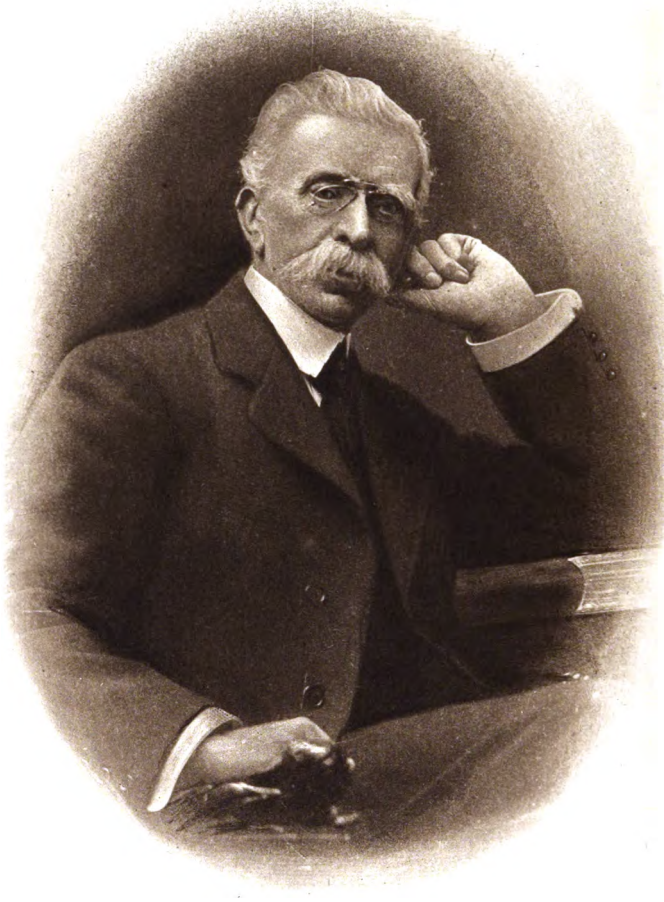

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

OBSÈQUES DE M. PAUL LABBÉ

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Les obsèques de M. Paul Labbé ont eu lieu en l'église de Thiberville le vendredi 14 décembre 1923.

Un imposant cortège s'est formé à la maison mortuaire; dans la foule, nous reconnaissons MM. Join-Lambert, député de l'Eure; Gaussorgues, sous-préfet de Bernay; Leretour, maire, et son Conseil municipal; docteur Lesigne, maire de Lisieux; Trouvé, ancien secrétaire général de l'*Agence Havas;* Doucerain, secrétaire perpétuel de la *Société libre d'agriculture de l'Eure;* Rosette, président des Chrysanthémistes (section de Caen); Leblanc, président, Bouchon, Hée, Sylla Lefèvre, membres de la Chambre de commerce d'Evreux; Schneider, Rogerey, de la Chambre consultative des arts et manufactures ; Morin, vice-président, Lesauvage, Hamel, Gervais, de l'Association des anciens élèves du Collège de Lisieux; Préteux, directeur de la *Revue Normande*; l'école libre et le personnel de l'Usine, etc.

Le corbillard, garni de superbes couronnes, est suivi d'un char rempli de fleurs naturelles; la *Lyre Thibervillaise* joue une marche funèbre et les sapeurs-pompiers encadrent le corbillard.

Parmi les couronnes, on a remarqué celles de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure,

Digitized by Google

de la Chambre de commerce, du Conseil municipal, de la Société des Chrysanthémistes, des ouvriers de l'Usine et de nombreuses gerbes offertes par les amis.

Les cordons du poêle ont été tenus par MM. Join-Lambert, Rosette, Le Sauvage, Lefèvre, Leretour, Fillatreau, Lécuyer et Leblanc.

La messe, pendant laquelle la *Lyre Thibervillaise* s'est fait entendre, a été célébrée par M. le curé-doyen de Thiberville, et l'absoute donnée par M. le chanoine Porée. MM. Étienne Touflet, maire de Drucourt, et Hamel, amis personnels du défunt, ont fait la quête.

A la fin de la cérémonie, M. le doyen de Thiberville a, en termes impressionnants, évoqué le souvenir du défunt et rappelé tout le dévouement qu'il a témoigné pendant sa vie à l'école libre.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Join-Lambert, Leretour, Leblanc, Schneider, Préteux, Rosette et Morin.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ PHILIPPE

Curé-doyen de Thiberville.

« Au nom de la famille et en mon nom personnel, je remercie bien vivement les nombreuses personnes qui ont assisté à ce service funèbre et qui ont, pendant le Saint Sacrifice de la messe, prié pour le repos de l'âme de M. Paul Labbé.

Que vous dirai-je de lui que vous ne connaissiez déjà ! Des voix plus autorisées que la mienne exalteront à juste titre son merveilleux talent littéraire. Je ne puis vous le présenter qu'au point de vue religieux... Il était un croyant. Son âme de poète, sensible et délicate, habituée à vivre dans les sphères de l'idéal, lui avait fait entrevoir les beautés de la doctrine catholique, et deux jours avant sa mort, il préparait la réunion du comité de notre école libre qu'il présidait toujours avec une rare distinction. C'était son œuvre de prédilection, il y apportait tous ses soins, et il était particulièrement heureux de procurer aux enfants les grands bienfaits

Digitized by Google

de l'éducation chrétienne, participant ainsi, dans une certaine mesure, à l'apostolat du Christ.

Aussi, je suis intimement convaincu que Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, le récompensera de sa généreuse activité pour l'enseignement chrétien, appuyant ma conviction sur cette parole de Notre-Seigneur : « Moi-même, dit-il, je rendrai témoignage devant mon Père de celui qui aura continué mon œuvre devant les hommes. »

Ah ! cher monsieur Labbé, cher ami, nous n'oublierons jamais à Thiberville le bien que vous y avez fait de tant de manières, grâce à votre nature droite, loyale et passionnément éprise de la justice. Cette foule émue qui vous rend aujourd'hui le suprême hommage en est la preuve éclatante.

Que cette manifestation spontanée de nobles sentiments soit pour celle qui fut l'admirable compagne de votre vie une douce consolation à son immense douleur, et qu'elle reçoive ici le respectueux témoignage de nos chrétiennes condoléances. »

DISCOURS DE M. JOIN-LAMBERT

Député de l'Eure
Vice-Président de la Société libre

« Une belle existence se termine, une voix harmonieuse se tait : Paul Labbé n'est plus, et je viens saluer au nom de la Société libre d'Agriculture de l'Eure, le président qu'elle s'était choisi cette année. Par un rare privilège et qui sans doute à bien peu d'entre nous sera réservé, il lui fut donné de vivre dans ce pays aimé une vie consacrée au travail, ennoblie par l'affection qu'il sut donner à tous ceux qui l'entouraient, illuminée par le rêve, et de mourir au foyer qu'il avait créé, entouré du respect de tous.

Ce privilège était mérité.

Pour en deviner le secret, il suffit d'avoir connu Paul Labbé et d'avoir lu ses œuvres :

Son regard, si pénétrant à la fois et si doux, révélait sa

Digitized by Google

bienveillance et le don qu'il faisait en quelque sorte de lui-même à ceux qui l'approchaient; ses vers témoignaient de son exquise sensibilité, à la fois spontanée et réfléchie, et de la profondeur de sa pensée.

Homme d'action, il fut pendant de longues années un industriel très averti et il assuma à plusieurs reprises la lourde charge de l'administration de Thiberville ; poète charmant, tendre et parfois profond, il nous fit passer du « *mur d'ombre* » au « *sentier fleuri* » et nous permit en de douloureuses circonstances, « *l'oubli de l'heure* » ; artiste, il était un amateur passionné de ces merveilleux objets d'art, les fleurs qu'il cultivait, les somptueux chrysanthèmes aux éclatantes couleurs. C'est en vertu de tous ces titres que la Société libre de l'Eure lui avait demandé d'être son président.

Malgré sa santé fragile, il avait tenu à remplir pleinement la tâche assumée, et il l'avait accomplie avec la distinction qui lui était naturelle.

Il y a quelques mois encore, il représentait la Société à Louviers. Mais il avait trop présumé de ses forces. Au milieu même de son discours elles le trahissaient et je devais terminer à sa place la lecture commencée.

Dès ce moment, nous pouvions, hélas! pressentir sa fin prochaine.

C'est une coutume à notre Société qu'à l'expiration de son mandat, le président passe en revue les faits saillants de l'année écoulée et en tire en quelque sorte la philosophie.

Ce dernier acte, il ne pourra l'accomplir. Mais, à défaut de ses paroles que nous n'entendrons plus, hélas! écoutons au moins la suprême leçon qui se dégage de cette belle vie.

Né à Thiberville, il a vécu et il est mort à Thiberville.

Il ne fut point un déraciné. Lui qui a pleuré la mort des villages, lui dont la jeunesse fut sans doute plus qu'une autre sollicitée par la muse, il a donné l'exemple : il est resté fidèle à sa petite cité.

Il fut un homme matériellement utile. Par son industrie, par son travail, il a contribué à la prospérité économique de son pays. Et comment il a su accomplir son devoir social, comment il a appliqué simplement, cordialement, les prin-

Digitized by Google

cipes de la fraternité humaine, ceux qui furent ses collaborateurs le diraient mieux que moi.

Puis, pendant la grande tourmente de 1914 qui entraîna tous les hommes valides aux frontières, il se remit à la tâche, reprenant à la fois la charge de son industrie et celle, bien lourde en un pareil moment, de magistrat municipal. Il eut ainsi sa part de la victoire dont il a célébré à la fois la cruauté et la merveille en ses vers « aux Soldats paysans » qui, récités à l'inauguration du monument aux Morts de Thiberville, firent pleurer à beaucoup d'entre nous des larmes silencieuses.

Cette vie d'action, il sut l'enrichir en l'imprégnant de pitié et de poésie, en exprimant dans ses vers tous les sentiments délicats et généreux que lui suggérait le spectacle de la vie.

C'était une nature d'élite dont la perte pour nous tous est irréparable.

A notre président qui repose aujourd'hui dans la ville qu'il aima nous apportons un dernier salut, certains qu'il a trouvé, après le crépuscule gris de la vie humaine,

> . . . au delà de l'ombre du tombeau,
> La divine lumière et l'aurore éternelle

dont son âme de poète pressentait la beauté.

A ceux qui le pleurent, à celle dont l'affection attentive et tendre l'accompagna dans la vie, nous demandons d'agréer l'hommage de notre respectueuse sympathie. »

DISCOURS DE M. LERETOUR,

Maire de Thiberville

Mesdames, Messieurs,

« C'est avec une émotion profonde et le cœur rempli d'une tristesse infinie que je viens au bord de cette tombe, remplir le plus pénible de mes devoirs : adresser un dernier adieu au collaborateur dévoué, au vénérable doyen de notre assemblée communale.

Digitized by Google

Fils d'une des plus anciennes familles de Thiberville où il est né le 10 janvier 1855, M. Paul Labbé n'avait jamais quitté le toit paternel, toute sa vie s'est écoulée au milieu de ses compatriotes dans ce pays qu'il aimait tant.

C'est le 13 novembre 1881, à peine âgé de vingt-six ans, qu'il entra au Conseil municipal. Tout de suite, il y marqua sa place ; esprit précis et méthodique, il n'émettait jamais une opinion sans l'avoir mûrement réfléchie; aussi, il ne tarda pas à jouir au sein de l'assemblée communale, de l'estime de tous et de la plus grande considération ; à chaque réélection, il réunissait sur son nom la presque unanimité des suffrages.

J'ai été, pendant les deux dernières années de la guerre, son collaborateur à la mairie, et il m'a été donné d'apprécier l'esprit de justice et les sentiments d'équité qu'il apportait dans toutes ses décisions.

Son expérience des affaires communales, jointe à un jugement sûr, faisaient de lui l'homme tout désigné pour y occuper la première place ; il s'y refusa toujours, l'état de sa santé ne le lui permettant pas.

Mais il ne cessait de s'intéresser à l'administration, prenant une part active à toutes nos délibérations. Ses avis étaient toujours écoutés avec la plus grande déférence et nous ne manquions jamais de profiter de ses sages conseils dictés par le souci constant de l'intérêt bien compris de la commune et par l'expérience acquise par plus de quarante années de vie publique donnée au service de sa petite patrie.

Lundi dernier, je le voyais pour la dernière fois; lorsqu'il me quitta, il me paraissait en pleine santé, et dix minutes s'étaient à peine écoulées que l'on venait m'apprendre la fatale nouvelle : la mort, impitoyable et aveugle, avait fait son œuvre.

Et maintenant, mon cher et vénéré collègue, nous ne vous verrons plus, vous ne viendrez plus au milieu de nous, mais votre pensée vous survivra et votre mémoire restera gravée dans nos cœurs.

Que cette terre vous soit accueillante et légère; dormez en

Digitized by Google

paix, Monsieur Labbé, dormez votre dernier sommeil, nous ne vous oublierons pas.

Au nom du Conseil municipal, j'exprime à Mme Labbé nos sentiments unanimes de bien sincères condoléances. »

DISCOURS DE M. LEBLANC

Président de la Chambre de commerce

Mesdames, Messieurs,

« Le Président de la Chambre de Commerce d'Évreux devait à sa compagnie et à lui-même de venir devant la tombe de M. Paul Labbé lui rendre un solennel et dernier hommage.

La Chambre de Commerce, en effet, fait en M. Paul Labbé une perte bien lourde.

Si l'on a pu dire qu'il n'est pas d'homme indispensable sur terre, on peut non moins proclamer qu'il est des hommes dont la disparition laisse dans la société à laquelle ils appartenaient un vide presque impossible à combler.

Notre collègue Paul Labbé était de ceux-là, et tous nous sentons la perte que vient de faire notre compagnie dans l'un de ses membres les plus distingués.

C'est en 1906 que les électeurs bien inspirés envoyèrent l'industriel avisé qu'était M. Paul Labbé, siéger à la Chambre de Commerce.

Fils de l'un des principaux fabricants de rubans de Thiberville, ayant lui-même quitté la Lyre d'Orphée à laquelle il eût rêvé de consacrer ses jours pour revenir à la tête de l'usine paternelle continuer le labeur ancestral, M. Paul Labbé était des plus qualifiés pour représenter cette industrie rubanière qui est si prospère et si florissante dans cette région.

Parmi nous, il ne tarda pas à occuper la place importante que lui assuraient ses grandes connaissances professionnelles, sa rare facilité d'élocution qui lui permettait d'exposer sans fatigue pour l'auditeur charmé les questions les plus ardues.

Digitized by Google

Si l'on joint à ses qualités l'aménité si parfaite de son caractère, la rectitude de son jugement, la droiture de sa conscience et sa haute culture intellectuelle et morale, on peut se rendre compte de l'autorité de M. Paul Labbé qui fut parmi nous celle que ses rares qualités lui assuraient partout.

Sa collaboration à nos travaux fut constante, car il participait d'une manière très suivie à nos réunions, et toujours il apportait à nos discussions techniques, même les plus compliquées, cette exquise courtoisie et cette philosophie sereine qui sont les qualités dominantes des poètes et qui lui faisaient émailler sa conversation de ces images étincelantes parfois, charmantes toujours, qui venaient tempérer l'aridité d'un exposé purement scientifique.

Hélas, cette belle intelligence s'est éteinte. La mort implacable autant qu'impitoyable nous a ravi pour toujours notre estimé collègue.

Nous ne verrons plus sa haute stature et sa physionomie si franche éclairée derrière le lorgnon qui les abritait par le rayon de ses yeux si vifs. Nous conserverons le souvenir du collègue éminent, du citoyen intègre, de l'homme loyal et bon que nous sommes heureux et fiers d'avoir compté dans nos rangs.

J'adresse en mon nom et au nom de ses collègues de la Chambre de Commerce à M. Paul Labbé le suprême adieu, et à sa veuve si cruellement éprouvée, l'expression de notre vive sympathie et de nos plus sincères condoléances. »

DISCOURS DE M. SCHNEIDER

Président de la Chambre consultative

Mesdames, Messieurs,

« Au nom de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de l'arrondissement de Bernay et de la corporation des fabricants de rubans, je tiens à adresser un souvenir ému à notre collègue aujourd'hui disparu.

Élu membre de la Chambre consultative en 1906, M. Paul

Digitized by Google

Labbé collabora d'une façon soutenue et effective aux divers travaux pendant ces dix-sept années.

Industriel depuis 1878, époque à laquelle il succéda à son père, M. Paul Labbé pendant quarante années consécutives donna plein essor à son tissage de rubans, dont la marque est aujourd'hui si avantageusement réputée.

Travailleur infatiguable, quoique souffrant et ayant cédé son affaire, il assuma, pendant les quatre années de guerre, la lourde charge de la direction de ses usines.

Doué d'une finesse d'esprit et de sentiment raffinés, pondéré et méthodique. M. Paul Labbé joignait à cela une sagacité remarquable.

Aussi, ses avis étaient toujours très écoutés, partant d'un raisonnement clair et subtil.

Inspiré par les Muses dans ses heures de loisirs, il nous a laissé, comme poète, de véritables petits chefs-d'œuvre.

Que dire également de ses talents de Chrysanthémiste convaincu qui lui ont valu d'avoir l'honneur d'être désigné par ses collègues comme Président des Chrysanthémistes de France.

Tel Châteaubriand, il considérait la fleur « comme la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes ».

Souffrant déjà depuis bon nombre d'années, il chercha à résister, attaché qu'il était à son industrie. Mais, les forces épuisées, subissant hélas des assauts répétés, devaient le contraindre à prendre du repos.

Malgré cela, il a tenu à suivre et à s'intéresser à nos travaux, jusqu'à ce que tout déplacement lui soit devenu pénible.

Puissent les marques de sympathies et de reconnaissance qui l'entourent et auxquelles je m'associe de tout mon cœur, contribuer à adoucir la douleur de l'épouse et de la famille éplorés auxquelles j'adresse l'expression de mes plus sincères condoléances.

Cher monsieur Labbé, au nom de tous vos Collègues, je vous adresse un dernier et suprême adieu. »

Digitized by Google

DISCOURS DE M. MORIN

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE LISIEUX

Mesdames, Messieurs,

« Au nom de l'Association Amicale des Anciens Élèves du Collège de Lisieux, et au nom de son Président actuel empêché de se rendre aux obsèques de M. Paul Labbé, j'ai le pénible devoir d'adresser à celui qui, de 1905 à 1908, présida aux destinées de l'Association, un suprême et dernier adieu. Paul Labbé fut en effet un de ses fondateurs avec le regretté Paul Banaston, et pendant les trois ans qu'il dirigea les délibérations du Comité, il eut toujours le souci de répondre à la pensée créatrice de notre œuvre, en venant en aide aux déshérités de la fortune et en leur donnant comme il se plaisait à le dire : la clef d'or qui ouvre l'avenir.

Fidèle à nos réunions annuelles, au charme desquelles il contribuait grandement, son allocution était toujours pleine de verve et d'esprit et lorsque, chaque année, il venait assister à notre Assemblée générale, c'était avec le même empressement qu'il cédait aux instances de ses camarades en leur récitant quelques-uns de ses vers d'une fraîcheur d'inspiration et d'une jeunesse de pensée surprenantes.

Paul Labbé était en effet un poète délicat et charmant, dont la philosophie était douce et sereine et notre vieux Collège a été heureux d'accepter avec reconnaissance ses volumes de poésies que, par une délicate attention, il avait adressés pour sa bibliothèque.

Puisse le nombreux cortège d'amis qui l'accompagne à sa dernière demeure être un adoucissement à la douleur de sa veuve à laquelle j'adresse, au nom de l'Association, l'expression de notre douloureuse sympathie. »

Digitized by Google

DISCOURS DE M. PIERRE PRÉTEUX

DIRECTEUR DE LA « REVUE NORMANDE »

Mesdames, Messieurs,

« Il est mort un poète. »

« Samedi dernier, je recevais du poète Paul Labbé une de ces lettres aimables dont il m'honorait souvent et dont j'étais fier. Il y joignait un poème pour la *Revue Normande*, ballade délicieuse toute empreinte de son esprit habituel, de son aisance coutumière.

Et voilà que ce poème me devient particulièrement et péniblement cher ; il est sa dernière inspiration. L'encre est à peine séchée sur le papier ; le poète n'est plus, tant fut subit le coup fatal qui nous écrase.

Et la causerie sur Paul Labbé faite cet été à l'une des réunions de la *Revue Normande*, par le maître et ami Jules Truffier, cette causerie toute fraîche, piquante et heureuse, s'enguirlande aujourd'hui de deuil et devient, ô noir lendemain d'un jour ensoleillé, une oraison funèbre.

Tous les habitants de Thiberville qui ont suivi ce triste cortège, qui, sans exception, avaient pour M. Paul Labbé autant d'affection que d'estime comprendront combien est sincère le déchirant adieu que je dis au poète Paul Labbé, au nom des poètes de Normandie groupés autour de notre *Revue Normande*, à laquelle il était attaché de tout son cœur.

Je ne dirai pas ici les beautés qui fleurissent l'œuvre toujours si digne, si noble que nous laisse Paul Labbé.

Peu d'écrivains laissent après eux une œuvre aussi magnifiquement pure.

La lyre de Paul Labbé qui chanta les *Sentiers fleuris*, le *Mur d'Ombre*, l'*Oubli de l'Heure* et tant de poèmes où s'exprima en un rythme très châtié sa grande âme, cette lyre aux cordes tour à tour affectueuses, spirituelles, énergiques, consolantes et courageuses, me donne le droit d'affirmer devant

Digitized by Google

cette tombe, dans ce domaine de la Mort que Paul Labbé ne meurt pas tout entier.

Oserai-je souhaiter que ce fût là un adoucissement au chagrin immense de celle qui lui fut si exemplairement dévouée et qui lui prodigua ces attentions constantes et subtiles, si douces au cœur d'un poète?

Non seulement, nous tous qui avons connu, qui avons aimé Paul Labbé, nous conserverons pieusement le souvenir de l'ami sincère, de son âme généreuse, de son accueil toujours si franc, simple et cordial, mais par son œuvre poétique il restera dans les annales de notre Normandie qu'il a chantée et la Postérité se glorifiera de ce fleuron délicat à sa riche couronne de poésie.

Au nom de la *Revue Normande*, au nom des poètes normands nos amis, je dépose sur la tombe du poète aimé l'ultime hommage, le douloureux adieu et je prie Madame Paul Labbé d'accepter l'expression de nos condoléances respectueuses et ma sympathie personnelle très profondément émue. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1923

M. PITOISET (Étienne), proviseur honoraire du Lycée d'Évreux, officier de l'Instruction publique, décédé à Évreux, le 8 janvier 1923, dans sa 71e année.

M. LEVASSEUR (l'abbé Auguste-Isidore-Marie), chanoine honoraire de la cathédrale d'Évreux, curé de Saint-Germain-de-Navarre, décédé à Évreux, le 10 janvier 1923, dans sa 70e année.

M. DE VOGÜÉ (le comte Adalbert), officier de cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, décédé à Lausanne, le 6 mars 1923, dans sa 51e année.

M. OUDIN (Henri-Paul-Marcel), notaire honoraire, maire de Verneuil-sur-Avre, conseiller général, député de l'Eure, décédé à Paris, le 2 juillet 1923, dans sa 66e année.

M. VOXEUR (Jules-Albert), ancien agriculteur, ancien maire de Thomer-la-Sogne, chevalier du Mérite agricole, décédé à Evreux, le 12 août 1923, dans sa 69e année.

M. LEDUC (Léon), agent général d'assurances, décédé à Évreux, le 27 septembre 1923, dans sa 60e année.

M. MONNIER (Léon), sénateur de l'Eure, ancien conseiller général, ancien maire de Gaillon, décédé à Gaillon, le 27 octobre 1923, dans sa 80e année.

M. RÉGNIER (Louis-Augustin), archéologue, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, officier de l'Instruction publique, décédé à Vernon, le 31 octobre 1923, dans sa 58e année.

M. HÉRISSEY (Paul), maître-imprimeur, docteur en médecine, président de l'Union des Ouvriers d'Évreux, décoré de la Croix

Digitized by Google

de guerre, décédé à Évreux, le 23 novembre 1923, dans sa 46e année.

M. Labbé (Paul), ancien industriel, président de la Société libre de l'Eure et de la Société des Chrysanthémistes de France, membre de la Chambre de Commerce d'Évreux et de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Bernay, conseiller municipal de Thiberville, décédé à Thiberville, le 10 décembre 1923, dans sa 69e année.

M. Lefèvre (Théotiste), directeur de l'imprimerie Firmin Didot, maire du Mesnil-sur-l'Estrée, officier d'académie, décédé au Mesnil-sur-l'Estrée, le 12 décembre 1923, dans sa 68e année.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1924.

BUREAU

Président	MM. André HALLAYS, homme de lettres, à Paris.
Vice-président . . .	André JOIN-LAMBERT, député de l'Eure, à Livet-sur-Authou.
Secrétaire perpétuel .	Albert DOUCERAIN, avocat, à Évreux.
Trésorier	LEHEURTEUR, directeur des Services du Syndicat agricole, à Evreux.

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

Président	MM. Albéric DE MARE, conseiller général, au château d'Orvaux.
Secrétaire	Charles LECŒUR, industriel à Évreux.

LETTRES. — PHILOSOPHIE

Président	MM. Joseph L'HOPITAL, au château d'Angerville-la-Campagne.
Secrétaire	Ernest GUILLEMARE, à Évreux.

BEAUX-ARTS

Président	MM. Jacques HÉRISSAY, à Évreux.
Secrétaire	Georges MENON, avocat, à Évreux.

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

Gossart, architecte honoraire du département.	1924
Cordier (Marcel), artiste peintre	
Guéry (le chanoine), aumônier du Lycée	1925
Servin, directeur des Services agricoles	
Thureau-Dangin, agriculteur	1926
Lissot (Gabriel), médecin-vétérinaire	

MEMBRES FONDATEURS

De la Société libre de l'Eure et de la Société des Amis des Arts (à la suite de la fusion).

MM.

Le marquis de Boury, ancien député de l'Eure.
Chauvin, propriétaire.
Cochin, manufacturier.
Cordier (Marcel), artiste peintre.
Gossart (Georges), architecte honoraire du département de l'Eure.
Guillemare (Ernest), propriétaire.
Hérissay (Jacques), avocat.
Hérissey (Paul), docteur en médecine.
L'Hopital (Joseph), propriétaire.
Régnier (Louis), propriétaire.
Rogier (Gabriel), artiste peintre.
Thureau-Dangin (Pierre), propriétaire.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Evreux.

MM.

Ade, entrepreneur de peinture.
Alaboissette, avoué.
Anquetin, artiste peintre.
Aubineau, juge au Tribunal civil.

Digitized by Google

AUGER, négociant, route d'Orléans.
AUVRAY, mandataire aux Halles.
BARILLER, avoué.
BAUCHE, maître-imprimeur.
BELLENGER (Pierre), avoué.
BERTHAUX, notaire.
BESNIER, ancien directeur de la succursale de la Banque de France.
BEZAT, expert forestier.
BIARD, géomètre.
BILLAUD (Pierre), professeur au collège Saint-François-de-Sales.
BIONVAL, représentant de commerce.
BLIN (le chanoine), secrétaire général de l'Evêché.
BLOT (Jules), propriétaire.
BONARDI (DE), capitaine au 7e chasseurs.
BONNENFANT (le chanoine), directeur des œuvres diocésaines.
BOUCHET, professeur à l'École normale d'instituteurs.
BOUDET, agent d'assurances.
BOURGUIGNON, caissier de la succursale de la Banque de France.
BRAIL, commandant en retraite.
CARRÈRE, rédacteur en chef de *la Normandie*.
CHASSAING, commandant de recrutement.
CHAUVIN (Mgr), évêque d'Évreux.
CHAUVIN (Georges), avocat, député, conseiller d'arrondissement.
CLAVEL, négociant en confections.
COCHIN, manufacturier.
COURCELLES, avocat.
COUSINOU, notaire.
Crédit lyonnais (succursale d'Évreux). Directeur.
DADAY (docteur), directeur de l'Asile de Navarre.
DANIEL, peintre-décorateur.
DAUPLAY (Mlle), rue de la Banque.
DAVY, professeur au Lycée.
DECHÊNE (l'abbé), professeur au collège Saint-François-de-Sales.
DEHAIL, docteur en médecine.
DEHAIS, propriétaire.
DELABOISSIÈRE, architecte départemental.
DELAUNAY, propriétaire.
DELISLE (l'abbé), chanoine de la Cathédrale.
DELMAS, entrepreneur de travaux publics.
DELOUYE, propriétaire.
DESSIAUX, directeur des contributions directes.
DÉVÉ (Henri), maître-imprimeur.

Digitized by Google

Dubosc (Alexandre), architecte de la ville d'Évreux.
Devente, bibliothécaire de la Société.
Deville, directeur de la succursale du Crédit lyonnais.
Doré, juge de paix.
Doucerain (Albert), avocat.
Dubreuil, professeur au Lycée d'Évreux.
Duval (Mme), propriétaire, 13, rue du Lycée.
Duchesne (Edmond), négociant.
Duclos, architecte.
Duclos, pharmacien.
Dulac, propriétaire.
Durcos, entrepreneur de travaux publics.
Echalard, directeur d'assurances.
Eudeline (l'abbé Paul), chanoine de la Cathédrale.
Fauchet, directeur des Usines de Navarre.
Filleul, propriétaire.
Fretey, clerc de notaire.
Fourneau, proviseur du Lycée.
Galzin, docteur en médecine.
Godard (Paul), propriétaire à Navarre.
Gossart, architecte honoraire du département de l'Eure.
Gros, receveur de l'enregistrement.
Guéry (le chanoine), aumônier du Lycée.
Guest, avoué, président de la Société de Géographie commerciale.
Guillemare (Ernest), propriétaire.
Guillemare (Mme ve Léon), propriétaire.
Guttin (le chanoine), ancien curé-doyen de Saint-Taurin.
Haimet (Ernest), président du Tribunal de commerce.
Halliez, commissaire-priseur.
Hardoin, greffier en chef du Tribunal civil.
Hée (Edmond), automobiles, juge au Tribunal de commerce.
Hélie (Mme ve), propriétaire.
Hérissay (Jacques), avocat.
Hérissey (Mme Paul), maître-imprimeur.
Hervieu, négociant et apiculteur.
Hubert (Albert), propriétaire.
Hubert (Alphonse), directeur de la Coopérative agricole.
Huvey (Aristide), architecte.
Izarn (Pierre), propriétaire.
Jacquelin (Henri), entrepreneur de travaux publics.
Jacob (Paul), négociant.
Joussain (André), professeur au lycée d'Evreux.

Digitized by Google

JULLIEN (le chanoine), archiprêtre de la Cathédrale.
KŒNIG, commis principal des Ponts et Chaussées.
LAIGNEL-LAVASTINE (Maxime), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.
LAMIRAY, marchand-antiquaire.
LAMIOT, agriculteur, à Cambolle.
LAPELTEY fils, horticulteur.
LAURENCE (Robert), instituteur.
LAUTOUR (M^lle^), directrice d'école privée.
LAUVRAY (Léon), ingénieur-agronome, conseiller général.
LEBIGRE, libraire.
LEBLOND, agriculteur, à la Madeleine.
LEBLOND-LESORT, ancien négociant.
LECŒUR, manufacturier.
LECOQ (Jules), chef de division à la Préfecture.
LEFÈVRE, directeur de la Société Électrique.
LÉGIER, notaire.
LEHEURTEUR, directeur du Syndicat Agricole.
LERAT, docteur en médecine.
LEROUX, directeur d'assurances.
LEROY, marchand de charbon.
LE SAUVAGE, directeur d'assurances.
LETARTRE, industriel.
LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.
LETELLIER-PETEL (M^me^ v^e^), propriétaire.
LOISELEUR, propriétaire.
LOIZIEL, avocat.
LOUVET, propriétaire.
MAËSTRACCI, préfet de l'Eure.
MAHIEU, professeur au Lycée.
MARCHON, opticien.
MARIAGE, minotier.
MARIGAUX, représentant de commerce.
MARIGNY (Pierre), professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
MARTIN, instituteur honoraire.
MATHIÈRE, directeur à l'Annexe de l'École normale.
MAXENCE (Fernand), avocat.
MENON, avocat.
MENTRÉ, professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
MENU, inspecteur des Contributions directes et Cadastre.
METTAIS-CARTIER (Georges), directeur d'assurances.
MILLAIS (André), négociant.

Digitized by Google

MINANGOY-PÉRIGNON (comte).
MOISSON (Roger), employé à la Société Générale.
MOMENTEAU, directeur de la succursale de la Société Générale.
MORIN, tapissier-décorateur.
MOUTARDIER, avoué.
MOUTON (Pierre), minotier.
PASQUIER (Mme ve), propriétaire.
PETEL père, notaire honoraire.
PETEL (François), notaire.
PETIT, receveur municipal honoraire.
PIEDPLUS, entrepositaire.
PILLARD, avocat.
PINEAU, notaire.
POSSESSE (Haudos de), industriel.
POULLAIN (Georges), professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
QUIRIÈRE, photographe.
RÉGIMBARD (Pierre), bibliothécaire de la Société.
ROUX, juge au Tribunal de commerce.
SAUVAGE, manufacturier.
SERVIN, directeur des Services agricoles de l'Eure.
SEVIN, directeur de l'Imprimerie Hérissey.
SORTAIS, ingénieur-constructeur.
SOUTY (Paul), propriétaire.
TAILLEBOIS, principal clerc d'avoué.
TIXIER, notaire honoraire.
TURLOTTE, directeur de la Banque de France.
VARILLON, correspondant des Chemins de fer de l'État.
VAUTIER, entrepreneur de charpente.
VERDIER (Jules), vérificateur des Contributions indirectes.
VOXEUR, ancien agriculteur.
Syndicat agricole de l'arrondt d'Évreux (M. L'HOPITAL, président).
Tribunal civil d'Évreux (M. HARDOIN, greffier).

CANTONS D'ÉVREUX

Évreux-Sud.

ALLAIRE, agriculteur, à Guichainville.
CHARDON, agriculteur, à Nétreville.
DUCHEMIN (Paul), agriculteur, à Saint-Sébastien-de-Morsent.
LAMBERT, maire de Guichainville.
L'HOPITAL (Joseph), au château d'Angerville-la-Campagne.

Digitized by Google

ROSTOLAN (comte DE), au château du Buisson-Garembourg (Guichainville).

Comice agricole des deux cantons d'Évreux (M. FOUASSE, trésorier à Prey).

Évreux-Nord.

DE LA BARRE DE NANTEUIL (baron), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.

GLATIGNY (DE), au château de Normanville.

JOSSON DE BILHEM (le comte), au château de Normanville.

LESTANVILLE (M^me^ DE), au château du Boulay-Morin.

MONNIER, ancien négociant, à Gravigny.

RADIGUET, propriétaire, à Gravigny.

Canton de Breteuil.

COUTURIER, ingénieur-agronome, à Condé-sur-Iton.

JARNAC (comte DE), au château de Condé-sur-Iton.

MODESTE LEROY, président du Conseil général, château du Tremblay, à Francheville.

MIEUSET, négociant en vins, à Breteuil.

Canton de Conches.

AVENEL, ancien instituteur, à la Bonneville.

CLERMONT-TONNERRE (duc DE), au château de Glisolles.

GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.

MARE (Albéric DE), conseiller général, au château d'Orvaux.

PIJON (M^me^), au château du Champ-Dolent.

TOUSSAINT, inspecteur d'assurances, à la Bonneville.

Canton de Damville.

AGOUTIN, agriculteur, à Creton.

HÉRON, agriculteur et maire, à Avrilly.

LESTANVILLE (DE), au château des Houlles, près Damville.

MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.

Canton de Nonancourt.

LEFÈVRE (Théotiste), directeur de l'Imprimerie Firmin-Didot, au Mesnil-sur-l'Estrée.

VIEL-CASTEL (Pierre DE), conseiller général, à la Hérupe, par Saint-Georges-Motel (E.-et-L.)

Comice agric. du cant. de Nonancourt (M. DE VIEL-CASTEL, trésorier).

Canton de Pacy.

ACACIE (Maurice), président de l'Union commerciale à Pacy.

BERCHER (Eugène), propriétaire, à Pacy.

Digitized by Google

BONJEAN (Mlle), œuvre d'Orgeville, par Pacy-sur-Eure.
DELAGOUTTE, agriculteur, à Pacy.
DESDOUITS (l'abbé), professeur au Petit Séminaire, à Orgeville.
DUHAMEL, agriculteur, au Plessis-Hébert.
LEVASSEUR, agriculteur et maire, au Plessis-Hébert.
LISSOT, médecin-vétérinaire, à Pacy.
LOISEL (Sylas), propriétaire à Menilles.
ROUSSEAU (Ulysse), agriculteur à Villegats.
SOUTY (l'abbé Pierre), licencié ès-sciences et ès-lettres, au Séminaire d'Orgeville.
TRUTAT (Saint-Ange), au château d'Hardencourt.
Syndicat des Agriculteurs de la région de Pacy (M. A. LEPOUZÉ, secrétaire, à Pacy-sur-Eure).

Canton de Rugles.

DESPREZ, agriculteur, à Rugles.
GASTEBLED, clerc de notaire, à Rugles.
THUILLIER (l'abbé), curé de la Neuve-Lyre.

Canton de Saint-André.

BUFFET, agriculteur, maire et conseiller d'arrondissement, à Saint-André.
CARDIN (René), agriculteur, à Prey.
DUGUAY, agriculteur, maire de Saint-Germain-de-Fresney.
FESSARD (Émile), maire, à Croth.
LEFÈVRE (Abel), sénateur, conseiller général, à Ezy.
OLLIVIER (Arsène), berger chez M. Ravanne, à Saint-André.
RAVANNE, agriculteur, à Saint-André.
ROBERT, constructeur, à Saint-André.
VERVILLE, aviculteur, à Saint-André.

Canton de Verneuil.

BARREY (comte de), à Verneuil.
BERTIER, directeur de l'École des Roches, à Verneuil.
BRAULT, artiste peintre, à Verneuil.
DES BROSSES (le vicomte), maire, à Chennebrun.
FILLON (Fernand), artiste peintre, à Verneuil.
FOUQUET DU LUSIGNEUL, propriétaire, à Bourth.
Le Directeur de l'École d'agriculture, aux Roches.
MIGUET, à Chaise-Dieu-du-Theil, par Bourth et à Paris.
OUDIN, député de l'Eure, conseiller général, maire de Verneuil.

Digitized by Google

PEULLEVÉ, directeur honoraire des Établissements pénitentiaires, à Verneuil.
Comice agricole du canton de Verneuil (M. CHEVALLIER, président).

Canton de Vernon.

D'ALBUFÉRA (le marquis), au château de Bizy, près Vernon.
DECTOT (Florentin), président du Syndicat agricole, à Chambray-sur-Eure.
LANIEL (Louis), conseiller général, maire, à Vernon.
POULAIN (Alphonse-Georges), archéologue, à Saint-Pierre-d'Autils.
Comice agricole du canton de Vernon (M. DUCOSTÉ, président).

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la section.

Président : M. Léon COUTIL, aux Andelys.
Vice-présidents : MM. DECHAUMONT, aux Andelys ; VILLARD, maire de Fours.
Secrétaire : M. Albert DORÉ, à Frenelles.
Secrétaire-adjoint : M. GUILLEMOT, à Forêt-la-Folie.
Trésorier : M. TREMEL, aux Andelys.

Canton des Andelys.

COUTIL (Pierre), agriculteur, à Port-Mort.
COUTIL (Léon), archéologue, aux Andelys.
DECHAUMONT, président du Syndicat Agricole, aux Andelys.
DORÉ (Albert), agriculteur, à Boisemont.
FESSARD (Paul), à Noyers-sur-Andelys.
FLEURY, cultivateur, à la Bucaille (à Guiseniers).
SIX, agriculteur, à Villers-sur-Andelys.
TREMEL, ancien agriculteur, aux Andelys.

Canton d'Écos.

CORNULIER (comte de), à Cahaignes.
COURBET (Ansbert), maire, à Cantiers.
GUILLEMOT, cultivateur, à Forêt-la-Folie.
VILLARD, conseiller d'arrondissement, maire de Fours.

Digitized by Google

Canton d'Etrépagny.

Chéron (Adolphe), agriculteur, à Villers-en-Vexin.
Chéron (Louis), cultivateur, à Gamaches.
Delamare (Georges), maire, à Etrépagny.
Doré (Henri), cultivateur, à Gamaches.
Hébert (Narcisse), à Hacqueville.
Le Couteulx de Caumont (Henri), conseiller d'arrondissement, à Saint-Martin d'Etrépagny.
Rousselin, propriétaire, à Étrépagny.
Vatimesnil (de), au château de Vatimesnil.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

Décorchemont (Eugène), agriculteur, à Bacqueville.
Defontenay, cultivateur, à Houville.
Josse, sénateur de l'Eure, conseiller général, à Perruel-sur-Andelle.
Le Vavasseur (Jacques), conseiller d'arrondissement, à Radepont.

Canton de Gisors.

De Bueil (Guy), ingénieur-agronome, à Gisors.
Thorel (l'abbé), curé de Mainneville.
Vever (Henri), à Noyers, et 59, rue de La Boëtie, Paris.

Canton de Lyons-la-Forêt.

Bretocq (l'abbé), curé de Rosay.
Humblot (l'abbé), curé de Lisors.
Valon (comte de), conseiller général, à Rosay.

ARRONDISSEMENT ET SECTION DE BERNAY

Membres du Bureau de la Section.

Président : M. le duc de Broglie, château de Broglie, à Broglie et 29, rue Chateaubriand, Paris.
Secrétaire général : M. G. Pottier, ancien notaire, rue de la Couture, Bernay.
Trésorier : M. R. Deshayes, rue Auguste-Leprévost, Bernay.

Sous-Section d'Agriculture.

Président : M. le comte Dauger, château de Menneval.
Secrétaire : M. Ducy, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.

Digitized by Google

Sous-Section des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Président : M. le chanoine Porée, membre correspondant de l'Institut, à Bournainville.

Secrétaire : M. Maurice Durand, avocat, 6, rue du Bailliage, à Rouen et rue Auguste-Leprévost, Bernay.

Membres de la Section.

Canton de Bernay.

Amat, avoué, rue de la Charentonne, Bernay.
Beaumont (comte Hélion de), château de Fontaine-l'Abbé.
Blain, docteur en médecine, place Sainte-Croix, Bernay.
Bordeaux (René), château de Bouffey, Bernay.
Buisson (Alphonse), agriculteur, à Serquigny.
Cahagne, route de Beaumont, Menneval.
Cauchepin (Louis), ingénieur E. T. P., rue du Pont-Ravet, Bernay.
Clerc, conseiller à la Cour des Comptes, château du Bois-Taillefer, à Bernay et 131, rue de la Pompe, Paris-Passy.
Cordier (Raymond), rue des Champs, Bernay.
Deshayes (Gaston), agriculteur, à Boisney.
Durand (Maurice), avocat, 6, rue du Bailliage, à Rouen, et rue Auguste-Leprévost, à Bernay.
Durand, maire, à Carsix.
Dauger (le comte), château de Menneval.
Goubert, agriculteur, à Valailles.
Hélot, industriel, rue des Moulins, Bernay.
Lecallier, docteur en droit, rue Auguste-Leprévost, Bernay.
Ledoux, propriétaire, à Serquigny.
Lemaire (Raymond), rue Alexandre, Bernay.
Leprestre, pharmacien, rue du Pont-Ravet, Bernay.
Lerenard-Lavallée (Mme), rue des Agricoles, Bernay.
Le Roy (Edouard), industriel, rue de Géôle, Bernay.
Mareuil (vicomte de), château de Montral, Menneval et 5, rue Frédéric-Bastiat, Paris.
Meaulle, imprimeur, rue Thiers, Bernay.
Mesnil, docteur en médecine, rue du Collège, Bernay.
Montigny (baron J. de), château de Saint-Léger-de-Rostes.
Montigny (Etienne de), château de Saint-Léger-de-Rostes.
Morin, notaire, rue d'Alençon, Bernay.
Perrot, industriel, à Saint-Martin-du-Tilleul et à Paris.
Pickel, pâtissier, rue de l'Union, Bernay.

Digitized by Google

POTTIER, ancien notaire, rue de la Couture, Bernay.
RIVIÈRE (Fernand), avoué, rue Auguste-Leprévost, Bernay.
ROUSSEAU (Emile), industriel, route de Rouen, Bernay.
SAILLARD (Fernand), direct. d'assurances, rue des Agricoles, Bernay.
SAUVAGE, notaire, rue Auguste-Leprévost, Bernay.
SOMMYÈVRES (marquis de), à Menneval.
TOUTAIN, château du Gord, à Menneval.

Canton de Beaumesnil.

DASSONVILLE (Paul), château de Bois-Anzeray.
FÈRE (Ch.), conseiller général, château du Bosc-André, et 38, rue de Lubeck, Paris.
MAISTRE (Gonzague DE), château de Beaumesnil.
MARAIS, propriétaire, à Epinay.
POUSSIN, docteur en médecine, maire de la Barre, et conseiller d'arrondissement.

Canton de Beaumont-le-Roger.

BOISGELIN (comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (comte Georges DE), conseiller général de l'Eure, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (comte Louis DE), château de Fontaine-la-Soret.
BOISGELIN (comte Henri DE), château de Fontaine-la-Soret.
BONNET, châlet de Melleville, à Goupillères, et 90, boulevard Malesherbes, Paris.
BOUCHON et fils (Société Albert), à Nassandres.
BOURGNE (André), à Beaumont-le-Roger.
DANLOUX-DUMESNIL, château de Romilly-la-Puthenaye, et 15, rue d'Astorg, Paris.
DUBOST, agriculteur, à Barc.
DUFAY, notaire, à Beaumont-le-Roger.
HARCOURT (comte D'), château du Champ-de-Bataille, par le Neubourg.
HERVIEU (Gabriel), agriculteur, ferme de Pierrelée à Beaumontel.
HERVIEU (Emile), agriculteur, à Beaumontel.
JEANVROT (G.), contentieux, à Beaumont-le-Roger.
MALHÈRE (Léon), industriel, à Beaumont-le-Roger.
MONNIER (Georges), agriculteur, à Tilleul-Othon.
MOUTARDIER (Achille), propriétaire à Barc.
PRIVEY, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Rouen, château de Beaumont-la-Ville, à Beaumontel, et 50, route de Neufchâtel, à Rouen.

Digitized by Google

VARRY, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
VION, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

ALEXANDRE, notaire, à Brionne.
AMELOT, imprimeur, à Brionne.
BOSGUÉRARD, maire de Brionne.
CAUVIN, professeur d'arboriculture, à Brionne.
CESSELIN (Félix), conseiller d'arrondissement, à Brionne.
CESSELIN fils, agriculteur, à Saint-Eloi-de-Fourques.
CONARD (Raoul), industriel, à La Neuville-du-Bosc.
DESHAYES (Gaston), agriculteur, à Boisney.
DESPREZ (Aimé), agriculteur, à Calleville.
DESPREZ (Armand), agriculteur, à Harcourt.
DESRUES, agrégé de l'Université, Le Verger Fleuri, à Berthouville, et 192, rue de Vaugirard, Paris.
DURET, notaire, à Brionne.
FOULONGNE, agriculteur, à la Haye-de-Calleville.
GRENIER, agriculteur, à Berthouville.
JOIN-LAMBERT (André), député de l'Eure, château de Livet-sur-Authou, et 50, avenue Victor-Hugo, Paris.
JOIN-LAMBERT (Octave), 144, avenue des Champs-Elysées, Paris.
MARIETTE, agriculteur, à Neuville-sur-Authou.
QUESNEY, ancien notaire, à Brionne.
STELLIÈRES, agriculteur, à Notre-Dame-d'Épine.

Canton de Broglie.

ABAYE (Ch.), château du Tremblay, à la Goulafrière.
AUBERT, maire et conseiller d'arrondissement, à la Chapelle-Gauthier.
BIGOT (Arthur), agriculteur, à Grandcamp.
BONNAIRE (Paul), à Verneusses.
BONNECHOSE (Georges DE), conseiller général de l'Eure, Saint-Aubin-du-Thenney.
BROGLIE (duc DE), château de Broglie, et 29, rue Chateaubriand, Paris.
COUTEAU, agriculteur, à Capelles-les-Grands.
DELAROUZÉE, régisseur du domaine de Broglie.
DUCY, agriculteur et maire de Saint-Denis-d'Augerons.
ESCALOPIER (vicomte DE L'), château du Bois-Hibou, à Notre-Dame-du-Hamel.
GODIN, propriétaire, à Broglie.
HAMELET (Camille), agriculteur, à Ferrières-Saint-Hilaire.

Digitized by Google

LATHAM, armateur, château du Guenet, à Broglie, et, 145, rue Victor-Hugo, Le Havre.
LAVAL (commandant DE), château de Saint-Quentin-des-Isles.
LECARPENTIER (Alcyme), industriel, à Saint-Aubin-du-Thenney.
MEUGNIER (chanoine), curé-doyen de Broglie.
PROTOY (Eugène), maire, à Ferrières-Saint-Hilaire.
ROUSSELIN, maire, à Grandcamp.
RUAULT, sténographe judiciaire, à Capelles-les-Grands.
VIGAN (baron de), château de Cernières, Saint-Pierre-de-Cernières.

Canton de Thiberville.

FOURQUEMIN, agriculteur, à Folleville.
GARENNE (général, comte DE LA), 41 *bis*, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris.
HÉBERT (Henri), agriculteur, à Saint-Mards-de-Fresne.
LABBÉ (Mme Paul), à Thiberville.
LEJUIF (André), industriel, à Thiberville.
MAILLET (Ernest), maire de Giverville.
MESNEL (abbé), curé d'Heudeville-en-Lieuvin.
MESNIL (Gustave), propriétaire, à Drucourt.
MESNIL (Louis), ingénieur, à Drucourt, et à Paris.
MARABOUT, propriétaire, à Bazoques.
PORÉE (chanoine), curé de Bournainville.

En dehors de l'arrondissement.

BEAUCOURT (marquis DE), château de la Mésangère, par Bourgtheroulde.
BEAUCOURT (Michel DE), château de Bosguérard, par Bourgtheroulde.
CHEVALLIER (Edgard), agriculteur, ferme de Sémerville, par la Commanderie.
LAURENT, avocat à la Cour d'appel, 10, rue de Mézières, Paris.
LEJEUNE, artiste sculpteur, 39, rue Lepic, Paris.
MARCHAND, château de Maclou, à Cormeilles.
VUIGNIER, ingénieur-agronome, à Sémerville, par Pont-Saint-Pierre.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

BOURY (le comte Guillaume DE), conseiller général, à Amfreville.
DELAUNAY (Marcel), artiste peintre, à Tourville-la-Campagne.
NOYELLE (Charles), maire de Thuit-Simer.

Digitized by Google

Canton de Gaillon.

COIGNARD (Albert), à Autheuil, par la Croix-Saint-Leufroy.
CORDIER (Marcel), artiste peintre, à la Croix-Saint-Leufroy.
DESHAYES (Mme ve), à la Croix-Saint-Leufroy.
MOGNAY (Alphonse), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
SÉGUIN (de), maire de Tosny.
THUREAU-DANGIN, propriétaire, château de la Croix-Saint-Leufroy.
VAUDREMER, château du Val d'Ailly, à Venables.

Canton de Louviers.

COLLIGNON (Maurice), publiciste, à Louviers.
DELAMARRE (l'abbé René), curé d'Incarville, à Louviers.
ESNEVAL (le baron D'), au château d'Acquigny.
GONDARD (Amédée), agriculteur, à Incarville.
JEUFFRAIN (André), industriel, à Louviers.
JEUFFRAIN (Pierre), industriel, à Louviers.
PELLERIN (Léon), agriculteur, à Surville.

Canton du Neubourg.

DUVAL (Alexandre), député de l'Eure, à Villettes.
HAYE-JOUSSELIN (DE LA), maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.
LEMERCIER (Maurice), agriculteur, au Troncq.

Canton de Pont-de-l'Arche.

HERVEY (Maurice), sénateur, à Notre-Dame-du-Vaudreuil et à Paris, 108, boulevard Haussmann.
MILLIARD, président du Syndicat agricole, à Montaure.
RAOUL-DUVAL (André), cons. génér., maire à N.-D.-du-Vaudreuil.

ARRONDISSEMENT ET SECTION DE PONT-AUDEMER

Membres du Bureau de la Section.

Président : M. Robert DUQUESNE, conservateur de la bibliothèque Canel, à Pont-Audemer ;
Vice-président : M. Maurice RABASSE, conseiller d'arrondissement ;
Secrétaire : M. Maurice GRÉGOIRE, avocat ;
Secrétaire-adjoint : M. ANQUETIL, ingénieur en retraite ;
Trésorier : M. HOMO, ancien président du Tribunal de commerce.
Commissaire aux excursions : M. HOINAUT, négociant.

Digitized by Google

Canton de Beuzeville.

Beaudoin (G.), directeur de la distillerie, à Beuzeville.
Bouchard (Joseph), licencié ès sciences, à Bonlieu, par Beuzeville.
Boursy (René), à St-Sulpice de Graimbouville, par Pont-Audemer.
Carbonnier (Mme), Le Bostennay, par Beuzeville.
Desurmont, industriel, à Berville-sur-Mer.
Fossey (le chanoine), curé-doyen de Beuzeville.
Pilate (Fernand), architecte, à Beuzeville.

Canton de Bourgtheroulde.

Boullay (Jacques du), à Boissey-le-Châtel.
Derais, conseiller général, à Berville-en-Roumois.

Canton de Cormeilles.

Dumont (le docteur), à Cormeilles.
Hébert (Augustin), ancien industriel, à Cormeilles.
Le Gorrec (l'abbé), à Saint-Pierre-de-Cormeilles.
Thiron (André), notaire, conseiller général, à Cormeilles.

Canton de Montfort.

Cottereau (André), à Montfort.
Deschamps (Octave), négociant, à Condé-sur-Risle.
Duquesne (André), industriel, à Montfort.
Duret (Mlle Marie), à Condé-sur-Risle.
Duval, instituteur, à Montfort.
Gréaume (Achille), ingénieur-agronome, à Brestot.
Hartoy (Maurice d'), homme de lettres, à Touville, par Montfort.
Hébert (André), à Montfort.
Le Hérichon, curé de Condé-sur-Risle.
Lejeune (Henri), à Brestot, par Routot.

Canton de Pont-Audemer.

Anquetil, ingénieur en retraite, à Pont-Audemer
Ambühl, sculpteur, à Pont-Audemer.
Aubert, à Pont-Audemer.
Béranger, à Pont-Audemer.
Blain, docteur en médecine à Pont-Audemer.
Blard (André), entrepreneur à Pont-Audemer.
Bourdon, à Pont-Audemer.
Carliez (Gaston), tanneur, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

CHEVALLIER, avoué honoraire, à Pont-Audemer.
COSTIL (René), industriel, à Pont-Audemer.
DANET (Marcel), propriétaire, à Pont-Audemer.
DESCHAMPS, négociant, à Pont-Audemer.
DUCUING, greffier du Tribunal civil, à Pont-Audemer.
DUQUESNE (Robert), cons. de la biblioth. Canel à Pont-Audemer.
DÈSRUES, industriel, à Pont-Audemer.
ESCHASSERIAUX, directeur de la Banque de France, à Pont-Audemer.
EUSTACHE, propriétaire, à Pont-Audemer.
EUSTACHE fils, étudiant, à Pont-Audemer.
FERRANT, père, à la Perelle, Campigny.
FERRANT, fils, à la Perelle, Campigny.
FRANCOURT (Mme veuve), à Pont-Audemer.
GAMARD (l'abbé), curé de Toutainville.
GASTINE, notaire, à Pont-Audemer.
GAZENGEL, peintre, à Pont-Audemer.
GÉRÔNEZ, à Colletot.
GRÉGOIRE (Maurice), avocat, à Pont-Audemer.
GRENIER, à Pont-Audemer.
HARLAY (Maurice), propriétaire de l'Auberge du Vieux-Puits, à Pont-Audemer.
HAROU (le docteur), maire de Pont-Audemer.
HAYS, maire, les Préaux.
HERPIN (Paul), directeur d'école en retraite, à Pont-Audemer.
HOINAUT, négociant, à Pont-Audemer.
HOMO, ancien président du Tribunal de commerce, à Pont-Audemer.
JOUAN, entrepreneur de menuiserie, à Pont-Audemer.
LACROIX, procureur de la République, à Pont-Audemer.
LANDRÉE DE LA SAUGERIE, à Pont-Audemer.
LEBARBIER, dentiste, à Pont-Audemer.
LE BIGRE (Henry), à Pont-Audemer.
LECOUTURIER, à Pont-Audemer.
LECROSNIER (Auguste), à Pont-Audemer.
LÉGER, notaire, à Pont-Audemer.
LELOUP (Nicolas), conseiller d'arrondissement, à Tricqueville.
LE MAINS, distillateur, à Pont-Audemer.
LE MIRE (Henry), député de l'Eure, industriel, à Pont-Audemer.
LEVAILLANT (Jeanne Mlle), à Pont-Audemer.
MONTIER, électricien, à Pont-Audemer.
NOLENT (Mme veuve), à Pont-Audemer.
NOYER (Paul), secrétaire de la Sous-Préfecture, à Pont-Audemer.
OMONT, docteur en médecine, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

ONFRAY, avoué, à Pont-Audemer.
ROBERT, pharmacien, à Pont-Audemer.
ROMY (René), industriel, à Pont-Audemer.
SEVESTRE, sculpteur, à Pont-Audemer.
TEINTURIER (André), avoué, à Pont-Audemer.
TÉOU, directeur de la Papeterie, à Pont-Audemer.
THUBEUF, notaire, à Pont-Audemer.
TURGIS (André), tanneur, à Pont-Audemer.
TURGIS (René), tanneur, à Pont-Audemer.
La Ville de Pont-Audemer (Bibliothèque Canel).

Canton de Quillebeuf.

ANGLEMONT (L. d'), à Saint-Samson-de-la-Roque.

Canton de Routot.

BINET, agriculteur, à Routot.
BUQUET, notaire, à Routot.
DUPUTEL, pharmacien, à Routot.

Canton de Saint-Georges-du-Vièvre.

LENOIR (Pierre), sculpteur, à Saint-Siméon, par Lieurey.
RABASSE (Maurice), conseiller d'arrondissement et maire, à Saint-Etienne-l'Allier.

PARIS

ALBERT-PETIT, professeur au lycée Janson-de-Sailly, 3, rue Guichard (XVI^e^ arrondissement).
AZARD (Charles), avocat à la Cour d'appel, 48, rue de Ponthieu (VIII^e^).
BERTIN (M^lle^), 6, rue des Abbesses (XVIII^e^).
BOUCHON (René), industriel, 12, rue de la Néva (VIII^e^), et à Nassandres.
DAMIEN, inspecteur d'assurances, 2, cité Mouthiers (IX^e^).
LABBÉ (Joseph), avocat à la Cour d'appel, 50, rue Pierre Charron (VIII^e^).
LE COUPPEY DE LA FOREST (Max), inspecteur général du génie rural, 86, avenue de Breteuil, Paris (XV^e^).
OMONT H., membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), 17, rue Raynouard (XVI^e^).
PELLIOT (Charles), 4, rue Brunet, Paris (XVII^e^).
PIMONT-LAMBERT (M^me^ Veuve), 18, rue d'Aumale, Paris (IX^e^). *S(ection de Pont-Audemer.)*
PRÉTEUX (Pierre), directeur de la *Revue normande*, 32, rue Madame (VI^e^).

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS

ANGLEMONT (d'), sous-intendant militaire, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord. (*Section de Pont-Audemer.*)

BAUDE (Auguste), instituteur, à Cartigny, par Lison (Calvados).

BAZIN (Louis), rue de Falaise, à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

BARTHÉLEMY, directeur d'imprimerie, 18, rue de Diane, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

BEAUNIER (André), homme de lettres, 20, avenue de la Prise-d'eau, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

BÉGUIN (Marcel), archiviste du département des Deux-Sèvres, à Niort.

BERTIN, propriétaire, 6, avenue de la gare, Houilles (Seine-et-Oise).

CARRÉ (M^me^), 9, rue Thiers, à Rouen.

CHANOINE-DAVRANCHES, président honoraire à la Cour d'appel, place de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

CHENAUD (Henri), dessinateur, 6, rue du Marché, Neuilly-sur-Seine (Seine).

DEGLATIGNY (Louis), 29, rue Blaise-Pascal, à Rouen. (*Section de Pont-Audemer.*)

DESPORTES (Léopold), avoué, à Lisieux (Calvados).

DEVILLE (Etienne), homme de lettres, 32, rue du Bouteillier, à Lisieux.

GAUQUELIN (l'abbé), propriétaire à Jeufosse par Bonnières (Seine-et-Oise).

HAREL (Paul), homme de lettres, à Échauffour (Orne).

IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).

L'HOPITAL (Henri), château des Bordes, par Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

NORMAND (Constant), aquarelliste, 52^A^, rue Jouvenet, Rouen.

NOUVEL (Georges), propriétaire, à Orbec-en-Auge (Calvados).

POTTIER (Charles), aquarelliste, 41, rue Eyriès, Le Havre.

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, 52, rue Chasselièvre, à Rouen.

ROUSSEL (Gaston), avocat-avoué, à Dreux (Eure-et-Loir).

TOUTAIN (Paul), homme de lettres, 17 A, quai de la Bourse, à Rouen. (*Section de Pont-Audemer.*)

VERMONT, avocat, président de la Société de Secours mutuels l'*Emulation chrétienne*, 85 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, à Rouen.

ÉTRANGER

AZCONA (José-Maria), à Tafalla, Navarre (Espagne).

BILLIA (Michelangelo), professeur à l'Université, 26, via Montebello à Florence (Italie).

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS DE LITTÉRATURE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera, en 1925 un prix de **600 francs** *au meilleur mémoire sur un sujet de littérature.*

La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui serait jugé le second en mérite.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Évreux, **avant le 1er avril 1925**. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Le Secrétaire perpétuel,

ALBERT DOUCERAIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06351 8941

Digitized by Google

Digitized by Google